

TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 295 — DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 24-LUNDI 25 MAI 1981

LE MONDE DIMANCHE

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3.80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4,30 kr. ; Suisse, 1,20 F ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 20.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P 4207-23 PARIS
Telex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le nouveau gouvernement et la préparation des élections législatives

Le nouveau couple France-Allemagne

En 1974, le nouveau président de la République avait reçu pendant son premier week-end à l'Elysée M. Helmut Schmidt, chancelier d'Allemagne fédérale depuis moins de deux semaines. Sept ans plus tard, dimanche 24 mai, la scène se renouvellera. La France a changé de président, l'Allemagne fédérale n'a pas changé de chancelier. Sans doute M. Schmidt éprouve-t-il l'usure du pouvoir, et les difficultés l'assaillent, mais c'est la rançon d'un long gouvernement. Il est moins lié à M. Mitterrand qu'il ne l'était à M. Giscard d'Estaing. Il connaissait celui-ci de longue date, l'avait apprécié au sein des Communautés européennes quand ils étaient tous deux ministres des finances et professaient le même attachement pour le libéralisme économique. MM. Schmidt et Mitterrand n'en ont pas moins en commun l'appartenance à un socialisme tempéré de social-démocratie et l'amitié de M. Brandt, qui était au premier rang des *cérémonies du 21 mai.*

Les sujets de conversation seront d'abord des sujets de préoccupation. Le changement de présidence en France entraîne une vague de spéculation contre le franc que toute l'Europe a intérêt à juguler. *Mais* ce n'est qu'un épisode plus inquiétant d'une crise mondiale dont l'économie allemande, si longtemps solide, éprouve elle aussi les effets. La solidarité s'impose.

La restructuration financière et agricole de l'Europe des Dix soulèvera dans les prochains mois des difficultés qui pourraient opposer Paris et Bonn (c'est bien ce qu'on espère à Londres) si les dirigeants des deux pays n'y prenaient garde.

Sur les autres grandes affaires mondiales, le nouveau président français et le chancelier ne devraient pas avoir de mal à s'entendre. C'est par l'accent, la fermeté des lignes directrices, que M. Mitterrand se distinguera de son prédécesseur, plus que par des orientations nouvelles.

M. Mitterrand, notamment dans ses déclarations au *« Monde »* et à *Europe* 1 en juillet et septembre derniers, a condamné sans réserve l'implantation des euromissiles soviétiques SS-20 et a souligné la nécessité de maintenir l'équilibre des armements en Europe, en s'étonnant du « silence » du président français de l'époque sur « ce problème numéro un pour la paix ». M. Giscard d'Estaing *justifiait son mutisme* en arguant que la France n'avait pas à prendre position puisque, tout en se dotant de ses propres euromissiles, elle restait *en dehors du* système atlantique. Une position française plus explicite, exprimée au moment opportun, par un président de la République socialiste, aiderait beaucoup M. Schmidt à endiguer le neutralisme qui gagne son parti. Elle lèverait aussi les préventions que pourrait encore nourrir Washington à l'égard de l'équipe au pouvoir fraîchement installée en France.

(Lire nos informations page 24.)

- **Le cabinet de M. Mauroy reflète les tendances et les générations du P.S.**
- **Trois ministères significatifs : la solidarité nationale, la mer le temps libre**
- **R.P.R. et U.D.F. : des candidats uniques dans 340 circonscriptions**
- **Les électeurs voteront les 14 et 21 juin**

Au lendemain de la constitution du gouvernement de M. Pierre Mauroy, qui comprend *cinq ministres d'Etat,* dont M. Michel Jobert, vingt-cinq ministres et douze secrétaires d'Etat, le « Journal officiel » du 23 mai publie deux décrets : l'un portant dissolution de l'Assemblée nationale, l'autre convoquant les électeurs les 14 et 21 juin pour l'élection des députés. Les déclarations de candidature seront reçues du 25 au 31 mai et la campagne s'ouvrira le 1er juin.

Le parti communiste prend acte du *fait qu'il n'a aucun représentant dans le* cabinet de quarante-trois membres dirigé par M. Mauroy. Il se déclare « prêt à assumer ses responsabilités dans un gouvernement d'union ».

Le nouveau gouvernement comprend essentiellement des socialistes représentatifs de tous les courants et des diverses *générations de ce parti, ainsi que trois* personnalités du M.R.G., MM. Maurice Faure, Michel Crépeau et François Abadie, ainsi que M. Michel Jobert. Il se caractérise par la place importante *donnée à la décentralisation* (M. Defferre), la solidarité nationale (Mme Questiaux) le Plan et l'aménagement du territoire (M. Rocard), la recherche et la technologie (M. Chevènement), le temps libre *(M. Henry, secrétaire général de la* Fédération de l'éducation nationale), et au domaine maritime avec la création d'un ministère de la mer (M. Le Pensec). Le ministère de l'agriculture est confié à l'une des six femmes du gouvernement, Mme Edith Cresson. Le gouvernement est à dominante parlementaire (vingt-sept députés et trois sénateurs) et comprend en outre six présidents de conseil régional. *Il se réunira en conseil des ministres* le 27 mai.

L'U.D.F. et le R.P.R. se sont mis d'accord pour présenter, sous le sigle de l'U.N.M., des candidats uniques dans *340 circonscriptions législatives* de la métropole. Ces deux formations se concurrencent au premier tour dans 131 autres circonscriptions. Une convention nationale du P.S. devait établir, le 24 mai, la *liste des candidats présentés ou soutenus* par le P.S. Le parti communiste a défini les objectifs limités à atteindre dans une première étape. Le P.C.F. privilégie la lutte pour l'emploi et certaines revendi*cations sociales : SMIC à 3 300 francs,* réduction progressive du temps de travail, notamment.

Le gouvernement *que* dirige M. Pierre Mauroy, *fort* de ses quarante-trois membres, a évidemment pour objectif de gagner les élections législatives. Sa composition obéit donc à un dosage précis, voire subtil, où l'on reconnaît la marque du président de la République. *Il était important* pour M. Mitterrand, d'éviter de *donner l'impression d'un gouver*nement de transition, ce qu'il est *puisqu'il sera recomposé au len*demain du scrutin législatif. Il *fallait au contraire* bien marquer qu'il s'agit d'un véritable gouvernement, armé pour prendre les choses en main : il n'est aucun secteur de l'activité du pays qui ne soit pris en charge par un ministre. S'y ajoutent trois innovations : la *« solidarité nationale »* pour bien marquer le caractère prioritaire de cette notion : le *« temps libre »*, heureuse idée, car la réduction progressive du temps de travail et le nombre croissant des préretraites posent des problèmes graves, surtout pour les générations anciennes ; la *« mer »,* qu'il était urgent de privilégier.

Tout au long de sa propre campagne électorale, M. *Mitterrand* était allé répétant qu'il faut à la France *« une autre politique »,* donc un *« autre président »,* appuyé par une *« autre majorité ».* Les contours de celle-ci apparaissent dans un gouvernement qui est d'abord celui de l'unité des socialistes : tous les courants sont représentés, *tous* leurs chefs de file sont présents et honorés soit par leur présence à l'Hôtel Matignon (M. Mauroy) soit par un titre de ministre d'Etat (MM. Rocard, Chevènement et Defferre).

Cette première équipe du septennat est un peu celle du pardon *et de la fidélité.* Les minoritaires sont présents : M. Alain Savary *(écarté en 1971 du poste de premier secrétaire au profit de M. Mitterrand) et avec lui* de nombreuses personnalités proches de *M. Mauroy ou qui militent au* sein de son courant : MM. Labarrère, Quilliot et *Le Garrec* par exemple ; de même on trouve des hommes proches du député des Yvelines et qui comptent parmi les principaux animateurs de son courant, tels MM. Jean-Pierre Cot et Louis Le Pensec.

La fidélité est également récompensée, à travers ceux que M. Mitterrand avait paru écarter au congrès de Metz, en 1979, au profit d'une génération plus jeune. Parmi les représentants de *cette dernière, on trouve, certes,* M. Fabius, mais MM. Jospin et *Quilès se voient confier* la garde du parti.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 2.)

SOLIDARITÉ NATIONALE

Redécouvrir la notion de solidarité et élargir le champ du social, tel est le sens de la nouvelle dénomination « ministre d'Etat, ministre de la solidarité nationale », qu'entendent donner et le nouveau président de la République et Mme Nicole Questiaux, qui a été nommée à ce poste.

Epaulée par trois secrétaires d'Etat, chargés de la Sécurité sociale, des personnes âgées et de la famille, Mme Questiaux est depuis des années l'une des grandes militantes et spécialistes qui plaident en faveur d'une « politique sociale globale ». Le mot « solidarité » prend alors une triple signification.

Une solidarité d'ordre administratif qui change l'administration traditionnelle : éviter les séparations artificielles, la réglementation bureaucratique — source de tracasseries pour les bénéficiaires, — qui caractérisent les diverses prestations sociales de la famille, à la vieillesse et au chômage ; dans l'attente d'une réunification souhaitée mais problématique des régimes sociaux, recréer des liens entre toutes les caisses, simplifier les prestations pour « servir de droit » ainsi que nous l'a déclaré Mme Questiaux. Comme elle l'a écrit avec M. Jacques Fournier dans le Traité du social : « Les questions sociales ne se réduisent pas aux problèmes du travail et de la Sécurité sociale, mais à l'ensemble des questions que l'on englobe sous l'expression un peu vague de « qualité de la vie. »

Ensuite, une solidarité financière qui suppose une redistribution de l'effort contributif des Français afin de réduire les inégalités anciennes et nouvelles que créent la société.

Enfin, une solidarité du cœur que Mme Questiaux veut aussi faire redécouvrir. Pour elle, « le social tourne court s'il est octroyé, mesuré en argent. Le social se charge d'affectivité. Il n'est bien défendu que lorsqu'il va un peu au-delà de la rationalité du moment » Comment ne pas approuver ces objectifs, mais comment aussi ne pas regretter que la santé, affaire de cœur et toujours de gros sous, reste en dehors de ce grand ministère.

AU JOUR LE JOUR

LA MULTIPLICATION DES FEMMES

Il n'y avait que trois femmes dans le gouvernement Barre. Elles seront six dans le gouvernement Mauroy. Et si leur multiplication devait continuer ainsi d'ici à deux gouvernements, elles se retrouveraient vingt-quatre, c'est-à-dire un peu plus nombreuses que les hommes, comme elles le sont dans la population française.

Mais au fond n'était-ce pas, ce modeste calcul, le fameux secret pour les femmes que ne nous a finalement pas révélé M. Giscard d'Estaing ?

MICHEL CASTE.

La fin des jacobins ?

par FRANÇOIS GROSRICHARD

La floraison de déclarations d'intention, d'interviews officielles, de mesures, de nomina*tions qui, depuis quelques semai*nes, remettent à l'honneur la décentralisation, la régionalisation, la restitution par l'Etat d'une partie de ses pouvoirs aux collectivités territoriales et de leurs droits aux citoyens donnent à penser que l'arrivée de M. Mitterrand à l'Elysée marquera, pour l'aménagement du territoire et l'organisation des collectivités locales, un tournant décisif. Les fonctions et les titres de personnalités telles que MM. Pierre Mauroy, Gaston Defferre, Michel Rocard, le fait que six présidents socialistes de conseils régionaux siègent au gouvernement à des postes essentiels en fournit l'évidente illustration.

Sous ses deux aspects fondamentaux et combien actuels — social avec la recherche de l'égalité des chances de chaque région, économique aussi puisqu'une excessive centralisation nourrit l'inflation sans résoudre les problèmes *de l'emploi,* — l'aménagement du territoire peut devenir désormais autre chose que la répartition de la pénurie ou une série de cataplasmes appliqués sur les points noirs du chômage : à savoir une politique volontaire et positive hardie et cohérente, de mise en valeur des ressources propres de chaque région dans la solidarité nationale.

Ces prochains mois, des modifications profondes devraient intervenir, non seulement dans les objectifs, mais aussi dans les méthodes de l'action gouvernementale, puisque les *projets* du parti socialiste sur la décentralisation, mis au point notamment par MM. Mauroy, Defferre et Michel Pezet, adjoint au maire de Marseille *et secrétaire* national du P.S. à l'urbanisme et à l'environnement, prévoient des réformes, dont certaines sont radicales.

Le schéma le plus élaboré d'une nouvelle donne de l'aménagement décentralisé du territoire a été rédigé, il y a *quelques semaines,* au cours d'un séminaire des responsables socialistes qui, après avoir fait le bilan du septennat écoulé, a dressé une liste de mesures à mettre en œuvre.

Un constat sévère, puisque le chômage s'est étendu partout, freinant le dynamisme des *régions* industrielles traditionnelles (1), tandis que s'étendait la tache de l'exode rural et de la France des grandes solitudes. Les « plans successif et tournants » pour le Massif Central, le Poitou-Charentes, le Sud-Ouest, par exemple, comme les socialistes le dénomment, *« ont cherché à anesthésier les responsables régionaux, sans vision d'ensemble... et aucune priorité régionale réelle n'a pu être dégagée ».*

» La centralisation de l'aménagement du territoire s'est manifestée, outre ces plans, par la création de divers fonds ou comités, gérés et réunis à Paris qui tranchent dans le secret, ainsi que par la prolifération de pseudo-contrats que l'Etat conclut, en dernier ressort avec un arbitraire certain »

(Lire la suite page 2.)

(1) Seuls la région parisienne et le Massif central échappent relativement à la montée du chômage, la première à cause de sa résistance et d'un secteur tertiaire actif, le second parce qu'il y a peu d'activités et de moins en moins d'hommes.

AVANT PARIS-PARIS AU CENTRE POMPIDOU

Les luttes et les rêves

Après Paris-New-York, Paris-Berlin, Paris-Moscou, Paris-Paris, 1937-1957 clôt la série des expositions encyclopédiques présentées au Centre Pompidou qui ont tenté, avec des fortunes diverses, de faire le bilan d'une époque ou d'un problème culturel. *Peinture et sculpture* occupent évidemment le centre du débat, mais avec une large ouverture sur la vie littéraire, le monde du spectacle, l'architecture et aussi les événements politiques *dans la mesure* où ils paraissent avoir recoupé, rythmé, déterminé parfois les grands *moments de* création et de rupture.

1937. L'Exposition internationale des arts et des techniques couvre pendant plusieurs mois les rives de la *Seine de pavillons de valeur fort* inégale, laissent à Paris deux édifices finalement tolérables, le palais de Chaillot et *le Musée d'art moderne,* dont il était question depuis un demi-siècle, marquant le chant du cygne d'une pratique académique correcte et prudemment ouverte à la nouveauté que les avatars ultérieurs de l'architecture française ont fait presque regretter

Pour remodeler l'ancien Trocadéro, on avait préféré Jacques Carlu à un *Perret d'ailleurs assez mou* et dans le domaine de la peinture et de la sculpture, l'Institut règne encore en maître, non sans parfois d'assez solides mérites. La IIIe République à son déclin fait appel à Dufy et Delaunay (pavillon de l'Electricité et des Chemins de fer), mais elle ignore *plus que jamais Matisse,* Bonnard n'a droit qu'à un clin d'œil et, sans une commande de l'Espagne républicaine, Picasso aurait été le grand absent d'une manifestation qui se voulait la fête et la consécration de l'art du vingtième siècle. Si vivants que soient les foyers d'art abstrait, et *combatif le groupe surréaliste qui* va présenter à Paris, en réplique à celle du monde officiel, sa seconde *exposition internationale, le triomphe* de l'avant-garde, ce n'est pas pour demain.

ANDRÉ FERMIGIER.

(Lire la suite page 17.)

A Barcelone

PLUS DE DEUX CENTS PERSONNES PRISES EN OTAGES PAR UN COMMANDO D'EXTRÊME DROITE

(Lire page 24.)





Le Monde

politique

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy

Premier ministre ...... PIERRE MAUROY (P.S.)

MINISTRES D'ÉTAT

Intérieur et décentralisation.	Gaston DEFFERRE, P.S.
Solidarité nationale	Nicole QUESTIAUX, P.S.
Commerce extérieur	Michel JOBERT, Mouv. dém.
Plan et aménagement du territoire	Michel ROCARD, P.S.
Recherche et technologie ..	Jean-Pierre CHEVENEMENT, P.S.

MINISTRES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE

Droits de la femme	Yvette ROUDY, P.S.
Relations avec le Parlement.	André LABARRERE, P.S.

MINISTRES ET MINISTRES DÉLÉGUÉS

Garde des sceaux, ministre de la justice	Maurice FAURE, M.R.G.
Relations extérieures	Claude CHEYSSON, P.S.
Délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé des affaires européennes	André CHANDERNAGOR, P.S.
Délégué auprès du ministre des relations extérieures, chargé de la coopération .	Jean-Pierre COT, P.S.
Défense	Charles HERNU, P.S.
Economie et finances	Jacques DELORS, P.S.
Délégué auprès du ministre de l'économie et des finances, chargé du budget	Laurent FABIUS, P.S.
Education nationale	Alain SAVARY, P.S.
Agriculture	Edith CRESSON, P.S.
Industrie	Pierre JOXE, P.S.
Commerce et artisanat	André DELELIS, P.S.
Travail	Jean AUROUX, P.S.
Equipement et transports ...	Louis MERMAZ, P.S.
Santé	Edmond HERVE, P.S.
Temps libre	André HENRY, P.S.
Déléguée auprès du ministre du temps libre, chargée de la jeunesse et des sports ..	Edwige AVICE, P.S.
Culture	Jack LANG, P.S.
Communication	Georges FILLIOUD, P.S.
Logement	Roger QUILLIOT, P.S.
Environnement	Michel CREPEAU, M.R.G.
Mer	Louis LE PENSEC, P.S.
P.T.T.	Louis MEXANDEAU, P.S.
Anciens combattants	Jean LAURAIN, P.S.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE

Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre	Jean LE GARREC, P.S.
Fonction publique et réformes administratives	Catherine LALUMIERE, P.S.
Rapatriés	Raymond COURRIERE, P.S.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUPRÈS D'UN MINISTRE

Auprès du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, chargé des départements et territoires d'outre-mer	Henri EMMANUELLI, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé de la sécurité sociale	François AUTAIN, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargé des personnes âgées	Joseph FRANCESCHI, P.S.
Auprès du ministre de la solidarité nationale, chargée de la famille	Georgina DUFOIX, P.S.
Auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle	Marcel DEBARGE, P.S.
Auprès du ministre de l'agriculture	André CELLARD, P.S.
Auprès du ministre de l'industrie, chargé de l'énergie	Georges LEMOINE, P.S.
Auprès du ministre de l'environnement	Alain BOMBARD, P.S.
Auprès du ministre du temps libre, chargé du tourisme.	François ABADIE, M.R.G.

Le reflet des tendances du P.S.

(Suite de la première page.)

Les fidèles, qui étaient pour la plupart aux côtés du chef de l'Etat lorsque celui-ci animait la Convention des institutions républicaines, trouvent ici l'aboutissement de leur longue marche : ainsi MM. Mermaz, Fillioud et Hernu, pour ne citer que les plus connus.

Dosage entre les courants — le CERES est fortement représenté avec deux ministres d'Etat, Mme Questiaux et M. Chevènement, un ministre, Mme Avice, et un secrétaire d'Etat, M. Autain — difficile à réaliser, ce qui explique sans doute que la composition du gouvernement n'ait été connue que tardivement vendredi (1), *dosage qui explique* aussi quelques mécontentements : tel celui de M. Dubedout, maire de Grenoble, écarté au profit de M. Mermaz ; dosage également *entre les composantes* de la majorité du 10 mai, qui profite au M.R.G., avec trois représentants (MM. Faure, Crépeau et Abadie), ainsi qu'à M. Jobert, qui, après maintes hésitations, a accepté de s'occuper du commerce extérieur, mais avec le titre de ministre d'Etat.

Une chose est de doser, une autre est d'agir. La meilleure arme électorale des socialistes, dans la campagne qui s'ouvre, ne sera-t-elle pas l'action elle-même, en direction des couches sociales qui ont porté M. Mitterrand au pouvoir ? A cet égard, le gouvernement de M. Mauroy paraît bien armé. Quatre ministres ont une expérience gouvernementale : MM. Defferre, Faure et Savary sous la IVe République ; M. Jobert, sous la Ve ; les titulaires des grands ministères sont des personnalités dont nul ne conteste la compétence : l'intérieur, la solidarité nationale, le Plan et l'aménagement du territoire, l'économie et les finances, les relations extérieures et la défense.

Une « autre majorité »

Enfin, si les « intellectuels », professeurs pour la plupart, ne *manquent pas, les hommes de* terrain, et de terrain électoral notamment, sont nombreux : ce gouvernement compte de nombreux élus, parlementaires, maires *ou présidents de régions*. Six des huit régions que contrôlent les socialistes sont d'ailleurs représentées au gouvernement (Aquitaine, Midi-Pyrénées, Provence-*Côte-d'Azur*, Bourgogne, Nord, Limousin). S'ajoutent à ces considérations régionales, le souci de représentation des femmes (elles sont six, autant que dans le gou*vernement Chirac, et dans le se*cond gouvernement Barre), ainsi qu'une ouverture en direction des écologistes à travers deux hommes qui ont leur confiance : M. Crépeau, *assisté de M. Alain Bom*bard, ont en charge l'environnement.

Le gouvernement armé, le terrain ainsi balisé, reste à constituer *cette « autre majorité » dont* le président de la République a besoin pour gouverner. Dès lors que l'on songe à la délimiter, on bute sur la question des relations avec le P.C.F.

La « *majorité sortante* » aura certes bien du mal à agiter l'« *épouvantail* » communiste. Non seulement le P.C. n'est pas représenté dans le premier gouvernement, mais il se montre prêt à assurer la formation d'une majorité de gauche à l'Assemblée nationale sans assortir son engagement de véritables conditions programmatiques. Les objectifs que le P.C.F. a rendus publics samedi pour ce qu'il appelle « *la première étape* » d'une politique nouvelle paraissent éloignés des 131 propositions du candidat *Marchais*, et même du programme que la direction communiste avait assigné, un mois avant le premier tour, à un futur gouvernement de gauche. Ces objectifs sont *en effet relativement modé*rés (voir page 4).

Le souci principal du P.C. est en fait d'obtenir la réélection de ses députés sortants. Il fait valoir que « *la garantie du soutien populaire* » à l'action de M. Mauroy réside dans « *la présence de communistes dans la majorité parlementaire et au gouvernement* ».

Au P.S., et dans ce gouvernement, des hommes tels que MM. Joxe et Chevènement pensent qu'il est en effet nécessaire d'impliquer les communistes dans une expérience gouvernementale. « *Cette victoire*, a déclaré vendredi soir le nouveau ministre de l'industrie, *n'ira pas sans rétablir l'unité de la gauche, sans laquelle rien n'est possible.* » Il est vrai que le P.S. se trouve aujourd'hui en position de force à l'égard du P.C.F. et peut lui imposer ses *conditions*.

M. François Mitterrand n'a-t-il pas obtenu la majorité des suffrages, au second tour, *dans trois* cent huit circonscriptions métropolitaines sur quatre cent soixante-quatorze ? Toutefois la difficulté d'interpréter le recul du parti *communiste à l'élection pré*sidentielle ainsi que le nombre des suffrages modérés et R.P.R. qui se sont portés sur M. Mitterrand au second tour par rejet du président sortant incitent les dirigeants socialistes à la prudence. D'autant que les conditions du « *rassemblement* » de ces suffrages autour du parti socialiste sont difficiles à réunir, même si la composition du gouvernement peut paraître les favoriser.

Le P.S. était disposé à offrir quelques « *cadeaux* » aux personnalités et aux gaullistes de gauche qui ont soutenu son candidat à l'élection présidentielle. Or, ni M. Michel Jobert ni M. Philippe Dechartre ne souhaitent briguer un siège à l'Assemblée nationale. Quant à M. Joël Le Tac, député R.P.R. de la 26e circonscription de Paris, qui s'était prononcé, comme M. Dechartre, pour M. Mitterrand avant le second tour, il sera soutenu par le R.P.R. (bien qu'il ne se présente pas sous l'étiquette U.N.M.). Le P.S. soutiendra quand même deux gaullistes de gauche dans des combats difficiles, M. Philippe de Saint-Robert dans la 15e circonscription de Paris et M. Jacques *Thibau dans* la 3e circonscription du Doubs.

Les discussions avec le P.C.F. seront engagées par M. Jean Poperen, secrétaire national, après la *convention* nationale qui doit, dimanche 24 mai à Paris, trancher les conflits d'investiture. D'ores et déjà cependant le P.C.F. paraît rassuré : il ne devrait y avoir qu'un seul affrontement spectaculaire, celui qui opposera, dans la 13e circonscription de Paris, Mme Nicole Questiaux à Mme Gisèle Moreau, députée sortante, membre du secrétariat du comité central.

Le parti socialiste veut en effet éviter d'engager de nouveaux ministres dans des opérations électorales périlleuses, autant dans des circonscriptions détenues par le P.C. que dans celles qui appartiennent à la majorité sortante.

Le P.S. s'est d'autre part fixé pour objectif d'assurer la réélection des dix députés radicaux de gauche sortants et de permettre une meilleure représentation des femmes socialistes dans la nouvelle Assemblée nationale.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(1) On peut attribuer à ces difficultés de dernière minute le fait que, pour la première fois, le ministre de l'économie et des finances, poste clé s'il en est, vient au quatorzième rang dans l'ordre des préséances.

La fin des jacobins ?

(Suite de la première page.)

Les objectifs de la nouvelle politique devraient tourner autour de trois principes.

— *Le développement national* doit profiter à toutes les régions, selon leurs caractéristiques propres, mais chaque région doit aussi contribuer à résoudre les problèmes nationaux selon ses possibilités.

— Le développement de chaque région implique l'accroissement du pouvoir de *chacune d'elles à tra*vers la décentralisation de l'Etat. La planification nationale permettra de rendre les arbitrages indispensables entre les régions, et la pratique des contrats entre l'Etat et les régions ou entre les régions et les entreprises publiques sera développée.

— La solidarité nationale doit s'exercer en faveur des régions les plus atteintes par le chômage, les difficultés de l'exode rural, la baisse *du revenu agricole*.

Banques régionales

Mais comment changer de politique sans changer de méthodes et d'outils ?

On connaît l'essentiel des mesures d'ordre législatif préco*nisées par les responsables socia*listes : réduction importante des pouvoirs des préfets, transformation des régions en collectivités locales, élection pour cinq ans des conseils régionaux au suffrage universel direct, incompatibilité entre les fonctions de membre du conseil régional et parlementaire *ou ministre, création d'une mis*sion permanente de la décentralisation composée de parlementaires, de membres des collectivités territoriales, de fonctionnaires (*mais quid de la* DATAR ?).

D'autres mesures sont moins connues mais peuvent déjà servir à jalonner les premières décisions gouvernementales.

— Il s'agira de transférer des impôts d'Etat aux régions et notamment une « dotation globale d'investissement » alimentée par le tiers des revenus de la taxe *intérieure sur les produits pétro*liers, soit 12 milliards de francs environ (2).

— Il faudra multiplier les expériences faites *par exemple*, en Midi-Pyrénées (le président du conseil régional est M. Alain Savary) pour créer des banques régionales d'investissement remplaçant progressivement les sociétés de développement régional (S.D.R.).

— Dans les zones rurales pauvres *et dépeuplées, tous* les jeunes — et pas seulement les agriculteurs — qui s'installent et créent une activité recevront une « aide au démarrage ». Et dans ces zones, un minimum de services publics seront assurés.

— Les régions, renforçant leurs propres services au détriment de ceux du préfet et de l'Etat, créeront des agences, sorte de mini-ministères, qui définiront les politiques à suivre en matière *d'énergie, de développement éco*nomique (cette agence apporterait des aides spéciales aux entreprises qui s'engageraient sur la voie de la réduction du temps de travail ou de l'embauche prioritaire des jeunes et des femmes), de transports, d'organisation foncière.

Beaucoup reste à faire pour, selon les termes employés par M. Mauroy le 21 mai, « *construire une France plus solidaire des plus pauvres, chez elle comme dans le monde entier* ».

L'écart entre les revenus de l'habitant d'Ile-de-France et le montagnard d'un causse ou d'un fond de vallée est encore d'un à presque à deux...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(2) Actuellement, l'ensemble des budgets régionaux s'élève à 4,2 milliards et à 6,7 milliards si l'on inclut le budget de l'Ile-de-France.

LA POLITIQUE CONTRACTUELLE

Sans que cette liste soit exhaustive, les « programmes contractuels » entre l'Etat et les régions pourraient porter sur les points suivants :

— Lutte contre le chômage des jeunes ;

— Développement de l'emploi f[illegible] ;

— Formation initiale et permanente ;

— Croissance du potentiel de recherche-développement ;

— *Développement des transports collectifs ou économies en énergie* ;

— Amélioration du rendement énergétique, soit par économie, soit par développement d'énergies nouvelles non importées ;

— Développement des industries nouvelles ;

— *Installation* de jeunes agriculteurs ;

— Investissements productifs agricoles ;

— Réduction des importations ;

— Développement des échanges et de la coopération avec les pays sous-développés ;

— *Développement* des services collectifs.

Des élus et des enseignants

Voici quelques-unes des caractéristiques du nouveau gouvernement. Il comprend :

● *Quatre anciens ministres* : MM. Defferre, Jobert, Faure, Savary.

● *Vingt-sept députés de l'Assemblée nationale sortante* : MM. Mauroy, Defferre, Rocard, Chandernagor, Cot, Hernu, Fabius, Savary, Joxe, Delelis, Auroux, Mermaz, Avice, Crépeau, Le Pensec, Fillioud, Mexandeau, Laurain, Emmanuelli, Autain, Franceschi, Cellard, Lemoine, Abadie.

● *Trois sénateurs* : MM. Quilliot, Courrière, Debarge.

● *Vingt-trois maires* : MM. Mauroy, Defferre, Rocard, Labarrère, Faure, Chandernagor, Cot, Mme Cresson, MM. Delelis, Auroux, Mermaz, Hervé, Quilliot, Crépeau, Le Pensec, Fillioud, Courrière, Autain, Franceschi, Debarge, Cellard, Lemoine, Abadie.

● *Quatre membres de l'Assemblée des Communautés européennes* : Mmes Roudy, Cresson, MM. Faure, Delors.

● *Six présidents de conseils régionaux* : MM. Mauroy, Defferre, Labarrère, Chandernagor, Savary, Joxe.

● *Six femmes* : Mmes Questiaux, Roudy, Cresson, Avice, Lalumière, Dufoix.

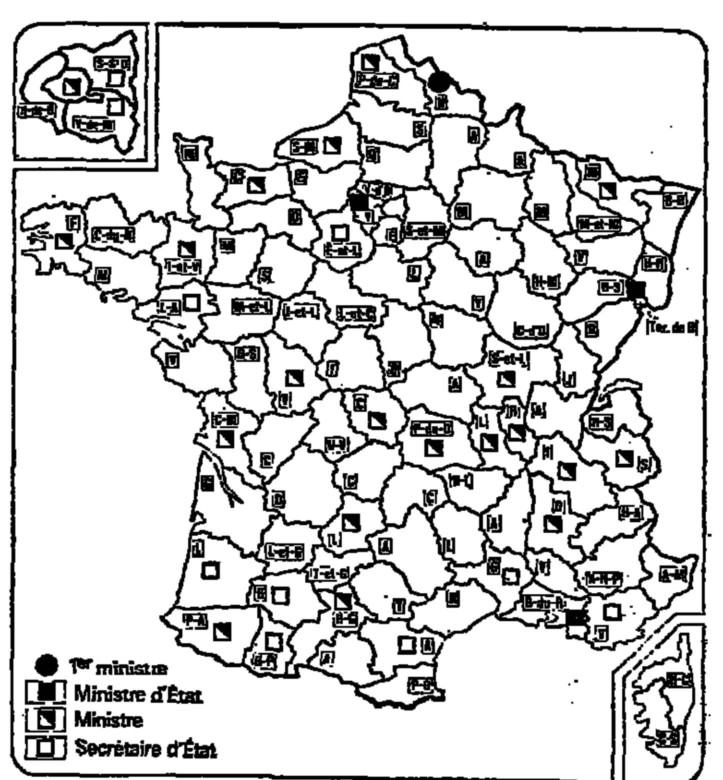
● *Dix-sept « moins de cinquante ans »* : MM. Chevènement, Cot, Fabius, Mme Cresson, MM. Joxe, Auroux, Hervé, Lang, Henry, Mme Avice, MM. Le Pensec, Mme Lalumière, MM. Courrière, Emmanuelli, Autain, Mme Dufoix, M. Lemoine. La moyenne d'âge des membres du gouvernement est de cinquante ans et sept mois. Le benjamin est M. Laurent Fabius, trente-cinq ans. Le plus âgé est M. Gaston Defferre, soixante et onze ans.

● *Quinze enseignants* : MM. Mauroy, Labarrère, Faure, Cot, Auroux, Mermaz, Hervé, Lang, Henry, Quilliot, Mexandeau, Laurain, Mme Lalumière, *MM. Franceschi, Lemoine*.

● *Neuf fonctionnaires* : Mme Questiaux, MM. Jobert, Rocard, Chevènement, Chandernagor, Fabius, Savary, Joxe, Debarge.

On compte également, entre autres professions, quatre cadres, trois avocats, deux journalistes, deux médecins, un notaire, un diplomate et un représentant de commerce.

L'IMPLANTATION RÉGIONALE DES MINISTRES



Cette carte ne tient compte que des membres du gouvernement qui détiennent un mandat électif local ou national. N'y figurent pas, Mme Nicole Questiaux, M. Michel Jobert, Mme Yvette Roudy, MM. Claude Cheysson, Jacques Delors, Jack Lang, André Henry, Jean Le Garrec et Mme Catherine Lalumière.



هكذا من الأصل

RELATIONS EXTÉRIEURES

Un clin d'œil à l'histoire et un rôle plus vaste du ministère

Le Quai d'Orsay — qui restera d'ailleurs connu comme « le Quai » dans le monde entier — change d'appellation officielle et de structure. Le ministère des *affaires étrangères devient* celui des « relations extérieures ». L'expression a déjà été employée à diverses époques de notre histoire, notamment du 2 avril 1794 au 3 avril 1814, de la Convention à la chute du I[er] Empire. Cette filiation révolutionnaire n'est sans doute pas étrangère à la nouvelle dénomination de ce ministère dans le premier gouvernement de M. Mitterrand. Les mots « affaires étrangères » étaient d'ailleurs souvent critiqués : n'incitaient-ils pas les Français à considérer que les problèmes internationaux leur étant « *étrangers* », ils n'avaient pas à s'en soucier ?

Le changement de nom du ministère a cependant une signification politique plus précise. Une longue *querelle* (souvent évoquée dans nos colonnes) opposait le Quai aux autres ministères. Sur le papier, depuis un décret de messidor, An VII, et pour assurer l'unité de la politique extérieure de la France, le Quai était seul habilité à traiter avec les gouvernements et agents étrangers. *Dans la pratique*, surtout depuis que M. Giscard d'Estaing était à l'Elysée (et bien que M. Barre eût pris *un décret du 1*[er] *juin 1979 pour* « renforcer » le rôle des ambassadeurs), *ce monopole* était de plus en plus battu en brèche. La *nouvelle* appellation indique que, au minimum, le rôle de coordination du Quai d'Orsay sur l'ensemble des « relations » de toute nature de la France avec l'extérieur est reconnu, et doit être renforcé. En conséquence, la coopération est plus étroitement rattachée au Quai d'Orsay que par le passé.

Le ministre des relations extérieures est secondé de « ministres *délégués* » ; *l'un chargé* des affaires européennes (M. *Chandernagor*), l'autre de la coopération (M. J.-P. Cot). Les secrétaires d'Etat chargés des mêmes fonctions disparaissent. L'appellation de « ministre délégué » au Quai d'Orsay n'est pas nouvelle non plus. M. André Bettencourt a eu ce titre auprès de M. Maurice Schumann, du 6 juillet 1972 *au 5 avril 1973. Contrairement* aux secrétaires d'Etat, les *ministres prennent part aux conseils* des ministres.

Dans cette nouvelle structure, le titulaire du Quai d'Orsay, *M. Claude Cheysson, a la responsabilité* de l'ensemble de la *politique française à l'extérieur*, sous l'autorité, bien entendu, du président de la République.

Les affaires européennes acquièrent cependant une spécificité renforcée, justifiée par leur *importance pour la France et* par leur nature hétérogène. *Toutes les activités françaises* sont impliquées dans la construction européenne. Un ministre coordonnera donc l'ensemble.

La coopération, en *revanche* — volet de la politique française que *MM. Mitterrand et Cheysson* considèrent comme essentiel, — *tombe sous la coupe du Quai* d'Orsay. Elle conserve cependant à sa tête un ministre de plein exercice, pour répondre notamment aux vœux des Etats francophones d'Afrique, issus de la France d'outre-mer, dont beaucoup tiennent à ce traitement particulier, et ne se tiennent pas — comme l'eût impliqué le maintien de l'ancien nom du ministère — pour tout à fait « étrangers ». M. J.-J. Cot gérera notamment le budget de la coopération.

Dans ce domaine aussi, la pratique a beaucoup varié au cours des ans.

Le ministère de la France d'outre-mer de la IV[e] République a fait place sous la V[e] à un ministère de la coopération (1961), puis à un secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, chargé de la coopération (1966), qui a même perdu pendant une courte période (27 février 1973-12 *avril 1974*) *son appellation* spécifique avant de devenir sous la *présidence* de M. Giscard d'Estaing un ministère à part entière.

Le vrai changement dans ce domaine *résulterait cependant* de la suppression éventuelle de l'antenne élyséenne, qui était de fait depuis le général de Gaulle *maître d'œuvre* de la politique africaine de la France.

MAURICE DELARUE.

● *Le syndicat C.F.D.T. du Quai d'Orsay* indique dans un communiqué publié vendredi 22 mai qu' « *il a constaté à nouveau* » au cours de son assemblée annuelle du 20 mai l' « *état de dégradation de ce ministère* » et adopté une plate-forme revendicative. Le communiqué poursuit : « *Le syndicat C.F.D.T. réaffirme à cette occasion que, pour que les aspirations au changement des agents du ministère soient prises en compte, celui-ci doit reprendre sa place dans l'administration française et acquérir les moyens budgétaires qui lui ont fait défaut depuis des années.* »

MER

11 millions de kilomètres carrés à reconquérir

Aussi loin qu'on remonte dans les gouvernements des républiques successives, on ne trouve à aucune période un ministère de la mer. Avec la nomination d'un Breton, M. Louis Le Pensec, à ce poste inédit, le gouvernement de M. Mauroy, qui se veut « d'imagination », met ses décisions en accord avec ses déclarations.

C'est en 1913 que fut créé le premier sous-secrétariat d'Etat à la marine marchande, occupé par M. de Monzie dans le ministère Barthou, et groupant des services jusqu'alors très dispersés. Ce sous-secrétariat d'Etat dépendait du ministère de la marine militaire. Il faut attendre 1930 pour voir les services de la marine marchande érigés en ministère autonome (M. Danielou dans le gouvernement Chautemps) qui, avec des fortunes diverses et sous des appellations différentes, subsista jusqu'en mai 1958. Maurice-René Simonnet (gouvernement Félix Gaillard) fut, en effet, le dernier titulaire du poste. Progressivement, des secrétaires généraux furent chargés ensuite d'exprimer auprès du gouvernement la solidarité très particulière des gens de mer, de défendre un système social spécifique et de gérer les transports maritimes, la pêche et la construction navale. En septembre 1978, au départ de M. Jean Chapon, M. Joël Le Theule, alors ministre des transports, transformait, en la banalisant, la fonction de secrétaire général en directeur général : cette décision fut ressentie comme une erreur politique par les marins, les pêcheurs, les officiers, les constructeurs de navires, beaucoup d'armateurs et les corps de fonctionnaires des affaires maritimes.

Désormais, pour la France et ses rivages en métropole et outre-mer, qui s'étendent sur des milliers de kilomètres, l'océan ouvre des chances et lance des défis.

Des chances, puisque depuis la loi du 16 juillet 1976 créant une *zone économique de 200 milles*, la France est, en superficie, avec 11 millions de kilomètres carrés, la troisième puissance maritime du monde. En valeur, sa pêche est au premier rang de la C.E.E., ses chantiers navals se sont acquis une réputation mondiale dans des créneaux « pointus » (paquebots, méthaniers, navires militaires) et certains de ses ports — *Le Havre*, Rouen, Sète, par exemple, — supportent la *concurrence* avec Rotterdam ou Hongkong.

Des défis aussi : réduire un déficit du commerce extérieur des produits de la mer qui dépasse 3 milliard de francs, une Compagnie générale maritime qui aurait *besoin de plus de 3 milliards* de francs de l'Etat pour se renflouer, mener des négociations ardues avec la Grande-Bretagne à Bruxelles sur la pêche et à l'ONU sur *les droits* de la mer, développer une aquaculture encore balbutiante *et* faire disparaître une « rivalité » entre dix ministères au moins, que la mission interministérielle de la mer, créée à l'été 1978 et présidée par *M. Aymar Achille-Fould*, n'avait pas été en mesure de désarmorcer — F. Gr.

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE

Une dissociation risquée

Refaire du ministère de la santé un « petit » ministère, le disjoindre de la Sécurité sociale et de tout ce qui, désormais, constitue la « *solidarité nationale* », confiée à Mme Nicole Questiaux, n'est *ni* une idée neuve ni une idée neutre, tant au point de vue économique, technique que politique.

Après la création, en 1920, par Alexandre Millerand, *de ce qui* s'appelait alors « *ministère de l'hygiène et de la prévoyance sociale* », les gouvernements de la III[e] République avaient généralement constitué une entité dénommée « *santé publique* », et *ceux de la IV*[e], « *santé publique et population* ». C'est sous la V[e] République, lors du troisième gouvernement Pompidou, qu'apparaît, en 1966, un premier « *grand ministère* » dit « des Affaires sociales » regroupant les administrations *du* travail, de la santé et de la sécurité sociale : les fluctuations sur les compétences de ce ministère ne devaient jamais cesser *depuis*.

Que faire de l'épineux et coûteux dossier de la couverture *sanitaire* ? Trois options étaient possibles, qui ont chacune été expérimentées : soit constituer un « grand ministère » : santé, travail, Sécurité sociale (M. Jean-Marcel *Jeanneney*, M. Maurice Schumann) ; soit former une entité plus réduite « santé et Sécurité sociale » (Robert Boulin, M. Michel Poniatowski), soit limiter les compétences de ce ministère à la santé *stricto sensu*, ce qui fut fait pour M. Jean Foyer, puis pour Mme Simone Veil. *C'est* à partir de 1977 que cette dernière devait reconstituer l'entité santé et Sécurité sociale dont *hérita son successeur*, en 1979, M. Jacques Barrot.

Ces fluctuations sont, sans conteste, préjudiciables au fonctionnement d'une administration qui n'a *jamais cessé de s'alourdir*. Nombreux sont les gestionnaires de la santé qui souhaitent que l'on choisisse à cet égard une option claire et que l'on s'y tienne. D'autre part, dissocier l'administration de la santé de celle de la Sécurité sociale, *c'est-à-dire* les structures de soins de leurs sources de financement, est-ce cohérent et logique à un moment où les dépenses de santé absorbent une *part croissante* du produit intérieur brut (7,6 % en 1978) ? N'est-ce pas priver le ministre de la santé de l'essentiel de ses instruments d'analyse et de *ses pouvoirs de décision* ?

Enfin, refaire de la santé une administration réduite, c'est aussi restreindre son poids politique. Sans doute y a-t-il là un choix *délibéré et idéologique* : *marquer* une préférence nette pour ce qui a trait à la solidarité, restreindre l'action sanitaire à son aspect opérationnel. C'est un choix risqué. — C. B.

LE PRÉCÉDENT DU GOUVERNEMENT BLUM DE 1936

Le gouvernement Léon Blum, constitué après la victoire du Front populaire en *1936*, *comportait* lui aussi des innovations.

Il *était le plus nombreux de* la III[e] République : vingt et un ministres et treize sous-secrétaires d'Etat (les secrétaires d'Etat n'existaient pas à l'époque).

Il comprenait pour la *première fois des femmes* : trois sous-secrétaires d'Etat (à l'éducation nationale, à la recherche scientifique et à la protection de l'enfance).

Il comptait trois ministres d'Etat représentant les trois familles politiques du Front populaire.

Enfin, innovation qui fit parfois sourire, la création d'un sous-secrétariat d'Etat à l'organisation des loisirs (et aux sports), qui répondait à la création des congés payés et fut confié à Léo Lagrange.

Le Monde *publiera demain*

- UNE INTERVIEW DE M. EDMOND MAIRE.
- IDÉES : Demain.
- ILE-DE-FRANCE : Les effets des opérations d'urbanisme sur la carte électorale (Noisy-le-Grand, Sucy-en-Brie, 14[e] arrondissement).
- « LE MONDE DE L'ÉCONOMIE » : Les illusions des « reaganiens » et des socialistes (P. Fabra) ; 23 milliards de francs qui échappent à tout contrôle (J.-S. Klein) ; Travaux publics : la conquête des marchés étrangers (J. Doyère).

ÉQUIPEMENT, ENVIRONNEMENT

De nouveau, l'éclatement

Equipement - transports, d'un côté, *logement* ensuite, environnement enfin, ces trois départements *seront taillés dans le vaste* ministère de l'environnement et du cadre de vie formé en avril 1978. On renonce même au rassemblement équipement - logement qui avait paru être une réforme efficace, lorsqu'elle fut introduite en 1967 par M. Edgard Pisani. Rapprocher la construction des logements des équipements *qui doivent les servir* avait semblé utile. Cette structure facilita aussi l'expansion du corps des ingénieurs des ponts et chaussées et leur emprise sur la construction.

Les *directions départementales* de l'équipement *qui* en sont issues sont restées des outils solides et charpentés, des citadelles trop puissantes aux yeux de certains.

Malgré la séparation, en 1978, des *transports de l'environnement* au sens large (construction, habitat, architecture, protection des sites, de la nature, prévention des pollutions et des nuisances, etc.) dans le dernier gouvernement de M. Barre, les D.D.E. étaient restées l'interlocuteur commun des deux ministères parisiens, ce qui sera encore vraisemblablement le cas.

Le ministère de l'équipement et des transports confié à M. Louis Mermaz devrait s'occuper des *routes et des autoroutes*, des voies navigables, de la tutelle des grandes entreprises de transports terrestres, aériens ou ferroviaires et des travaux publics. Les transports *maritimes*, la *construction* navale et la pêche devraient relever du nouveau ministère de la mer.

Entre le logement et l'environnement, confiés respectivement à M. Roger Quilliot et M. Michel Crépeau, le partage risque d'être plus délicat : on trouve aux extrêmes *la construction de logements* proprement dite (récemment baptisée d'ailleurs « habitat ») et la prévention des pollutions et des nuisances. Mais il existe toute une gamme de services dont le partage sera d'autant moins facile que leur regroupement vient à peine d'être réalisé, avec des difficultés, mais un *succès* certain : parcs naturels et protection de la nature, urba*nisme et protection des sites*, sans compter l'architecture, rattachée en 1978 au ministère de l'environnement et du cadre de vie, que peut revendiquer le ministère de la culture. — M. Ch.

ÉDUCATION NATIONALE

Le retour des universités

En même temps qu'il retrouve l'épithète « nationale », abandonnée il y a sept ans, le ministère *de* l'éducation renoue avec une *compétence* qui lui avait totalement échappé en 1974 : l'enseignement supérieur. Ce secteur avait été confié par M. *Giscard d'Estaing* à un secrétariat d'Etat — transformé par la suite en ministère — des universités, autonome. Cette mesure avait suscité des protestations, syndicales, au nom de la cohésion de la politique de formation, *qui se trouvait ainsi menacée*.

Avant 1974, il existait à l'administration du ministère de l'éducation nationale, une direction générale des enseignements supérieurs.

Un seul secrétariat d'Etat est rattaché au nouveau ministère de l'éducation nationale : il est chargé de la formation professionnelle. Ce secteur avait, durant le précédent septennat, « navigué » entre le ministre du travail et le premier ministre auquel il avait finalement été rattaché. Certaines décisions relevant de la compétence de plusieurs ministres, dont celui de l'éducation, avaient donné lieu à d'interminables arbitrages (loi sur l'alternance, séquences éducatives en entreprise...).

Le lien direct désormais établi avec l'éducation nationale marque la volonté politique affirmée *dans le projet socialiste* de donner à chaque jeune « *une formation professionnelle et une formation générale et technique renforcées* ». Cette mesure vise sans *doute* aussi à freiner la tendance à la privatisation de la formation professionnelle encouragée par les précédents gouvernements.

M. FRANÇOIS BERNARD EST NOMMÉ DIRECTEUR DU CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE

M. Charles Hernu a nommé, ce samedi 23 mai, M. François Bernard, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur du cabinet civil et militaire du ministre de la défense.

[Né le 21 décembre 1933 à Metz (Moselle) et ancien élève de l'ENA, *M. François Bernard a été conseiller* technique au cabinet de Joseph Fontanet, ministre de la santé publique en 1961-1962 ; conseiller technique du directeur général des affaires culturelles au ministère des affaires étrangères (1963 - 1964) et nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat en 1964. Après avoir été rapporteur adjoint près le Conseil constitutionnel, puis représentant de la France au comité d'administration publique de l'Union de l'Europe occidentale (depuis 1972), il est président de la commission *des recours de l'U.E.O.* depuis 1977. M. François Bernard est maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris ; il est le frère de M. Jean-René Bernard, ambassadeur de France au Mexique.]

Sont nommés : directeur adjoint du cabinet, M. François Cailleteau, contrôleur des armées ; chargé de mission auprès du ministre, M. Jean-François Dubos, universitaire ; *conseiller technique*, M. François Heisbourg, secrétaire des affaires étrangères.

M. Mitterrand rend public l'état de son patrimoine...

Le service de presse de la présidence de la République a fait savoir, vendredi après-midi 22 mai, que M. Mitterrand avait décidé de rendre publiques « *les informations que les Français sont en droit d'attendre de celui qu'ils ont choisi pour assumer la plus haute charge de l'Etat* ». Deux communiqués ont été diffusés. Le premier précise l'état du patrimoine du nouveau président de la République :

« *La résidence principale de M. et Mme François Mitterrand est situé au 22, rue de Bièvre, à Paris-5*[e] ; *il s'agit d'un immeuble en copropriété dont M. et Mme Mitterrand possèdent pour leur usage 166 mètres carrés. M. et Mme Mitterrand possèdent une résidence secondaire dans les Landes avec 10 hectares de terres dont 7 hectares plantés de pins, ainsi qu'un étang de 1,2 hectare à Planchez-en-Morvan, dans la Nièvre.*

» *M. François Mitterrand dispose d'un compte en banque au Crédit lyonnais à Paris pour les dépenses courantes, d'un livret A de Caisse d'Epargne et de soixante-quinze actions acquises récemment de sociétés d'investissement à capital variable (Crédit lyonnais) d'un montant global de 9 000 F.*

» *Mme François Mitterrand possède en indivision avec ses frère et sœur une maison héritée de ses parents en 1971, à Cluny (Saône-et-Loire).*

» *M. François Mitterrand a contracté un emprunt pour le financement de sa résidence principale dont le solde actuel venant en diminution de son patrimoine se monte à 280 000 F. Les revenus de M. Mitterrand provenaient essentiellement de son indemnité parlementaire et de ses droits d'auteur.* »

...et son état de santé

Le second communiqué indique quel est l'état de santé de M. Mitterrand : « *M. François Mitterrand a été examiné par le docteur Claude Gubler, ancien externe des hôpitaux de Paris, le 20 mai 1981 : taille : 172 centimètres ; poids : 80 kilos.*

» *Examen cardio-vasculaire : tension artérielle prise aux deux bras : 13,5-8 ; pouls régulier et symétrique ; l'électrocardiogramme, les différents paramètres auriculaires et ventriculaires, la repolarisation, sont normaux.*

» *De même, en ce qui concerne l'examen pulmonaire clinique et radiologique, l'examen hépato-digestif, l'examen endocrinologique, neurologique, ophtalmologique et oto-rhino-laryngologique.*

» *Egalement, l'appareil locomoteur et l'examen des phanères. Les différents test biologiques pratiqués ne montrent aucune anomalie des paramètres habituellement contrôlés au niveau chimique et hématologique.*

» *Conclusion : le bilan clinique et paraclinique est normal. L'état général de M. François Mitterrand est tout à fait satisfaisant et aucune anomalie aiguë ou chronique n'est décelable.* »



Les réactions

Le P.C.F. fait connaître ses objectifs pour « franchir une première étape »

L'Humanité constate, samedi 23 mai, qu' *« il n'y a pas de ministres communistes »* dans le gouvernement formé par MM. Mitterrand et Mauroy. Le quotidien du P.C.F. rappelle que, dès le 10 mai au soir, M. Georges Marchais avait souligné que les communistes étaient *« prêts à prendre toutes leurs responsabilités, au gouvernement comme à tous les niveaux de la vie nationale »*. *L'Humanité* ajoute : *« Le président de la République et le premier ministre en ont décidé autrement. Pour notre part, nous continuons à penser que c'était la meilleure solution pour la mise en œuvre du changement. Nous demeurons prêts à assumer nos responsabilités dans un gouvernement d'union où se retrouveraient toutes les forces qui ont permis la victoire. »*

Le parti communiste organise, le 4 juin, au Parc des Princes, à Paris, un meeting auquel participeront les candidats du parti aux élections législatives et au cours duquel M. Marchais prendra la parole. *L'Humanité* publie, sous le titre « Pour réussir, il faut les communistes », les objectifs proposés par le P.C.F pour *« franchir une première étape »*.

Le parti communiste souligne que *« l'objectif central de la politique nouvelle doit être la lutte pour le plein emploi »*. Il demande l'arrêt des fermetures d'entreprises, des licenciements et des opérations de restructuration en cours, la création d'emplois dans l'industrie et les services publics, la suppression progressive des emplois précaires et des agences d'intérim. Le P.C.F. indique, d'autre part, que *« la durée du travail sera réduite progressivement et rapidement à trente-cinq heures (en priorité pour les femmes, les ouvriers et les employés), sans perte du pouvoir d'achat du salaire »*.

Le P.C.F. indique : *« Il sera procédé à une revalorisation des salaires à partir des plus bas, le SMIC étant porté à 3 300 F par mois (valeur décembre 1980). »* Il demande une augmentation de 50 % des allocations familiales d'ici au 1er janvier 1982 et leur versement dès le premier enfant, ainsi que l'abrogation des ordonnances de 1967 sur la Sécurité sociale. Il fixe le montant que doit atteindre le minimum vieillesse à 1 700 F par mois dans un premier temps. Il demande que la cinquième semaine de congés payés soit *acquise dès l'hiver prochain*.

Les communistes se prononcent pour des plans de relance dans les différentes branches industrielles et pour *« l'extension des droits démocratiques des travailleurs et de leurs organisations »*. Sur le plan extérieur, le P.C.F. indique : *« La France prendra toutes les initiatives appropriées pour développer une bonne coopération dans le cadre de la C.E.E. tout en défendant ses intérêts nationaux et sa liberté d'action, ce qui implique de s'opposer à l'élargissement du Marché commun.*

» Dans le respect de ses alliances, la France agira pour la défense des droits des hommes et des peuples, pour le respect des principes de non-ingérence et de sécurité pour tous les Etats. Elle œuvrera pour la paix, le désarmement et pour le dépassement progressif, puis la dissolution simultanée des blocs militaires. Elle assurera sa propre sécurité et agira pour des accords en Europe fondés sur la garantie d'une sécurité égale pour tous. »

● *M. Jacques Legendre* (R.P.R.), ancien ministre, maire de Cambrai (Nord), a adressé, vendredi 22 mai, un télégramme au nouveau chef du gouvernement, M. Pierre Mauroy : *« Je tiens à vous faire part des vœux sincères que je forme pour votre succès dans vos hautes fonctions (...). Notre pays et notre région Nord-Pas-de-Calais ont besoin de surmonter les difficultés nées de la crise. Beaucoup de Français ont mis leurs espoirs dans votre action. Au-delà de nos divergences légitimes et en sachant les difficultés qui vous attendent, je vous souhaite de ne pas décevoir ces espérances et d'être un bon premier ministre pour la France. »*

● *M. Roger Chinaud*, député sortant de Paris (U.D.F.), a déclaré, vendredi 22 mai, que *« les premières mesures prises par le premier ministre dans le domaine essentiel de la vie économique et monétaire paraissent marquées par le double signe de l'improvisation et de la légèreté »*.

Dans la presse parisienne

LE MATIN DE PARIS : que s'est-il passé ?

Annoncé en première page, par le titre « Le gouvernement Mauroy », la formation du gouvernement est ainsi commentée, en page intérieure, par *le Matin de Paris* :

« La formation du gouvernement de Pierre Mauroy a donné lieu à des tractations plus difficiles que la nette victoire de François Mitterrand ne le laissait supposer. Ces manœuvres de dernière heures contrastent singulièrement avec la liesse populaire qui s'était spontanément manifestée le jour de l'installation du nouveau président à l'Elysée. Elles sont également incompréhensibles dans la mesure où, depuis le 10 mai, le chef de l'Etat et le premier ministre qu'il a choisi ont eu le temps de préparer, jusque dans le détail, la mise en place de leur équipe. Que s'est-il passé pour que l'on assiste, l'après-midi d'hier, à d'ultimes discussions, lesquelles ont laissé une fâcheuse impression d'improvisation alors qu'il eût fallu une présentation rapide et claire du gouvernement ? Cela était d'autant plus indispensable que ce vendredi 22 mai aura été marqué par une brusque et inquiétante agitation sur le terrain du franc. Dans l'esprit des Français, l'Etat, au niveau suprême, c'est l'exactitude. »

LIBERATION : bon gros

Sous le titre : « Un bon gros gouvernement », *Libération* écrit :

« Ils sont tous là au rendez-vous ministériel. Tous les courants du P.S., tous les anciens ministres de la IVe République, qui sont parvenus à traverser la Ve, tous les gaullistes ralliés, tous les centristes, tous les compagnons de la longue route mitterrandesque. Ils sont tous là... sauf les communistes. Ce sont les « oubliés » du premier gouvernement du septennat. D'une certaine manière, le paquet-cadeau est sans surprise : ils sont tous là pour ne faire de peine à personne. Et les communistes n'en sont pas pour ne pas faire de peine aux centres qui, comme chacun sait depuis le 10 mai, sont justement au centre des prochaines élections législatives. »

FRANCE-SOIR : quarante-deux

Sous le titre : « Mitterrand nomme ses quarante-deux ministres », *France-Soir* écrit :

« Tous ces dosages destinés à la fois à satisfaire les préoccupations politiques, à donner à chacun, selon ses compétences et ses sensibilités, sans oublier les femmes, sa place, ont finalement représenté un véritable casse-tête pour François Mitterrand et pour son premier ministre, Pierre Mauroy. C'est ce qui explique sans doute en partie qu'il ait fallu attendre la soirée d'hier pour voir Pierre Bérégovoy, le secrétaire général de l'Elysée, rendre publique la composition du gouvernement. »

(PAUL JOLY.)

LE QUOTIDIEN DE PARIS : en famille

« Avec Mauroy, entrent à Matignon le courage, l'honnêteté, le sérieux. Avec Delors, entrent Rue de Rivoli la compétence, la rigueur, le sang-froid. Chez l'un et chez l'autre, une même qualité, et c'est celle-là que l'on retiendra essentiellement, parce qu'elle a déterminé la décision du chef de l'Etat et qu'elle a donc une signification particulière : la sagesse.

» Cet hommage objectif ne signifie pas forcément qu'on adhère à la politique qu'ils vont mener. »

(PHILIPPE TESSON.)

LE FIGARO : cocktail électoral

Sous le titre : « Le cabinet Mauroy : cocktail électoral », *le Figaro écrit* :

« Pléthorique, socialiste et électoraliste. Tel se présente le premier gouvernement du nouveau septennat. Le nombre des ministres et les innovations du type « Solidarité nationale » ou « Temps libre » vont certainement provoquer de nombreux procès en bornage et de délicats partages de compétences. Mais c'est là affaire de mise en place.

» La coloration socialiste de la nouvelle équipe est autrement significative. Elle est quasi totale. Toutes les tendances (...) sont intégrées. La réunification du P.S., instrument de conquête du pouvoir patiemment forgé par François Mitterrand, se concrétise au gouvernement. »

(XAVIER MARCHETTI.)

L'AURORE : copains

Sous le titre : « Le gouvernement des copains », *l'Aurore* écrit :

« Nous avons un gouvernement. L'accouchement fut long et difficile. On a dû utiliser le forceps. Finalement, l'enfant est là, le malheur, c'est qu'il est à la fois manchot et myope : il ne peut gouverner que d'une main, celle qui signe les décrets, l'autre étant incapable de présenter des projets de loi devant la représentation nationale, brutalement passée de l'être au néant par la grâce présidentielle. Et le ministère Mauroy ne peut voir que de près : au-delà des législatives il ne sera plus là. »

(GUY BARET.)

Les élections législatives des 14 et 21 juin

L'Union pour la nouvelle majorité présentera des candidats uniques dans 340 circonscriptions de la métropole

Au terme d'une négociation commencée le samedi 16 mai, l'U.D.F. et le R.P.R. sont parvenus à un accord approuvé, vendredi 22 mai, par le comité central du mouvement gaulliste. Cet accord concerne quatre cent soixante et onze des quatre cent soixante-quatorze circonscriptions législatives de la métropole.

Trois circonscriptions n'ont pas été officiellement pourvues par l'U.N.M., il s'agit de la troisième du Cher, où M. Maurice Papon (R.P.R.), ministre du budget du gouvernement Barre, élu en 1978, n'a pas fait connaître ses intentions ; la deuxième de la Corrèze, dont le député sortant est M. Jacques Chaminade (P.C.), et où M. Jean Charbonnel, maire de Brive, n'a pas non plus fait connaître sa décision ; la vingt-sixième de Paris, actuellement représentée par M. Joël Le Tac (R.P.R.), qui avait appelé à voter pour M. Mitterrand, le 10 mai. Il sera candidat « gaulliste de progrès », soutenu par le R.P.R., il affrontera M. Yves Verwaerde (U.D.F.-P.R.).

Parmi les candidats investis par l'U.N.M. figure M Pierre Sudreau (appar. U.D.F.), qui a annoncé son retrait, vendredi soir 22 mai. Il a déclaré : *« Ma décision n'est pas motivée par des raisons locales mais nationales. Elle est une protestation à l'égard de la classe politique qui, dans son ensemble, n'a pas pris suffisamment conscience des graves problèmes qui pèsent sur notre avenir. L'ex-majorité présidentielle, malgré l'accumulation des périls, n'a pas su se regrouper efficacement, elle s'est divisée, et c'est impardonnable, principalement pour des questions de personnes. N'ayant jamais adhéré à un parti, je ne me sens capable ni moralement ni politiquement, de participer au sein de l'Assemblée nationale à une coalition. »*

Dans cette première circonscription du Loir-et-Cher, dont il a été le préfet, M. Gérard Belorgey, qui se réclame de la « troisième voie » (proche de M. Chirac), avait indiqué qu'il serait candidat si M. Sudreau ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

Alors qu'en 1973 la majorité, alors constituée de l'U.D.R., des R.I. et du C.D.P., avait investi sous le sigle de l'U.R.P. (Union des républicains de progrès) quatre cent cinq candidats uniques, et qu'en *1978* on comptait cent cinquante-huit circonscriptions où R.P.R. et U.D.F. ne se concurrençaient pas, on dénombre, pour le scrutin du 14 juin prochain, trois cent quarante candidats uniques de la majorité adoptant le sigle U.N.M. Des élections primaires se dérouleront après accord dans cent trente et une circonscription de métropole.

Un certain nombre de députés sortants ne seront pas candidats. Il s'agit de MM. Pierre Cornet (U.D.F., Ardèche 1re), Joseph Comiti (R.P.R., Bouches-du-Rhône, 1re), Robert Bisson (R.P.R., Calvados 2e), Mlle Marie-Madeleine Dienesch (app. R.P.R., Côtes-du-Nord), André Chazalon (U.D.F., Loire 3e), Louis Sallé (R.P.R., Loiret, 2e), Gaston Girard (R.P.R., Loiret 3e), Pierre Couderc (U.D.F., Lozère 1re), Paul Chappel (U.D.F., Morbihan 1re), Jean Morellon (U.D.F., Puy-de-Dôme 2e), René Barnerias (U.D.F., Puy-de-Dôme 4e), Georges Klein (U.D.F., Bas-Rhin 4e), Frédéric Dugoujon (U.D.F., Rhône 7e), René Pailler (R.P.R., Sarthe 4e), Georges Pianta (U.D.F., Haute-Savoie 2e), et Paul Cailland (U.D.F., Vendée, 1re).

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., député sortant de la deuxième circonscription de l'Essonne, a été investi comme candidat U.N.M. dans la vingt-deuxième circonscription de Paris (partie du XVIIIe arrondissement) dont le sortant est M. Maurice Druon (R.P.R.). Ce dernier avit pris position en faveur de M. Michel Debré au premier tour de l'élection présidentielle. Dans la dix-neuvième circonscription de la capitale, M. Jacques Toubon, secrétaire général adjoint du R.P.R., chargé des élections, a reçu l'investiture de la nouvelle *union alors que le détenteur* actuel du siège, M. Claude Roux (R.P.R.) — qui avait également soutenu le 26 avril dernier, M. Debré — a manifesté l'intention de se maintenir.

De nouvelles personnalités

Tous les membres du gouvernement qui détenaient un mandat législatif avant leur entrée en fonctions, seront de nouveau candidats, à l'exception de M. Rémy Montagne, qui laisse son actuel suppléant, M. Philippe Pontet (U.D.F.), défendre les couleurs de la majorité dans la troisième circirconscription de l'Eure.

En revanche, M. Michel Debatisse, ancien secrétaire d'Etat aux industries agricoles et alimentaires, sollicitera un mandat dans la quatrième circonscription du Puy-de-Dôme, tout comme M. Lionel Stoléru, ancien secrétaire d'Etat chargé des travailleurs manuels et immigrés, qui tentera de nouveau sa chance dans la deuxième circonscription des Vosges, contre M. Christian Pierret (P.S.), député sortant.

Parmi les personnalités qui font acte de candidature, on relève les noms de M. Gérard Montassier (U.D.F.), gendre de M. Giscard d'Estaing, dans la première circonscription de la Charente ; M. Alain Joissaine (U.D.F.-rad.), maire d'Aix-en-Provence, dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône ; M. André Fanton (R.P.R.), ancien ministre (qui, député de Paris, s'était présenté sans succès dans la première circonscription de la Vienne en mars 1978), dans la deuxième circonscription du Calvados ; M. Michel Denieul, ancien préfet de région, récent secrétaire général de la marine marchande, qui essaie de succéder à Mlle Dienesch *dans les Côtes-du-Nord ;* M. Jacques Maziol, ancien ministre, ancien député de la Haute-Garonne, qui est candidat R.P.R. dans la première circonscription de la Seine-et-Marne ; M. Raymond Marcellin (U.D.F.), ancien ministre de l'intérieur, qui, actuel sénateur du Morbihan, souhaite changer d'hémicycle ; M. Philippe Mestre (U.D.F.), ancien directeur de cabinet de M. Raymond Barre, qui a été investi dans la première circonscription de la Vendée ; M. Michel Junot, vice-président du C.N.I.P., ancien député, conseiller de Paris, qui est candidat dans la troisième circonscription des Yvelines, dont l'élu est M. Michel Rocard.

La fin des négociations doit intervenir pour les dix-sept circonscriptions d'outre-mer au début de la semaine. Le mardi 26, le R.P.R. réunira, à Paris, l'ensemble de ses candidats.

A. P. et A. Ch.

● *M. Jean Lecanuet*, président de l'U.D.F., est l'invité du Club de la presse d'Europe 1, dimanche 24 mai, à 19 heures.

● *A Antenne 2*, soixante-dix-neuf des quatre-vingt un journalistes présents à Paris, vendredi 22 mai ont signé un communiqué dans lequel ils *« prennent acte des réformes de structure envisagées dans le domaine du service public de l'audiovisuel »*.

« Ces réformes doivent assurer en priorité l'indépendance de l'information à l'égard de tout pouvoir », ajoutent les journalistes, qui demandent à *« être associés à l'élaboration de la réforme et consultés pour la première fois sur la désignation de leurs futurs responsables de l'information »*.

M. GASTON DEFFERRE DONNERA DES CONSIGNES D'IMPARTIALITÉ

Le *Journal officiel* du 23 mai publie le décret de dissolution de l'Assemblée nationale et celui qui convoque les électeurs le 14 juin — et éventuellement le 21 — pour l'élection des députés. Il est signé par le président de la République, le premier ministre et le ministre de l'intérieur et de la décentralisation.

Les déclarations de candidatures seront reçues dans les préfectures à partir du 25 mai et jusqu'au 31 mai à minuit. La campagne électorale sera ouverte le 1er juin à zéro heure.

M. Defferre, nouveau ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a déclaré, vendredi à Marseille : *« Je ne tomberai pas dans les errements de gouvernements qui se sont mêlés des élections et ont abusé d'un certain nombre de méthodes pour essayer d'amener les électeurs à voter d'une certaine façon. Le ministre de l'intérieur et les préfets n'ont pas à intervenir dans les élections. Les électeurs sont libres et doivent le rester »*.

M. Defferre donnera aux préfets *« la consigne d'être impartiaux »*. Il a ajouté : *« Je considère que les préfets ont obéi aux ordres qui leur ont été donnés. Ces ordres n'étaient pas toujours ce qu'ils auraient dû être. On les a parfois obligés à prendre parti. En ce qui me concerne, je ne demanderai pas aux préfets de servir mes amis, je leur demanderai d'être impartiaux et de servir l'intérêt général. »*

Le contrôle des changes

PARIS RASSURE LES PAYS DE LA ZONE FRANC

Libreville, *(A.F.P.)*. — Le gouvernement français a tenu à rassurer les pays membres de la zone franc au sujet des mesures prises à Paris en matière de contrôle des changes, a-t-on appris vendredi 22 mai à Libreville.

M. Michel Camdessus, chef du service étranger du Trésor français, qui dirigeait la délégation française aux réunions monétaires qui viennent de se tenir dans la capitale gabonaise, a réuni vendredi les ministres et gouverneurs des banques centrales des quatorze pays de la zone franc pour les mettre au courant de ces mesures et leur en expliquer la signification.

M. Camdessus a précisé à ses interlocuteurs que *« ces mesures ne remettaient pas en cause le dispositif de la zone franc »*. Il a également souligné leur caractère temporaire

M. Camdessus a encore indiqué que les pays africains, en tant qu'importateurs de pétrole, ont subi les effets d'une hausse, selon lui « excessive » du dollar.

Ces pays ont suffisamment souffert de cette situation *« pour ne pas voir venir avec appréhension une dévalorisation du franc qui ne serait pas justifiée par des critères objectifs »*, a-t-il ajouté.

● *M. Séguy : « La C.G.T. est le principal interlocuteur. »* — M. Georges Séguy a affirmé, vendredi 22 mai à Montreuil (Seine-Saint-Denis), que *« la C.G.T est le principal interlocuteur du gouvernement de M. Mitterrand, en raison du rôle que la centrale a joué dans la défaite de la droite et pour l'avènement d'une nouvelle majorité politique s'identifiant à la majorité sociale »*. Le secrétaire général de la C.G.T., qui visitait les chantiers des nouveaux locaux de la C.G.T., a également indiqué que son organisation concevait les négociations à venir *« avec réalisme et sens des responsabilités »*, en fonction des *« possibilités économiques actuelles »*.

● *M. Bergeron : Pas de cahier de revendications avec les autres syndicats.* — M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, a réaffirmé, vendredi 22 mai, que ses militants ne devaient signer *« aucun cahier de revendications avec les autres syndicats »*. Son organisation veut, en effet, *« rester absolument maîtresse de son comportement »*. Interrogé sur l'état d'esprit des militants de province après l'élection de M. François Mitterrand, M. Bergeron a indiqué que les travailleurs dans les entreprises observaient, selon lui, *« de façon lucide et sans énervement particulier cette nouvelle situation et qu'ils avaient conscience de l'importance des problèmes à traiter »*.



LE NOUVEL observateur
Les premières décisions du gouvernement
Cette semaine encore, il vaut mieux lire Le Nouvel Observateur

هكذا من الاصل

Le gouvernement

POLITIQUE

de M. Pierre Mauroy

Ministres d'État

Intérieur et décentralisation

M. GASTON DEFFERRE : retour aux sources

Qu'on ne s'étonne pas de voir M. Gaston Defferre siéger au gouvernement. Il est fait pour cela : gouverner. Son bateau, sa ville, Marseille — et le possessif n'est pas de trop, — sa fédération socialiste, son journal, *le Provençal*. L'accent du Midi, qu'il laisse parfois traîner, le cheveu blanc, qui adoucit les traits, le sourire bon enfant, ne cachent pas longtemps l'homme d'action, le *décideur*, le « patron » qui est sa véritable nature. *Ce Marseillais d'adoption* vient d'une famille protestante descendue *des Cévennes* : il a *l'œil* bleu, le ton tranchant, le verbe facilement violent. M. Defferre n'hésite pas à mettre les pieds dans le plat en disant ce que les autres n'osent pas dire et il lui arrive de choquer ses propres amis socialistes.

Jeune avocat socialiste, il se faisait déjà connaître, avant la guerre, à Marseille, comme un « battant ». La Résistance lui donne l'occasion de prouver un *patriotisme et un courage que* personne ne lui conteste. Et, *comme il ne doute de rien*, il conquiert et reconquiert la mairie de Marseille en 1944 et en 1953. Selon les habitués de la Canebière, il fallait le faire... Depuis, il règne sur sa ville avec la fierté d'un bâtisseur qui s'est réalisé et qui a remis de l'ordre.

Pour beaucoup, le président du *groupe socialiste de* l'Assemblée nationale est l'une des principales personnalités de l'opposition sous la Vᵉ République. Il ne faudrait pas oublier *l'homme* de gouvernement de la IVᵉ République, ministre de la marine marchande et, surtout, ministre de la France d'outre-mer, artisan d'une loi-cadre qui prépara intelligemment la décolonisation de l'Afrique. M. Defferre a privilégié, dans sa carrière, son goût pour *l'action concrète, quitte à* se désintéresser des fonctions politiques nationales qu'il aurait pu briguer à la direction de la S.F.I.O., par exemple, ou de l'actuel parti socialiste.

Pour autant, il n'était pas homme à piétiner dans l'opposition, sous la Vᵉ République. Il fut l'un des premiers socialistes à percevoir les possibilités offertes par l'élection *du président de* la République au suffrage universel. *Sauf qu'il se trompa de* stratégie.

Peu porté à encourager une alliance avec le parti communiste — dont il est l'une des bêtes noires — il chercha à regrouper la gauche socialiste, le centre gauche et le centre, sous la forme d'une grande fédération après que l'hebdomadaire *l'Express*, alors dirigé par M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Mme Françoise Giroud, eut tracé le portrait-robot d'un mystérieux candidat à l'élection présidentielle, « M. X... », qui prit bientôt ses traits. Cette fédération capota avant de naître, au petit matin d'une longue nuit de discussion, le 18 juin 1965. M. Lecanuet était de la partie, M. Mitterrand aussi et son attitude fut telle que, par la suite, M. Defferre ne lui ménagea jamais son soutien.

Après l'élection présidentielle de 1965, la phase incertaine de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste et la débâcle des élections législatives de 1968, le maire de Marseille crut saisir une nouvelle chance en 1969 en se présentant en tandem avec M. Mendès France, qui devait être *son* premier ministre, à la succession du général de Gaulle. Ce fut un fiasco.

Dans la difficile période de restructuration de la gauche socialiste *qui aboutit à la création* du nouveau parti socialiste, dirigé par M. *Mitterrand, M. Defferre* favorisa, avec le poids de la puissante fédération des Bouches-du-Rhône, le renouvellement des structures et des équipes. Sa fidélité à l'actuel président de la République, il devait la réaffirmer lors de la tentative de candidature de M. Rocard au sein du P.S. Elle trouve sa récompense avec le retour au pouvoir d'un homme qui n'y avait jamais renoncé. Renoncer ? Quelle idée !

A. L.

[M. Gaston Defferre est né le 14 septembre 1910 à Marsillargues (Hérault) dans une famille protestante : le père était avocat. Il opta, lui aussi, pour la carrière juridique et fait ses études à Aix-en-Provence. A vingt ans il se fait inscrire au barreau et à vingt-trois ans il adhère au parti socialiste. En 1936, il devient secrétaire de la dixième section socialiste de Marseille.

Membre du comité exécutif du parti socialiste clandestin sous l'occupation allemande, *chef* du réseau Brutus, poursuivi par la Gestapo, il effectue des missions à Londres, en octobre 1943, et à Alger pour le compte du mouvement *La France au combat*. Il est reçu par le général de Gaulle. Comme responsable de la zone sud du P.S., il organise trois maquis et fait paraître un journal clandestin, *l'Espoir*.

Après la Libération, il *préside la* délégation municipale de Marseille *et devient maire de la ville* (1944-1945). Membre de l'Assemblée consultative provisoire (1944-1945), *puis des* deux assemblées constituantes (1945-1946), il devient député de la première circonscription des Bouches-du-Rhône (1946-1951) et prend, en 1951, la direction du journal socialiste *le Provençal*.

Dès 1946, il siège au gouvernement comme secrétaire d'Etat à la présidence du conseil (cabinet Gouin), puis comme sous-secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer (cabinet Blum, 1946-1947). Ministre de la *marine marchande (cabinets Pleven et Queuille*, 1950-1951), ministre de la France d'outre-mer (cabinet Guy Mollet, 1956-1957), il est réélu député en 1956. Entre-temps, il a conquis, en 1953, la mairie de Marseille.

En 1958, lors du retour au pouvoir du général de Gaulle, il n'est pas réélu à l'Assemblée nationale et, de 1959 à 1962, il siège au Sénat jusqu'à ce qu'il retrouve, en 1962, un mandat de député (de la troisième circonscription), qu'il conserve.

Depuis 1967, M. Defferre préside le groupe socialiste de l'Assemblée nationale. Après avoir envisagé de se présenter à l'élection présidentielle de 1965, il sera le candidat de la S.F.I.O. à celle de 1969 où il recueillera 5,01 % des suffrages exprimés. Il préside, depuis 1974, le conseil de la région Provence-Côte-d'Azur.

M. Defferre a épousé en troisièmes noces, en 1973, Mme Edmonde Charles-Roux, journaliste et écrivain.]

Commerce extérieur

M. MICHEL JOBERT : un style insolite

M. Michel Jobert a réussi par sa patience à se forger l'image d'un personnage original dans le monde politique.

Jamais dans les différents rôles qu'il a joués le nouveau ministre n'a laissé indifférents ceux qui l'ont approché. Tour à tour il fut grand commis de l'Etat, bon connaisseur des rouages du pouvoir, responsable de la diplomatie française et, dans une certaine mesure, leader politique.

Homme de cabinet après avoir passé trois ans à la Cour des comptes à sa sortie de l'Ecole nationale d'administration en 1949, il a été le collaborateur dévoué et apprécié, sous la IVᵉ République, de MM. Pierre Abelin et Paul Bacon, et, à deux reprises, de M. Pierre Mendès France.

Dans les débuts de la Vᵉ République, directeur du cabinet de M. Robert Lecourt, ministre d'Etat, chargé de la coopération, il pouvait juger de l'évolution du continent africain, qu'il avait connu de 1956 à 1958 au cabinet de M. Cusin, haut commissaire en Afrique occidentale, où il s'était consacré à la mise en place de la loi-cadre Defferre qui devait préparer *l'indépendance* des anciennes colonies. Il continue dans *le même temps de fréquenter un* de ses camarades du lycée de Meknès — où il est né en 1921, — M. François Castex, beau-frère de Georges Pompidou, et aussi l'un de ses condisciples de l'E.N.A., M. François-Xavier *Ortoli, nommé* en 1962 directeur du cabinet du nouveau premier ministre.

La conjonction de ces fidélités dans l'amitié devait le faire entrer en 1963 à l'hôtel Matignon comme directeur adjoint, avant *de devenir, en* 1966, directeur du cabinet de Georges Pompidou.

Discret au point d'être *secret*, confiant sans être naïf, de maintien modeste, d'attitude réservée, M. Michel Jobert a le geste précis, la décision nette, le regard *direct et* la parole réfléchie. Seul maître de la « maison présidentielle » de 1969 à 1973, acquérant une compétence générale des affaires de l'Etat, il devient en dix ans le plus constant collaborateur et le plus attentif confident du successeur du général de Gaulle. « *Monsieur Pompidou* », dit-il encore en parlant de lui avec respect et reconnaissance.

De son séjour à l'hôtel Matignon il conserve le goût des dossiers, le sens de la décision ; de son passage avenue de Latour-Maubourg, pendant la « traversée du désert » de Georges Pompidou, il garde une bonne connaissance de la politique intérieure, du personnel parlementaire, des intrigues de clans, et perd quelques *illusions* sur la nature humaine. Pendant quatre ans à l'Elysée, dans le bureau du premier étage qui jouxte celui du chef de l'Etat, et dont la table Louis XV n'était jamais encombrée de dossiers, il réfléchit et agit.

Jamais courtisan ni véritable éminence grise, mais à coup sûr fidèle et discret confident, il devient le 5 avril 1973 ministre des affaires étrangères. Tout en étant un scrupuleux interprète de la pensée du chef de l'Etat, il ac*quiert vite dans ses* nouvelles fonctions — qui ne dureront que onze mois — une *solide réputation* d'originalité et d'indépendance, qui font de lui un personnage populaire rendant la politique étrangère un peu moins étrangère aux Français. Son aimable obstination face à un Kissinger *tout armé de la puissance améri*caine, ses succès d'estime auprès des pays arabes, le font tour à tour prendre pour un Zorro, un Tintin ou un Lawrence du Quai d'Orsay, bousculant avec efficacité la distinction compassée de *cette prudente administration*.

La mort de Georges Pompidou ne le prend pas vraiment au dépourvu. Dès l'automne 1974, traçant l'« esquisse de l'esquisse » d'un projet politique, il fonde le Mouvement des démocrates, qu'il ne veut situer ni dans la majorité ni dans l'opposition, mais « ailleurs ». Espérant profiter du désarroi dans lequel se trouvait alors le *mouvement* gaulliste, mais refusant les voies normales *d'accès à la direction de l'U.D.R.*, pourtant toute prête à se donner à lui, il fait *et fera* longtemps sourire.

Son *entreprise* partisane n'a jamais connu le succès ni électoral ni populaire, même si elle a parfois éveillé la curiosité. Chevau-léger de l'action militante, il est toujours resté en quête de gros bataillons introuvables.

M. Jobert retient davantage l'attention, pendant le septennat de M. Giscard d'Estaing, par ses prises de position personnelles. Auteur au style soigné, il cisèle chaque mois dans sa *Lettre* et plus souvent encore dans de multiples articles des formules d'une *sévérité et* d'une *cruauté* croissantes qui s'appliquent surtout à *M. Giscard d'Estaing*.

Impertinent, caustique, il dénonce sans aucune indulgence la conduite des affaires par le chef de l'Etat au nom d'une certaine rigueur. Il ne cache pas que sa solitude doit en réalité le conduire à l'Elysée, mais il refuse de prendre les moyens nécessaires à cette ambition, ce qui le laisse parfois aller à des condamnations universelles.

Homme de culture, mélomane averti, *mémorialiste*, pamphlétaire et romancier, M. Jobert applique à *son écriture*, à sa *parole*, à son comportement politique, un style insolite.

On peut trouver en lui les traces mêlées du ton gaullien, de la démarche mendésiste et du *pragmatisme pompidolien*, qui jusqu'à présent l'avaient conduit *hors des sentiers battus où* il semblait savourer un certain *plaisir solitaire*. — A. P.

[*M. Michel Jobert est né le* 11 septembre 1921 à Meknès (Maroc). Ancien élève de l'ENA, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Jobert — auditeur (1949), puis conseiller référendaire (1953) à la Cour des comptes — a commencé sa carrière dans les cabinets ministériels, aux finances avec M. Pierre Abelin, au travail et à la Sécurité sociale avec M. Paul Bacon, et à la présidence du conseil avec M. Pierre Mendès France. Après *avoir occupé ces postes de* 1953 à 1956, il devient directeur de cabinet du haut commissaire de la République en Afrique occidentale française (1956-1958), directeur du cabinet de M. Robert Lecourt, ministre d'Etat (1959-1961), puis directeur adjoint (1963-1966) et directeur (1966-1968) du cabinet de Georges Pompidou premier ministre.

M. Jobert est nommé secrétaire général de la présidence de la République en 1969, lors de l'élection de Georges Pompidou, poste qu'il occupera jusqu'en 1973. Il entre alors au gouvernement *en qualité de ministre* des affaires étrangères et reste à ce poste jusqu'à la mort de Georges Pompidou. M. Jobert a ensuite fondé le Mouvement des démocrates dont il est le président.

Il est l'auteur de *Mémoires d'avenir* (1974), *les Idées simples de la vie* (1975), *l'Autre Regard* (1976), *Lettre ouverte aux femmes politiques* (1976), *la Vie d'Hella Schuster*, *Parler aux Français* (1977), *Maroc, extrême Maghreb du soleil couchant*.]

Recherche et technologie

M. JEAN PIERRE CHEVÈNEMENT : l'indépendance nationale

Le ministère de la recherche et de la technologie n'est pas celui que souhaitait M. Jean-Pierre Chevènement, qui aurait préféré un grand ministère de l'industrie. L'homme n'est peut-être pas non plus celui qu'appelaient de leurs vœux ses futurs administrés : il a peu de goût pour l'autogestion quelque peu anarchiste que prônent bon nombre de *scientifiques — quitte à ne pas* la mettre en pratique quand ils ont *quelques pouvoirs*. Pourtant, le choix du nouveau ministre apparaît fort sage, et la distinction de ministre d'Etat — si elle va plus à la science qu'au CERES — indique que M. Chevènement devrait avoir les moyens d'une action importante. On peut d'ailleurs lui faire confiance pour les réclamer. Bon connaisseur du dossier — il était rapporteur du budget de la recherche à la commission des finances de l'*Assemblée nationale*, — *analyste* capable de diagnostiquer rapidement *la démarche à suivre*, homme énergique et convaincu, le nouveau ministre devrait être pour ceux qui dépendront de lui un patron exigeant, mais efficace.

Son maître mot lors de ses interventions sur la recherche a été que le secrétariat d'Etat qu'animait M. Pierre Aigrain avait été dépossédé de ses *moyens* par le ministre de l'industrie, M. André Giraud. On peut *donc s'attendre qu'il* dispose de plus de bras séculiers que n'en avait son prédécesseur : la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) bien entendu, mais aussi l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), et peut-être la tutelle du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), d'autant qu'il n'y a pas dans l'actuel gouvernement de ministre spécifique des universités.

Autre idée force de M. Chevènement : l'indépendance nationale. Il est à juste titre persuadé que celle-ci passe par l'*indépendance* technologique, et sa conception des nationalisation a toujours été que les firmes nationalisées doivent être les *leaders* du développement de leur branche. *Conception qu'il partage* d'ailleurs avec le nouveau ministre de l'industrie, M. Pierre Joxe, ce qui devrait faciliter leurs relations et réduire l'importance des problèmes de « frontières ». De même, le goût de M. Chevènement pour les questions de défense devraient lui permettre d'aborder de manière satisfaisante un problème longtemps négligé : celui des relations entre recherche civile et recherche *militaire*. *Enfin*, le chef de file du CERES est un farouche partisan de l'énergie nucléaire. — M. A.

[M. Jean-Pierre Chevènement *est né le 9 mars 1939 à Belfort. Licencié* en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques et de l'Ecole nationale d'administration (1963-1965), il a commencé sa carrière administrative comme attaché commercial au ministère de l'économie et des finances, puis conseiller commercial à Djakarta.

En 1967, il publie un pamphlet sur son expérience de l'ENA, *l'Enarchie ou les mandarins de la société bourgeoise*. Après avoir adhéré à la S.F.I.O. (1964) il fonde, en 1966, le Centre d'études, de recherches et d'éducation socialistes (CERES). En 1971, au congrès « de l'unité des socialistes » à Epinay-sur-Seine, il se fait l'allié de M. Mitterrand et contribue à écarter la tendance S.F.I.O. de Guy Mollet et de M. Alain Savary. Devenu secrétaire national du parti socialiste (1971-1975) il est, en 1972, l'un des principaux négociateurs du programme commun. Elu député de la première circonscription du Territoire de Belfort en mars 1973 (réélu en mars 1978), il est spécialiste des problèmes économiques et s'intéresse de près aux questions militaires (il sera l'un des premiers, au P.S., à défendre l'arme nucléaire française).

En 1975, au congrès *de Pau, il est éliminé de la direction*. Cet « exil » *se prolongera durant quatre ans*. Au congrès de Metz en avril 1979, M. Chevènement soutient le premier secrétaire du P.S. et le 22 avril, le comité directeur élargit le secrétariat national aux membres du CERES. Principal rédacteur du « *projet socialiste* », *M.* Chevènement est l'auteur de plusieurs livres, notamment *Socialisme ou social-médiocratie* (1969), *Clefs pour le socialisme* (1973), *le Vieux, la Crise, le Neuf* (1975), *les Socialistes, les Communistes et les autres* (1977), *Etre socialiste aujourd'hui* (1979). Il a rapporté, à l'Assemblée nationale, le budget de l'Assemblée nationale.]

Solidarité nationale

Mme NICOLE QUESTIAUX : au service de l'union des socialistes

La persuasion par la douceur : un visage fin encadré d'une chevelure très tôt blanchie, une voix mesurée, le regard clair, Mme Nicole Questiaux impose sa présence sans bousculer. Au conseil d'Etat comme dans la gauche socialiste.

Née le 19 décembre 1930 à Nantes, Nicole Valayer, fille d'un ingénieur, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, ancienne élève de l'ENA (1953-1955), entre au Conseil d'Etat où elle sera nommée, en 1963, commissaire du gouvernement près les formations contentieuses ; la première femme à se voir chargée de telles fonctions. Elle se spécialise dans les fonctions sociales et participe à la publication de plusieurs ouvrages. Elle est rapporteur des travaux de la *commission d'études des problèmes de la vieillesse*, présidée par M. Laroque.

On dit que c'est Georges Dayan, conseiller d'Etat, vieux compagnon de M. Mitterrand qui a fait venir Mme Questiaux à la *convention des institutions républicaines* où se retrouvèrent tant de mitterrandistes. Toujours est-il qu'en 1970 elle préside la délégation *nationale pour l'union des socialistes*, qui rassemble des socialistes, des *conventionnels* et *d'autres* personnalités représentatives dans la perspective de l'unification des socialistes. Cette entreprise aboutit au congrès de l'unité socialiste en juin 1971.

Membre du comité directeur du parti socialiste, Mme Questiaux est nommée au congrès de Pau, en février 1975, déléguée nationale aux Communautés européennes. Mais six mois plus tard elle se *démet de cette charge car* elle est en désaccord avec les prises de positions de certains responsables du parti qui approuvent un processus d'intégration politique européenne qu'elle rejette. En 1976, pour une élection partielle, *et en 1978, elle se présente dans* la cinquième circonscription des Yvelines où elle a obtenu, la dernière fois, 15,7 % des suffrages exprimés. Au congrès de Metz, en 1979, elle rejoint le CERES. Elle avait été chargée, au P.S., des questions de communication. Elle préside, en particulier, la commission *qui étudie* ces *questions*. — A. L.

Plan et aménagement du territoire

M. MICHEL ROCARD : l'avenir en charge

Que faire de M. Michel Rocard ? C'est un diable d'*homme* qui cumule beaucoup d'inconvénients *et d'avantages suivant* la position d'où on le considère. Socialiste, *il l'est de longue date sous ses* airs de jeune homme. Mais voilà : il a une certaine idée du socialisme. D'une manière générale, il a beaucoup d'idées, et, il lui est arrivé d'en changer, ce qu'il reconnaît volontiers. Toujours prêt à s'expliquer au demeurant, toujours désireux de convaincre. Il sait, aussi, écouter.

Socialiste, donc, mais du genre qui bouleverse les genres. Autogestionnaire contre les étatistes, décentralisateur contre les jacobins, planificateur qui se méfie des nationalisations, il s'est situé tantôt à l'extrême gauche (pour la S.F.I.O.), tantôt dans « la gauche américaine » (pour le CERES), mais le plus souvent on ne sait comment l'étiqueter. Il est le brillant produit de plusieurs mélanges : un langage technocratique et un vocabulaire soixante-huitard ; un fond social-démocrate et une pensée anticipatrice ; *une carrière d'opposant* ou de minoritaire et une grande ambition de pouvoir. *Il* séduit et il irrite, comme ces jeunes gens doués qui ne font pas exactement ce que l'on attend d'eux. Révolutionnaire, il ne va pas assez loin au nom du réalisme. Réformiste, il va trop loin au nom de la justice sociale.

A provoquer tant d'interrogations, il finit par paraître insaisissable, bien qu'il ait son style propre, et que *beaucoup se* reconnaissent en lui, ce qui lui vaut une réelle popularité dans l'opinion et une certaine méfiance dans son parti. En outre, il a défié le leader historique du nouveau P.S., devenu depuis président de la République. Alors, que faire de M. Michel Rocard, qui risque toujours de prendre trop de place ?

Pour avoir tenté de briguer la magistrature suprême de l'Etat, en *prétendant incarner un projet* de société, il est devenu dérangeant, mais pour la caution qu'il représente auprès d'une partie de l'opinion il est quasiment indispensable. Il fallait donc l'accepter, à condition qu'il accepte lui-même.

Une approche de l'autogestion par la décentralisation

L'un des principaux intérêts du changement politique qui vient d'intervenir — et qui le rendait nécessaire — sera de mettre à l'épreuve de la gestion des affaires publiques des hommes qui s'y destinaient avec d'autres idées que celles d'un pouvoir en place depuis si longtemps. M. Rocard est de ceux-là.

On ne saurait résumer en quelques phrases la pensée d'un homme si prolixe, si attentif à ce qui se passe autour de lui dans le monde, si porté à déchiffrer, fût-ce avec précipitation, l'avenir. On le situera donc par rapport aux fonctions qui lui sont confiées.

Il s'inspire, *notamment*, de M. Pierre Mendès France, dont il a *dit* : « *Il a converti en mystique la volonté de la rationalité et de la rigueur dans la gestion des affaires publiques.* » Ce qui le distingue de certains de ses amis socialistes, c'est une approche de l'autogestion par la décentralisation — *d'où* son attrait pour le mouvement coopératif et associatif, — le souci de compenser par le développement de l'initiative individuelle le danger de la bureaucratisation et la prise en compte de l'environnement international. « *Le socialisme*, a-t-il dit, *est en train de devenir doucement la défense de la liberté d'entreprendre, à condition qu'elle ne soit pas liberté d'exploiter*. » A ses yeux, le socialisme ne rompra avec le capitalisme que s'il ne prolonge pas le même mode de production. Aussi la réduction de la durée du travail doit elle avoir une finalité autre que de travailler moins : elle met en cause un ordre social, car elle peut devenir un instrument personnel de libération et d'épanouissement par rapport à l'« encasernement » dans l'industrie ou l'administration. Elle doit être considérée, à terme, sous cet angle, quitte dans l'immédiat à tenir compte des « *obligations de l'acte de produire* ».

M. Rocard note aussi que l'au*tonomie de décision de l'ensemble* français se réduit inéluctablement ; mais plutôt que de prôner le protectionnisme, il estime que « *les vieux pays à main-d'œuvre chère ne se défendront que s'ils restent compétitifs dans les techniques de pointe* ».

En exposant la position des *socialistes sur la planification*, lors de la discussion sur l'adoption du VIIᵉ Plan, le 29 novembre 1973, à l'Assemblée nationale, il déclarait notamment : « *La restructuration du secteur public aurait pour objectif, à nos yeux, une décentralisation des responsabilités. Le secteur public serait géré autrement qu'aujourd'hui et privilégierait l'évaluation des résultats plutôt que la juxtaposition de contrôles préalables, tatillons et finalement impuissants. Les bénéficiaires naturels en seraient les entreprises publiques, qui doivent tenir une place privilégiée dans notre système de planification, et les régions, qui ont vocation à intervenir dans le domaine de l'emploi, de la maîtrise du cadre de vie et de l'espace et des équipements collectifs.* »

Selon lui, le plan devrait s'organiser sur les bases suivantes : « *D'abord une stratégie de politique économique s'appuyant sur un certain nombre de principes visant, en fonction de différentes hypothèses internes ou externes, à assurer le respect des équilibres fondamentaux. Ensuite, des prévisions quantitatives chiffrées, qui devraient être associées naturellement à cette stratégie. Du chiffre, on a trop attendu autrefois : on le vilipende trop maintenant. Pour moi, ces prévisions pourraient être alternatives en fonction de différentes hypothèses sur la conjoncture : mais il importerait qu'à chacune d'elles soit associée une structure des choix de la puissance publique. Naturellement, personne ne songe à enserrer l'avenir dans un carcan prévisionnel.*

» *Puis une politique de développement industriel associée à une politique de la recherche scientifique et d'approvisionnement en énergie et en matières premières, qui viserait la conquête sur les marchés en expansion, à l'intérieur comme à l'extérieur, des positions dominantes correspondant à notre savoir-faire technique et commercial, et qui faciliterait les adaptations industrielles inéluctables. Enfin, la définition et le financement des grands projets nationaux liés soit à des objectifs industriels, soit à des objectifs d'équipement ou d'aménagement du territoire et d'équilibre entre régions.* »

Il définissait « *les quatre désaccords fondamentaux relatifs à l'économie* » qui l'opposaient à la politique de M. Barre : « *Premièrement : dans la gestion gouvernementale, le moyen et le long terme doivent avoir priorité sur le court terme, et non l'inverse. Deuxièmement : l'économie doit primer le monétaire, et non l'inverse. Troisièmement : des cercles vicieux du court terme, on ne sort que par des réformes de structure. Quatrièmement, enfin : pour construire une société plus agréable et accueillante aux Français et à leurs hôtes étrangers, il faut commencer par le vouloir. L'économie n'est que de l'ordre instrumental ; elle doit être au service d'un projet social et culturel à dimension internationale. L'économie, c'est d'abord de la politique.* »

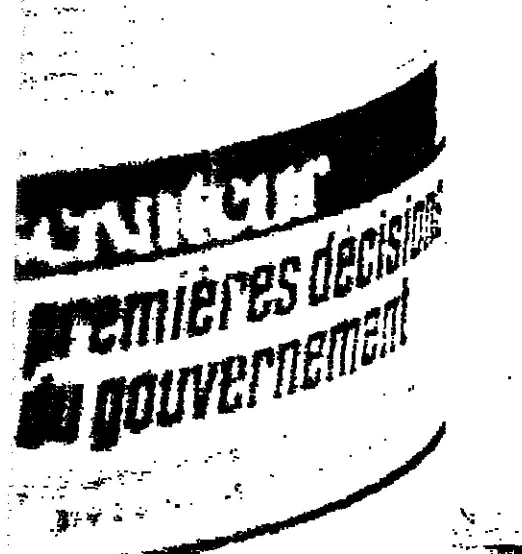
Quatre désaccords qui débouchent sur quatre principes de gouvernement. L'opposant qui faisait la leçon aux gouvernants de l'époque *se trouve maintenant*, et comme beaucoup de ses collègues, pour la *première fois*, de l'autre côté de la barrière.

ANDRÉ LAURENS.

[M. Michel Rocard est né le 23 août 1930 à Courbevoie (Seine). Son père, M. Yves Rocard, scientifique connu, fut directeur du laboratoire de physique de l'Ecole normale supérieure. Après des études au lycée Louis-le-Grand, M. Rocard ne suit pas la filière des études scientifiques, mais passe par la faculté des lettres et l'Institut d'études politiques de Paris avant d'entrer à l'ENA et d'en sortir, en 1958, inspecteur des finances. Entre-temps, il est aussi entré en politique : secrétaire national de l'Association des étudiants socialistes, il quitte la S.F.I.O. en 1958 avec ceux qui vont fonder le P.S.A., précurseur du P.S.U.

Il mène *alors* une double carrière : de haut fonctionnaire, au service *des études économiques et financières*, à la direction de la prévision et comme secrétaire général de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation (1962-1965) ; de militant, sous le nom de Georges Servet. Son choix sera bientôt fait. En 1966, il est l'un des animateurs de la rencontre socialiste de Grenoble, en juin 1967 il devient secrétaire national du P.S.U. et cette année-là, ainsi qu'en 1968, il est candidat aux élections législatives dans la quatrième circonscription des Yvelines (La Celle-Saint-Cloud). En 1969, il se présente à l'élection présidentielle où il obtient 3,61 % des suffrages exprimés. Il a *plus de chance, la même* année, en se présentant à une élec*tion législative partielle destinée* à céder à M. Couve de Murville le siège de la quatrième circonscription des Yvelines et qui, en fait, lui échoit. Il ne sera pas réélu en 1973.

A l'élection présidentielle de 1974, M. Rocard, qui s'était opposé au rapprochement du P.S.U. et de la Fédération de la gauche démocrate *et socialiste de M. Mitterrand*, en 1966, collabore avec le candidat *unique de la gauche et* tente d'entraîner le P.S.U. dans son sillage. Il participe, les 12 et 13 octobre 1974, aux Assises nationales du socialisme organisées de concert avec des socialistes et des militants de la C.F.D.T. et, avec plusieurs de ses amis minoritaires au P.S.U., il entre au P.S., où il est membre du bureau exécutif puis membre du secrétariat national (1975). Maire de Conflans-Sainte-Honorine depuis 1977, *député* de la troisième circonscription des Yvelines *depuis mars 1978*, il est, avec M. Mauroy, renvoyé dans la *minorité du P.S. au congrès de* Metz, en 1979. Ils se prépare alors *à l'élection présidentielle* dans l'hypothèse où M. Mitterrand ne s'y *serait pas présenté*. Il propose sa candidature le 19 octobre 1980 et la retire le 8 *novembre* lorsque M. Mitterrand déclare la sienne. M. Rocard a deux *enfants* d'un premier mariage et deux autres d'un second, avec Mlle Michèle Legendre, sociologue.]



Ministres délégués auprès du premier ministre

Droits de la femme

Mme YVETTE ROUDY : les deux combats

Mme Yvette Roudy dit volontiers *que les autodidactes* d'origine populaire ne sont pas assez nombreux au parti socialiste. Elle pense de même, et depuis longtemps, que la place faite aux femmes dans la vie sociale et politique est insuffisante, source et signe d'inégalité. Cette double préoccupation a animé dès l'origine — et bien avant l'émergence du féminisme en France — la carrière politique de Mme Roudy. Née dans une famille très modeste de la Gironde — son père, dès l'âge de douze ans, travaillait aux forges du Boucau, tandis que sa mère était « placée » dans la bourgeoisie bordelaise, — elle dut travailler à partir de l'âge de seize ans comme dactylo. Après son mariage et un séjour de trois années en Grande-Bretagne, elle obtient, de retour en France, des travaux de traduction.

C'est en 1963 que Mme Colette Audry lui confie la traduction du livre *The Feminine Mystique*, (*la Femme mystifiée*), de la féministe américaine Betty Friedan. Ainsi s'éveillera définitivement sa conscience féministe. Dès 1965, elle participe, avec Mmes Audry et Marie-Thérèse Eyquem, au sein du Mouvement démocratique féminin, au « *combat socialiste* » qu'elle ne dissociera plus du « *combat féministe* ». Elle suivra dès lors M. Mitterrand de la Convention des institutions républicaines au parti socialiste, où, d'abord désarçonnée par les oppositions de tendances, elle fut chargée du secteur national formation aux côtés de M. Pierre Joxe.

Dans les campagnes électorales auxquelles elle participe comme candidate non élue (législatives de 1967 à Meaux, de 1968 à Paris, *de 1978 à Lyon, municipales de* 1971 à Paris), jusqu'aux élections européennes de 1979 où elle sera élue sur la liste socialiste, elle plaide inlassablement pour les femmes et, à l'intérieur de son parti, pour l'association du combat féminin et du combat socialiste. En 1978, quand sera lancé au sein du P.S. un courant « femmes », et alors qu'elle occupe le poste de secrétaire nationale à l'action féminine, elle refuse « *un discours féminin spécifique* » qui risque « *d'enfermer les femmes dans un ghetto* » et qualifie de « *régression* » la démarche des initiatrices du courant « femmes ».

Au Parlement européen, elle développera une activité intense pour obtenir, en octobre 1979, la création d'une commission *ad hoc* des droits des femmes dont elle sera élue présidente. Elle sera également à l'origine, en novembre 1980, d'une proposition — adoptée par le Parlement de Strasbourg — demandant aux Etats membres de « *surseoir aux exécutions capitales* ».

[*Née le 10 avril 1929 à Pessac* (Gironde). Mme Yvette Roudy a été secrétaire, puis traductrice (notamment de *Ma vie* d'Eleanor Roosevelt), avant de se lancer dans le *militantisme politique en 1963*, puis à l'occasion de la première campagne présidentielle de M. Mitterrand, où elle rejoint la Convention des institutions républicaines. En juin 1977, elle est nommée secrétaire nationale à l'action féminine, poste qu'elle occupera jusqu'en avril 1979 après le congrès de Metz, tout en animant le club Femmes 2000. Depuis le 10 juin 1979, elle est membre de l'Assemblée des Communautés européennes.

Mme Roudy a publié plusieurs livres, notamment : *le Couple dans la société* (édit. CAL), *la Réussite de la femme* (édit. CAL) et *la Femme en marge* (coll. « le Poing et la Rose ».]

Relations avec le Parlement

M. ANDRÉ LABARRÈRE : un don de sympathie

Ce jeune professeur d'histoire est revenu au pays, après un séjour au Québec, où il s'était révélé homme de radio et graphologue, pour faire une carrière politique. Aussi simple que cela ! C'est une carrière bien engagée au service de laquelle M. Labarrère met un incontestable don de sympathie.

[Député socialiste des Pyrénées-Atlantiques, président du conseil régional d'Aquitaine, maire de Pau, M. André Labarrère, professeur agrégé d'*histoire*, *est né le* 12 janvier 1928 à Pau. Après avoir milité dans le syndicalisme étudiant et avoir enseigné au Québec, il se présente aux élections législatives dans la première circonscription des Pyrénées-Atlantiques en 1967 avec le soutien de la S.F.I.O. Elu, il rejoint la Convention des institutions républicaines de M. Mitterrand, puis, à titre personnel, le parti socialiste alors dirigé par Alain Savary.

Conseiller général depuis 1967 — après avoir changé de canton — maire de Pau depuis 1971, président du conseil régional d'Aquitaine, en battant M. Chaban-Delmas en janvier *1979*, il a reconquis en 1973 le siège de député qu'il avait perdu en 1968. Il est membre du comité directeur du parti socialiste.]

Ministres et ministres délégués

Garde des sceaux, ministre de la justice

M. MAURICE FAURE : le baroudeur du radicalisme et de l'Europe

Homme d'expérience, M. Maurice Faure, maire de Cahors, député du Lot, ancien ministre, président d'honneur du Mouvement des radicaux de gauche, l'est assurément. Sa carrière politique commença d'ailleurs sous le signe de la précocité puisqu'après avoir été élu le plus jeune député de la métropole, en 1951, à l'âge de vingt-neuf ans, il fut aussi, à trente-cinq ans, le benjamin de l'équipe européenne signataire, en 1957, du traité de Rome instituant la Communauté économique européenne.

Initié aux arcanes de la politique par les radicaux de son Sud-Ouest natal, et notamment par M. Maurice Bourgès-Maunoury, dont il fut le chef de cabinet, il s'était très tôt fixé deux objectifs : développer son influence au sein de la famille radicale et acquérir une carrure d'homme d'Etat dans le domaine de la politique extérieure. Ses efforts furent rapidement couronnés de succès. En 1953, à trente et un ans, il était secrétaire général du parti radical et, trois ans plus tard, après une brillante réélection dans le Lot, il entrait dans le gouvernement de Guy Mollet où il était nommé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Chargé, d'abord, des affaires marocaines et tunisiennes, il se consacra de plus en plus aux questions européennes, marquant de ses interventions chacun des grands débats entre les membres de la Communauté et se montrant à la foi conciliant et disert, informé et compétent.

Sa carrière ministérielle avait été interrompue par l'agonie de la IVe République. Il fut de ceux auxquels René Coty proposa en vain, en avril 1958, la succession de Félix Gaillard à la présidence du Conseil. Sensible à l'honneur qui lui était fait, il refusa parce qu'il estimait que son heure n'était pas venue. Il avait occupé, pendant trois jours, du 14 au 17 mai 1958, le poste de ministre de l'intérieur, dans le gouvernement de M. Pierre Pflimlin, puis celui de ministre des institutions européennes, jusqu'en janvier 1959, avant de devenir un spectateur d'abord bienveillant, ensuite critique, de l'établissement de la Ve République. Il s'était alors contenté d'affirmer au sein de l'Assemblée européenne, ainsi qu'à l'Assemblée nationale, dont *il a souvent animé* la commission des affaires étrangères, ses convictions européennes, et atlantistes. Au moment des débats sur la *création de la « force de frappe »* il avait défendu, sans être suivi, le projet d'intégration de l'arme nucléaire au sein de l'OTAN.

Porté à la présidence du parti radical pour la première fois en 1961 il avait conservé cette fonction jusqu'en 1965. Puis il avait participé aux tentatives de regroupement des centristes opposés à la politique étrangère du général de Gaulle en encourageant notamment la création du Centre démocrate de M. Jean Lecanuet. Hostile au rapprochement entre son parti et la fédération de la gauche, démocrate et socialiste (F.G.D.S.) et surtout à l'accord conclu entre celle-ci et le P.C.F. à l'occasion des élections législatives de 1967, il avait subitement changé d'avis et de camp, en mars de cette année-là, entre les deux tours de scrutin, après avoir été mis en ballottage. Expliquant son adhésion de dernière minute à la fédération de la gauche qui lui permit d'être réélu, M. Maurice Faure déclarait : « *Je m'étais trompé. (...) La tentative de créer un centre se solde par un échec. Désormais il n'y a plus de choix qu'entre la Ve République et les forces de gauche.* »

Revenu à la présidence du parti radical en *1969*, il avait entrepris de rénover la « vieille maison » Pour cela, il avait fait appel, comme secrétaire général, à *M. Jean-Jacques* Servan-Schreiber, qui avait alors fait adopter le « Manifeste radical ». Mais le conflit n'avait pas tardé à éclater entre les deux hommes. Evincé de la présidence par M. Servan-Schreiber lors du congrès de Suresnes, en 1971, M. Maurice Faure avait alors animé, avec M. Robert Fabre, le courant radical qui devait donner naissance au Mouvement des radicaux de gauche et s'associer aux signataires du programme commun en 1972. Il avait soutenu M. Michel Crépeau quand le maire de La Rochelle avait brigué la présidence du M.R.G. en mai 1978, mais s'était efforcé de le dissuader de se présenter à l'élection présidentielle de 1981 pour ne pas gêner M. Mitterrand.

Tout cela sans cesser de suivre de près les affaires internationales : ce baroudeur du radicalisme et de l'Europe continuait jusqu'à présent de siéger à l'Assemblée européenne, où il a été élu en 1979.

[Né le 2 janvier 1922 à Azerat (Dordogne), agrégé d'histoire et de géographie, docteur en droit, ancien résistant — il fut volontaire au Corps franc « Pommiès » pendant l'Occupation. M. Maurice Favre est député du Lot depuis 1951, maire de Cahors depuis 1965, président du conseil général du Lot depuis 1970, et vice-président du conseil régional de Midi-Pyrénées depuis 1974.]

Relations extérieures

M. CLAUDE CHEYSSON : un non-aligné qui sait « jouer le jeu »

Un ambitieux qui a du cœur. Tel est M. Claude Cheysson. L'âge n'a pas terni la volonté d'être. On n'est pas admis à l'ENA, à l'Ecole normale supérieure puis à l'Ecole polytechnique, pour rien. Mais *s'il n'avait eu autant de talent*, et qu'il n'ait pas pu mettre son intelligence au service de ses desseins, M. Cheysson aurait dû, normalement, *être depuis longtemps broyé*. Ne réussit-il pas, récemment, cette performance de voir son mandat de commissaire renouvelé à *la Commission de Bruxelles* par M. Giscard d'Estaing, alors qu'il posait, souriant sur les photographies électorales de M. François *Mitterrand placardées sur* les murs de Paris ?

Tout au long de sa carrière, M. Cheysson fut, à un titre ou à un autre, à des charnières souvent historiques, ne reniant ni ne cachant jamais ses convictions et ses amitiés socialistes, fut-ce inconfortable. Chef du service de liaison auprès des autorités fédérales allemandes à Bonn en 1949, conseiller du président du gouvernement du Vietnam en 1952, chef de cabinet de M. Pierre Mendès France lorsqu'il fut président du conseil en 1954, directeur général de l'organisme saharien au début des années 60, puis ambassadeur en Indonésie à l'heure du pétrole et du tiers-monde, président d'une entreprise *chimique d'Etat* au moment des restructurations industrielles, puis à partir de 1975, membre de la Commission de Bruxelles, d'où il *veille inlassablement aux accords* avec les pays en voie de développement, aux affaires européennes, et... à la politique française.

La victoire remportée, devenu ministre, premier responsable après le nouveau président de ce qui fut toute sa vie, la politique étrangère de la France, va-t-il devenir, parce qu'enfin on lui obéira, un homme installé ? Il y a peu de chances. Et, si l'on ose dire, heureusement. Fidèle à lui-même il devrait normalement retrouver, dans le nouveau cadre politique français, et vis-à-vis de ses partenaires étrangers, les difficultés qui furent toujours les siennes, mais pour la solution desquelles il se trouve, aujourd'hui, spécialement choisi.

« *Si un homme symbolise ce qu'il est convenu d'appeler les convergences entre François Mitterrand et Giscard d'Estaing, c'est sans conteste Claude Cheysson, diplomate, héritier d'une tradition « bourgeoise libérale » tel qu'il se dépeint lui-même* », déplorait *l'Humanité* du 29 mars dernier, qui lui consacrait une pleine page électorale peu tendre destinée à l'affichage. Les membres de la Commission européenne ne dépendent pas des gouvernements qui les désignent, donc M. Cheysson n'est pas le représentant de M. Giscard d'Estaing, disent ses défenseurs. Reste qu'en tout cas M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, n'ira certainement pas cehrcher ses inspirations à Moscou, et que son tempérament indépendant joint à ses convictions, tant vis-à-vis de l'Union *soviétique* que des Etats-Unis, ne rassurera pas tout le monde au départ. Ou l'on se trompe beaucoup ou M. Cheysson est, profondément, un « non-aligné ». Seulement, c'est un non-aligné qui sait jouer le jeu. Sa première préoccupation sera donc certainement de rassurer ceux qu'il inquiète... tout en n'en démordant pas.

Au lendemain de l'élection du *10 mai, le futur nouveau ministre* des relations extérieures a pris la précaution de rappeler que le nouveau président de la République, comme *ses* prédécesseurs depuis de Gaulle, ferait certainement de ce secteur un domaine de prédilection. La convergence naturelle de leurs vues donneront toutefois au nouveau « patron » du quai d'Orsay une stature différente de celle de ses prédécesseurs. Déjà, les allusions faites par M. Mitterrand au tiers-monde au cours de sa campagne apparaissaient plus comme une volonté d'exprimer des convictions forgées ensemble que comme un discours démagogique : pour la plupart des électeurs, le tiers-monde, *c'est loin.*

« *Il faut être prêt à des politiques volontaristes* », écrivait M. Cheysson entre les deux tours (1), refusant l'argumentation selon laquelle « *les propositions sont généreuses, mais la conjoncture ne permet pas de les appliquer* », et ajoutant : « *La sécurité du monde n'est pas faite que de mégatonnes nucléaires et de forces d'intervention rapide.* » C'est un « new deal » planétaire qu'il préconise, n'ayant pas peur de parler de relance keynésienne au grand dam des économistes *qui ont changé de dieux*. Sur ce plan, comme sur de nombreux autres, la France, avec M. Cheysson et l'ensemble de l'équipe qui *s'installe au pouvoir*, tourne résolument le dos aux nouvelles orientations, elles aussi dites « libérales », qui se font jour aux Etats-Unis.

Le développement du tiers-monde est aux yeux de M. Cheysson, artisan des accords de Lomé qui lient la Communauté à soixante pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, une absolue nécessité, à la fois pour eux et pour nous. Il apporte à la France l'amitié de nombreux chefs d'Etat de pays dits « neufs », qu'il a forgée le plus souvent au nom de l'Europe.

Les droits de l'homme sont l'arrière-plan constant de ses considérations, qui risquent de créer quelques divergences entre les positions de la France et celles des Etats-Unis, notamment au sujet de l'Amérique centrale (Mme Danièle Mitterrand n'est-elle pas membre d'un comité de soutien au Salvador ?) et de l'Afrique du Sud. A cet égard, il est probable que l'image que cherchera à donner la nouvelle équipe sera plus conforme à ce qu'il est convenu d'appeler à l'étranger « la tradition de la Révolution française ».

Mais les échéances immédiates seront certainement plus strictement occidentales, et ce sont celles-là qui donneront probablement quelques soucis à la nouvelle équipe, et à la France. Un conseil européen doit se tenir à la fin juin, au cours duquel la « dame de fer » britannique avait prévu, une fois de plus, d'envoyer son gant aux messieurs du continent. Les structures de la Communauté européenne sont en question. S'il réussit à composer avec ses partenaires, M. Cheysson devrait apporter la connaissance interne qu'il a des institutions européennes pour contribuer à les améliorer, conformément à la vision qu'il a de ce que devrait être une politique commune plus cohérente, indispensable dans de nombreux domaines.

Beaucoup de choses dépendront des relations que la nouvelle équipe réussira à établir avec les dirigeants de l'Allemagne fédérale. Celle-ci se trouve actuellement, au centre du jeu occidental, vulnérable. Lorsqu'ils se retrouveront à Ottawa, les 20 et 21 juillet prochain, les chefs d'Etat et les ministres des affaires étrangères des principales nations industrialisées de l'Ouest devront non seulement s'entendre sur leurs problèmes communs, mais préparer les positions préalables aux importantes rencontres qui devraient avoir lieu avec l'Union soviétique à l'automne.

Le chancelier Schmidt souhaite que les négociations sur la limitation des armements en Europe soient entreprises et conduites sérieusement, et il a besoin, vis-à-vis de son propre parti, de se refaire une « virginité » socialiste. Ces deux raisons risquent de lui faire apprécier la présence de *M. Cheysson* comme *interlocuteur*.

De son côté, M. Reagan, qui n'a pas les yeux excessivement tournés vers l'Europe, n'aura-t-il pas tendance à souhaiter que les Européens s'entendent au mieux entre eux pour stabiliser leur propre système ? En tout cas, l'éclairage sera meilleur à la conférence Nord-Sud de Mexico, en octobre prochain, où le ministre français des relations extérieures devrait figurer parmi les vedettes...

JACQUELINE GRAPIN.

[*M. Claude Cheysson est né le* 13 avril 1920 à Paris. Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, de l'Ecole normale supérieure et de Polytechnique, il fut chef de *service de liaison* auprès des autorités fédérales à Bonn en 1949, conseiller du président du gouvernement du Vietnam en 1952, chef de cabinet de M. Pierre Mendès France (président du conseil, 1954-1955), conseiller technique au cabinet de M. Alain Savary (secrétaire d'Etat chargé des Affaires marocaines et tunisiennes, 1956), secrétaire général de la Commission de coopération technique en Afrique (1957-1962), directeur général de l'Organisme saharien (1962-1965), ministre plénipotentiaire (1965), directeur général de l'Organisme de coopération industrielle (1966), ambassadeur en Indonésie (1966-1969), président du Directoire de l'énergie minière et chimique (1970-1973), associé de la S.A.R.L. « le Monde » depuis 1968, enfin membre de la Commission des communautés européennes depuis 1973.]

(1) *Le Monde* du 30 avril.

Affaires européennes

M. ANDRÉ CHANDERNAGOR : un défenseur des droits du Parlement

Sorti major de l'ENA (promotion « Europe »), père d'une fille elle aussi sortie major de l'ENA, M. André Chandernagor est un spécialiste du droit public. Homme affable et souriant, il s'est fait une spécialité de la défense des droits du Parlement (il a présidé le conseil de l'Union interparlementaire de 1968 à 1973). Après avoir été l'un des piliers de la commissions des lois de l'Assemblée nationale, M. Chandernagor partageait dans la période récente, avec M. Jean-Pierre Cot, le rôle de porte-parole du P.S. pour les questions internationales dans l'hémicycle. Considéré comme un des « poulains » de Guy Mollet, M. Chandernagor s'est longtemps montré hostile à une alliance avec les communistes, lui préférant une stratégie d'union avec le centre gauche. Cette attitude lui avait valu d'être suspendu de ses fonctions au sein du parti socialiste à la fin de 1970.

[Ancien élève de l'ENA, maître des requêtes au Conseil d'Etat, M. André Chandernagor est *né le 19 septembre 1921 à Civray (Vienne)*. Entré en 1956 au cabinet de Guy Mollet, alors président du conseil, comme conseiller technique, il conserve cette fonction l'année suivante au cabinet de M. Gérard Jaquet, ministre de la France d'outre-mer. Maire de Mortroux (Creuse) depuis 1953, M. Chandernagor est, depuis 1958, député de la deuxième circonscription de la Creuse, département dont il préside l'assemblée départementale depuis 1973. Il est également président du *conseil régional du Limousin depuis* 1974.]

Coopération

M. JEAN-PIERRE COT : un proche de M. Rocard

En accédant au gouvernement, M. Jean-Pierre Cot renoue avec une *tradition familiale*. Son père, Pierre Cot, fut ministre de l'air dans le gouvernement de front populaire.

De son père, il a d'ailleurs hérité les talents oratoires : il se fit connaître, en 1973, par une intervention prononcée à la tribune *de l'Assemblée nationale* pour répondre à M. Maurice Druon, alors ministre des affaires culturelles.

En dépit de ses antécédents, M. Jean-Pierre Cot ne s'est pas immédiatement lancé dans la politique. Professeur de droit *international* à *Amiens, puis* à Paris, il entre au P.S. de M. Alain Savary en 1969, il a alors trente-deux ans (il est né le 23 *octobre* 1937 à Paris). En 1971, il *succède* à son père à la mairie de Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, près de Chambéry, puis il enlève la troisième *circonscription* de la Savoie en 1973.

Entre-temps, ce grand bourgeois libéral, a quitté le sillage de M. Savary pour *rejoindre* celui de M. Mitterrand, au point de passer, un temps, pour l'un des hommes les plus appréciés par celui qui était alors le premier secrétaire du P.S. Son sens des relations humaines et son goût pour les questions internationales lui valurent alors de remplir de nombreuses missions pour la direction du parti. Nommé délégué du P.S. pour les questions *européennes en remplacement* de Mme Questiaux en 1976, il fit partie de la délégation française à la session extraordinaire de *l'Assemblée générale de l'ONU* consacrée au désarmement en 1978.

M. Jean-Pierre Cot, qui a souvent fustigé le « nationalisme » du CERES, a rejoint M. Michel Rocard, qu'il conseillait dans les affaires extérieures.

Défense

M. CHARLES HERNU : un familier de l'institution militaire

« *Qu'il soit clair que la gauche demandera à tous les militaires de carrière, officiers et sous-officiers, d'être loyaux vis-à-vis de la République. Le loyalisme envers la République et la valeur technique seront les seuls critères retenus pour le maintien et l'avancement des cadres. Nul ne pourra être sanctionné pour avoir exprimé ses idées. Sous un gouvernement de la gauche, tout militaire serait libre de s'exprimer sur les problèmes de défense, même si ses thèses vont à l'encontre de celles du gouvernement.* »

Ainsi s'exprimait en novembre 1976, à Suresnes (Hauts-de-Seine), lors de journées d'études des Conventions pour l'armée nouvelle (CORAN) qu'il animait alors, celui qui vient d'être désigné au poste de ministre de la défense (1), M. Charles Hernu. A l'époque même, M. Mitterrand, qui avait tenu à assister aux premières assises de cette association de cadres de réserve d'inspiration socialiste, avait rendu hommage à son compagnon de route de longue date en ces termes : « *Votre rôle est de défricher, d'imaginer. Le parti socialiste cherche à développer sa capacité d'ouverture dans le milieu militaire.* »

Quatre ans et demi plus tard, voilà M. Hernu placé au pied du mur. Pour cet ancien journaliste issu de la Résistance, la familiarité avec les problèmes militaires ne date pas d'hier, et le nouveau ministre se plaît à rappeler, en privé, que ses premiers articles sur l'armée remontent en fait à la guerre d'Algérie, du temps où, jeune député radical-socialiste de *Paris, il avait* commencé, dès 1956, à alerter les pouvoirs publics sur le malaise des chefs militaires qui devait entraîner la disparition de la IVe République en 1958. Mais ce fidèle de M. Mitterrand aura surtout été l'homme qui, au parti socialiste, s'est attaché — avec *circonspection* d'abord, avec de subtiles nuances ensuite et, enfin, avec de plus en plus d'assurance et de courtoise ténacité — à convaincre des dirigeants et des militants, sensibles par tradition au pacifisme d'antan, que la gauche française ne devait pas laisser à ses adversaires le monopole du patriotisme et de l'esprit de défense.

Ce travail de réflexion a été dur, et, parfois, il est arrivé à M. Hernu, vilipendé par les communistes avant que ceux-ci n'adoptent à leur tour une attitude plus réaliste sur les problèmes de défense ou critiqué par son propre parti, qui l'accusait d'être inconsciemment le complice de l'institution militaire, de se sentir désavoué ou découragé par la lenteur de l'évolution des esprits. Son slogan de 1977 : « *Tout le désarmement possible dans le monde, mais sans sécurité moindre pour mon pays !* » a mis du temps à être compris.

Volonté nationale

Aujourd'hui, le message est passé chez une grande partie des sympathisants de la gauche socialiste et l'obstination de M. Hernu en la matière est probablement *pour beaucoup si, d'autre* part, le milieu militaire n'a manifesté aucune allergie à la perspective d'une alternance politique à

هكذا من الاصل

de M. Pierre Mauroy

POLITIQUE

Ministres et ministres délégués

la tête de l'Etat. Les idées socialistes sur la défense sont désormais bien connues de l'institution qui est restée neutre durant la campagne présidentielle et qui — sans y adhérer totalement — ne les rejette pourtant pas en bloc.

Mais le nouveau ministre de la défense aura besoin de toute son énergie s'il veut que le courant passe entre lui et l'ensemble de la communauté militaire, accoutumée depuis quelque sept ans à bénéficier de la bienveillance de l'Etat et de la priorité financière.

En 1975, M. Hernu expliquait : « *Il faut avoir le courage de dire au pays, même si cela n'est pas facile, que l'indépendance nationale coûte plus cher que la dépendance.* » Surtout si, comme il l'ajoutait dès 1976, il faut repenser la « triade », en développant une force de mobilisation populaire, une force d'appui et d'intervention moderne, permanente et d'un haut niveau d'entraînement, et une force nucléaire stratégique où la priorité est donnée aux sous-marins. Car, pour le nouveau ministre, « *les armes sont un tas de ferraille s'il n'y a pas de volonté nationale* » qui inspire la politique de défense.

Ce Breton, fils d'un gendarme de Quimper, saura-t-il réconcilier, à force d'opiniâtreté, la nation et son armée, c'est-à-dire concilier les impératifs de la sécurité avec la nécessité d'une juste redistribution des ressources du pays au moment où d'autres revendications sociales exigent d'être satisfaites ?

Au-delà des réformes qui pourraient toucher à l'organisation du service national ou au style de vie *dans les armées et qui sont* relativement aisées à prendre malgré les inévitables grincements de dents, M. Hernu sait que cette question de la cohérence entre une politique ferme de défense et le développement économique de la France est aussi une affaire de survie nationale.

JACQUES ISNARD.

[Né le 3 juillet 1923 à Quimper (Finistère), M. Charles Hernu est venu à la politique par la Résistance et le journalisme à la Libération. Il collabore, dès 1946, au *Patriote de Lyon*, puis au *Démocrate de Lyon*, avant d'entrer en 1951 comme rédacteur des *Actualités du commerce extérieur*. Il fonde alors le Club des Jacobins, qu'il préside depuis. Elu député radical-socialiste de la Seine (Paris) de 1956 à 1958, il est secrétaire de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

A cette époque, M. Hernu est l'ami et le collaborateur de M. Pierre Mendès France avant de suivre M. Mitterrand à la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.), dont il devient le délégué général en 1965, puis le vice-président en 1969. De 1966 à 1970, il préside la Convention des institutions républicaines. Ayant adhéré au P.S. en même temps que le nouveau président de la République, M. Hernu a été membre du bureau national et siège au comité directeur du parti.

Directeur de la revue *Communes de France*, délégué général de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains, M. Hernu a été élu, en mars 1977, à la mairie de Villeurbanne sur une liste homogène (socialistes, sympathisants et radicaux de gauche). En mars 1978, il est élu député socialiste de la 6e circonscription du Rhône.

M. Hernu a fondé en avril 1974 les Conventions nationales pour l'armée nouvelle (associations de réservistes et de cadres d'active d'inspiration socialiste). Membre de la commission de la défense au Palais-Bourbon, il est l'auteur de plusieurs livres politiques.]

(1) A la différence de nombreux autres ministères, le ministère de la *défense* n'a subi aucun découpage à l'intérieur des différentes adminis*trations qui le composent* et il conserve sa dénomination passée, *sans* que lui soit attribué *l'adjectif* « nationale » comme pour le ministère de l'éducation.

Economie et finances

M. JACQUES DELORS : effort, rigueur efficacité

Il n'a pas trouvé dans son berceau les hochets de l'argent et du pouvoir : son père était employé de banque. Il *n'a pas* cueilli de titres ronflants dans les grandes écoles ou à l'Université : après sa licence de sciences *économiques, c'est par lui-même*, pour l'essentiel, qu'il s'est formé, en militant, en dévorant des bouquins, en animant *des cercles de réflexion*. L'action syndicale de M. Jacques Delors à la première C.F.T.C., ses fonctions à la Banque *de France, au commissariat du Plan*, son baptême du pouvoir au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas en 1969, ses *réussites* en matière de politique contractuelle, de formation permanente, puis son nouveau métier de professeur à Dauphine, sa *charge de député au Parlement européen*, tout cela, les Français ont appris à le connaître à mesure qu'il montait dans *l'échelle des responsabilités* (1).

Ce *qui* a été mis moins en lumière jusqu'ici, c'est le fonds d'idées et *de jugements qui inspire M. Jacques* Delors et qu'il est particulièrement important de connaître à l'heure où un *poste-clé lui est offert. Par chance*, le nouveau ministre s'est exprimé longuement sur de nombreux sujets et notamment dans son *livre Changer* (2).

L'influence d'Emmanuel Mounier fut très forte à l'origine de sa *réflexion* et le conduisit à vouloir *combattre pour une société meilleure* sur trois fronts : celui de l'Etat tentaculaire, celui de l'individualisme *excessif des citoyens* et celui du système à dominante capitaliste qui empêche de changer fondamentalement *les rapports humains*.

Nul doute qu'il ne s'inspire pour agir de ces trois contestations. Pour lui le centralisme est un frein au progrès. L'Etat souffre d'anémie graisseuse, « *c'est-à-dire qu'il est omniprésent, qu'il empêche les citoyens de créer, et qu'en même temps il fait mal ce qu'il devrait faire, parce qu'il est investi par les forces de l'argent et parce qu'il est mal organisé... Il ne suffit pas de conférer de nouvelles prérogatives à l'Etat pour aller vers la société socialiste. Il est tout aussi important de le débarrasser de sa graisse inutile et de lui donner du muscle, de décentraliser la décision au profit des régions et des villes ou des communes rurales, de renforcer le contrôle démocratique, de donner leur chance aux associations d'intérêt général... Il importe de combiner le changement venu d'en haut, indispensable, et le changement venu d'en bas...* ».

Sur le deuxième point, M. Jacques Delors déplore qu'on exalte des valeurs *purement* égocentristes par la *consommation*, par *le système éducatif* et par les critères de réussite sociale. « *Il fleurit aujourd'hui dans nos sociétés un modèle de référence exclusive qui permet à une minorité de cumuler tous les avantages : le pouvoir, l'argent, le travail intéressant, le mode de vie offrant le plus de liberté.* » Il y a là le foyer peut-être le plus virulent des inégalités : *s'en prendre davantage au patrimoine* et donner plus de pouvoirs aux salariés dans l'entreprise *paraissent être les piliers des réformes à venir.*

Quant à la troisième critique, celle de la société à dominante capitaliste, M. Jacques Delors constate que le *profit demeure le moteur* essentiel et la fin première de la croissance, alors qu'il ne devrait *être qu'un instrument de mesure* parmi d'autres de l'efficacité économique et sociale.

En dehors de ces grands axes de *réflexion qui doivent sous-tendre* l'action, M. Jacques Delors n'hésite pas à prendre parti sur un certain nombre de points précis.

Dans une interview donnée au *Monde* (3), le nouveau ministre de l'économie et des finances expliquait qu' « *une politique économique, c'est pour 50 % de la psychologie et pour 50 % de l'économie* » et que l'on devrait procéder aux réformes *indispensables pour rendre plus justes* socialement et plus efficaces économiquement les modalités de prélèvement et les formes de redistribution.

M. Delors ne serait pas hostile à un déficit budgétaire un peu plus important que celui que nous connaissons — pour prendre en charge les tâches de l'avenir — à condition qu'il soit financé par l'épargne (celle-ci est abondante), une politique *monétaire plus rigoureuse, une lutte* « tous azimuts » contre l'inflation et, partant, « *contre les rigidités, les rentes de situation et les privilèges qui nuisent à notre économie* ».

A propos de l'inflation, M. Jacques Delors disait également : « *Ce qui est en cause, ce n'est pas l'indexation. Celle-ci n'est que la fille du désordre. C'est la maîtrise que peuvent avoir les pouvoirs publics et les partenaires sociaux des conséquences des décisions qu'ils prennent.* »

Pour *retrouver cette maîtrise*, il faut offrir aux partenaires sociaux des sujets de négociation soit entre eux, soit à trois (avec l'Etat), soit au niveau national, soit au niveau des branches ou des entreprises sur les sujets suivants : politique des salaires *directs et indirects* (dont le SMIC et la rémunération annuelle garantie (RAG) ; politique de l'emploi et de *la formation des entreprises* ; contrôle de l'organisation du travail et de la maîtrise des nouvelles technologies ; réduction et partage du travail ; aménagement *du temps* ; *rationalisation* des mécanismes de représentation dans l'entreprise ; droit d'expression des travailleurs sur leurs propres conditions de travail.

Dans une autre interview, plus récente, à *l'Usine nouvelle* (4), M. Jacques Delors se déclaré favorable à la libération des prix industriels mais *aimerait renégocier celle des services* avec les professionnels. Pour ne pas pénaliser les P.M.E. par la hausse du SMIC, il estime que celle-ci doit être amortie par une modification de l'assiette des cotisations sociales.

On a critiqué une formule de M. Delors : « *Faire payer les machines.* » « *C'est un symbole*, répond-il. *On peut songer à une cotisation assise sur le chiffre d'affaires, soit si cela est techniquement possible sur la valeur ajoutée.* »

Sur les effets de la relance de la consommation, le nouveau ministre entend faire en sorte que les produits français en *bénéficient* en premier lieu, c'est-à-dire que l'on comble par exemple le retard pris ces dernières années par l'industrie agricole et ali*mentaire ou l'industrie mécanique. Ce* pourra être l'un des sujets d'un plan intérimaire de trente mois qui sera *discuté avec le patronat, les syndicats*, les agriculteurs et toutes les organisations intéressées.

Mais la « reconquête du marché *intérieur* » *ne signifie pas que* la France veuille s'isoler. M. Jacques Delors reconnaît le fait de la mon*dialisation de l'économie, souhaite* que la France ait des sociétés multinationales, et qu'elle investisse à l'étranger. Il se prononce contre l'idée d'une « économie duale » (où la France serait divisée en secteurs hautement compétitifs et industries *moins performantes) et se prononce* pour une « économie en continu » où tous les agents économiques sont utiles. « *On ne peut bâtir le progrès social sur le sable économique.* » C'est là une idée force du nouveau ministre dont les maîtres mots sont *aujourd'hui : effort, rigueur, efficacité.*

Ce n'est plus aux idées, mais aux actes qu'on jugera demain M. Jacques Delors. *Sans doute souhaitera*-t-il pour lancer des réformes de structure — même au cas où une *majorité de gauche sortirait* des urnes de juin, — attendre plusieurs mois occupés à colmater les esprits et la conjoncture. En outre, *il est certain qu'il n'a jamais été favorable* à la nationalisation du crédit, en tout cas de tout le circuit bancaire. Mais il ne démordra pas de cette *croyance* « *Faire de la politique... c'est aussi une attitude morale.* » Sa morale ne l'entraînera sûrement pas aux excès. M. Jacques Delors croit à la lutte des classes, mais il est un réformiste, non *un révolutionnaire*. Comme l'écrivait Emmanuel Mounier, *l'un de ses inspirateurs : « Un rocher bien placé peut corriger le cours d'un fleuve. »*

PIERRE DROUIN.

[M. Jacques Delors est né le 20 juillet 1925, à Paris. Ses études l'ont mené à la licence de sciences économiques et au diplôme du Centre d'études supérieures de banque. Chef de service à la Banque de France de 1945 à 1962 et membre de la section du Plan et des investissements du Conseil économique et social de 1959 à 1961, il devint chef de service des affaires sociales du Commissariat général du Plan de 1962 à 1969, puis secrétaire général *du Comité interministériel pour* la formation professionnelle et la pro*motion sociale.*

En 1969, il fut appelé par M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, comme conseiller pour les affaires sociales et culturelles de son cabinet, puis chargé de mission. Membre du conseil général de la Banque de France de 1973 à 1979, il était depuis 1973, également professeur associé de gestion des entreprises à l'Université de Paris IX (Dauphine). En 1974, il *fonda le club* « Echanges et Projets » et devint en *1978, délégué national du Parti socialiste* pour les relations économiques internationales.

Le 10 juin 1979, il était élu député à l'Assemblée des Communautés européennes (liste socialiste) et nommé président de la Commission économique et monétaire de cette assemblée.

M. Jacques Delors est l'auteur sous un nom d'emprunt (Roger Jacques) *ou sous son propre nom de divers* articles de revues. Il participa à la rédaction d'ouvrages collectifs et signa deux ouvrages : *les Indicateurs sociaux* (1971) et *Changer* (1975).]

(1) *Lire l'article d'Alain Vernholes* dans *le Monde* du 13 mai 1981.

(2) *Stock*. 1975. *Conversations* avec Claude Glayman.

(3) Numéro du 10 avril 1981.

(4) Numéro du 14 mai 1981.

Budget

M. LAURENT FABIUS : le bon choix

M. Laurent Fabius a trouvé le chemin du parti socialiste en 1974, lors de la campagne présidentielle de M. François Mitterrand. Normalien, énarque, il a été remarqué, au Conseil d'Etat, par Georges Dayan, ami personnel de M. Mitterrand. Un an plus tard, *il devient conseiller* économique du premier secrétaire du P.S., puis, en 1976, directeur de son cabinet. Au congrès de Metz, en avril 1979, M. Fabius, qui a participé activement à la contre-offensive opposée par des amis de M. Mitterrand à l'entre*prise de M. Michel Rocard*, accède au secrétariat national du P.S., dont il devient le porte-parole.

Aux côtés de MM. Jospin et Quilès, M. Fabius organise la troisième *campagne* de M. Mitterrand en vue de l'élection présidentielle, au sein du parti d'abord, puis dans le pays. Courtois mais méfiant, il s'emploie à maîtriser l'expression du P.S. dans la presse, à la radio et à la télévision et tente même, dans un premier temps, de contrôler l'accès des personnalités du parti aux moyens d'information.

Ce rôle politique de premier plan laisse M. Fabius moins disponible pour la réflexion économique. M. *Tony Larue* lui ayant *fait une place au conseil* municipal de Grand-Quevilly, en mars 1977, puis cédé son siège de député de la vingt et unième circonscription de la Seine-Maritime, M. Fabius est entré à l'Assemblée nationale en mars 1978 et il est devenu le porte-*parole du groupe socialiste sur* les questions budgétaires, poste que visait M. Rocard après le décès d'André Boulloche. Orateur précis et élégant, M. Fabius anime le débat économique et financier de la session d'automne, mais son apport aux idées du P.S. en *cette matière s'arrête là.*

Ambitieux, M. Fabius, dont le profil « giscardien » — par ses origines *sociales*, sa formation et son style — surprend au P.S., peut constater avec satisfaction *qu'il ne s'est trompé ni en 1974* ni en 1979.

[Né le 20 août 1946 à Paris, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole nationale d'administration, M. Laurent Fabius est agrégé de lettres modernes et diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris. Auditeur au Conseil d'Etat depuis 1973, il est premier adjoint au maire *de* Grand-Quevilly depuis mars 1977, *député de la Seine-Maritime* depuis mars 1978 et membre du *secrétariat national du P.S. depuis* avril 1979. Il est l'auteur de *la France inégale* (1975).]



Education nationale

M. ALAIN SAVARY : un homme de conviction

Dans le premier gouvernement de la Ve République, composé pour l'essentiel de membres du parti socialiste, M. Alain Savary avait sa place. *De droit. Mais on aurait* pu l'oublier, car ce résistant de la première heure, compagnon de la Libération, ne se met pas en avant. Les coups d'éclat ne sont pas *son fort, bien que de la Résis*tance aux drames de la décolonisation de l'empire, il ait su prendre ses responsabilités.

A l'aile gauche de la S.F.I.O., *puis au P.S.U.*, il a *pris* sa part au renouvellement du courant socialiste. En 1969 c'est lui qui succède à Guy Mollet à la tête d'un parti qui n'est plus tout à *fait la S.F.I.O. mais* pas encore le P.S. d'aujourd'hui. L'arrivée de M. Mitterrand et de ses amis conventionnels en 1971 le rejette au second plan. Il travaillera, comme député de Toulouse, au niveau de sa région, dont il préside le conseil régional.

Sous des *dehors réservés*, voire timides, derrière un comportement général qui fleure la bonne bourgeoisie, M. Alain Savary est un homme de conviction, un *homme de gauche qui* a su *s'affirmer* comme tel contre certains de ses amis, lorsqu'il le fallait. Sa biographie, plus que son attitude dans la vie courante, le révèle et montre à ceux qui l'ont oublié, ou ne l'ont jamais su, ou ont été abusés, qu'il y avait, avant la *Ve République, des hommes* politiques de qualité. — A. L.

[Né le 25 avril 1918, à Alger, diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques et licencié en droit, M. Alain Savary s'engage dès le 18 juin 1940 dans les Forces navales françaises libres. Attaché au cabinet *de l'amiral Muselier, à Londres*, il prend part à la libération des îles *Saint-Pierre-et-Miquelon* et devient gouverneur de l'archipel. Il participe ensuite aux campagnes d'Italie et de France.

Conseiller de l'Union française élu par l'Assemblée nationale, il se fait élire député socialiste de Saint-Pierre-et-Miquelon en 1951 et il le restera jusqu'en 1958. Il se classe alors à l'aile gauche de la S.F.I.O., favorable à l'ouverture de négociations avec Ho Chi Minh, à une évolution des rapports entre la *France et l'Afrique du Nord.*

Secrétaire d'Etat chargé des affaires marocaines et tunisiennes dans le gouvernement de Guy Mollet, en 1956, il donne sa démission pour protester contre l'arraisonnement de l'avion transportant M. Ben Bella et ses compagnons. En mai 1958, désapprouvant le ralliement de la *S.F.I.O. au général de Gaulle*, il quitte ce parti et rejoint le parti *socialiste autonome, qui vient de se* constituer avec d'autres dissidents de la S.F.I.O. et qui donnera naissance au P.S.U., dont il sera un des dirigeants en 1960.

En 1965, il fonde l'Union des clubs pour le renouveau de la gauche et se rapproche de la Fédération de la gauche *démocrate* et socialiste : il *se présente sous l'étiquette* F.G.D.S. à Paris en 1967. L'U.C.R.G. rejoint la *S.F.I.O. Le congrès constitutif du* nouveau parti socialiste se joue en deux temps : le 4 mai, à Alfortville, où M. Defferre fait accepter de justesse sa candidature à l'élection présidentielle contre M. Savary qui défend la ligne d'union de la gauche ; les 11, 12 et 13 juillet, à Issy-les-Moulineaux, où M. Savary devient *premier secrétaire et succède* à Guy Mollet en devançant de peu *M. Mauroy*.

Deux ans plus tard, au congrès d'Epinay (1971), auquel participent les conventionnels, il sera remplacé par M. Mitterrand. Depuis 1973, il est député de la première circonscription de Haute-Garonne et, depuis 1974, président du conseil régional de Midi-Pyrénées. En 1977, il avait *vainement tenté d'enlever la mairie* de Toulouse à M. Pierre Baudis *(U.D.F.)*.]

Agriculture

Mme ÉDITH CRESSON : une battante

L'entrée de Mme Edith Cresson, lors du congrès de Pau le 2 février 1975, au secrétariat national du *P.S.* comme chargée de l'organisation des jeunes et des étudiants, illustrait la volonté de *M. Mitterrand de promouvoir* des femmes à des postes de responsabilité. Née le 27 janvier 1934, fille d'un inspecteur des finances inscrit à la S.F.I.O., Mme Cresson, *diplômée des H.E.C.-J.F.*, est entrée à la Convention des institutions républicaines en 1965 après avoir travaillé durant la guerre d'Algérie auprès de Bernard *Lafay* qui, avec M. Marcel Dassault, avait fondé le Centre républicain, formation plutôt *conservatrice.*

L'occasion de son premier baptême du feu électoral se présente à l'automne 1975 dans la deuxième circonscription de la Vienne *(Châtellerault), dont le député* réformateur, Robert Gourault, suppléant de Pierre Abelin, alors ministre de la *coopération*, venait de décéder. Elle ne parvient pas *à mettre en échec Pierre Abelin*, mais elle réussit tout de même à inverser le rapport de forces *dans cette circonscription où le* P.C. arrivait en tête de la gauche. C'est sans succès qu'elle se présentera l'année suivante dans le canton de *Châtellerault-Nord*, détenu par Pierre Abelin, dont le décès provoque une seconde cantonale à l'occasion de laquelle elle retentera sa chance sans plus de succès.

Maire de Thuré depuis 1977, elle défend de nouveau les couleurs du P.S. aux législatives de mars 1978, *mais, cette fois encore*, elle échouera, face à M. Jean-Pierre Abelin (*U.D.F.-C.D.S.*), fils de l'ancien leader centriste.

Mme Cresson est membre de l'Assemblée des Communautés *européennes depuis le 10 juin 1979.* Titulaire d'un doctorat de démographie *sur le thème de* « La vie des femmes d'agriculteurs et d'ouvriers dans le *canton rural de Guémené-Penfao (Loire-Atlantique)* », elle s'est intéressée aux questions agricoles à l'Assemblée de Strasbourg. On avait attribué à Mme Cresson un rôle d'organisatrice d'une *rencontre*, l'été dernier, entre MM. Jacques Chirac et François Mitterrand, ce qu'elle avait *formellement démenti.*

Industrie

M. PIERRE JOXE : marxisme et sens de l'État

Fils de M. Louis Joxe, qui achève au Conseil constitutionnel une carrière commencée au cabi*net de Pierre Cot, en 1932, et* qui connut son apogée, après la Résistance, dans la diplomatie de la IVe République et les gouvernements de la Ve, M. Pierre *Joxe s'est rapidement fait* un prénom. Engagé dès l'origine dans la Convention des institutions républicaines (C.I.R.) au côté de M. François Mitterrand, il est *secrétaire général adjoint* de cette organisation lorsque *celle-ci prépare sa fusion*, en juin 1971, au sein du nouveau parti socialiste. M. Pierre Joxe appartient alors au secrétariat national du P.S., où il est chargé *de l'administration et de la formation.*

Cet ancien élève de l'ENA, auditeur à la Cour des comptes, est un des rares dirigeants socialistes, autres que ceux du CERES, à *s'affirmer marxiste. Adhérent* de la C.G.T., M. Pierre Joxe est un ardent militant de l'union de la gauche, méfiant vis-à-vis de ceux qui s'y sont ralliés tardivement. Il « *marque* » M. Michel Rocard dès l'entrée de celui-ci au P.S., à l'automne de 1974. Fin 1976, M. Rocard évoque, au Forum de *l'Expansion*, les *contraintes du marché* ; M. Joxe s'étonne qu'on demande aux militants de parler le langage des patrons pour rallier ceux-ci au programme commun. Au début de 1980, M. Joxe envisage de se déclarer candidat contre M. Rocard pour l'investiture des socialistes en vue de l'élection présidentielle.

Cette fidélité à l'union de la gauche est mal récompensée *puisque*, en janvier 1980, M. Pierre Joxe, qui avait demandé à M. Georges Marchais de « *dire la vérité* » sur la situation en Afghanistan, est traité par le secrétaire général du P.C.F. de « *paltoquet* » et de « *petit valet de François Mitterrand* ». M. Joxe est plus heureux dans ses activités régionales et parlementaires. Député de la Saône-et-Loire depuis mars 1973, il a été élu, en octobre 1979, président du conseil régional de Bourgogne. A l'Assemblée nationale, il a dirigé, en 1980, l'activité des députés de l'opposition au sein de la commission chargée d'examiner la responsabilité de M. Michel Poniatowski dans l'affaire de Broglie et obligé les commissaires de l'U.D.F. à prendre en considération des faits et des témoignages qu'ils étaient enclins à déclarer extérieurs à l'objet de la commission.

Trésorier du P.S. depuis avril 1979, M. Pierre Joxe avait entrepris de doter son parti d'une politique agricole, qu'il a marquée de son peu d'enthousiasme pour la construction européenne. M. Joxe n'a pas ménagé les responsables des organisations agricoles — la F.N.S.E.A. en particulier, — auxquels il reproche une attitude conciliante vis-à-vis du pouvoir.

Homme de parti, M. Joxe a, sans nul doute, le sens de l'Etat.

[Né le 28 novembre 1934, à Paris, *ancien élève de l'ENA*, M. Pierre Joxe a été rapporteur au commissa*riat général au Plan* (1963), puis au Comité des entreprises publiques (1965), et chargé de mission auprès du ministre des affaires étrangères (1967-1970). Réintégré à la Cour des comptes en 1970, M. Pierre Joxe devient, la même année, secrétaire général adjoint de la CIR, puis il appartient au secrétariat national du *P.S. Elu député de la cinquième* circonscription de la Saône-et-Loire le 11 mars 1973 (après une première tentative aux élections législatives de juin 1968 dans les premier et quatrième arrondissements de Paris), M. Pierre Joxe est réélu le 19 mars 1978. *Adjoint au maire de Chalon-sur-Saône* depuis mars 1977, conseil*ler général depuis 1973*, M. Pierre Joxe préside, depuis octobre 1979, le conseil régional de Bourgogne.]

POLITIQUE

Ministres et ministres délégués

Commerce et artisanat

M. ANDRÉ DELELIS : maire de Lens

M. André Delelis, âgé de cinquante-sept ans, né à Cauchy-à-la-Tour, dans le Pas-de-Calais, joue un rôle important dans ce département. Conseiller municipal de Lens depuis 1959, il a conquis la mairie en 1965 et, deux ans plus tard, le siège de la 13e circonscription.

Conseiller général depuis 1962, il avait, lors des élections municipales de 1977, refusé d'ouvrir son conseil municipal au P.C.F. La tradition d'affrontement entre les deux courants du mouvement ouvrier est particulièrement vive dans le bassin minier. Cette attitude lui a valu, la même année, de ne plus appartenir au comité directeur du P.S.

Travail

M. JEAN AUROUX : maire de Roanne

M. Jean Auroux est né le 19 septembre 1942, à Thizy (Rhône). Il est marié, père de deux enfants.

Chargé de mission pour le recyclage des professeurs de C.E.T. dans l'académie de Lyon, il est l'auteur de trois ouvrages de géographie économique à usage scolaire. Elu conseiller général de Roanne-Sud en mars 1976, dont le conseiller sortant était M. Alain Terrenoire, U.D.R., il bat l'année suivante, à la tête d'une liste d'union de la gauche, celle du maire sortant, M. Paul Pillet, C.D.S., sénateur, conseiller général de Roanne-Nord, et devient le maire de la seconde ville de la Loire. Il est, depuis 1978, député de la cinquième circonscription de la Loire.

Equipement et transports

M. LOUIS MERMAZ : patience et discrétion

M. Louis Mermaz avait vingt-quatre ans lorsqu'il a rencontré M. François Mitterrand au mois de mai 1955. Aussi ce dernier a-t-il exercé sur l'actuel maire de Vienne, au dire de l'intéressé, *« un ascendant intellectuel et moral »* qui n'a pas été entamé. Au contraire. Au fil des ans, M. Mermaz a témoigné au nouveau président de la République une fidélité sans faille. Et cela d'autant plus que M. Mitterrand s'est progressivement placé lui-même à gauche. Or le président du conseil général de l'Isère est, au sein du P.S., dont il préside le comité directeur, parmi les plus « unitaires ». Cet homme passionné d'histoire — qu'il a enseignée à l'Université — a toujours cru que les socialistes parviendraient à refaire leur unité, puis que la gauche saurait s'unir, et qu'enfin la victoire s'ouvrirait à celle-ci.

Mais la victoire, à elle seule, ne saurait suffire à le combler : encore faut-il qu'elle soit durable. Un gouvernement de gauche ne peut gagner, professe-t-il en substance, que s'il garde le contact avec les *« masses populaires »*, que s'il reste *« ancré à gauche »*.

Nul doute que, au sein du gouvernement, M. Mermaz œuvrera dans ce sens, à sa manière discrète et patiente.

Mal à l'aise lorsqu'il prend la parole en public — ce qu'il fait souvent, — il aime la discrétion et s'entoure de précautions lorsqu'il reçoit un visiteur. Cette prudence rend parfois son discours terne, mais ne nuit pas à son efficacité : il « tient » sa fédération de l'Isère d'une main ferme, notamment lorsqu'il s'agit de mettre au pas les minoritaires.

La fermeté n'exclut pas la patience : il n'y avait guère plus d'une trentaine de personnes pour se réunir, en 1957, au siège de la Ligue du combat républicain. Ce petit club, animé par M. Mitterrand, auquel participait Georges Dayan, devait ensuite se fondre avec d'autres, dont le Club des Jacobins de M. Charles Hernu, au sein d'un Centre d'action institutionnel, qui, à son tour, donnera naissance (en 1963), avec d'autres clubs, à la Convention des institutions républicaines.

Il n'y avait pas non plus, pour lui-même, de majorité au rendez-vous des élections législatives de 1956, dans l'Orne, où il affronta pour la première fois le suffrage universel sous les couleurs du Front républicain (pourtant victorieux dans le pays). Il lui a fallu attendre mars 1973 pour assurer solidement son implantation, dans l'Isère cette fois.

Sa patience fut égale à celle dont fit preuve son chef de file : M. Mermaz s'était vu confier l'animation de la première campagne présidentielle en 1965 ; il eut également sa place lors de la campagne de 1974, et fut chargé, entre les deux tours du scrutin, de mobiliser les élus locaux.

La préparation du scrutin de 1981 devait lui donner quelques inquiétudes : M. Mitterrand n'avait-il pas mis en place, lors du congrès de Metz, une génération plus jeune qui eut tôt fait de s'assurer le contrôle du « courant Mitterrand » ?

Mais la fidélité, et l'expérience, ont repris leurs droits : la place qui est faite à M. Mermaz au sein du gouvernement en témoigne. *« Il a l'étoffe d'un premier ministre »*, disait de lui en 1974 le candidat commun de la gauche. M. Mermaz ne devrait donc pas manquer l'occasion qui lui est donnée de prouver qu'il a l' *« étoffe »* d'un ministre de l'équipement et des transports.

J.-M. C.

[M. Louis Mermaz, âgé de cinquante ans, agrégé d'histoire, a enseigné au Mans, puis à l'université de Clermont-Ferrand. Il adhère à l'U.D.S.R. en 1955. Candidat aux élections législatives de 1956, il échoue et devient, en 1957, secrétaire général de ce mouvement. Dans le même temps, il participe à divers clubs : la Ligue du combat républicain, puis le Centre d'action institutionnel. Il participe à la naissance, en 1963, de la Convention des institutions républicaines, dont il devient, deux ans plus tard, le secrétaire général. Il participe également, en 1971, au congrès du renouveau du P.S., à Epinay-sur-Seine. Il préside le comité directeur du P.S. depuis le congrès de Metz, en 1979.

Sa carrière politique s'est véritablement affirmée lors des élections législatives de 1967 : candidat dans la cinquième circonscription de l'Isère, il l'emporte avec l'étiquette de la F.G.D.S. Battu en 1968, il reconquiert son siège en 1973. Entre-temps (en 1971), il avait été élu maire de Vienne, et conseiller général du canton de Vienne-Sud (1973). Il préside le conseil général depuis 1976. Réélu à la mairie en 1977, à l'Assemblée nationale en 1978, il est, depuis 1979, conseiller général du canton de Vienne-Nord.]



Santé

M. EDMOND HERVÉ : rigueur et concertation

Né le 3 décembre 1943 à La Bouillie (Côtes-du-Nord), M. Edmond Hervé, qui est maire socialiste de Rennes depuis mars 1977, a adhéré à la S.F.I.O. en 1966. Artisan du renouveau du parti socialiste en Ille-et-Vilaine, M. Hervé s'est présenté sans succès aux élections législatives de 1973, où, dans la première circonscription, il avait obtenu 42,72 % des voix au second tour, contre 57,27 % à M. Cressard (U.R.P.-U.D.F.).

Aux élections municipales de 1977, la liste d'union de la gauche qu'il conduit l'emporte avec 9343 voix d'avance (55,85 % des suffrages) sur la liste de M. Chaudet (R.I.). Conseiller général d'Ille-et-Vilaine (canton de Rennes-Nord) depuis 1973, M. Hervé a échoué aux élections législatives de mars 1978, obtenant 45,71 % des suffrages au second tour face à M. Cressard (54,29 %). M. Hervé, qui est marié et père d'un enfant, est maître-assistant à la faculté des sciences juridiques de Rennes. Au sein du P.S., M. Hervé a toujours eu une position originale : militant au CERES, il s'était refusé à choisir entre MM. Mitterrand et Chevènement lors du congrès de Nantes en 1977. Il s'est ensuite, lors du congrès de Metz, rapproché de M. Mauroy, via l'éphémère « courant Pierret » (formé de dissidents du CERES), tout en maintenant sa fédération dans une position neutre.

Méfiant à l'égard des appareils, c'est un homme droit et rigoureux, au style tranchant, mais ouvert au dialogue, qui a fait la preuve, à Rennes, de ses capacités de gestion. Il préside, dans cette ville, le conseil d'administration du centre hospitalier régional, et, au sein de la fédération nationale des élus socialistes et républicains, le groupe de travail qui élabore un projet de réforme des bureaux d'aide sociale et une nouvelle politique dans ce domaine. A ses yeux, la bataille de la santé doit s'appuyer sur une concertation permanente et nécessite une très large décentralisation.

Temps libre

M. ANDRÉ HENRY : secrétaire général de la FEN

Né le 15 octobre 1934, à Fontenoy-le-Château (Vosges), M. André Henry est, depuis 1974, le secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui regroupe plus de cinq cent trente mille enseignants de la maternelle à l'Université, soit près de la moitié des personnels travaillant dans les différents secteurs de l'éducation. M. Henry a connu l'existence modeste d'un enfant né à la campagne : *« Je suis né dans une vieille écluse, bâtie en lisière de ces forêts vosgiennes »*, écrit-il en introduction de son ouvrage autobiographique *Dame l'Ecole*. Bon élève, il est poussé par ses maîtres et entre à l'école normale d'instituteurs de Mirecourt en 1951.

Il a exercé le métier d'instituteur et très vite il milite au Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), dont il gravit des échelons pour devenir secrétaire permanent en 1969. En 1974, il remplace James Marangé à la tête de la FEN, dont le S.N.I. est le plus gros syndicat. Il s'est attaché à faire de la FEN l'une des grandes centrales syndicales tout en préservant sa caractéristique originale, l'organisation en tendances qui recouvrent les différentes composantes de la gauche.

Jeunesse et sports

Mme EDWIGE AVICE : député de Paris

Née le 13 avril 1945 à Nevers, Mme Edwige Avice est arrivée à Paris en 1962 pour suivre des études supérieures qui lui ont permis d'obtenir, tout en travaillant, une licence en droit et des diplômes de l'Institut d'études politiques et de l'Institut du commerce international. Après avoir exercé dans l'enseignement, puis au Crédit lyonnais, elle entre, en 1973, à l'administration de l'Assistance publique où elle devient chargée de mission.

Elle milite au P.S. depuis 1972 et siège au comité directeur et au bureau exécutif du parti depuis le congrès de Nantes, en 1977. Membre du CERES, elle appartient également à la commission exécutive de la fédération de Paris. Elle est élue député de la seizième circonscription de Paris (quatorzième arrondissement) lors d'une élection partielle contre M. de La Malène (R.P.R.), premier adjoint au maire.

Culture

M. JACK LANG : un homme de théâtre

Comme tous les séducteurs, M. Jack Lang a ses admirateurs qu'il fascine, et ses adversaires qu'il irrite. Mais où qu'il soit, cet agitateur d'idées sait créer l'événement par son dynamisme, sa passion et parfois ses provocations.

L'événement, ce fut d'abord, chaque printemps à Nancy, du début des années *60* à la fin des années 70, le Festival de théâtre dont M. Lang fut l'infatigable animateur. C'est en 1963 que ce jeune assistant de droit à l'université de Nancy fonde le Festival international du théâtre universitaire qui deviendra en 1963 Festival mondial du théâtre. Né le 2 septembre 1939 à Mirecourt (Vosges), M. Lang mène de front des activités politiques (il milite d'abord chez les jeunes radicaux qui soutiennent M. Pierre Mendès France, puis au P.S.U. qu'il quittera en 1965), universitaire, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, il sera docteur en droit en 1967, avec une thèse sur « l'Etat et le théâtre », agrégé de droit public en 1970, professeur de droit international en 1976 puis directeur de l'U.E.R. de sciences juridiques et économiques en 1977 à l'université de Nancy et théâtrales.

Le Festival de Nancy, dont M. Lang abandonnera formellement la direction en 1972 tout en continuant d'en être l'inspirateur, sera un foyer important de la création, révélant, grâce à une prospection méthodique aux quatre coins du monde, quelques grands noms du théâtre contemporains, comme Grotowski, les Campesimos, les Bread and Puppet, Bob Wilson.

En 1972, M. Lang est nommé par Jacques Duhamel, directeur du Théâtre national de Chaillot. Il entreprend aussitôt d'aménager la grande salle en un espace transformable, qui s'adapte à chaque œuvre. En attendant cette rénovation, il présente plusieurs spectacle à la Gaîté lyrique, crée un Théâtre national des enfants, envisage d'ouvrir aussi le théâtre à l'audiovisuel, mais l'expérience est interrompue brutalement en 1974 par M. Michel Guy, nouveau secrétaire d'Etat à la culture, qui met fin à ses fonctions. Cette décision suscite une vive émotion et provoque en même temps une *polémique sur le coût des travaux entrepris*.

En 1977, commence pour M. Lang une nouvelle activité. Elu au Conseil de Paris (comme apparenté à l'union de la gauche socialiste et démocrate), il intervient principalement sur les questions d'urbanisme : représentant les deuxième et troisième arrondissements de la capitale, il critique l'aménagement des Halles, formulant, avec Georges Dayan, des contre-propositions, recommandant un référendum populaire, appuyant l'organisation par le syndicat des architectes d'un concours international.

En 1978, M. Lang devient conseiller auprès de M. Mitterrand. A ce titre, il sera le responsable de la campagne du P.S. pour les élections européennes de 1979. Nommé ensuite délégué national du P.S. à la culture et à la création, M. Lang prône la résistance à l' *« atlantisme culturel »* et reproche au gouvernement d'offrir pour seul projet, à côté de *« quelques mausolées consacrés à la glorification du passé »*, l'abandon aux lois du marché. Très actif, M. Lang organise plusieurs rencontres pour lesquelles il obtient le concours de personnalités prestigieuses de plusieurs pays, en particulier des Assises européennes pour le cinéma et l'image et des *dialogues méditerranéens*. Après l'élection de M. Mitterrand, c'est à M. Lang qu'a été confié la responsabilité des cérémonies du Panthéon le 21 mai.

Dans ses diverses tâches, M. Lang a manifesté la même ardeur inventive, la même énergie tourbillonnante, le même art des relations publiques, fait d'un peu de rouerie et de beaucoup de ténacité — art dans lequel il est efficacement secondé par sa femme Monique.

Outre sa thèse, publiée à la Librairie générale de droit et de jurisprudence (Paris, 1968), M. Lang est l'auteur, avec M. Jean-Denis Bredin, d'un livre sur ses expériences de Nancy et de Chaillot intitulé *Eclats* et paru aux Editions J. C. Simoën en 1978. — T. F.

[Né le 2 septembre 1939, à Mirecourt (Vosges), professeur de droit à l'université de Nancy, M. Lang a été directeur du Festival de théâtre de Nancy, de 1963 à 1972, puis directeur du Théâtre national de Chaillot, de 1972 à 1974. Il est depuis 1977 conseiller de Paris et depuis 1979 délégué national du P.S. à la culture et à la création.]

Communication

M. GEORGES FILLIOUD : un journaliste converti à la politique

C'est le journalisme qui a plongé M. Georges Fillioud dans la politique et la politique qui lui a permis d'entretenir sa passion pour le journalisme.

Grand reporter puis rédacteur en chef adjoint à Europe 1, il avait été interdit d'antenne en mars 1966 parce qu'il venait de signer le manifeste créant le Mouvement national pour l'union des gauches.

La difficulté d'exercer sa profession dans des conditions satisfaisantes le conduit alors à s'engager plus avant dans le combat politique. Il adhère à la Convention des institutions républicaines et, en 1967, M François Mitterrand qui l'honore de son amitié, l'encourage à se présenter aux élections législatives, dans la Drôme. Il enlève le siège de la troisième circonscription qui ne résiste pas au raz de marée gaulliste de 1968 mais qu'il retrouve en 1973 et conserve en 1978.

Journaliste converti à la politique, M. Fillioud — regard un peu lointain derrière des lunettes facétieuses qui lui glissent constamment sur le nez, nœud papillon à pois, chevelure grisonnante de chef d'orchestre — ne passe pas inaperçu dans les couloirs de l'Assemblée nationale. A la tribune non plus, où il s'est fait une spécialité de dénoncer en termes souvent violents toutes les atteintes à la liberté de la presse. Une certaine propension à bousculer les mots plutôt qu'à les ordonner, une éloquence plus impétueuse qu'efficace, l'ont toutefois empêché d'être le bon orateur que l'on attendait d'un professionnel de la radio.

M. Fillioud est plus à l'aise dans les colonnes de la presse socialiste où il a exercé son talent, un peu brouillon, de polémiste. Directeur de *Riposte*, bulletin quotidien du P.S., il a souvent croisé la plume avec les meilleurs bretteurs du pouvoir giscardien, sur l' « affaire des diamants » et l' « affaire Poniatowski » notamment.

Directeur du service de presse de la campagne présidentielle de M. Mitterrand en 1974, directeur de *la Lettre de la presse*, bulletin quotidien de la campagne de de 1981, il n'a pas toujours été d'accord avec la conception que se sont faite les dirigeants socialistes de la presse de leur parti. Il s'est opposé, en particulier, au lancement du quotidien *Combat socialiste*, projet qu'il jugeait hasardeux, sur le plan politique et celui des finances de son parti. — J.-Y. L.

[M. Georges Fillioud est né le 7 juillet 1929, à Lyon (Rhône). Licencié en droit, il a été grand reporter puis rédacteur en chef adjoint à Europe 1 (1956-1966). Il est conseiller général de Romans depuis 1970 et maire de Romans depuis 1977.]

Logement

M. ROGER QUILLIOT : Camus, le socialisme et Clermont-Ferrand

A la fois universitaire, écrivain et homme politique, M. Roger Quilliot accumule les expériences et les compétences. Il a commencé à enseigner, agrégé de lettres, à Evreux, puis à Angers, où il a été élu conseiller municipal en 1954 et où il a dirigé la fédération socialiste du Maine-et-Loire. En 1963, il est nommé à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Il y est reçu, en 1970, docteur ès lettres pour ses travaux sur Albert Camus, dont il a été l'ami et dont il a édité les œuvres complètes dans la collection de « La Pléiade ».

Entre-temps, M. Quilliot est entré au comité directeur de la S.F.I.O. Il mène, de 1963 à 1965, la confrontation doctrinale avec les communistes, voulue par Guy Mollet. C'est, dans *le Populaire*, une série d'articles intitulée : « Les communistes et nous ». M. Quilliot est partisan de l'ouverture de la S.F.I.O. aux militants des clubs de gauche, et il participe au projet de « grande fédération » de M. Gaston Defferre. Après l'élection présidentielle de 1965, M. Quilliot prend la tête de la fédération socialiste du Puy-de-Dôme et il appartient au « contre-gouvernement » formé par M. Mitterrand.

M. Quilliot entre au comité directeur du nouveau parti socialiste, en 1969, et se charge des questions universitaires. Candidat malheureux aux élections législatives de 1967 et 1968, il entre à la municipalité de Clermont-Ferrand en mars 1971 et devient maire, en avril 1973, après le retrait de M. Gabriel Montpied. Elu sénateur l'année suivante, il continue d'associer travaux d'écrivain et responsabilités politiques. Il publie, en 1972, une longue étude sur *la S.F.I.O. et l'exercice du pouvoir* (Fayard, éd.). Il s'occupe, au P.S., avec M. Louis Mexandeau, des problèmes de l'enseignement, et publie, en 1976, en collaboration avec son épouse, Mme Claire Quilliot, un essai romancé sur la vie de Roger Salengro : *l'Homme sur le pavois* (Gallimard, éd.).

Président de l'Association des maires de grandes villes depuis mai 1977, M. Quilliot a dirigé, en 1979, l'élaboration d'un Livre blanc destiné à préparer l'examen, au Sénat, du projet de réforme des collectivités locales. Il avait été élu, en avril 1978, président de la fédération des offices d'H.L.M. Les questions d'administration communale et d'urbanisme lui sont donc familières. Partisan des positions de M. Pierre Mauroy au congrès socialiste de Metz, en avril 1979, M. Quilliot s'est trouvé rejeté, avec le maire de Lille, dans la minorité du parti.

[Né le 19 juin 1925, à Hermaville (Pas-de-Calais), agrégé de lettres, M. Roger Quilliot a enseigné aux lycées d'Evreux, Angers et Savigny (1949-1963), puis à la faculté des lettres de Clermont-Ferrand. Membre du comité directeur de la S.F.I.O. (1963-1969), puis du parti socialiste (1969-1971), il a été élu, en mars 1971, conseiller municipal de Clermont-Ferrand, puis maire (avril 1973), conseiller général (septembre 1973) et sénateur (septembre 1974). Réélu maire en mars 1977, il a été battu aux élections cantonales de mars 1979. Il est rentré au comité directeur du P.S. en juin 1977.]

Environnement

M. MICHEL CRÉPEAU : faire la preuve

Gageons que ce ministre-là risque d'être un ministre non conformiste... M. Michel Crépeau a toujours manifesté en effet une profonde défiance à l'égard des *« structures paralysantes et des dogmes figés »*. *« Agitateur d'idées »*, comme il se définit lui-même, il ne craint pas d'ajouter *qu'il se considère* un peu comme *« l'affreux jojo »* de la politique...

Si cette volonté de se singulariser d'un personnel politique qu'il juge enfermé dans un formalisme institutionnel connaît des limites, eu égard aux responsabilités qu'il exerce comme maire de La Rochelle et député de la Charente-Maritime ou qu'il a exercées comme président du Mouvement des radicaux de gauche, elle se manifeste souvent dans la vie d'un homme qui accorde plus de prix à la chaleur de l'amitié qu'au déroulement d'une carrière qu'il aurait pu conduire jusqu'à des postes plus honorifiques. Comment dire ? M. Michel Crépeau n'est pas M. Robert Fabre... question de tempérament sans doute.

A l'opposé du marxisme, sa philosophie est avant tout humaniste. Epicurien sans doute, bon vivant aussi, il est davantage un homme de passion et de convic-

Ministres et ministres délégués

tions qu'un homme de certitudes. Pour M. Crépeau, la vie n'est pas triste, le rire, et le rêve, sont même salvateurs. Praticien plus que théoricien, avocat de profession, il a gardé de son expérience du barreau (qu'il a quitté en 1973) les effets de voix et de manche. Il y a de l'acteur chez cet avocat... L'éloquence rocailleuse et un peu vieillotte, il use — et parfois abuse — des bons mots, des formules acérées, de l'ironie mordante. Il revendique ostensiblement des « racines » provinciales, qui constituent, pour une part, son image de marque. Il ne cache pas que pour lui, le « bon sens » est davantage situé dans cette « France profonde » où il passe les deux tiers de son temps que dans la capitale, centre de cette « technocratie » qu'il condamne sévèrement. Le diable doit être énarque pour M. Crépeau...

Radical, il a commencé à militer dès 1948. Sa candidature à la présidence de la République, ratifiée par un congrès extraordinaire le 28 février, a provoqué des réactions hostiles au sein du M.R.G., la plupart des députés radicaux estimant qu'une telle initiative ne pouvait que contribuer à affaiblir M. Mitterrand. Contrairement à ce que répétaient plusieurs responsables socialistes, l'entrée au gouvernement de M. Crépeau prouve que le président de la République ne lui a pas trop tenu rigueur de sa candidature. Se flattant d'avoir toujours maintenu le M.R.G résolument orienté à gauche, M. Crépeau s'est fait le chantre d'un « socialisme du possible » et de l'« écologie du réel ».

Alors, est-ce l'un des porte-parole du centre gauche ou le « premier maire écologiste de France » qui entre au gouvernement ? M. Crépeau a sans doute agi pour La Rochelle, mais sa ville le lui a bien rendu, en lui assurant les bases de sa notoriété. Au vrai, les deux ont profité l'un de l'autre. Son bilan municipal est en effet original. En ce qui concerne la création d'espaces verts la multiplication des secteurs piétonniers, le développement des transports collectifs, l'action des groupes de travail extra-municipaux, le refus du stationnement payant (considéré comme une atteinte à la liberté de l'individu), la politique des « petits vélos » mis à la disposition des Rochelais, ou encore la récupération des déchets ménagers recyclables, le chauffage des logements par l'énergie solaire et la lutte contre les pollutions atmosphériques et marines (marin lui-même, il demande depuis des années la création d'un grand ministère de la mer). M. Crépeau a démontré qu'il pouvait faire preuve de continuité pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixés Dans le domaine de la culture, le maire de La Rochelle se flatte d'avoir accordé 4 % de son budget municipal aux dépenses culturelles.

A la tête du ministère de l'environnement, M. Crépeau va avoir l'occasion de démontrer, sur une plus grande échelle, que l'on peut effectivement mettre « l'imagination au pouvoir ». — L. Z.

[M. Michel Crépeau est né le 30 octobre 1930 à Fontenay-le-Comte (Vendée) Après des études à Rochefort-sur-Mer et à Bordeaux, il est avocat à La Rochelle à partir de 1955. En 1967, il est élu, comme radical, conseiller général de la Charente-Maritime (réélu en 1973). Maire de La Rochelle à partir de 1971, il entame alors deux carrières parallèles.

Par son action locale, il acquiert peu à peu l'image d'un maire soucieux de qualité de vie et d'écologie. La Rochelle devient un modèle de cité agréable à vivre et protégée. Dans le même temps, au parti radical, M. Crépeau se range de plus en plus nettement parmi les adversaires de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et du rapprochement avec la majorité.

Elu député de la Charente-Maritime en 1973 (réélu en 1978), il est du nombre des fondateurs du Mouvement des radicaux de gauche. Vice-président de ce mouvement de 1976 à 1978, il en devient le président en 1978 quand, après le départ de M. Robert Fabre au lendemain des élections législatives, la direction de la formation de gauche risque d'échoir à des personnalités favorables à la majorité.

Candidat à l'élection présidentielle, M Crépeau, dont le slogan était « la gauche réaliste », a obtenu au premier tour 642 847 voix, soit 2,21 % des suffrages exprimés. Il s'était, au lendemain du premier tour, prononcé en faveur de M. Mitterrand.]

Mer

M. LOUIS LE PENSEC : les cultures minoritaires et la mer

Né le 8 janvier 1934 à Mellac (Finistère), M. Louis Le Pensec est un Breton bretonnant, militant depuis sa jeunesse de la culture et de l'identité d'Ar Breizh...

Issu d'une famille nombreuse et modeste, il a d'abord exercé le métier d'instituteur dans le Morbihan. Puis, ayant repris ses études et obtenu notamment deux licences, il fait carrière, dans la région parisienne, à la SNECMA et à la SAVIEM. Il trouvera la voie de la politique sur le chemin du régionalisme.

Fondateur, avec MM. Charles Josselin et Charles Hernu, d'une association nommée Les bonnets rouges, il adhère à la Convention des institutions républicaines, puis regagne sa Bretagne et l'enseignement. Il professe à Rennes.

Là, il s'attache, à partir de 1970, à redonner vie à l'organisation locale du parti socialiste. En 1971, il est élu maire de son village natal et, deux ans plus tard, il conquiert le mandat de député de la huitième circonscription du Finistère. Il se bat plus que jamais pour la Bretagne : à peine élu, il dépose au Palais-Bourbon une proposition de loi relative à la place des langues et cultures minoritaires dans l'enseignement, à la radio et à la télévision. Au P.S., il est chargé des questions régionales avec le titre de délégué national. Il est aussi un spécialiste des questions touchant au littoral et à la mer.

M. Louis Le Pensec est un partisan convaincu de M. Michel Rocard. Il est même un des piliers du courant qu'anime le député des Yvelines au sein du parti. C'est peut-être d'ailleurs parce que, en tant que tel, il a mené, dans sa région, une ardente campagne en faveur de M. Mitterrand qu'il obtient aujourd'hui la récompense de son engagement et de sa loyauté.

P.T.T.

M. LOUIS MEXANDEAU : obstination

M. Louis Mexandeau est né le 6 juillet 1931 à Wanquetin (Pas-de-Calais). Agrégé d'histoire, il a enseigné cette discipline au lycée Malherbe, à Caen, de 1961 à 1973. Il a milité très tôt au Syndicat national des enseignements de second degré et a fondé en 1966, pour le Calvados, la Convention des institutions républicaines, avant de participer, de 1969 à 1971, au bureau politique national.

Premier secrétaire fédéral du parti socialiste du Calvados en 1971, il est élu député du département en mars 1973 et conserve son siège aux élections législatives de 1978. Il est conseiller général depuis 1973. Il est l'auteur d'un ouvrage sur les Capétiens, et a participé, avec M. Roger Quilliot, à la rédaction du « plan socialiste pour l'éducation nationale ».

M. Louis Mexandeau était délégué national du parti socialiste à l'éducation nationale.

C'est avec obstination qu'il a défendu — au sein de son parti comme à l'Assemblée nationale — la place de l'éducation nationale.

Anciens combattants

M. JEAN LAURAIN : un ancien des Forces françaises libres

Né le 1er janvier 1921 à Metz-Grigy (Moselle) M. Jean Laurain est licencié en philosophie. Professeur de philosophie au lycée Robert-Schuman à Metz, secrétaire général de la fédération française des maisons de jeunes et de la culture (1970-1975), il a été élu conseiller général du deuxième canton de Metz en 1973 (jusqu'en 1979). Président du groupe socialiste du conseil général de la Moselle, M. Laurain a été élu député socialiste de la première circonscription de la Moselle en mars 1978, obtenant 51,25 % des suffrages, face à M. Jean Kiffer (U.D.F.-C.N.I.P.). Il était membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale Membre de l'Assemblée parlementaire européenne, du conseil régional de Lorraine (depuis 1979). M Laurain était délégué national du P.S aux personnes âgées. En 1942, il avait rejoint les Forces françaises libres en Tunisie, avec lesquelles il avait fait campagne jusqu'en 1945 Officier des Palmes académiques, il est titulaire de la Médaille coloniale (Tunisie) et de la Médaille d'honneur de la jeunesse et des sports.

Secrétaires d'État auprès du premier ministre

M. JEAN LE GARREC : le bras droit de M. Mauroy

M. Jean Le Garrec, âgé de cinquante-deux ans, est devenu cadre supérieur chez I.B.M.

Militant à la C.F.D.T., sa vie politique a commencé au P.S.U., en 1967 Au congrès de Lille de ce parti, en 1971, il est imposé par sa fédération de l'Essonne au bureau national, malgré la méfiance de M. Michel Rocard. Il s'intègre cependant à l'équipe du secrétaire national du P.S.U., dont il devient l'adjoint en 1973.

Depuis son entrée au P.S., il a été sans interruption chargé de la délégation nationale aux travailleurs immigrés.

Laïc et républicain par tradition familiale, M. Le Garrec, après avoir été proche du député des Yvelines, est devenu le bras droit et le porte-parole de M. Mauroy, notamment lorsque celui-ci s'est employé, après le congrès de Metz, à structurer son courant Action socialiste.

Fonction publique et réformes administratives

Mme CATHERINE LALUMIÈRE : une spécialiste de droit public et de sciences administratives

Mme Catherine Lalumière, qui est née le 3 août 1935 à Rennes (Ille-et-Vilaine), est une spécialiste de droit public et de sciences administratives. Docteur en droit public, chargée de conférences à l'université de Paris-I, elle est proche du parti socialiste depuis une vingtaine d'années, mais n'y a adhéré qu'en 1973.

Nommée déléguée nationale chargée de la fonction publique en 1975, elle est entrée au comité directeur du P.S. au moment du congrès de Metz (avril 1979) Au sein du parti socialiste, Mme Lalumière a notamment contribué à l'élaboration d'une proposition de loi sur la décentralisation de l'Etat. Elle est la femme de M. Pierre Lalumière, professeur de droit public à Paris-I, maire du Bouscat (Gironde)

Au travers de ses écrits, Mme Lalumière a surtout insisté sur la nécessité de défendre le statut originel de la fonction publique, qui a été, selon elle, progressivement limité et détourné de son objet par les gouvernements de droite, et ce depuis les débuts de la Ve République. Persuadée que le statut de 1946 (modifié en 1959) consacrait une importante conquête sociale, en donnant aux fonctionnaires des garanties (l'emploi, le déroulement des carrières, la protection contre les sanctions arbitraires), elle estime que celles-ci « ont au moins un mérite non négligeable : elles diminuent l'inquiétude des agents, facilitent les relations hiérarchiques, apaisent les tensions. Certes, sur tous ces points, des progrès importants doivent encore être accomplis : la composition et le rôle des organismes paritaires, la participation des agents à la gestion des services, l'exercice du droit syndical, l'assouplissement des règles du secret administratif, constituent, parmi d'autres, des domaines dans lesquels le statut de 1946 reste en deçà des exigences actuelles (1). »

Fondamentalement, assure Mme Lalumière, les gouvernements de droite « récusaient le modèle de l'administration publique et préféraient celui de l'entreprise privée (2) ». Le régime giscardien, ajoutait-elle, est de plus en plus bureaucratique, parce que l'appareil d'Etat est coupé de la population (3). A l'inverse, le P.S. « propose la création d'une véritable fonction publique locale reprenant les grands principes du statut général des fonctionnaires de l'Etat (2) ».

(1) Voir le Monde du 21 octobre 1978.
(2) Le Monde du 22 janvier 1980.
(3) Le Monde du 10 février 1981.

Rapatriés

M. RAYMOND COURRIÈRE

Né le 23 août 1932 à Cuxac-Cabardès (Aude), notaire, M. Raymond Courrière a été élu conseiller général (socialiste) du canton d'Alzonne (Aude), en 1967 (réélu en 1973 et en 1979) et il a succédé à son père, M. Antoine Courrière, comme maire de Cuxac-Cabardès en octobre 1974 (réélu en mars 1977). Après le décès de son père, M. Raymond Courrière a été élu au Sénat en décembre 1974 et réélu en septembre 1980. Il siège à la commission des lois.

Secrétaires d'État auprès d'un ministre

Départements et territoires d'outre-mer

M. HENRI EMMANUELLI : un économiste pugnace

M. Henri Emmanuelli est né le 31 mai 1945 aux Eaux-Bonnes (Pyrénées-Atlantiques). Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, M. Emmanuelli a fait toute sa carrière dans la banque avant d'être élu, en mars 1978, député socialiste de la troisième circonscription des Landes. Attaché de direction (1971), puis chef d'agence (1972) à la Banque de l'union parisienne, il a occupé ensuite les fonctions de fondé de pouvoir (1974), sous-directeur (1975), puis directeur adjoint (depuis 1976) à la Compagnie financière de banque. Candidat (U.G.S.D.-P.S.) aux élections législatives de 1973, dans la deuxième circonscription du Lot-et-Garonne, M. Emmanuelli avait obtenu 6 397 voix sur 46 106 suffrages exprimés. En mars 1978, il avait battu M. Commenay (U.D.F.-C.D.S.), obtenant 50,43% des suffrages.

Membre de la fédération socialiste des Landes depuis 1974, M. Emmanuelli, qui est membre du comité directeur du P.S. est un « mitterrandiste » et il est proche de M. Gaston Defferre. A l'Assemblée nationale, où il siégeait à la commission des finances, M. Emmanuelli était l'un des spécialistes du P.S. pour les questions économiques et financières. Avec M Laurent Fabius, il a été souvent le porte-parole du groupe socialiste lors des débats budgétaires. Pugnace, volontiers contestataire, il s'est acquis au Palais-Bourbon une solide réputation de polémiste. La vivacité de ses reparties, son ironie, avaient le don d'agacer, notamment M. Raymond Barre... M. Emmanuelli est marié et père de deux enfants.

Sécurité sociale

M. FRANÇOIS AUTAIN

M. François Autain, né le 16 juin 1935 à Luché-sur-Brioux (Deux-Sèvres), a étudié la médecine à Nantes. Pendant la guerre d'Algérie, il milite à l'UNEF où il assume des responsabilités départementales. Médecin généraliste, il exerce dans un cabinet de groupe.

En 1968, il adhère au P.S.U. En 1971, il est élu maire de Bouguenais (Loire-Atlantique), à la tête d'une liste d'union socialiste, présentée par le P.S. et le P.S.U., à laquelle le P.C.F. s'est joint au second tour.

M. Autain a rejoint le P.S. en 1975, au congrès de Pau. Il est, depuis, l'un des principaux animateurs du CERES dans sa région. Réélu à la mairie de Bouguenais en 1977, il devient, en 1978, député de la troisième circonscription de Loire-Atlantique. A l'Assemblée nationale, comme au sein du P.S., il s'est presque exclusivement consacré aux questions concernant le système de santé.

« Il n'a jamais été dans nos intentions de supprimer la médecine libérale et son apparente corollaire, la rétribution à l'acte », déclare dans une interview au Médecin de France, hebdomadaire de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), le docteur François Autain.

« L'exercice libéral en « centre de santé intégré » pourra être une des formules offertes au choix du jeune médecin mais aussi la capitation. » Dans cette interview publiée avant sa nomination, M. Autain se prononce pour « une renégociation conventionnelle qui ne pourra, dans le meilleur des cas, commencer qu'à l'automne ».

Personnes âgées

M. JOSEPH FRANCESCHI : un organisateur

Né le 15 janvier 1924 à Tunis, dans une famille d'origine corse, aujourd'hui veuf, M. Joseph Franceschi, professeur, avait adhéré dès 1938 aux Jeunesses socialistes de la S.F.I.O. avant d'entrer, en 1951, au conseil municipal d'Alfortville. Il devint maire de cette ville en 1965, puis conseiller général en 1967, et député de la quatrième circonscription du Val-de-Marne en 1973, constamment réélu depuis à tous ces échelons de la vie publique.

Licencié ès lettres et en droit public, il est docteur en sciences politiques. Membre de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à l'Assemblée nationale jusqu'en 1978, il s'est, à partir du congrès de Metz en avril 1979, spécialisé dans les problèmes de l'outre-mer.

Il s'est fait valoir, aux yeux de M. Mitterrand, par ses capacités d'organisateur lors de la campagne présidentielle de 1974 : il avait alors la charge d'organiser les meetings du candidat commun de la gauche, et de mettre sur pied le service d'ordre ; ce qu'il fit également en 1981 : il était chargé de la sécurité du candidat.

A Alfortville, il s'est attaché au sort des personnes âgées et compte à son actif des réalisations que M. Mitterrand avait visitées lors de sa campagne de 1981.

M. Franceschi est enfin passionné par tous les aspects des consultations électorales.

Famille

Mme GEORGINA DUFOIX : militante modèle

Née à Paris le 5 février 1943 de parents originaires de Nîmes, Mme Georgina Dufoix a fait des études supérieures à Montpellier avant d'obtenir, à Paris, le grade de docteur en sciences économiques. Mariée, mère de quatre enfants, elle n'a jamais exercé d'activité professionnelle. Membre de la Convention des institutions républicaines en 1968-1969, elle a participé au congrès d'Epinay, en 1971, et n'a pas cessé depuis lors de militer activement. Membre du conseil municipal de Nîmes, membre suppléant du comité directeur du P.S., cette militante modèle a notamment coordonné la campagne électorale de M. Mitterrand dans le Gard.

Formation professionnelle

M. MARCEL DEBARGE : un homme de terrain

Né le 16 septembre 1929 à Courrières (Pas-de-Calais), contrôleur des postes et télécommunications, cet autodidacte, fils de facteur, a adhéré au P.S. en 1959. Possédant une formation de militant syndical, solide homme de terrain, haut en couleur, M Marcel Debarge est membre du comité directeur du P.S. depuis 1977. C'est cette année-là qu'il a été également élu maire du Pré-Saint-Gervais et sénateur de Seine-Saint-Denis. Ancien premier secrétaire de la fédération socialiste de ce département, il a notamment assisté M. Mitterrand, à partir de 1978, pour les problèmes d'entreprises avant d'entrer au secrétariat national du parti, au cours du congrès de Metz, en 1979, et d'y être chargé des collectivités locales. Il est à ce titre l'un des principaux animateurs de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

Agriculture

M. ANDRÉ CELLARD : le socialisme après le radicalisme

Après des études de droit, suivies à la faculté d'Aix-en-Provence dont il est lauréat, M. André Cellard entre en septembre 1944, comme chef adjoint, au service juridique du commissariat de la République à Marseille. Inscrit au barreau de Paris depuis 1945, il préside dès 1960 la commission de politique générale du parti radical-socialiste, et il devient dès 1965 premier secrétaire général adjoint de la F.G.D.S. Il participe, comme chargé des problèmes de l'emploi, au contre-gouvernement alors constitué auprès de M François Mitterrand.

Candidat radical sans succès aux législatives de 1967 à Paris, M. Cellard est « parachuté », la veille de la clôture du dépôt des candidatures, en 1968, dans la deuxième circonscription du Gers (Condom). Malgré cet essai non transformé, il se représente sans plus de chance en 1973. Exclu du parti radical pour avoir adhéré en 1969 au parti socialiste, dont il sera membre du comité directeur jusqu'en 1973, M Cellard est élu en mars 1977, maire de Saint-Clar (Gers). Après que son élection de mars 1978 eut été annulée par le Conseil constitutionnel, M Cellard l'emporte le 20 août de la même année face à un seul adversaire, M. Maurice Mességué, candidat de la majorité.

Energie

M. GEORGES LEMOINE

M. Georges Lemoine est né le 20 juin 1934 à Rouen. Il est de ces universitaires venus au parti socialiste par la Convention des institutions républicaines où il fit la connaissance de M. François Mitterrand en 1965. Agrégé des lettres, maître-assistant à la Sorbonne, il est élu en 1973 conseiller général du canton de Chartres-Sud-Est. Son ascension politique se poursuit alors régulièrement : élu conseiller municipal de Chartres en 1975, il est réélu en 1977 et devient maire de cette ville. En 1978, il des député de la première circonscription de l'Eure-et-Loir, siège qu'il enlève à M. Claude Gerbet, U.D.F.-P.R., et fait partie de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Environnement

M. ALAIN BOMBARD : la passion de la mer

« Bombard ? » C'est un canot pneumatique que l'on appelle ainsi. L'homme, M. Alain Bombard, est tout de même plus célèbre que sa création qui lui a valu la gloire puis de nombreux ennuis.

Etudiant en médecine, il n'avait que vingt-huit ans lorsqu'en 1952 — M. Alain Bombard est né le 27 octobre 1924 à Paris — il entreprit de traverser l'Atlantique, seul à bord d'un radeau pneumatique de 6 mètres, l'Hérétique, et y parvint. L'exploit fut salué par le monde entier.

M. Alain Bombard n'a guère tiré bénéfice de cet exploit. Ses théories furent discutées et même violemment contestées lorsque, en octobre 1958, son canot sur lequel il effectuait une démonstration se retourna sur la barre d'Etel, dans le Morbihan. Il y eut cinq morts.

Depuis, M. Alain Bombard, malgré les polémiques dont il a été l'objet et les difficultés qui se sont accumulées sur ses entreprises, a continué son combat de recherche, essentiellement dirigé contre la pollution des mers. De 1959 à 1962, il a étudié le problème des déchets radioactifs immergés ainsi que la physiopathologie du marin à bord de son voilier, le Coryphène.

Nommé, en 1975, rapporteur spécial du parti socialiste pour l'écologie, M. Bombard occupait les fonctions de délégué national à l'environnement. Il a activement participé à la campagne présidentielle de M. François Mitterrand. Il est conseiller général du Var depuis 1979.

Tourisme

M. FRANÇOIS ABADIE : maire radical de Lourdes

Né le 19 juin 1930 à Lourdes (Hautes-Pyrénées), M. François Abadie est maire de cette ville depuis 1971, conseiller général depuis 1970, et député depuis 1973. Ancien président des Jeunesses radicales, M. Abadie a appartenu, de 1953 à 1958, aux cabinets de plusieurs secrétaires d'Etat et ministres, en particulier M. René Billères, dont il a longtemps été le plus proche collaborateur. Le sénateur des Hautes-Pyrénées et M. Abadie, qui préside, en outre, la Fédération radicale de gauche du département, s'étaient opposés dès le mois de mai 1980 à la candidature de M. Michel Crépeau, président du M.R.G., à l'élection présidentielle.

Le Monde

société

JUSTICE

DEUX NOUVELLES CONDAMNATIONS A MORT

SAINT-OMER : Jean-Pierre Declerck violeur et assassin

De notre correspondant

Lille. — Quatre-vingt-dix minutes de délibération ont suffi, vendredi 22 mai, à la cour d'assises du Pas-de-Calais pour condamner à mort Jean-Pierre Declerck, trente ans, accusé d'avoir *violé puis* assassiné une adolescente de quatorze ans, Sylvie Horin, à Libercourt, dans le bassin minier.

L'avocat général, M. Jean Pringuez, a écarté toutes circonstances atténuantes et prononcé un réquisitoire impitoyable, celui d'un homme qui se dit partisan de la peine de mort, « un bon remède pour éviter que de semblables faits ne se reproduisent »... Il faut, affirme-t-il, « ne pas hésiter à couper le membre gangrené ».

C'est le 2 février 1979 que Jean-Pierre Declerck, à la tombée de la nuit, accoste, non loin de la gare de Libercourt, la jeune lycéenne qui rentre chez elle. Il la saisit par les épaules. Elle se débat. Il la gifle si fort qu'elle tombe. Il traîne le corps inerte dans un bosquet... La jeune fille est alors violée, frappée, étranglée. Son cadavre ne sera retrouvé que le 8 février.

Le meurtrier est le dernier d'une famille de onze enfants. Il n'a pas eu une enfance malheureuse. Il a fait une scolarité fort médiocre qui ne l'a même pas conduit au C.E.P. Il s'est engagé dans la légion étrangère : « *C'est là,* dira-t-on, *qu'il a appris à boire...* » Réformé après deux ans de service, il rentre dans le Pas-de-Calais, se marie, quitte sa femme, puis se remet en ménage avec son amie qui aura un enfant *de lui, né quelques* jours seulement après les faits. Sur le plan professionnel, on s'accorde à dire qu'il faisait correctement son métier de *mineur de fond*.

Les rapports des psychiatres sont accablants pour Jean-Pierre Declerck, décrit comme « *sournois, buté, intolérant, d'un niveau mental médiocre, mais pas débile. Il était lucide au moment des faits. Sa responsabilité est entière* ».

Pendant la première journée du procès, Jean-Pierre Declerck, impassible, ne manifestera aucun regret, mais le second jour il « craquera » et retrouvera son patois pour s'expliquer : « *Je l'ai frappée au visage ; je l'ai mordue aux seins ; je l'ai traînée pl[us] loin ; je l'ai cachée ; elle devait être morte. J'ai eu peur. Je ne sais pas ce qui m'a pris...* » Les médecins légistes sont formels pourtant : Sylvie était encore vivante quand elle a été violée.

Le défenseur commis d'office, Mᵉ Michel Blondel, va tenter de réfuter un réquisitoire « *qui appartient au passé alors que l'on va vivre l'avenir...* ». Selon lui, Jean-Pierre Declerck est un humilié social. Il plaide vainement une disqualification du meurtre en « *coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner* ». Mᵉ Blondel a conclu en demandant aux jurés (six femmes et trois hommes), de ne pas compter sur la grâce que pourrait accorder le président de la République.

La même cour d'assises du Pas-de-Calais avait condamné à *mort le 18 octobre 1980,* Jean-Luc Rivière et Mohammed Chara.

GEORGES SUEUR.

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES : les fantasmes guerriers de Patrick François

De notre correspondant

Charleville-Mézières. — « En mon âme et conscience, je ne suis pas l'auteur du crime de Flize. Il y a des similitudes, c'est tout, et je fais le suspect idéal. » Jusqu'au bout, Patrick François s'est défendu d'être l'assassin d'un adolescent de quatorze ans tué à coups de couteau et retrouvé, le 13 avril 1979, dans les bois de Flize, une commune proche de Charleville-Mézières (Ardennes). Il comparaissait durant deux jours devant la cour d'assises des Ardennes. Les *jurés l'ont condamné à mort,* le vendredi 22 mai, après un délibéré de moins de trois quarts d'heure.

Une commune saisie par la peur. Une enquête difficile conclue deux mois après le drame grâce à un coup de téléphone de la mère de l'accusé. Patrick François nie, mais tout accable déjà ce jeune homme de vingt-six ans. Son passé est lourd. Il s'accuse d'une centaine d'agressions commises sur des adolescents et aussi sur des jeunes femmes. Condamné à Strasbourg, tenu de suivre un traitement psychothérapique à Haguenau, hospitalisé à Brumath, évadé à deux reprises et réfugié dans les Ardennes.

Fin mars, trois adolescents sont *agressés de la même manière* à Monthermé, à Warcq et à Montcy-Notre-Dame. Ils s'en tirent après quelques instants de terreur. *Le 13 avril, à Flize,* on découvre le cadavre de Christophe Mangenot. Patrick François reconnaît les agressions *mais Flize, dit-il, il ne sait même* pas où c'est.

A l'audience, les experts, qui sont pourtant divisés, sont unanimes *sur sa nature* : il est dangereux. Pourtant Patrick François se défend toujours. « *Ma conscience sait que je ne suis pas un assassin* », dit-il à la présidente, Mme Geneviève Syren. Deux experts ont conclu à sa démence, deux autres à sa responsabilité. *Mais leurs analyses* convergent : Patrick François, estiment-ils, est un pervers sadique obéissant à des pulsions d'origine *sexuelle. Ils* insistent sur sa nature pathologiquement violente et sur la permanence des risques de récidive dans *l'agression.*

Après Jean-Jacques Nicolas

Sa perversion est d'origine sexuelle, mais François n'a jamais commis d'acte sexuel sur ses victimes. C'est l'attaque elle-même qui le fascine. Réformé de l'armée, rejeté d'une école de C.R.S., il assouvit les fantasmes guerriers qui le traversent pendant ses agressions.

L'avocat général, M. Roland Mahy, avait requis la peine capitale et les jurés l'ont suivi malgré la double plaidoirie, face à un tel dossier et à un tel accusé, de Mᵉˢ Roger Dumont et Alain Ledoux, du barreau de Charleville-Mézières.

C'est le second accusé condamné à mort dans les Ardennes en quelques mois après Jean-Jacques Nicolas. Par dépit amoureux, celui-ci avait assassiné à coups de baïonnette un professeur d'éducation physique de Vouziers.

CLAUDE LEHEUTRE.

HUIT CONDAMNÉS A LA PEINE CAPITALE

Les condamnations à mort de Jean-Pierre Declerck et Patrick François portent à huit le nombre des condamnés à mort actuellement détenus dans les prisons françaises.

● LE 28 OCTOBRE 1980, la cour d'assises de Paris, qui n'avait prononcé aucune peine capitale depuis 1963, a condamné à mort Philippe Maurice, vingt-quatre ans, détenu permissionnaire en fuite, meurtrier d'un policier (« le Monde » du 30 octobre 1980) et qui vient de blesser, grièvement, un surveillant de la prison de Fresnes.

● LE 26 NOVEMBRE 1980, la cour d'assises des Ardennes a condamné à mort, après vingt-sept minutes de délibération, Jean-Jacques Nicolas, vingt-trois ans — qui avait fait plusieurs séjours en hôpital psychiatrique — pour l'assassinat d'un homme auquel l'opposait, pensait-il, une rivalité amoureuse. L'avocat général avait réclamé la réclusion criminelle à perpétuité (« le Monde » du 28 novembre 1980).

● LE 28 JANVIER 1981, la cour d'assises de Saône-et-Loire a condamné à mort Paul Laplace, cinquante-huit ans, et Bruno Albert, vingt-sept ans, pour le meurtre d'un pompiste. Il était établi que Bruno Albert n'avait pas tué. Contre lui, l'avocat général avait requis la réclusion criminelle à perpétuité (« le Monde » du 30 janvier 1981).

● Le 25 FÉVRIER 1981 après sept jours de débats et sept heures et demie de délibération, la cour d'assises du Val-de-Marne a condamné Yves Maupetit, trente et un ans, accusé, avec son amie Jeanine Terriel, de trois meurtres, à la peine de mort.

Jeanine Terriel a été condamnée à la réclusion criminelle à perpétuité.

● LE 21 MAI 1981 la cour d'assises des Bouches-du-Rhône a condamné à mort André Pauletto, quarante-quatre ans, accusé du meurtre et du viol de sa fille Yvonne, âgée de dix ans, le 20 novembre 1977. Ce verdict a été rendu le jour de la prise de fonctions de M. Mitterrand, *qui lors de la campagne pour* l'élection présidentielle avait déclaré : « Ma disposition est celle d'un homme qui ne ferait *pas procéder à des exécutions* capitales. »

● *Les recours de trois Irlandais condamnés à la mort par pendaison* pour le meurtre de policiers ont été rejetés vendredi 22 mai par la cour criminelle d'appel de Dublin. Les juges ont fixé au 8 juin la date des exécutions capitales. Les trois condamnés, MM. Peter Pringle, quarante et un ans; Colm O'Shea, vingt-huit ans, et Patrick McCann, trente-quatre ans, peuvent toutefois saisir encore la Cour suprême qui, comme la Cour de cassation française, statue uniquement le droit et non sur les faits.

Si la Cour suprême confirme la décision de la coup d'appel, le dernier recours sera une éventuelle grâce présidentielle.

L'urgence d'un débat

Des jurés populaires ont prononcé trois condamnations à mort. La première, quelques heures à peine après l'entrée en *fonction de M. Mitterrand,* abolitionniste convaincu, les deux autres, le jour de la nomination du nouveau ministre de la justice. Les trois victimes étaient des adolescents, ce qui pourrait expliquer cette sévérité.

A Aix-en-Provence, jeudi, l'avocat général requérant la peine capitale contre André Pauletto, a eu beau jeu d'affirmer que l'opinion publique était favorable dans de pareilles circonstances à *la guillotine. Les sondages lui* donnent raison, mais c'est une perversion de la démocratie que de les tenir pour l'expression de la volonté générale. La peine de mort subsiste en revanche dans le code. C'est le seul argument. Toute autre démonstration à laquelle se livrait volontiers M. Peyrefitte est dangereuse.

Ces trois nouvelles condamnations par des jurys populaires récemment démocratisés posent néanmoins un problème *délicat* au président de la République. Abolitionniste déclaré, il ne peut aujourd'hui tenir ses engagements de la campagne qu'en usant du droit de grâce dont il déplore pourtant le caractère « *excessif* ».

Ce privilège régalien sauvera sans doute Philippe Maurice, le seul condamné à mort dont le pourvoi en cassation ait été examiné et rejeté. Mais la position *d'un président de la République,* usant systématiquement du droit de grâce contre les décisions répétées de jurés représentatifs n'est pas tenable indéfiniment.

Avant ces trois condamnations, on pouvait estimer que le débat sur la peine capitale pouvait attendre et que le gouvernement, ayant à régler des dossiers plus *brûlants, le remettrait à plus* tard. Dans l'intervalle, le droit de grâce aurait permis de faire face à d'éventuels rejets de la Cour de cassation.

Ces trois verdicts démontrent que l'élection à une *majorité confortable d'un président clairement* abolitionniste, n'incite pas les jurés à moins de sévérités. Les déclarations de M. Mitterrand les *ont-ils* poussés à prononcer des condamnations dont ils ont estimé qu'elles ne *seraient* pas suivies d'exécutions ? Il n'empêche : une contradiction existe, qui devrait conduire le gouvernement à saisir rapidement la nouvelle Assemblée. — B. L. G.

MÉDECINE

MILLE QUATRE CENTS PERSONNES SONT ATTEINTES

L'épidémie de pneumonie atypique s'étend en Espagne

De notre correspondant

Madrid. — Mille quatre cents personnes hospitalisées, quatorze décédées, une quinzaine de provinces touchées : l'épidémie de « pneumonie atypique » a pris de l'ampleur et atteint aujourd'hui la majeure partie du territoire espagnol. Trois semaines après avoir été détectée, elle ne donne aucun signe de régression, malgré les prévisions optimistes des autorités.

Le 1ᵉʳ mai, un garçon de huit ans mourait de cette maladie dans la petite ville de Torrejon, à une vingtaine de kilomètres de *Madrid, tandis qu'une dizaine* d'autres cas y étaient signalés. L'épidémie s'est propagée à une vitesse fulgurante, dans la capitale *où se trouvent* les trois quarts des personnes atteintes, et où on compte une centaine de nouvelles hospitalisations chaque jour ; puis elle s'est étendue vers le nord-ouest du pays : quatre-vingts cas dans la province de Leon, soixante-sept dans celle de Valladolid. L'Andalousie est, elle aussi, touchée avec une trentaine de malades à Séville, ainsi que la Catalogne dans la région de Lerida.

L'inquiétude croît dans la capitale, tandis que la plupart des *journaux font* de la pneumonie atypique leur grand titre quotidien. Les hôpitaux sont submergés de personnes persuadées de *présenter* les *premiers symptômes* de la maladie ou désireuses de faire examiner leurs enfants à titre préventif (les jeunes paraissent, en effet, particulièrement vulnérables à l'épidémie). Les rumeurs les plus variées se répandent : on prétend que la pneumonie atypique se transmet par voie digestive, ce qui a fait baisser vertigineusement les achats de légumes dans les marchés de la capitale. Le directeur de l'un des principaux hôpitaux de Madrid, le docteur Antonio Muro, démis de ses fonctions le 15 mai, affirme, en recherchant visiblement le sensationnel, que son licenciement est dû à ses découvertes sur la nature de la maladie et qu'il s'est lui-même inoculé le virus pour prouver la véracité de ses dires.

Le ministre du travail et de la *santé, M. Sancho Rof,* a *tenté,* le jeudi 21 mai, lors d'une conférence de presse, de faire face à ce qu'il a appelé une « *psychose collective* ». *Se voulant rassurant,* il a affirmé que l'épidémie « *n'est pas plus grave qu'une poussée de grippe en hiver* ». Il a souligné que l'indice de mortalité lié à la pneumonie atypique était d'à peine 1 % et que 10 % seulement des cas enregistrés pouvaient être considérés comme graves.

Les médecins qui accompagnaient M. Rof ont donné des précisions sur les recherches concernant la maladie menées par une cinquantaine de spécialistes espagnols en collaboration avec des laboratoires étrangers dont celui d'Atlanta aux Etats-Unis. La pneumonie atypique serait due à un mycoplasme (1) qui se transmet comme le virus de la grippe, de personne à personne, par voie aérienne. Les études épidémiologiques réalisées jusqu'ici permettent d'exclure l'hypothèse d'un agent extérieur animal ou végétal propagateur de la maladie.

L'étude du mycoplasme est particulièrement difficile car les personnes touchées par l'épidémie présentent un tableau clinique nettement différent de celui qui correspond habituellement à la pneumonie atypique. Les médecins disposent, pour le moment, de peu d'informations sur l'origine et les caractères de ce mycoplasme mais ils affirment avoir malgré tout réalisé de grands progrès dans le domaine de sa thérapeutique.

M. Sancho Rof a, d'autre part, signalé qu'il avait reçu des demandes d'informations des autorités sanitaires de plusieurs *pays voisins, dont le Portugal,* la France et l'Allemagne fédérale, où l'inquiétude augmente face à la propagation de la maladie près des frontières. *Les autorités* espagnoles sont préoccupées de l'effet désastreux que des nouvelles « alarmistes » pourraient avoir sur la saison *touristique* qui va bientôt commencer.

Le ministère de la santé français publie de son côté un communiqué dans lequel il précise « *qu'aucune mesure de prévention spécifique n'apparaît nécessaire ; la pneumopathie atypique à mycoplasme,* ajoute le ministère, *est curable par traitement antibiotique* ». Le ministère souligne que les centres *nationaux de surveillance* des affections respiratoires ont reçu pour instruction de renforcer les contrôles des germes infectieux *pouvant provoquer des pneumonies* dans la population française.

THIERRY MALINIAK.

(1) Microorganisme intermédiaire entre le virus et la bactérie dont il se distingue par l'absence de *parol. Les mycoplasmes qui sont* en général de culture difficile sont résistants à la pénicilline mais non à d'autres types d'antibiotiques comme l'érythromycine.

Les signes cliniques des maladies broncho-pulmonaires dues à des mycoplasmes, à un agent nommé « wign », à la psittacose, ou à l'agent dit « legionella pneumophila » sont identiques. L'identification précise, bactériologique ou immunologique de l'agent causal est fondamentale, car ces divers agents ne sont pas sensibles aux mêmes antibiotiques. Cette identification n'est pas toujours facile.

SCIENCES

LES PRIX DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE

La Société française de physique vient de décerner ses prix pour 1981 :

● *Le grand prix de physique Jean-Ricard* (d'un montant de 70 000 francs) à M. Paul-Henri Rebut, responsable de la construction du JET (Joint European Torus, grand réacteur à fusion thermonucléaire que les Européens construisent en Grande-Bretagne), pour ses travaux sur *le confinement* électromagnétique des plasmas.

● *Le prix Jean-Perrin de popularisation de la science* à M. Michel Chevalet, journaliste scientifique à TF 1, pour sa contribution à une vulgarisation scientifique de qualité, tant dans la presse écrite qu'à la télévision.

● *Le prix Félix-Robin,* décerné à un physicien pour l'ensemble de ses travaux, à Mme Marianne Lambert, du laboratoire de physique des solides (université de Paris-XI, Orsay), pour ses travaux *sur l'étude des défauts* cristallins dans les cristaux ioniques, la diffusion diffuse des rayons X et ses recherches sur *la structure* des cristaux liquides.

● *Le prix Louis-Ancel,* attribué à un spécialiste de la physique de la matière condensée, à M. Jacques Prost, du Centre de recherches Paul-Pascal (C.N.R.S.) Talence.

● *Le prix Aimé-Cotton,* attribué pour des travaux de physique atomique et moléculaire, à M. Jean-Louis Le Gouet, du laboratoire Aimé-Cotton (université Paris-XI, Orsay).

● *Le prix Paul-Langevin,* décerné à un théoricien, à M. Yves *Pomeau,* du *service de physique* théorique au Centre d'études nucléaires de Saclay, Gif-sur-Yvette.

● *Le prix Frédéric-Joliot-Curie, décerné* cette année à un physicien spécialiste de physique des particules, à M. Philippe Bloch, du CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) à Genève.

● *Le prix Esclagon,* décerné à un physicien pour ses travaux de physique expérimentale, à M. Didier Veron, du Centre d'études nucléaires de Fontenay-aux-Roses.

● *Le prix Foucault,* décerné à un physicien travaillant dans la recherche appliquée, à Mme Marthe Bacal, du *laboratoire* de physique des milieux ionisés, Ecole polytechnique à Palaiseau.

● *Le prix Alain-Brelot,* attribué à un jeune physicien ayant soutenu récemment une thèse dans le domaine de la matière condensée, à M. Patrice Mathieu, du laboratoire de physique des solides de l'Ecole normale supérieure de Paris.

● *Le prix Salem a été décerné pour 1981 à M. Peter Jones,* de l'université de Chicago, pour ses travaux sur « *différentes questions d'analyse de Fourier liées aux fonctions à oscillation moyenne bornée* ». Ce prix de mathématique, d'un montant de 5 000 F, est attribué chaque année, depuis 1968, à un jeune mathématicien. Le dernier Français à l'avoir reçu est M. Gilles Pisier.

L'ÉQUIPAGE DE SOYOUZ-40 A REGAGNÉ LA TERRE

L'équipage du vaisseau spatial Soyouz-40, composé du vétéran *soviétique Leonid Popov et du* chercheur cosmonaute roumain Dumitru Prunariu, âgé de vingt-huit ans, a regagné la Terre sans *encombre le vendredi 22 mai* à 13 h. 58 G.M.T. Soyouz-40 avait été lancé le jeudi 14 mai et s'était amarré, le lendemain, au train *orbital constitué de Saliout-6* et de Soyouz T-4 où se trouvent depuis le 12 mars Vladimir Kovalenok et Victor Savinykh.

Leonid Popov et Dumitru Prunariu ont accompli le programme de recherches et d'expériences mis au point par les savants *soviétiques et roumains,* et ont notamment effectué des prises de vues de la Terre et des océans, et procédé à des expériences technologiques et *médico-biologiques.*

Dumitru Prunariu est le neuvième cosmonaute d'un pays allié de l'U.R.S.S. à avoir été lancé dans l'espace lors de la première phase du programme Intercosmos, qui prend fin avec ce vol. L'étape suivante prévoit le vol d'un cosmonaute français puis d'un cosmonaute indien.

SPORTS

TENNIS

PANATTA - SOLOMON AU PREMIER TOUR DE ROLAND-GARROS

L'Italien Adriano Panatta et l'Américain Harold Solomon, finalistes des internationaux de Roland-Garros 1976, se retrouveront au premier tour de l'édition 1981 qui débutera lundi 25 mai. Les Français connaissent, d'autre part, leurs adversaires du premier tour : Noah-Krishnan (Inde ; 65 en A.T.P.) ; Portes-Case (Austr. ; 135) ; Tulasne-Higueras (Esp. ; 25) ; Roger-Vasselin - Connors (E.-U. ; 2) ; Bedel-G. Mayer (E.-U. ; 4) ; Prolsy-Kronk (Austr. ; 85) ; Dominguez-Moore (Afrique du Sud ; 104) ; Freyss-Gildemeister (Chili 33) ; Leconte-Bengoecher (Arg. ; 86) ; Potier-Simonsson (Suède ; 130) ; Caujolle-McKown (E.-U. ; 183) ; Casa-Urpi (Esp. ; 106) ; Deblicker, Moretton et Haillet débuteront contre des joueurs issus du tableau de qualification. Le Suédois Bjorn Borg rencontrera au premier tour l'Espagnol Jose *Lopez-Maseo.*

● *Aux internationaux de Rome,* le Paraguayen Victor Pecci confirme son retour en forme. En quart de finale, vendredi 22 mai, il a battu l'Australien Peter McNamara, 6-2, 3-7, 7-6.

FOOTBALL

FAUX PAS DES STÉPHANOIS EN CHAMPIONNAT

La trente-sixième journée du championnat de France de football, disputée vendredi 23 mai a *été marquée par un coup de* théâtre : le match nul concédé à domicile par Saint-Etienne face à Nîmes déjà condamné à la relé*gation en deuxième division* la saison prochaine. Les Nantais qui ont battu les Lensois prennent donc un point d'avance à deux journées de la fin de la compétition. Dès lors le titre pourrait bien se jouer sur le match de retard que les Stéphanois vont disputer mardi 26 mai à Sochaux.

Résultats

*Saint-Etienne et Nîmes	0-0
*Nantes bat Lens	2-0
*Monaco et Bordeaux	0-0
*Paris-S.-G. et Lyon	1-1
*Strasbourg et Bastia	1-1
Tours bat *Metz	3-2
*Laval et Sochaux	0-0
Nancy bat *Auxerre	2-0
*V.A. bat Nice	1-0
*Lille bat Angers	4-0

Classement. — 1. Nantes, 52 pts ; 2. Saint-Etienne, 51 ; 3. Bordeaux, 48 ; 4. Monaco, 47 ; 5. Paris-S.-G., 43 ; 6. Lyon, 41 ; 7. Strasbourg, 37 ; 8. Metz et Nancy, 35 ; 10. Sochaux, et Valenciennes, 34 ; 12. Auxerre, 33 ; 13. Lens et Bastia, 32 ; 15. Lille et Tours, 31 ; 17. Laval et Nice, 28 ; 19. Nîmes, 24 ; 20. Angers, 22.

ÉDUCATION

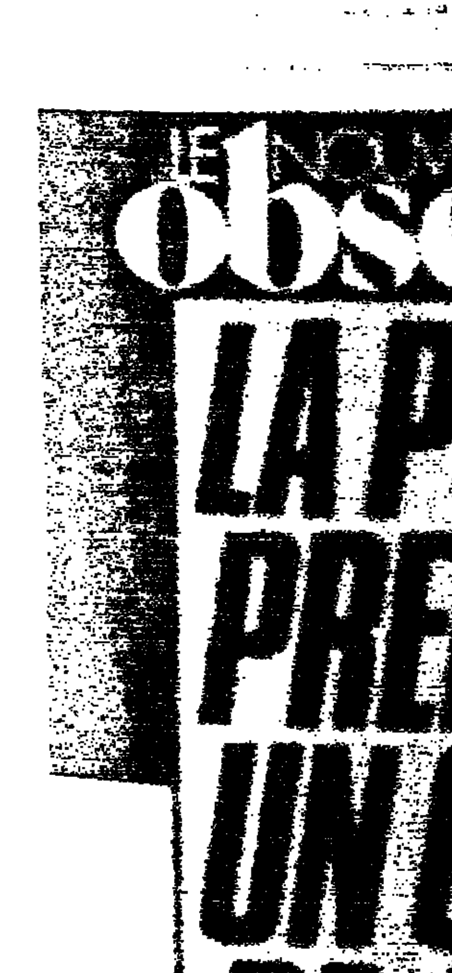
G.G.E. 1981

DES GRANDES ÉCOLES A LA PISTE DE CIRQUE

Ouvert par des policiers américains, moins vrais que nature, parce que s'appliquant à paraître plus méchants qu'ils ne le sont *réellement, le cinquième gala* des grandes écoles, est donné par des « artistes d'un soir » qui délaissent les amphis studieux pour la *piste* de cirque.

Sous l'œil amusé de leurs enseignants, trapézistes, funambules et cavaliers ont répété pendant plusieurs mois pour proposer une vingtaine de numéros, où le burlesque s'associe à l'exploit physique. Pour ne citer que deux numéros de cet ensemble très plaisant, il faut distinguer les cyclistes des ponts et chaussées qui sont particulièrement appréciés et les demoiselles de l'Institut supérieur de gestion qui, french cancan aidant, provoquent les applaudissements et les sifflets coquins du public.

★ Samedi 22 mai, à 20 h. 30, sous le chapiteau de la porte de Champeret, Paris. Tél. : 553-17-11.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Algérie

Les récents incidents provoqués par les intégristes musulmans ont fait de nombreuses victimes

De notre correspondant

Alger. — Plusieurs dizaines de blessés dont certains gravement atteints, une cinquantaine d'arrestations, tel est, selon les journaux algériens de ce samedi 23 mai, le bilan des affrontements qui se sont déroulés le 19 mai à Alger, Bejaïma et Annaba à l'occasion de la journée de l'étudiant (« le Monde » des 21 et 22 mai).

Les incidents les plus graves ont eu lieu à Annaba, sur la côte, à 500 kilomètres d'Alger, où des groupes d'activistes musulmans, armés de barres de fer et de couteaux, ont donné l'assaut à l'université, traquant étudiants et professeurs, saccageant les locaux, détruisant les fichiers et les documents administratifs. Selon les autorités, cette attaque aurait fait trente-quatre blessés dont deux ont dû être opérés. D'après d'autres informations officieuses, le bilan serait encore plus lourd et l'on déplorerait quatre ou cinq morts. L'université a été fermée. Elle devait rouvrir, en principe, ce samedi matin.

A Bejaïa, à 150 kilomètres à l'est d'Alger, les événements ont été d'une tout autre nature. Une manifestation, organisée initialement par les étudiants, a dégénéré après que se furent joints au cortège des ouvriers d'usines en grève, des chômeurs et des voyous. Les manifestants s'en sont pris aux bâtiments publics, jetant des pierres contre la willaya (préfecture) et l'A.P.C. (hôtel de ville), incendiant des cars, détruisant des voitures officielles, dispersant les archives de l'académie, saccageant et pillant les Galeries algériennes, grand magasin de la villes Les forces de l'ordre, qui ont eu le plus grand mal à rétablir le calme, compteraient plusieurs blessés. Cette émeute exprime plus, semble-t-il, le mécontentement de la population devant des conditions de vie difficiles qu'une revendication politique précise.

Une cinquantaine de personnes ont été au total arrêtées dans les trois villes. Elles ont été présentées au parquet, inculpées, et seront jugées prochainement selon la procédure du flagrant délit.

« L'Islam récuse le fanatisme »

Dans un discours prononcé mercredi 20 mai à Saïda, où il présidait une cérémonie en l'honneur du centenaire du soulèvement du cheikh Bouamama, héros de la résistance contre la colonisation, le président Chadli Bendjedid a déclaré avec force : *« L'unité de la nation, le respect de l'autorité de l'Etat et l'engagement à l'égard des options fondamentales constituent un ensemble d'éléments sacrés. Il ne saurait y avoir de tolérance à l'égard de quiconque tenterait de lui porter atteinte. »* Il a affirmé qu'il *« assumerait pleinement ses responsabilités à l'égard de tous les éléments perturbateurs quels qu'ils soient »*, et rappelé que l'islam *« religion de la justice sociale »*, récusait *« le fanatisme »*.

Ces propos étaient très attendus. Nombreux sont ceux dans le pays, et notamment parmi les cadres, qui ne cachent pas leur inquiétude grandissante devant les agissements des intégristes qui usent systématiquement de la violence pour imposer leurs vues. Les incidents sont désormais presque quotidiens. Un peu partout des groupes d'activistes musulmans réquisitionnent par la force des locaux pour installer des salles de prières. Ces *« mosquées sauvages » échappent au contrôle du* ministère des affaires religieuses et deviennent des tribunes contre le gouvernement. Dans les universités, les jeunes filles qui n'adoptent pas la tenue des *« sœurs musulmanes »* sont souvent molestées. Des arrestations ont eu lieu ces dernières semaines notamment à Bel-Abbès à la suite d'incidents graves, des intégristes ayant tenté de donner l'assaut à la willaya.

Ces actions sont condamnées par un grand nombre de musulmans. Le discours du chef de l'Etat, les arrestations et la façon dont la télévision a montré longuement jeudi soir des images des déprédations commises par les « intégristes » indiquent que le pouvoir a mesuré l'ampleur du problème et entend y faire face.

DANIEL JUNQUA.

Tchad

LE COLONEL KADHAFI CANDIDAT AU NOBEL DE LA PAIX ?

A l'occasion de sa visite à N'Djamena, où il a participé, jeudi 21 et vendredi 22 mai, à des entretiens sur le Tchad avec les présidents Shagari du Nigéria et Stevens de Sierra-Leone, le colonel Kadhafi a réclamé, pour son pays, l'attribution du prix Nobel de la paix « en raison des efforts fournis par la Jamahiriya libyenne en vue d'instaurer la sécurité et la stabilité au Tchad ».

Selon l'agence libyenne de presse Jana, le chef de la révolution libyenne a également demandé à l'Organisation de l'unité africaine de prendre en charge les frais des forces de Tripoli stationnées au Tchad, ainsi qu'« un dédommagement pour les dépenses et pertes occasionnées à la Libye par l'instauration de la paix ».

La conférence sur des sanctions contre l'Afrique du Sud

LES DÉLÉGUÉS ÉTUDIENT LES MOYENS D'ASSURER UN EMBARGO TOTAL SUR LES ARMES

La conférence internationale sur des sanctions contre l'Afrique du Sud, qui est réunie au siège de l'UNESCO du 20 au 27 mai (*le Monde* du 22 mai), procède ce samedi à l'examen approfondi des nouvelles modalités d'application de ces mesures, notamment à l'étude des *« moyens d'assurer l'application intégrale et effective de l'embargo sur les armes et d'empêcher l'acquisition par l'Afrique du Sud d'une capacité de production d'armes nucléaires »*.

Vendredi, à l'issue d'un déjeuner offert par M. Jospin, premier secrétaire du parti socialiste, aux représentants des Etats de la *« ligne de front »* et des mouvements de libération d'Afrique australe, M. Nujoma, président de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), a affirmé avoir reçu l'assurance que *« le nouveau gouvernement français appuierait son mouvement de libération, ainsi que des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud »*.

Lundi 25 mai, qui a été déclaré « Journée de l'Afrique », les délégués doivent entendre une allocution de M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Plusieurs chefs d'Etat africains ont envoyé des messages de soutien à la conférence.

AMÉRIQUES

États-Unis

Le gouvernement souhaite l'assouplissement de la loi réprimant la pratique des pots-de-vin versés à l'étranger

De notre correspondant

Washington. — Les Etats-Unis cherchent par divers moyens à développer leurs exportations. *Le volume de celles-ci avait* augmenté de 10 % en 1980. Mais le renforcement du dollar commence à gêner les ventes américaines à l'étranger et l'administration Reagan *envisage diverses mesures d'aide.*

Trois d'entre elles viennent d'être évoquées par le secrétaire au commerce, M. Malcolm Baldridge. On songe d'abord à réduire les impôts assez lourds auxquels sont soumis les Américains expatriés. Cela allégerait les charges des entreprises, obligées d'en tenir compte dans la fixation des salaires. L'administration Reagan voudrait, d'autre part, que certaines sociétés exportatrices puissent s'allier à des banques sans que cela viole les lois anti-trust. Enfin, elle souhaiterait un assouplissement du Foreign Practices Act, de décembre 1977, qui interdit aux firmes américaines d'offrir des « cadeaux » aux fonctionnaires ou dirigeants politiques des pays où elles opèrent.

Cette loi a été votée dans la période moralisatrice qui a suivi Watergate. Elle semblait s'imposer après plusieurs grosses affaires de corruption, comme celle des pots-de-vin versés par la société aéronautique Lockheed, qui avait fait trembler le monde politique italien, coûté son poste à un premier ministre japonais et mis en position délicate le prince Bernhard des Pays-Bas.

Désireux d'en finir avec de telles pratiques, le Congrès obligea les exportateurs américains à tenir des comptes très précis de leurs transactions à l'étranger. Le moindre paiement destiné à obtenir un marché est sanctionné désormais par de fortes amendes (jusqu'à 1 million de dollars) et par des peines pouvant atteindre cinq années de prison. Il n'est pas facile de tourner cette loi draconienne : un P.-D. G. est susceptible de poursuites s'il a seulement des « raisons de croire » qu'un de ses agents locaux pratique l'« arrosage ».

Le Corrupt Act a rendu malades les exportateurs américains. Ils n'osaient trop s'en plaindre jusqu'à présent, de crainte d'attirer aussitôt les soupçons d'une bureaucratie tatillonne et inflexible. Mais voilà que plusieurs sénateurs républicains, conduits par M. John Chafee (Rhode-Island), volent à leur secours par une proposition de loi. Et, mieux encore, que le gouvernement lui-même donne son aval à cette tentative.

Il ne s'agit évidemment pas de prôner la corruption — tout le monde déclare la condamner avec force, — mais seulement d'assouplir la loi actuelle. Celle-ci, selon le sénateur Chafee, est « *le meilleur moyen de décourager les exportations* ». Elle gênerait particulièrement les petites sociétés, contraintes à des contrôles administratifs compliqués et coûteux. Elle tend à dissuader des firmes qui n'ont jamais exploré les marchés étrangers. Or neuf entreprises américaines sur dix n'exportent rien.

Les dirigeants de plusieurs grandes firmes sont venus témoigner devant une sous-commission du Sénat. A en croire le vice-président de Rohm and Haas, une entreprise de produits chimiques de Philadelphie, sa société aurait dû se retirer de plusieurs marchés depuis 1977, « *perdant ainsi entre 15 et 20 millions de dollars par an* ». Chiffres invérifiables, bien entendu, et que contestent les rares défenseurs de la loi. Qui pourrait démontrer que le Corrupt Act est responsable, par exemple, du recul de l'industrie américaine du bâtiment, passée brusquement de la première à la cinquième place sur le marché mondial ?

On reproche à l'actuelle législation son caractère excessif, mais aussi son manque de clarté. Où commence la corruption ? demandent les industriels, et personne n'est capable de leur répondre. A la limite, un bon déjeuner pourrait entrer dans cette catégorie. Le pot-de-vin fait d'ailleurs partie des coutumes de nombreuses nations. Il est souvent difficile d'obtenir sans pourboire le déchargement d'une marchandise périssable. Dans certaines capitales, la commission est indispensable et se fait au plus haut niveau. Il ne faut même pas songer à présenter un devis si on n'a pas payé un « droit d'entrée ».

Les exportateurs américains citent avec envie leurs collègues allemands, qui non seulement ne sont pas poursuivis pour commissions réglées sous le manteau, mais peuvent déduire celles-ci de leurs déclarations fiscales. « *Nous sommes le seul pays du monde à se mettre ainsi des bâtons dans les roues* », a dit, au Sénat, le secrétaire au commerce, M. Baldridge. D'autres posent la question de manière plus philosophique : « *Une nation peut-elle exporter... ses principes et être la seule à les appliquer ?* »

ROBERT SOLÉ.

● *Un important mouvement diplomatique* devrait être prochainement annoncé par le président Reagan, croit savoir le *New York Times*. Dans son édition datée du 22 mai, le quotidien *new-yorkais indique* que M. Arthur Hartman, ambassadeur en France, pourrait être nommé à Moscou.

M. Arthur Hummel serait de son côté pressenti pour Pékin. Actuellement en poste au Pakistan, il est né en Chine il y a soixante et un ans et parle le chinois. Depuis le départ de M. Leonard Woodcock en janvier, les Etats-Unis n'ont plus d'ambassadeur en Chine.

M. Haig estime que Cuba a réduit ses livraisons d'armes aux guérilleros d'Amérique centrale

M. Alexander Haig a catégoriquement démenti, vendredi 22 mai, des propos qui lui avaient été prêtés par des membres républicains de la commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants selon lesquels Cuba aurait repris ses livraisons massives d'armes aux guérilleros d'Amérique centrale. Le secrétaire d'Etat américain a déclaré, au contraire, que ces livraisons avaient diminué et a suggéré qu'elles transitaient désormais par de nouveaux intermédiaires. Cette dernière affirmation contredisait quelque peu l'accusation formulée au même moment par le porte-parole du département d'Etat selon laquelle le Nicaragua révolutionnaire continue d'être le point de passage principal des armes destinées aux guérilleros salvadoriens.

Sur le terrain, de nouveaux affrontements ont eu lieu au Salvador. Quinze guérilleros ont été tués et deux soldats blessés, jeudi, à El-Carmen, à 160 kilomètres à l'est de San-Salvador, selon un communiqué des forces armées. D'autre part, une vingtaine de cadavres ont été retrouvés, vendredi, en divers lieux. Les victimes avaient été tuées par balles, à coups de machettes ou étranglées.

Un porte-parole du haut commissariat aux réfugiés, à Genève, a indiqué, vendredi, que plus de deux cent mille Salvadoriens s'étaient exilés dans les pays voisins, et que cette situation soulevait de nombreux problèmes avec les pays d'accueil.

Au Guatemala, M. Edgar Castillo, directeur d'une station de radio, a été assassiné, jeudi, et le secrétaire de la mairie de la petite ville de Cajola, à l'ouest de la capitale, qui avait été enlevé par des inconnus, a été retrouvé mort.

Enfin, au Nicaragua, le gouvernement a imposé, pendant quarante-huit heures, la censure aux radios privées à propos des troubles qui ont eu lieu récemment sur la côte atlantique entre les populations Miskitos et les autorités. Les Miskitos, descendants d'esclaves noirs, anglophones (alors que la majorité des Nicaraguayens sont hispanophones) et d'Indiens, avaient fui au Honduras pendant la guerre civile. Ils auraient fait l'objet de nombreuses arrestations depuis leur retour au Nicaragua. — *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

DIPLOMATIE

M. Brejnev semble envisager un calendrier pour négocier sur l'Afghanistan

De notre correspondant

Moscou. — Dans le discours qu'il a prononcé le vendredi 22 mai à Tbilissi pour le soixantième anniversaire de la Géorgie soviétique, M. Brejnev a introduit des précisions et des nuances dans les propositions que l'U.R.S.S. développe en matière de politique étrangère depuis le vingt-sixième congrès (*le Monde* du 23 mai).

En ce qui concerne l'Afghanistan, le chef de l'Etat et du parti a paru faire sienne l'idée — chère en son temps à la diplomatie française — d'un « calendrier » sans toutefois employer l'expression. Rappelant que l'U.R.S.S. était favorable à un règlement politique et qu'elle était prête à discuter de la situation « *autour de l'Afghanistan* », soit séparément, soit dans le cadre plus large d'une conférence sur le golfe Persique, il a ajouté : « *Le non-renouvellement de l'intervention contre l'Afghanistan doit être effectif et garanti ; le retrait des troupes [soviétiques] pourrait être réalisé à mesure que les accords obtenus seraient appliqués.* » Depuis mai 1980, les Soviétiques affirmaient que ce n'est qu'après que les garanties auront été données que « *la question du délai du début du retrait des forces soviétiques pourra être réglée* ».

Parlant des euro-fusées, M. Brejnev a repris ses menaces de représailles en cas d'installation des fusées américaines Pershing-2 et des missiles de croisière en Europe occidentale. « *Dans ce cas*, a-t-il répété, *nous serons amenés à prendre des mesures de défense supplémentaires* », mais il a ajouté : « *Si besoin est, nous trouverons des moyens considérables pour préserver nos intérêts vitaux, et alors les planificateurs de l'OTAN ne devront pas se plaindre.* »

Enfin, le secrétaire général du P.C. soviétique est revenu sur la conférence de Madrid et sur sa proposition d'étendre à toutes les parties européennes de l'U.R.S.S. les mesures de confiance militaire « *à condition que les Etats occidentaux fassent un pas correspondant* ». Regrettant que ceux-ci n'aient pas donné de réponse, il a déclaré : « *Si les Occidentaux ne sont pas prêts à dire aujourd'hui quelle sera leur opinion, ils pourraient donner la réponse non à Madrid, mais directement à la conférence.* » (Sur la détente militaire et le désarmement en Europe.)

Cette précision ne correspond nullement à un assouplissement de la position soviétique, puisqu'elle va à l'encontre de l'idée d'une conférence avec un mandat précis à laquelle tiennent les Occidentaux. Au contraire, Moscou voudrait une réunion avec un ordre du jour aussi large et vague que possible.

DANIEL VERNET.



PROCHE-ORIENT

LA CRISE ISRAÉLO-SYRIENNE

Après une nuit relativement calme, de violents duels d'artillerie ont repris, ce samedi 23 mai, dans la grande banlieue de Beyrouth. L'émissaire américain, M. Philip Habib, revenu vendredi pour la troisième fois en deux *semaines dans la capitale*, a eu un entretien d'une heure avec le premier ministre libanais, M. Wazzan.

A Washington, le secrétaire d'Etat, M. Alexander Haig, a déclaré, vendredi soir, que *la proposition de M. Brejnev d'organiser* une conférence internationale sur le Liban (« le Monde » du 23 mai) ne « présentait pas d'intérêt ».

A New-York, le Conseil de sécurité a décidé, vendredi, à l'unanimité, de proroger jusqu'au *30 novembre le mandat de la force de l'ONU* observant le désengagement entre forces israéliennes et *syriennes sur le Golan*.

La Ligue arabe accorde un soutien total à Damas

De notre correspondant

Tunis — Le conseil des ministres arabes des affaires étrangères, qui a tenu dans la nuit du *22 au 23 mai* à Tunis, une réunion extraordinaire de huit heures, a *donné satisfaction* à la Syrie en lui accordant solennellement son *soutien « face à l'agression israélienne »*.

Cette solidarité se manifestera par la mise à la disposition du régime du président Assad de *« toutes les facilités dont il peut avoir besoin »*, qu'elles soient financières — ce qui va permettre le maintien de la force arabe de dissuasion au Liban, dont le financement était plus ou moins gelé depuis trois mois par les pays pétroliers — ou en armement. En cas de guerre, une force militaire arabe sera mise à la disposition de Damas.

La résolution des ministres des affaires étrangères, établie à partir d'un projet syrien mais amendée par des textes palestiniens et libanais, a été adoptée à l'unanimité moins la Libye, qui demandait l'envoi immédiat de forces armées pour combattre Israël.

Le conseil des ministres a également répondu aux vœux de l'Organisation de libération de la Palestine, représentée par M. Yasser Arafat, en décidant de renforcer le soutien qui lui est déjà apporté et en appuyant sa demande de recrutement de *« volontaires arabes »* qui veulent participer à la libération du territoire palestinien et de Jérusalem.

La décision d'accorder *« toutes les formes » d'assistance* que demandera le gouvernement du *président Sarkis*, a été *réaffirmée* par les ministres qui ont lancé un appel au *cessez-le-feu* immédiat au Liban.

Les chefs des diplomaties arabes ont enfin mis en garde les Etats-*Unis contre le maintien de leur* aide et de leur soutien à Israël, *qui pourrait conduire à un conflit sérieux »*, entre le monde arabe *et eux. D'ailleurs, lors de son* intervention, M. Yasser Arafat *avait déclaré que le comportement d'Israël était directement inspiré par Washington, qui a* mis au point un véritable *« complot » tendant à déstabiliser* davantage le Proche-Orient. Il a *cité pour preuve de cette accusation* l'installation de bases militaires *américaines en Egypte, en* Somalie et à Oman. Les délégués *somaliens et omanis avaient alors* réagi vivement à ces affirmations et précisé *que, pour éviter* toute polémique, ils s'abstiendraient *d'évoquer la présence de la flotte* soviétique dans l'océan Indien et au large des côtes libanaises.

MICHEL DEURÉ.

JÉRUSALEM RECONNAIT LA PERTE D'UN NOUVEL ENGIN DE RECONNAISSANCE AÉRIENNE

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Le porte-parole de l'armée a reconnu vendredi 22 mai qu'un engin de reconnaissance sans pilote avait été abattu par des missiles syriens en début d'après-midi, au-dessus du *Liban*. Il a rappelé que, depuis le début de *la « crise des missiles »*, un autre engin de ce type avait connu *le même sort* le 14 mai.

Le porte-parole a précisé que les *missiles avaient été tirés*, comme la première fois, par des batteries *placées le long de la frontière* libanaise, mais en territoire syrien. *Or M. Menahem Begin* avait indiqué qu'Israël n'acceptait *l'installation de missiles SAM ni* dans la Bekaa, ni dans la zone située en *Syrie aux abords immédiats* de la frontière.

Par ailleurs, la mission de médiation de M. Habib piétine, selon *le chef de l'opposition travailliste* M. Shimon Pérès. Contrairement aux appréciations relativement optimistes en provenance de Washington reprises dans la presse israélienne, M. Habib ne serait pas en mesure de faire approuver de véritables projets de compromis et n'aurait pour l'instant réussi qu'à empêcher un affrontement ouvert.

La démarche entreprise par le président Sadate auprès de M. Beghin semble avoir confirmé ces craintes. Le chef de l'Etat égyptien a, en effet, transmis le 22 mai au premier ministre israélien un message consacré à la situation au Liban. L'ambassadeur d'Egypte en Israël, M. Saad Mortada, n'a rien révélé de son contenu, mais il a déclaré que le président Sadate était très préoccupé et voulait inciter toutes les parties du conflit à la modération.

Il a ajouté : « *Le président Sadate compte sur la sagesse du premier ministre israélien.* » On estime ici que le gouvernement égyptien redoute vivement une intervention israélienne et un durcissement de l'attitude syrienne.

FRANCIS CORNU.

ASIE

Chine

Une réunion de la « Trilatérale » a lieu au Palais du peuple à Pékin

Pékin *(A.F.P.)*. — Le vice-premier ministre chinois, M. Ji Pengfei, *s'est félicité* vendredi 22 mai des *« larges perspectives »* de *coopération qui s'ouvrent* entre la Chine et la Commission trilatérale, rapporte l'agence Chine nouvelle. M. Ji a émis cette *opinion en recevant* les participants à une réunion de la « Trilatérale », groupe d'études politiques privé composé de personnalités *nord-américaines*, japonaises et ouest-européennes, qui se tient actuellement à Pékin.

La tenue de cette réunion marque *la mise* en *pratique* des intentions proclamées en 1979 par *cette organisation d'œuvrer* à une plus grande participation de *la Chine* dans les *affaires* de la communauté internationale.

Plusieurs personnalités occidentales, *dont MM. Walter Schroeder*, ancien ministre ouest-allemand, *David Rockefeller, ancien président* de la Chase Manhattan Bank, *José Antonio Segurado*, vice-président de la Confédération *de l'industrie espagnole, et Antonio* Wlaker, membre du parti *libéral espagnol, participent à la* réunion de la « Trilatérale » qui *s'est ouverte* jeudi au Palais du peuple, place Teinanmen.

[*Créée, en 1973, à l'initiative de* M. David Rockefeller, alors président *et directeur général de la* Chase Manhattan Bank, la *Commission trilatérale est une organisation* « privée » réunissant des hommes *d'affaires, des hauts responsables* politiques et syndicaux et des *universitaires, et ayant pour but de* « renforcer la coopération » entre *les Etats-Unis, l'Europe occidentale* et le Japon. Parmi ses membres figurent, ou ont figuré, *MM.* Brzezinski, Carter, Mondale, C. Vance, Kissinger, pour l'Italie, M. G. Agnelli (Fiat) et pour la France MM. Raymond Barre et M. Debatisse (avant qu'ils n'occupent des fonctions ministérielles), M. Pierre Moussa (Banque de Paris et des *Pays-Bas*), ainsi que des dirigeants de plusieurs grandes sociétés privées et publiques.

Fonctionnant comme un groupe de réflexion et de pression, la Commission trilatérale suggère des orientations volontiers réformistes mais qui tendent à garantir la *liberté d'entreprise et des échanges*. Elle a publié des études sur l'énergie, *le doublement de la production* de riz en Asie du Sud-Est, l'euro-*communisme. M. Georges* Berthouin, président pour l'Europe de la Commission, *avait* séjourné à Pékin, en avril 1979. Les responsables chinois avaient montré alors, selon ses propos, « la plus grande curiosité pour les structures et les activités de la « Trilatérale ».]

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

● FORCES ARMÉES EN ETAT D'ALERTE. — Le président Garcia Meza a annoncé, vendredi 22 mai, avoir mis les forces armées en état d'alerte pour *lutter* contre ce qu'il a appelé une *« offensive terroriste »* visant à détruire le pays. Cette offensive, a précisé le président, a été lancée il y a quarante-huit heures à Santa-Cruz (dans l'est du pays). Des *éléments étrangers* devaient participer à cette action, notamment des membres du mouvement de guérilla urbaine colombien M-19, entrés clandestinement en Bolivie il y a quelques jours, a ajouté le général Garcia Meza. — *(A.F.P.)*

Chili

● LES TRAVAILLEURS D'EL TENIENTE, la plus grande *mine souterraine de cuivre du* monde, en grève depuis un *mois, ont accepté vendredi* 22 mai la dernière proposition d'augmentation *salariale faite* par la Codelco (Corporation *chilienne du cuivre*).

Ils s'étaient mis en grève le *21 avril et demandaient* des augmentations salariales *comprises entre 10 et 18 %*. Toutefois, on ignore encore si *le vote de vendredi conduira* à la fin de la grève.

La mine d'El Teniente fournit le quart du million de *tonnes de cuivre que produit* annuellement le Chili, et, selon *les estimations officielles*, la grève aurait déjà entraîné des *pertes de plus de 35 millions* de dollars. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Pologne

Moscou dénonce pour la première fois la collusion entre des éléments de Solidarité et du parti

De notre correspondant

Moscou. — Le ton monte à propos de la Pologne. Pour la première fois, l'Agence Tass, dans une dépêche datée de Varsovie, a établi, vendredi 22 mai, un lien entre certains éléments de Solidarité et une partie de la base du parti ouvrier unifié. Ces *« forces anti-socialistes et révisionnistes*, affirme Tass, *attaquent le POUP dans un front uni »*.

Cette inquiétude ne va pas sans un certain embarras. Les Soviétiques paraissent déconcertés et largement désemparés par l'évolution d'une situation qui leur échappe. Les derniers articles de la *Pravda* comportent des contradictions reflétant pour une part le caractère insaisissable de la réalité polonaise, mais témoignant aussi des incertitudes de l'analyse soviétique.

Si l'on en croit la presse de Moscou, la Pologne paraît dominée par deux forces. D'un côté, on trouve Solidarité, où les éléments anti-socialistes du KOR (Comité d'autodéfense sociale) donnent actuellement le ton, dominant les modérés parmi lesquels les Soviétiques citent parfois M. Walesa (sous l'influence du cardinal Wyszynski). Qui prendra finalement le dessus ? *« Il reste beaucoup de questions »*, assure la *Pravda*, mais il est clair que les orientations du syndicat indépendant sont inacceptables pour le Kremlin.

De l'autre côté, il y a le parti, corps sain dans son ensemble (dont la direction n'a pas été attaquée jusqu'à ce jour), mais en proie à des tensions et des luttes d'influence. Entre les deux, la masse des travailleurs dont *« on voudrait croire »* — formule pour le moins restrictive. — qu'avec les communistes polonais ils feront le bon choix du socialisme.

Les thèses pour le neuvième congrès du POUP, dont on paraît admettre à Moscou qu'il se tiendra aux dates prévues, après avoir souhaité son ajournement, ne sont pas remises en question. Les Soviétiques n'ont apparemment rien contre la discussion sur le renouveau démocratique, à condition que celui-ci ne touche pas à l'essentiel : l'organisation du parti selon les règles du centralisme démocratique.

Or, ils ont repéré en Pologne des communistes qui, sous les termes de *« renouveau »* et de *« démocratisation »*, voudraient faire passer subrepticement des idées étrangères au marxisme-léninisme.

Le POUP est donc en proie à une lutte entre les bons communistes, qui se tiennent dans des limites raisonnables, et ceux qui sont sensibles au *« verbiage démagogique »* de Solidarité, dont beaucoup sont des membres actifs. *L'issue de cette lutte* est d'autant plus incertaine qu'à ces *« phénomènes malsains » s'ajoute* l'affaiblissement du POUP à la suite du limogeage d'un grand nombre de cadres.

Au début de la crise, affirme encore la presse soviétique, *certains communistes*, et même certaines organisations du parti, ont *manifesté* leur désarroi, leur manque de maturité, voire leur complaisance vis-à-vis des agissements du KOR. La majorité a *compris la nécessité d'une « lutte politique sans compromis »*, admet*tent les Soviétiques*, mais ils semblent s'inquiéter des résultats *possibles* d'élections *vraiment* démocratiques au congrès et à tous les échelons du parti. La *Pravda* note qu'il y a beaucoup de gens nouveaux *« honnêtes, bons communistes, mais qui souvent n'ont pas l'expérience du travail dans le parti »*.

Le Kremlin prodigue au POUP les conseils classiques : renforcer les liens avec la classe ouvrière, améliorer le travail de formation dans le parti, mobiliser toutes les forces pour *lutter contre* l'idéologie anti-socialiste, etc. Mais il paraît sceptique sur leurs *effets* réels, si l'on en croit la conclusion de la *Pravda*, qui *résume ainsi* la situation en Pologne en ce printemps 1981 : *« Contradictions complexes dans la situation politique et économique, lutte contre les voix des ennemis du socialisme qui se font de plus en plus fortes ; effort des travailleurs pour résoudre la crise dans l'esprit du socialisme des véritables intérêts du peuple polonais et de toute la communauté socialiste. »*. — D. V.

Irlande du Nord

Les résultats des élections municipales illustrent la double radicalisation de l'opinion

Les résultats des élections municipales, qui ont eu lieu *mercredi 20 mai dans l'ensemble de l'Irlande du Nord*, ont été publiés vendredi soir. Le parti unioniste démocratique du pasteur *Paisley obtient 142 élus*, le parti unioniste officiel, 152. *Du côté* catholique, le nouveau parti de l'indépendance irlandaise, qui soutenait les grévistes de la faim, remporte 21 sièges.

Comme on le redoutait, l'annonce d'un quatrième décès parmi les grévistes de la faim de la prison de Maze a provoqué de nouvelles *violences*, vendredi, en *Ulster*. Deux *personnes*, dont une fillette de douze ans, ont été tuées au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre par des balles en plastique.

Que la population d'Irlande du Nord eût, dans le climat que connaît actuellement la province, à désigner ses conseillers municipaux pouvait avoir quelque chose d'un peu irréel. *Le scrutin avait pourtant un double* mérite. Il s'agissait d'abord de montrer que, malgré la *violence*, une certaine vie démocratique demeure possible en Ulster. Le fait qu'aucun incident notable n'ait gêné le déroulement des opérations électorales est *encourageant à cet égard*.

D'autre part, même si le combat des nationalistes irlandais se place évidemment sur un tout autre terrain (ne serait-ce que parce que la communauté catholique ne représente qu'un tiers environ de la population *totale), on a pu voir à l'occasion de* ce scrutin une formation se réclamant clairement de l'indépendance de l'Irlande, et ne faisant pas mystère de ses liens avec l'IRA, faire campagne au grand jour et obtenir des sièges.

En second lieu, le vote de mercredi a permis de prendre la mesure des mouvements qui peuvent traverser l'opinion nord-irlandaise au plus fort d'une nouvelle crise. Les enseignements *fournis par les résultats* sont nets : les formations les plus « dures » de chacune des deux communautés enregistrent une forte poussée au détriment des partis modé*rés et interconfessionnels*.

Cette double radicalisation était prévisible. En premier lieu, le raz de marée dont bénéficient, chez les protestants, le Révérend Paisley et son parti unioniste démocratique, fer de lance de l'ultra-loyalisme, n'est guère *surprenant : la communauté qu'il* représente est aujourd'hui en état d'alerte, à la fois du fait de l'attitude des républicains catholiques et des arrière-pensées conciliantes qu'elle *prête à Londres malgré* l'intransigeance de Mme Thatcher.

Ce déclin des modérés des deux camps, et de ceux qui, comme le Parti de l'alliance, prétendaient surmonter les clivages confessionnels, fait suite à l'effacement des « peace *people* » et notamment des « *femmes* pour la paix ». L'évolution actuelle de *l'opinion en Ulster ne laisse* guère espérer de prochain retour au calme — ni dans la rue ni dans les esprits.

BERNARD BRIGOULEIX.

Grande-Bretagne

Surnommé « l'éventreur du Yorkshire »

Peter Sutcliffe est condamné à la réclusion à perpétuité pour ses treize meurtres

De notre correspondant

Londres. — Peter William Sutcliffe, *le chauffeur routier de trente-quatre* ans qui a avoué les treize crimes et les sept tentatives de meurtre attribués à l'« éventreur du Yorkshire », a été condamné, vendredi 22 mai, à l'emprisonnement à perpétuité, la peine la plus sévère prévue *par le droit anglais (la peine de mort* a été abolie en 1963). Il ne pourra *bénéficier d'aucune remise de peine* avant trente ans.

La foule, qui avait fait la queue en vain depuis la *veille pour pénétrer* dans la salle exiguë de la cour *criminelle du tribunal londonien* de l'Old Bailey, a applaudi à l'annonce *du verdict*. Le jury, six hommes et six femmes, a décidé, à 10 voix contre 2, après quatorze jours de procès et près de sept heures de délibérations, que Sutcliffe était bel et bien un assassin dangereux et non un malade mental.

Dès le début du procès, en effet, Peter Sutcliffe avait plaidé la responsabilité atténuée, prétendant qu'il était investi d'une mission divine. Lorsqu'il était fossoyeur, il y a plusieurs années, il avait, disait-il, entendu la voix de Dieu lui deman*dant de tuer les prostituées*. Pourtant, avait rétorqué le procureur, toutes les victimes n'étaient pas des prostituées. *« J'étais parfois sous l'empire de pulsions incontrôlables*, affirma le meurtrier, *et lorsque je me trouvais dans cet état, aucune femme n'était à l'abri. »*

Trois psychiatres ont estimé que Peter Sutcliffe souffrait d'une forme *rare de schizophrénie à tendance* paranoïaque, mais les jurés ont préféré le voir dans une geôle plus sûre que l'hôpital psychiatrique.

« C'est une peine inhabituelle, a *commenté le président, mais vous êtes un homme inhabituellement dangereux. »*

L'« éventreur du Yorkshire » derrière les barreaux, et pour longtemps : ainsi prend fin l'une des affaires criminelles les plus dramatiques *qu'ait connue la Grande-*Bretagne depuis le début du siècle. L'assassinat, dans des conditions atroces, de treize femmes, entre le 30 octobre 1975 et le 17 novembre 1980, dans ce qui était devenu le « *triangle de la mort* », trois villes industrielles et *grises* du centre de l'Angleterre, Leeds, Bradford et Wakefield, avait *fini par créer une* psychose sans précédent dans la *région*.

Le verdict tombé, la police fait *maintenant figure d'accusée*. La presse britannique se demande, en particulier, comment Sutcliffe a pu être interpellé et interrogé neuf fois puis relâché, avant d'être finalement arrêté par hasard, par deux *simples* policiers pour une banale affaire de *plaque minéralogique*. Peter Sutcliffe lui-même a déclaré au cours du procès : « *C'est miracle qu'ils ne m'aient pas interpellé plus tôt. Ils avaient tous les éléments. Ils savaient que c'était moi depuis longtemps. Mais tout était entre les mains de Dieu* »

Peter Sutcliffe a été incarcéré dans une prison londonienne avant d'être transféré dans un établissement à haute sécurité. Le dirigeant du syndicat des gardiens de prison a estimé qu'il faudrait longtemps le séparer des autres détenus pour le protéger d'éventuelles agressions de la part des prisonniers.

(Intérim.)



هكذا من الاصل

Le Japon des managers

Pour une stratégie européenne dans les échanges avec Tokyo

LE Japon des militaires est allé à la catastrophe à cause de l'ambition démesurée de ses dirigeants qui ne savaient pas voir les limites à ne pas dépasser. Le Japon des managers, même s'il est vrai que ses succès lui viennent non plus d'un appétit de violence mais de l'amour et de l'excellence de son travail, n'est-il pas aujourd'hui devant le même problème : savoir se donner des limites ? La bataille actuelle de l'automobile a au moins le mérite de poser ce problème à lui-même et à nous, et sous son double aspect : jusqu'où le Japon voudra-t-il pousser ? Et à quel point, par quels moyens, souhaitons-nous l'arrêter ?

Il faut lui dire franchement, et sans nous fâcher inutilement, car il est assez sage pour le comprendre : il a pu prendre toute la place dans des industries de petite taille comme la motocyclette, avec l'automobile c'est différent. Nous atteignons une situation où le risque de déclencher contre lui une vague antijaponaise et de protectionnisme qui serait déplorable, pour lui et pour nous.

Mais nous devons comprendre à notre tour que le protectionnisme n'est pas une solution véritable. Sommes-nous non croire protégés par le quota des % sur les autos japonaises ? On a oublié de nous dire que, ce qui nous déplaît surtout, ce sont les ventes d'automobiles japonaises en Allemagne, en Belgique, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Afrique, où elles chassent les nôtres.

Continuons plutôt avec patience et entêtement à parler avec les Japonais : l'entente reste possible si le dialogue passe au niveau des gouvernement et non plus à celui des sociétés privées, s'il se poursuit discrètement et non plus sur la place publique. Obtenons des Japonais un freinage officieux. Entendons-nous sur leurs investissements en Europe, pour que ce soient des investissements véritables, c'est-à-dire avec un « contenu » européen suffisant, de matériel et de travail ouvrier fournis par nous-mêmes. Surtout, apprenons à l'expérience que notre meilleure défense sera d'innover, d'investir, de restructurer chez nous : ces progrès ne sont pas impossibles, car nous avons moins de retard sur le Japon que les Américains.

Il faut aussi que notre défense soit de faire sur le marché japonais l'effort de pénétration, l'offensive que nous n'avons pas encore sérieusement entreprise, avouons-le. Nous avons, en réalité, beaucoup de possibilités mal exploitées sur ce vaste marché pour redresser notre balance commerciale déficitaire avec lui.

Le défi des industries scientifiques

Un remarquable rapport établi pour le ministère de l'industrie par le professeur Marc Dupuis (1) vient de proposer à notre action concrète une série d'orientations : rajuster nos ventes dans une série de « créneaux » où nous devrions faire aussi bien au Japon qu'en Allemagne ou en Angleterre ; développer nos ventes dans une gamme de projets de l'industrie nippone dans les pays tiers ; négocier avec Tokyo un achat accru d'équipements français, notamment dans le domaine aérospatial ; pour le long terme, développer une coopération industrielle ; par des associations, des investissements, des ventes de licences, etc. ; dans les secteurs de haute technicité où le Japon sera prééminent avant la fin de la décennie, de l'électronique et ce qui en dérive, et les industries où nous sommes forts comme l'aéronautique, l'espace, l'exploitation des océans, le nucléaire.

Gardons-nous surtout de nous retrouver de nouveau en retard sur la marche du monde. Nous découvrons tardivement le problème de l'automobile japonaise. Il ne faut pas qu'il nous masque le vrai défi japonais qui est pour demain, celui des industries scientifiques de la fin du siècle : électronique, informatique, télématique, robotique, biologie industrielle, etc.

La France sera-t-elle en retard dans la troisième révolution industrielle ? Ou comprendra-t-elle les avertissements et les leçons qu'elle peut trouver du côté de ce Japon inattendu qu'est le Japon inventeur, nouvellement apparu ? A son tour, l'Europe comprendra-t-elle que, dans la grande partie de poker de l'électronique, il faut jouer gros et pouvoir « suivre » ? Les moyens et les efforts nécessaires, financiers et techniques, dépassent peut-être les capacités de chacun de nos pays s'ils agissent en ordre dispersé. Il faut qu'ils s'unissent.

L'heure vient de la nécessité d'une stratégie commune. L'Europe devra chercher les voies d'une concertation entre ses membres devant la concurrence japonaise en même temps qu'une coopération nécessaire avec Tokyo. Elle devra aussi élargir ses horizons pour aborder avec le Japon et les Etats-Unis le plus grand problème de demain : le développement du tiers-monde.

ROBERT GUILLAIN.

(1) *Les relations industrielles entre la France et le Japon*, par Marc Dupuis, professeur à l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), ancien conseiller scientifique près l'ambassade de France au Japon : ministère de l'industrie, 1980.

Le contentieux commercial, un malentendu ?

SI la France a paru négliger le Japon trop longtemps, les Japonais, par contre, lui ont porté un vif intérêt tout au long des cent dernières années. Nous sommes familiarisés non seulement avec les arts de la France, mais aussi avec sa philosophie, sa culture, ses stratégies militaire et diplomatique.

A notre regret, il semble qu'il y ait de nombreux malentendus entre l'Europe et le Japon. Toutefois, en ce qui concerne les relations franco-japonaises, il ne s'agit même plus de simples malentendus mais d'une ignorance totale de la France à l'égard du Japon contemporain, dont les bons sentiments ne sont pas payés de retour. Très peu de Français savent que si le Japon présentait dans ses échanges avec la C.E.E. un excédent qui s'élevait, en 1979, à 5,1 milliards de dollars, un déficit de 3,4 milliards apparaissait dans les comptes invisibles, notamment dans le cadre des échanges avec la France, qui voit affluer, rue du Faubourg-Saint-Honoré, la plupart de nos jeunes touristes japonaises.

Pour remédier à ces divergences de vues, j'ai essayé de remplir au mieux, pendant ces trois dernières années, mes fonctions de coprésident de la Conférence internationale des éditeurs, réunissant la C.E.E., le Japon et les Etats-Unis, et j'ai participé activement aux différents symposiums économiques tenus en Europe, dont la France faisait partie, et aussi à la réunion de la Commission trilatérale à Tokyo.

A chacune de mes visites en France, j'ai été frappé par la fierté des Français et leur profond chauvinisme. Bien des Japonais gardent encore en mémoire les propos méprisants tenus par le président de Gaulle sur le premier ministre japonais, M. Ikeda, architecte de la rapide croissance économique du Japon dans les années 50 et 60 : « *Ikeda, c'est un marchand de transistors.* »

L'hebdomadaire américain *Newsweek* du 23 mars, dans un reportage intitulé : « La guerre des importations », relatait avec rigueur les agissements de la France en matière d'importations de voitures japonaises. Contrastant nettement avec la politique libérale de l'Allemagne de l'Ouest, les grands patrons de l'industrie automobile française auraient déclaré qu'ils avaient besoin de protection et de temps afin d'être en mesure d'affronter efficacement les Japonais sur un marché libre.

L'article commentait ces déclarations avec ironie, disant qu'en réalité les automobiles japonaises ne constituaient pas une menace pour le marché français lui-même. Depuis 1979, les constructeurs d'automobiles japonais ont maintenu leurs exportations vers la France au taux régulier de 3 %, plafond imposé de façon officieuse, mais avec fermeté, par l'Elysée.

La France, un marché hostile

Les propos tenus par M. François Missoffe sur le même sujet ont soulevé une grande indignation dans le public japonais. Il alléguait que le Japon avait « triché ». Les remarques de M. Raymond Barre sur les antennes de la télévision française le 17 mars furent aussi exceptionnellement provocantes et irritantes. Ce qui s'est passé réellement, c'est que des milliers de voitures japonaises ont été temporairement bloquées dans les ports français. En présence de ces faits, il n'est guère étonnant que la plupart des constructeurs d'automobiles japonais aient vu dans la France le marché le plus hostile de la Communauté européenne et qu'ils aient préféré réaliser des investissements directs, générateurs d'emplois, dans le Royaume-Uni, ou en Allemagne, en évitant le territoire français.

Nous saluons cependant avec plaisir les récentes tentatives d'approche positives du Japon entreprises par des associations françaises telles que le « groupe de Paris », présidé par M. Servan-Schreiber, et le Club franco-japonais, organisé par M. Poniatowski.

Le Japon est un pays qui assure son dynamisme et ses mutations rapides grâce à de constants et pénibles ajustements de ses industries, de façon à pouvoir répondre aux nécessités technologiques en évolution rapide et aux goûts des consommateurs sur le marché mondial.

Le Japon est aussi un pays où fleurit l'idéal même de la Révolution française — liberté, égalité, fraternité, — et c'est aussi un des membres importants des pays du Pacifique en rapide expansion, et dont dépendra en partie l'avenir de l'humanité au vingt et unième siècle.

Les problèmes cruciaux auxquels la France me semble devoir faire face sont les suivants : tout d'abord, la société française sera-t-elle capable de s'ouvrir davantage et d'être le porte-bannière du progrès et de la prospérité, ou bien restera-t-elle à l'arrière-garde du protectionnisme d'intérêts nationaux mesquins ? La France est-elle décidée à devenir un partenaire à part entière dans les affaires politiques et économiques afin de réaliser la nécessaire complémentarité du monde libre, ou bien est-elle résolue à demeurer le marché le plus hostile au Japon et aux Etats-Unis dans cette nouvelle ère de l'économie mondiale ?

YASUO TAKEYAMA,
éditorialiste du
Nihon Keizai Shimbun.

Les P.M.E., agents d'une politique de l'emploi « souple »

COMME toutes les autres puissances économiques, le Japon a connu une décélération brutale de la croissance industrielle. Pourtant, il semble s'adapter à cette nouvelle situation sans que le chômage officiel atteigne des proportions équivalentes à celles des autres pays.

Qui dit système d'emploi japonais, pense généralement « emploi à vie » et « rémunération à l'ancienneté ». Les Japonais eux-mêmes citent volontiers ces deux traits comme spécifiques de l'emploi dans leur pays. Pourtant, moins de la moitié de la population active au travail en bénéficie. En effet, si ce système comporte des avantages incontestables pour les entreprises (attachement du travailleur à l'entreprise, rentabilisation de la formation interne, possibilité de prévision de la charge salariale à long terme), il présente également, de par sa rigidité, des inconvénients. Le Japon s'est donc doté d'un élément de souplesse rendant l'ensemble viable : une main-d'œuvre qui ne bénéficie pas de ce système et dont le rôle est particulièrement important, puisqu'elle sert d'amortisseur des fluctuations économiques.

Outre les travailleurs temporaires et saisonniers directement recrutés par les grandes entreprises, la plus grande partie des travailleurs des P.M.E. (1) entre dans cette catégorie de main-d'œuvre.

Les deux premières années de la crise, 1974 et 1975, ont été marquées par des mesures générales d'ajustement de l'emploi. Quelle que soit la taille des entreprises, l'embauche a été stoppée et les départs en retraite n'ont pas toujours donné lieu à remplacement. Les contrats des travailleurs temporaires et saisonniers n'ont pas été renouvelés. L'activité féminine a décru, traduisant, en particulier, une politique de renvoi au foyer. Le pourcentage d'entreprises ayant eu recours à des licenciements reste faible (3,9 % des grandes entreprises et 9,4 % des P.M.E. dans les trois années précédent 1977). Le non-renouvellement des contrats de temporaires (33,3 % des grandes entreprises et 9,3 % des P.M.E.), les retraites anticipées pour volontaires (14,2 % des grandes entreprises et 5 % des P.M.E.), l'envoi de personnel vers des entreprises affiliées (sous-traitantes) (24,5 % des grandes entreprises et 1,8 % des P.M.E.) sont autant de mesures qui permettent d'élaguer les effectifs sans que l'on parle de licenciements.

En matière d'ajustement de l'emploi, la couche supérieure des P.M.E. (cent à deux cent quatre-vingt-dix-neuf employés) a eu un comportement plus proche de celui des grandes entreprises que de celui de leurs homologues de petite taille. Ces entreprises, qui disposent souvent de sous-traitants au deuxième ou troisième degré, ont, elles aussi, la possibilité de transférer l'impact de la crise au maillon inférieur de la hiérarchie verticale des entreprises. Celles de moins de cent employés n'ont été que faiblement concernées par l'ajustement de l'emploi : pourtant, le contexte économique tend à aggraver l'exploitation des petites entreprises par les grandes, ceci à trois niveaux.

D'abord, les P.M.E. subissent les augmentations des prix des produits intermédiaires des grandes entreprises sans pouvoir les répercuter sur les prix de leurs propres produits, soit parce que les grandes entreprises donneuses d'ordre font jouer la concurrence accrue entre P.M.E. pour obtenir de faibles coûts, soit parce que ces hausses de prix entraîneraient une baisse du pouvoir d'achat insupportable pour les consommateurs. Les grandes entreprises transfèrent ainsi l'impact de la crise sur les P.M.E., qui jouent en même temps un rôle de stabilisateur des prix à la consommation.

Ensuite, les grandes entreprises reprennent pour elles-mêmes une partie de la production sous-traitée de façon à ne pas laisser de capacités de production inutilisées. Jouant sur la concurrence entre sous-traitants, les grandes entreprises réorganisent alors leurs réseaux de sous-traitance. Les critères de sélection changent, et seules les P.M.E. capables de s'adapter à la nouvelle situation environnante — c'est-à-dire à la baisse des coûts sans détérioration de la qualité, et à une production plus diversifiée — sont jugées dignes de rester dans les rangs de sous-traitants sélectionnés. Elles sont alors aidées par la grande entreprise pour améliorer leur productivité de façon à assurer la réussite de l'objectif final.

A partir de 1976, lorsque la situation se redresse à nouveau, la sous-traitance reprend ; mais si davantage d'entreprises y ont recours, elles le font à un degré moindre et avec un nombre réduit de sous-traitants. Par le biais de la sous-traitance, les grandes entreprises disposent d'une soupape de sécurité : les P.M.E. régularisent bon gré mal gré l'activité des grandes entreprises.

Capacité d'adaptation

Enfin, l'exploitation ne se limite pas aux seules P.M.E. sous-traitantes. La stratégie de diversification de leurs activités, menée par les grandes entreprises, pose de sérieux problèmes aux P.M.E. tournées vers la satisfaction de la demande nationale. Les grandes entreprises ont en effet élargi leurs pénétrations dans des domaines « réservés » aux P.M.E. (par exemple les lunettes et lentilles de contact...). Si ces pénétrations ont souvent été assez bien perçues par les consommateurs ou clients, elles ont provoqué de vives réactions de la part des P.M.E. ; aussi la Diète fut-elle amenée en 1977 à voter une loi de protection des domaines d'activité des P.M.E.

Face à ces diverses mesures de transfert de l'impact de la crise, les P.M.E. n'ont guère la possibilité de résister. La plupart ont donc dû s'y adapter : bien que les faillites soient nombreuses, les P.M.E. ne diminuent pas en nombre, de nouvelles créations venant toujours en compensation.

En fait, cette capacité d'adaptation des P.M.E. repose en grande partie sur les caractéristiques de la main-d'œuvre qu'elles recrutent.

Les mesures d'ajustement de l'emploi sont suivies dès 1976 d'une reprise de l'embauche dans les P.M.E. alors que les grandes entreprises se maintiennent à un niveau modéré. Le début de stabilisation économique se traduit par une nouvelle évolution de la sous-traitance qui montre bien le rôle de régulateur des P.M.E. Pour assurer cette reprise des transactions, les P.M.E. sont contraintes à réembaucher. Toutefois, si l'essentiel des emplois créés depuis 1976 le sont par des P.M.E., les nouveaux recrutés présentent trois caractéristiques bien précises.

Ce sont principalement des travailleurs âgés, des femmes et des employés à temps partiel. Ces trois catégories de travailleurs prennent en effet un poids croissant dans la composition de la main-d'œuvre des P.M.E.

YVELINE LECLER.

(Lire la suite page 14.)

(1) Les P.M.E. sont les entreprises de moins de trois cents salariés pour l'industrie et de moins de cinquante pour le commerce.

هكذا من الاصل

Le MITI, organe de contrôle de l'économie libérale

LE mythe de la Japon Inc., ce Léviathan économique, est si bien ancré dans la conscience des Occidentaux, à qui l'on a tant rabâché que le Japon était le pays du consensus — mot qui n'existe même pas en japonais — qu'ils tiennent pour acquise l'image d'un Japon monolithique.

La politique japonaise est le résultat, cela surtout depuis la fin de la haute croissance, d'un fragile compromis obtenu après d'interminables négociations où les marchandages, les pressions, voire les menaces, ne sont pas absents. Ce fameux consensus ne provient pas d'un caractère inné particulier au peuple japonais mais résulte au contraire d'un mécanisme social permettant de maximiser l'efficacité de la prise de décision et de son exécution afin d'éviter tout blocage ou tout délai ultérieurs des décisions.

Le Japon n'est donc pas cette société anonyme dans laquelle le président issu du parti libéral-démocrate serait impuissant, le ministère des finances un discret directeur financier et le MITI (le ministère de l'industrie et du commerce extérieur), un directeur général autoritaire, laissant à un monde des affaires soumis la direction des unités de production ; le tout marchant en parfaite symbiose vers la conquête du marché mondial. Le MITI n'exerce pas de dictature économique, pas plus que le Keidanren — leader de la Zaikai (1) — ne contrôle en sous-main bureaucrates et politiciens, mais ce ministère se considère le gardien de la foi : foi qui a pour nom intérêt national, qu'il s'efforce donc de faire respecter.

On a souvent décrit aussi la MITI, selon l'expression même des Japonais, comme une véritable mère poule économique (Keizai no Kyoiku mama) qui, après avoir « éduqué » une industrie naissante jusqu'à sa maturité économique, se refuse à abandonner sa tutelle, considérant que l'environnement présente un danger pour sa progéniture, et continue donc à lui prodiguer conseils et règles de bonne conduite sous la forme le plus souvent d' « orientations administratives » (gyosei-shido).

Le MITI est donc une pièce centrale mais non maîtresse de la toute-puissante bureaucratie économique, qui englobe six administrations à vocation économique : d'abord le puissant et discret ministère des finances, ensuite le MITI, puis les ministères de l'agriculture, des transports, des communications, de la construction et le commissariat au plan (Keizaikikakucho). Une administration économique en apparence conventionnelle, qui cache une réalité tout autre dont l'originalité structurelle tient principalement au découpage des compétences et juridictions des ministères. Celles du MITI, en effet, recouvrent un vaste territoire. D'abord, comme son nom l'indique, l'industrie et le commerce extérieur, mais il a la responsabilité, en outre, de l'énergie et des matières premières, des P.M.E., de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de la science et de la technologie industrielle, de l'aide et de la coopération internationale, des brevets, etc.

La guerre des bureaux

Cet empire bureaucratique devrait satisfaire le MITI, mais ce n'est pas le cas ; des conflits l'opposent aux autres administrations qui cherchent à défendre leurs juridictions contre ses poussées expansionnistes. Ces conflits bureaucratiques font ainsi ressembler les administrations japonaises à des fiefs féodaux en guerre. Le ministère des communications lutte contre le MITI pour les industries de l'informatique et des télécommunications, le secrétariat d'Etat à la science et à la technologie au sujet de la politique nucléaire, les affaires étrangères revendiquent leurs droits en diplomatie économique : c'est le cas pour les relations économiques avec la Chine, et aussi, plus récemment, lors de la désignation du responsable pour les négociations avec Washington sur le problème de la limitation volontaire des exportations automobiles.

Le premier « secret » de l'efficacité du MITI repose sur ce vaste domaine d'action. Le deuxième secret provient du fait que plus de 90 % des lois ont pour origine l'administration, reléguant la Diète au rôle de chambre d'enregistrement. A cela, il faut ajouter la répugnance des Japonais pour l'usage coercitif des lois, préférant de loin la coopération volontaire acquise grâce à d'innombrables conseils, commissions et comités divers, et par toute une gamme d' « orientations administratives ». Son troisième « secret » réside dans son excellent réseau d'information et de traitement de données économiques. A cela s'ajoute la création d'un vaste système de banques de données sur ordinateurs, reliées entre elles par le P.P.I.S. (Policy Planning Information System).

Le quatrième « secret » tient à l'osmose entre les secteurs public et privé. L'université de Tokyo — Todai — avec sa faculté de droit, qui assume un rôle équivalent à l'ENA, a formé les trois quarts de la haute fonction publique, le quart du Parlement et, de surcroît, est bien représentée dans le monde des affaires. L'administration possède un avantage stratégique sur tous les autres groupes car elle peut envoyer ses membres dans les autres organisations de décideurs : soit pour une carrière de parlementaire à la Diète ; soit dans les grandes entreprises publiques ou privées : c'est le fameux amakudari (littéralement : descente du ciel, « parachutage »). Le MITI, avec son old boys network (réseau d'anciens), dispose donc d'un système efficace d'informateurs et de contacts.

Les deux piliers sur lesquels s'est appuyée la puissance du MITI, pendant très longtemps, furent, d'une part, un système de contrôle de l'accès au marché national, d'autre part, un éventail de lois-cadres permettant des interventions dans les industries-clefs. Le MITI a donc procédé à la reconstruction, puis à la rationalisation de l'économie, et poursuit même aujourd'hui de fréquentes restructurations (par exemple l'informatique). Mais la libéralisation de l'économie a peu à peu désagrégé ces piliers. En outre, un projet de réforme de l'administration a pour objectif la diminution du pouvoir des bureaucrates.

Mais le MITI est plein de ressource (on ne le surnomme pas pour rien le « ministère des idées ». Son dernier grand projet en date, « La vision pour les années 80 », vise à développer sur une grande échelle la coopération internationale afin d'assurer la sécurité économique mondiale, et aussi à faire du Japon une nation fondée sur la science et la technologie. La stratégie poursuivie par le MITI représente l'alternative pacifiste et « internationaliste » au développement d'un réarmement prôné par les « insulaires ».

En conclusion, cette administration, par sa présence même, rend la nature de l'économie japonaise ambiguë : capitalisme pur et dur pour les uns, économie dirigée pour les autres, ou économie « mixte » selon la définition officielle. Peut-être s'agit-il d'un modèle unique d'économie « concertée », rêvée en vain par nos technocrates, bien que le troisième partenaire — les syndicats — en soit exclu. En dernière analyse, l'économie japonaise est un parfait modèle d'économie libérale contrôlée.

GUY FAURE.

(1) Sous le terme de Zaikai (le monde des finances), les Japonais désignent quatre organisations économiques :

a) Le Keidanren : l'organe politique du patronat (relations Etat-entreprises).

b) Le Keizai Doyukai : Comité pour le développement économique du Japon, organe de réflexion du patronat.

c) Le Nikkeiren : la fédération japonaise des associations d'employeurs.

d) Le Nissho : la chambre de commerce et d'industrie, porte-parole des P.M.E. et des régions.

Les P.M.E., agents d'une politique de l'emploi « souple »

(Suite de la page 13.)

Les grandes entreprises ont cherché, par les diverses mesures d'ajustement de l'emploi, à se délester en priorité des travailleurs d'âge élevé (autour de quarante-cinq-cinquante ans selon les cas) qui, du fait de la rémunération à l'ancienneté, entraînent de lourdes charges salariales, surtout lorsque le recrutement de jeunes est stoppé, donc que les forts salaires ne sont plus compensés par l'arrivée de jeunes employés à faible rémunération. Bien que la différence ait eu tendance à diminuer lors de la haute croissance, pour un indice 100 aux jeunes de dix-sept ans et moins, le salaire d'un travailleur de cinquante ans est encore, en 1974, à l'indice 311 (2).

Que ce soit donc par le transfert direct de travailleurs vers des entreprises affiliées ou par le biais de la retraite anticipée, les grandes entreprises ont canalisé vers les P.M.E. une partie des travailleurs trop coûteux pour elles. S'ils sont trop coûteux pour les grandes entreprises, il est évident, vu les disparités qui persistent entre P.M.E. et grandes entreprises, que ces travailleurs ne sont pas engagés dans les P.M.E. avec le même statut ni le même salaire.

Parallèlement à l'accroissement des travailleurs âgés, l'emploi féminin a beaucoup augmenté. Le rythme de progression est cependant plus rapide dans les P.M.E.

En troisième lieu, cette augmentation s'accompagne d'une hausse considérable de l'emploi à temps partiel. Ces deux évolutions sont en fait indissociables. L'emploi à temps partiel a toujours été essentiellement féminin, mais cette tendance se renforce encore actuellement : en 1979, 73,3 % des travailleurs à temps partiel sont des femmes, contre 68,8 % en 1973. Cette progression du recours à l'emploi féminin et à temps partiel est particulièrement importante dans les P.M.E., puisque les entreprises de un à quatre-vingt-dix-neuf employés absorbent, à elles seules, plus de 60 % de l'emploi à temps partiel, et que près de 20 % de leurs salariés sont des femmes travaillant à temps partiel (1979).

Ces caractéristiques de l'embauche : féminisation, temps partiel, vieillissement, traduisent une diminution de l'emploi garanti. Les effectifs d'employés « réguliers » continuent à croître, mais leur part dans l'ensemble des salariés diminue effectivement.

Dans un système qui privilégie le recrutement de jeunes et où la main-d'œuvre féminine ne bénéficie jamais pleinement des garanties des travailleurs « réguliers » masculins, constater que les niveaux d'emploi s'adressent à des travailleurs âgés et à des femmes qui plus est à temps partiel) prouve clairement qu'il y a précarisation de la main-d'œuvre.

Une main-d'œuvre précaire peu syndiquée

Ainsi, le Japon n'échappe pas à la tendance qui se dégage dans la plupart des pays industriels. La situation a peu de chance de se renverser dans un avenir proche, ne serait-ce que parce que la main-d'œuvre précaire est pratiquement jamais syndiquée : les syndicats d'entreprises ne s'ouvrent qu'aux travailleurs « réguliers », ce qui implique que les femmes à temps partiel et les travailleurs ayant dépassé l'âge de la retraite, légale ou anticipée, n'en sont pas membres. De plus, cette main-d'œuvre est surtout recrutée par les P.M.E. où la syndicalisation est très faible ; le taux de syndicalisation qui est de l'ordre de 60 % dans les entreprises de plus de cinq cents employés n'est que de 9 % dans celles de trente à quatre-vingt-dix-neuf et d'environ 3 % dans celles de moins de trente employés.

YVELINE LECR.

(2) Les chiffres sont tirés de : Yveline Lecler — Thèse de troisième cycle — l'emploi salarié dans les petites et moyennes entreprises japonaises, en tant que régulateur du marché du travail et de l'activité des grandes entreprises 1955-1978.

هكذا من الأصل

Du suicide au « pachinko » : comment s'évader du système

S'IL est vrai que toute civilisation agit sur ses adeptes à la manière d'une programmation continue, leur fournissant à tout instant les gestes, les paroles, les idées que réclame chaque situation, elle offre aussi, d'une façon non moins spécifique, les techniques d'abstention ou d'oubli leur permettant de se libérer momentanément des contraintes auxquelles elle les soumet en permanence par l'intermédiaire du système politique, social, économique, de ces moyens d'évasion, la civilisation japonaise prodigue un riche échantillonnage, d'autant plus riche sans doute que s'exercent implacablement les pressions à compenser : obligations entre individus, rigueurs de la vie professionnelle et, de nos jours, poids de l'environnement urbain et des nuisances. De ces « haltes », de ces « refuges » permettant à chacun de se libérer des « pulsions indésirables », nous ne proposons ici qu'un tableau succinct.

On songe d'abord à la fonction ludique, essentielle de tout temps à la vie urbaine japonaise ; au tourisme, dont notre âge multiplie les possibilités ; à l'art, enfin, qui foisonne à l'ère mégalopolitaine. Mais la vie monacale propose depuis des siècles un autre « démarquage », que le religieux dans son monastère a toute la vie pour réaliser et dont le profane recueille lui-même quelques bribes. Le célèbre jardin de pierres du Ryoan-ji, à Kyoto, et ses innombrables imitations ne proposent aux yeux qu'une solitude abstraite, minérale ; mais ces miroirs apparemment dépourvus d'intention et où chacun ne se trouve en face que de soi participent de la fonction symbolique du beau et offrent, tels des instruments de musique délicatement accordés, des possibilités infinies à qui sait s'en servir. Ne prodiguent-ils pas au Japonais de notre temps ce silence et cette « solitude à un » que lui refusent définitivement la vie moderne et la société de son pays ?

Mais cette solitude, la recherche-t-il vraiment ? La « solitude à la japonaise » ne semble point la retraite romantique « loin du monde et du bruit », mais, bien au contraire, le désert du cœur que nulle présence humaine ne vient habiter. Si on aime être seul, c'est toujours dans le rayonnement des autres, et les ermitages suspendus entre pics et nuages des peintures à l'encre qu'on accroche au mur de son salon ne proposent à l'âme qu'une évasion symbolique : image d'une image reculant indéfiniment, hors de portée, la vraie nature qui est plutôt, elle, une menace : domaine des volcans, des séismes ou des typhons...

L'art japonais n'offre ainsi de l'oubli que le signe, et les évasions que propose ici la vie citadine ne sont elles-mêmes que des « à la manière de... » : ce n'est pas un hasard si le jeu qui connaît depuis trente ans la plus grande audience, le *pachinko*, est aussi celui qui mime le mieux la solitude retrouvée. Dans les quelque quarante-cinq mille « temples » qu'il lui a élevés, le citadin se trouve enfin seul maître de son destin. Dans l'anonymat égalitaire de la salle de jeu, dans cet univers brillant de néon et cliquetant à un rythme lancinant, il devient anonyme, oublié et oublieux de tout ce qui n'est pas la course hallucinante des billes d'acier sur leur parcours hasardeux...

La tentation de partir

Cet oubli dont les Japonais expriment le fréquent besoin, la mégalopolis leur offre cent autres moyens d'y atteindre s'ils savent utiliser les quelques fissures de leur existence collective. Le sommeil en est un, des plus recherchés. Ces longs parcours ferroviaires unissant les lieux de résidence et de travail sont largement consacrés au sommeil (le seul peuple capable de dormir debout...) et, si cela répond sans doute à une exigence physiologique (les Japonais dorment en moyenne une heure de plus que nous), comment ne pas y voir aussi une évasion aisément procurée ? Ce réflexe de fuite, on le retrouve mieux encore dans l'asile clos et protégé du monde hospitalier où se réfugient en toute hâte les hommes (politiques ou autres) qu'un scandale menace ou harcèle...

Toutefois, l'ascèse religieuse, le *pachinko*, le sommeil, le refuge médical, soustraient l'individu à l'emprise du groupe pour un temps seulement et dans un cadre que ce groupe a prévu : ils expriment ainsi, en définitive, une acceptation (à contrecœur) de ses règles, une soumission différée à sa domination. Un pas de plus signifierait la démission, le rejet global de ses obligations et la fuite définitive. Or, de cette désertion, la société mégalopolitaine multiplie les exemples depuis l'âge d'or de la croissance (1965-1970). Chaque année, des dizaines de milliers de Japonais s'évaporent, quittant leur atelier, leur bureau, leur université, leur famille, pour se fondre dans l'anonymat de la foule. Pression du système pédagogique (45 % des cas) ? Déboires conjugaux ? Incapacité à rembourser un emprunt ? On tente de partir. Mais, dans une société aussi close sur elle-même, où la police est si efficace aussi, le vrai problème est de rester anonyme : sur quatre personnes qui disparaissent, trois sont rendues à leurs proches. Aussi la mort reste-t-elle le refuge le plus sûr.

On se suicide depuis toujours au Japon, mais, statistiquement parlant, jamais plus que de nos jours : 15 800 cas en 1970, 20 500 en 1977, 22 500 environ l'année dernière (soit toutes les vingt minutes). Pourquoi ? Et d'abord à quel âge ? La tranche des vingt-vingt-cinq ans demeure la plus frappée (déboires universitaires, professionnels, financiers, amoureux, maladies incurables, incapacité à remplir sa fonction dans la société) ; mais notre époque a ajouté à ces tensions anciennes celles qu'impose un ordre nouveau et, par exemple, l'insolvabilité. On sait que l'emprunt est une institution nationale ici et que toute l'économie, en fait, repose sur elle. Au niveau individuel, toutefois, si notre époque a développé les tentations de consommer et, parallèlement, les facilités d'emprunt, c'est à des conditions draconiennes, dont l'issue est souvent la fuite ou la mort.

Mais notre temps a surtout multiplié les suicides de vieillards et d'enfants. De moins en moins accueillis dans la famille de leurs enfants, victimes de l'imperfection des systèmes de retraite, privés d'affection, parqués dans de rares hospices sans pouvoir se raccrocher, comme l'Occidental, à ce sentiment d'autosuffisance qu'a nourri l'individualisme chez nous, les vieux résistent mal à la tentation de quitter volontairement une société devenue incapable de les aider, de les aimer jusqu'à la fin de leur existence.

Du moins, pour eux, s'agit-il d'une fin. Il n'en est pas de même de ces enfants qui, à peine entrés dans la vie, jugent déjà nécessaire de la quitter. Ces garçons ou ces filles de cinq à quatorze ans qui, un tous les deux jours, se suicident au Japon (généralement par pendaison ou en sautant par la fenêtre), était-il donc si difficile de les rendre heureux ? Ces suicides d'enfants sont passés de 56 en 1965 à 100 en 1975 et à 365 environ l'année dernière : comment dès lors n'en pas accuser la société actuelle ?

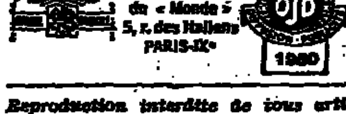
C'est d'abord le système scolaire, mais aussi les menues contradictions de la vie quotidienne qui exaltent l'idée du suicide, déjà répandue par les grands organes d'information et la tradition historique. Le resserrement de la famille conjugale, en couvant à l'excès les enfants, les a paradoxalement privés de réflexes de défense contre les autres et contre eux-mêmes. Trop préservés, trop aimés et mal aimés, ces enfants du progrès développent aisément un complexe de persécution face à une société qui, justement, dès qu'ils sont sortis du nid familial, multiplie les obstacles devant eux.

Mais cet ultime moyen de fuite qu'offre depuis des siècles à ses adeptes la civilisation japonaise se trouve lui-même fort bien récupéré par le système, à l'égal du *pachinko* ou de l'ascèse zen.

JACQUES PEZEU-MASSABUAU.

(Lire la suite page 16.)

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.
Claude Julien.



Commission paritaire n° 57 437.

Du suicide au Pachinko

(Suite de la page 15.)

Se suicider est, certes, une démission ; mais aussi une « réparation » de l'ordre social momentanément perturbé. En se tuant, on détruit avec soi un facteur de trouble au sein de l'organisme social, on libère la grande machine collective d'un rouage devenu inutile ou nuisible.

Mais qui ne voit que cette éthique ancienne du suicide suppose une foi profonde dans cette société elle-même, dans sa capacité à assurer à tous une existence harmonieuse (se suicider pour préserver un tel ordre n'est alors en rien plus extravagant que de sacrifier sa vie au nom d'une patrie, d'un idéal religieux ou politique...). Or tout se passe aujourd'hui comme si cette intégration du suicide à la survie du système collectif perdait peu à peu son objet puisque cette société n'est plus l'harmonieuse machine de jadis, mais apparaît de plus en plus comme un organisme miné de nuisances, travaillé de contradictions sociales, politiques, affectives, déphasant autant l'individu qu'elle le protège.

A 100 kilomètres de Tokyo, sur les pentes du mont Fuji, la forêt de Jukai demeure en son état de nature : renards, chiens sauvages et serpents prolifèrent dans son épais sous-bois. Là pourrissent aussi des centaines de cadavres de suicidés. Mise à la mode vers 1960 par le romancier Matsumoto Seichô, elle ne cesse d'attirer des désespérés de tout âge. Au-dessus, la plus belle montagne du monde ébauche toujours son cône parfait, symbole d'une ascension vers on ne sait quel achèvement ; en dessous, c'étaient les plaines de la baie de Suruga, monde malsain d'usines enfumées, d'eaux polluées, d'émanations cancérigènes... Comme si, symboliquement, c'était à mi-chemin de cette double option — dont l'une ne fait plus vivre et l'autre empoisonne ou accule au désespoir — que tant de Japonais perpétraient leur ultime évasion...

JACQUES PEZEU-MASSABUAU.

Le kabuki, expression de la tradition théâtrale

CHAQUE jour, à Tokyo, dans ce sanctuaire rococo du théâtre qu'est le kabukiza, les habitués du troisième étage, tout occupés à hurler aux acteurs les encouragements les plus divers (« Voilà ce que j'attendais ! », « Tout le portrait de son père ! »), voient apparaître une troupe d'Occidentaux effarés, à l'intention desquels les visites guidées de la ville ne manquent jamais de ménager dans leur programme une halte furtive au spectacle. Confrontés sans le moindre repère à une représentation qu'au surplus ils prennent en train, les malheureux touristes en sont réduits à promener sur ce qui les environne un regard de Huron.

Il est vrai qu'à ce niveau-là tout surprend : la salle en pleine lumière, avec au milieu du parterre cette curieuse avancée de la scène au sein d'un public en perpétuelle effervescence, et puis là-bas, sur le plateau démesurément ouvert, ces acteurs au jeu frénétique dont l'extravagant maquillage zèbre de rouge et de bleu le visage et les membres. Le premier moment de stupeur passé, nos touristes n'ont pas encore eu tout à fait le temps de s'ennuyer que leur guide charitable leur indique déjà du doigt la sortie...

C'est un fait : en un pays où le théâtre a autant de mal à vivre qu'ailleurs, le kabuki jouit à l'heure actuelle d'une prospérité insolente. Dans la seule ville de Tokyo, ce sont plusieurs grandes salles qui, à raison de deux représentations quotidiennes, lui sont presque exclusivement consacrées : destinée avant tout à un parterre de délicieuses vieilles dames en kimono, la matinée commence à onze heures ; après une courte pause, un programme différent est donné en fin d'après-midi à l'intention d'un public plus mêlé. Au total, les tableaux historiques alternant avec les scènes de la vie populaire, les acteurs auront été mis à l'épreuve durant une dizaine d'heures, et, quel que soit le goût des Japonais pour les divertissements longs, on conçoit que l'attention ne saurait se maintenir dans des conditions satisfaisantes si toute une série d'intermèdes chorégraphiques et d'entractes divers ne permettaient aux spectateurs de reprendre haleine entre les grands moments dramatiques qui leur sont proposés.

La salle de kabuki est à cet égard exemplaire : on peut y reprendre des forces dans les nombreux restaurants qui, de l'établissement de bonne tenue du premier balcon à la gargote d'amphithéâtre où l'on avale à la va-vite soupe aux nouilles ou riz au curry, épousent curieusement la hiérarchie des places ; on peut aussi, en se contentant d'un repas froid et d'une tasse de thé vert, muser au hasard des échoppes qui, héritières de l'époque où l'on vendait jusqu'à l'eau du bain dans lequel le comédien s'était plongé, proposent aux regards curieux des amateurs souvenirs et colifichets marqués aux armes de leur vedette préférée.

Une nouvelle génération de comédiens

Le kabuki est, en effet, et avant toutes choses, un théâtre d'acteurs. Figé grosso modo en l'état où l'a laissé l'occidentalisation du pays à la fin du dix-neuvième siècle, le répertoire ne saurait certes réserver de surprise majeure aux spectateurs qui, souvent élevés dans le culte de ce théâtre, connaissent à peu près par cœur les grands moments d'un corpus dramatique codifié jusque dans le moindre détail (gestuelle, déclamation, musique et mise en scène). En ce sens, l'attitude des habitués n'est pas sans évoquer celle de ces amateurs d'art lyrique qui, dans telle aria du grand répertoire, viennent juger le ténor sur la souplesse de son ornementation et la qualité de son contre-ut. Encore convient-il d'ajouter que la programmation moderne, plus soucieuse de rentabilité que de cohérence dramatique, a découpé les longues pièces du passé en une anthologie de scènes de pure virtuosité, contraignant ainsi le grand premier rôle, souvent âgé, à une gymnastique particulièrement épuisante.

Si la vedette est, en effet, traditionnellement réservée à des acteurs chevronnés qui surprennent fréquemment par leur verdeur, on assiste toutefois depuis quelques années, à l'avènement précoce d'une nouvelle génération de comédiens qui, formée, en raison de la nature du répertoire, à porter le costume et à manier le sabre, ont su s'imposer hors du kabuki, notamment dans des feuilletons télévisés de large audience. Par contrecoup, attirant au théâtre un auditoire rajeuni, ils ont réussi à se tailler au sein de leur milieu d'origine une place à laquelle autrefois leur âge ne leur aurait pas permis de prétendre.

Alors que l'Opéra de Pékin a renoncé, après la guerre, aux rôles travestis dans lesquels triompha jadis l'illustre Mei Lanfang, le kabuki a su maintenir dans toute son intégrité la tradition fascinante des onnagata, née voici trois siècles d'une législation contraignante qui visait à protéger la morale publique en interdisant la scène aux courtisanes et aux éphèbes prostitués qui l'avaient successivement monopolisée. Dès le milieu du dix-septième siècle, les rôles féminins furent ainsi confiés à des hommes faits qui, ne pouvant plus compter sur l'ambiguïté de l'adolescence pour donner de leurs héroïnes une image à laquelle on put croire, furent amenés à créer de la femme une sorte d'idée dramatique, toute d'épure et de stylisation, dont on aimerait que les spectateurs français, privés de kabuki depuis l'unique tournée parisienne de 1965, puissent éprouver quelque jour l'étrange perfection.

MICHEL WASSERMAN.

هكذا من الاصل

Le Monde

culture

Festival de Cannes

Ombres et réalités chinoises

Que savons-nous du cinéma chinois, de son histoire, de son évolution dans un pays si longtemps déchiré par la guerre étrangère et la guerre civile ? Et que savons-nous de son existence actuelle ?

C'est donc avec un vif intérêt que nous avons suivi les deux « journées chinoises » organisées, jeudi et vendredi, dans le cadre du Festival et au programme desquelles étaient inscrits sept films réalisés entre 1934 et 1960.

Les années 30, d'abord. Malgré les destructions causées par les Japonais en 1932, Shanghaï reste la capitale du cinéma chinois. On y tourne environ quatre-vingts films par an. Réalisés par des hommes dont les sympathies vont au parti communiste, beaucoup de ces films dévient la censure du Kuomintang en décrivant le pourrissement de la société bourgeoise et les problèmes d'une génération condamnée au chômage. Dans *les Malheurs de la jeunesse*, par exemple, un des premiers films parlant chinois (1934), le héros tombe dans la misère parce qu'il refuse de se faire complice de la malhonnêteté de ses patrons. Le réalisateur Yick Yun-mei utilise ici tous les ressorts du mélodrame, mais des thèmes analogues se retrouvent dans la comédie de Yuan Mu-zhi, *les Anges de la rue* (1937), une histoire de copains, pleine de gaieté, de fraîcheur, de musique et de larmes, et dans la chronique sociale que constitue *le Carrefour*, de Shen Xiling.

Ce qui retient l'attention dans ces films, c'est leur style. Grande ville cosmopolite, Shanghaï engendre un cinéma largement ouvert sur le monde extérieur. Dans les trois films que nous venons de citer, l'influence européenne, et plus particulièrement française, est flagrante. Impossible de ne pas penser à Renoir et parfois de *la rue* ; à Duvivier ou à Carné devant *le Carrefour*. Typiquement chinois, en revanche, sont le caractère hétérogène des scénarios (on y passe constamment de la comédie au drame noir, du tableau de mœurs à la fantaisie musicale) et l'importance accordée, souvent sous forme de plaisanteries, aux allusions politiques.

Dix années s'écoulent. Années de guerre et d'occupation (les Japonais ont envahi Shanghaï en 1937, provoquant l'exode des cinéastes vers les provinces intérieures). En 1947, la paix revenue, paraît dans un quotidien de Shanghaï, sous la signature de Zhang Luo-ping, une bande dessinée qui a pour héros un petit vagabond nommé San Mao, dont les mésaventures ravissent les lecteurs. Malgré d'innombrables tribulations dues aux exigences des censeurs de Tchiang Kaï-chek, puis à celles du nouveau pouvoir communiste (mai 1949), un film tiré de cette bande dessinée voit le jour.

Ce film est délicieux. Cette fois, ce n'est plus l'influence française qu'on y détecte, mais celle du néoréalisme italien et de Chaplin. San Mao est le frère chinois du *Kid* et du *Sciuscia*, de De Sica. Avec sa tête ronde plantée de trois cheveux, ses grands yeux malicieux et ses guenilles, il faut le voir trotter dans les rues de Shanghaï à la recherche des quelques piécettes qui lui permettront de ne pas crever de faim. Après être tombé sous la coupe d'un voleur professionnel, il se vend à de riches bourgeois en mal d'enfant, mais finit par retrouver sa liberté et ses copains. Rajoutée au film sur les instances des communistes, une dernière séquence nous le montre se glissant dans un défilé qui célèbre la victoire de Mao.

même à Clair en voyant *les Anges*

Entre 1949 et 1965, six cents films sont tournés en Chine. Dans le cadre d'une idéologie rigoureuse, la production aborde les genres les plus divers. Période féconde qu'interrompt brusquement la révolution culturelle. Comme tous les intellectuels, les cinéastes chinois sont traqués, emprisonnés, condamnés à des peines diverses, traités en parias. Cela va durer onze ans.

C'est naturellement aux drames de cette époque, aux innombrables méfaits de la « bande des quatre », que se réfèrent les films tournés depuis 1978. Réalisé par un cinéaste de vingt-neuf ans, Yeng Yan-jin, *le Sourire de l'homme tourmenté* (1979) raconte l'histoire d'un journaliste qui, plutôt que de signer un reportage truqué, préfère retourner en prison. Ce film intéresse par le discours qu'on y entend sur le « droit à la vérité » et par les séquences oniriques qui suggèrent la terreur dans laquelle vivent les personnages.

Signalons enfin qu'en marge de cette passionnante « exposition chinoise » a été projeté un film de Murray Lerner, *de Mao à Mozart*, tourné à l'occasion du voyage en Chine du grand violoniste Isaac Stern. La lucidité et la bonhomie avec lesquelles Stern explique à ses auditeurs les secrets de son art et ceux de la musique occidentale transforment ce documentaire (couronné d'un oscar à Hollywood) en une lumineuse leçon d'intelligence et de fraternité.

JEAN DE BARONCELLI.

« BEAU-PÈRE » de Bertrand Blier

« *Je pouvais leur jouer n'importe quoi, Gershwin, Chopin, Art Tatum, ils ne m'écoutaient pas...* » Dès la première image, Rémi (Patrick Dewaere), pianiste dans un restaurant de nuit, annonce la couleur de son âme, de sa gueule, de sa vie : tout est blême chez Rémi. Pas plus sot qu'un autre, mais collectionnant les ratages, les échecs, et, comme le lui dira un jour Marion, « *trimbalant le malheur avec lui* ».

Rémi a une femme, Martine, qu'il adore. Martine (Nicole Garcia) est tuée dans un accident de voiture. Reste à Rémi Marion, sa belle-fille, la fille de Martine. Marion a aujourd'hui quatorze ans. C'est une gosse sage et tranquille que Rémi a tendrement élevée. Après la mort de sa maman, Marion refuse de retourner chez son père, un ancien copain de Rémi, guère plus brillant, mais pourtant beau (excellent Maurice Ronet). Ensemble, Rémi et elle vont pleurer Martine. C'est ce qu'elle dit à Rémi. C'est ce que Rémi croit.

Le film de Bertrand Blier se situe aux antipodes de celui d'Ettore Scola, *Passion d'amour*. Et, pourtant, lui aussi trace le portrait d'une amoureuse dont la véhémence sentimentale et l'obstination farouche renversent les obstacles qui la séparent de l'homme qu'elle veut conquérir. Chez Scola, l'obstacle majeur était la laideur de Fosca. Chez Blier, c'est l'âge de Marion, le sentiment paternel de Rémi, le poids des tabous.

Car Marion est amoureuse de Rémi. Elle le lui annonce tranquillement, un soir, en décrivant avec une précision effarante le trouble psychologique qu'elle éprouve en sa présence. Rémi hausse les épaules, plaisante, renvoie la gamine dans sa chambre. Mais Marion ne se démonte pas. Elle sait qu'elle a raison de vouloir ce qu'elle veut, que son instinct ne la trompe pas. Sans se lasser, elle joue de son charme, de sa malice, de sa coquetterie et de cette intimité que Rémi ne peut lui refuser. Il y a un premier baiser. Il y en aura d'autres. Et Rémi finit par céder, envoûté, affolé, déconfit, éperdu, partagé entre la honte et la joie.

Histoire choquante ? Pas le moins du monde. Bertrand Blier, qui a commencé par écrire *Beau-père* sous forme de roman, connaissait trop bien les embûches de son histoire pour glisser dans la complaisance ou les ambiguïtés douteuses. Entre l'humour (toujours sous-jacent), un certain goût de l'incongruité qui lui est propre et la tendresse, d'emblée le cinéaste trouve le ton juste. Il y a de la féerie dans *Beau-père*, une sorte d'irréalisme qui tient au sujet lui-même (cette Juliette de quatorze ans partant à l'assaut d'un Roméo défraîchi), aux dialogues plus baroques que véristes et à une mise en scène qui préfère la suggestion à l'évidence.

Constamment drôle et pathétique, Patrick Dewaere joue à merveille son personnage de chien battu à qui échoit un catastrophique bonheur. Et, dans le rôle de Marion, la jeune Ariel Besse joint l'innocence sauvage des amoureuses en herbe à la froide résolution des filles de sa génération... Après le succès de *Neige*, de Juliet Berto, *Beau-père* constitue un nouvel atout de premier ordre pour la sélection française dans la compétition cannoise. J. B.

Distribution, exploitation

Un modèle espagnol

Musidora, maison de distribution espagnole créée en 1974, c'est l'histoire d'un groupe de jeunes cinéphiles qui, un jour, en ont assez d'aller voir, à Biarritz, Perpignan et Paris, les films qui ne sortent pas à Madrid, ou passent doublés, et coupés.

Parmi ces spectateurs qui veulent passer à l'action se trouve Xavier de Garcillan. Il part poursuivre ses études d'ingénieur agronome dans une université anglaise, où il anime le ciné-club. Là, il a ses premiers contacts avec les chiffres du commerce cinématographique, et il s'aperçoit que c'est facile d'acheter un film, et beaucoup moins cher qu'il ne le pensait.

Une place l'attend au sein de la conférence internationale du blé. Elle ne sera disponible que l'année suivante, il se dit qu'acheter des films à Londres sera un bon « hobby ». Cela deviendra son métier. Il abandonne une situation très en vue pour se consacrer au cinéma, cela paraît peu sérieux, et socialement inférieur, à la famille, aux amis. Déclassé parmi les siens, il le sera aussi parmi les professionnels, à Madrid, qui ne verront pas arriver d'un bon œil l'« ingénieur ».

Les débuts de Musidora tiennent du miracle car il y a peu d'argent, mais ce n'est pas compliqué. Garcillan et ses camarades (ils se sont renouvelés fin 1974), achètent des films musicaux, achètent des films qui leur plaisent, comme *Aguirre*, de Herzog, et prennent leur temps pour les sortir. (A Madrid, il faut attendre, il y a plus de films que de salles, c'est le contraire de Paris.)

Tout va bien jusqu'au moment où Garcillan s'aperçoit qu'on les vole, que les exploitants font disparaître des milliers de tickets, des centaines de milliers de pesetas. « *C'était ma première expérience des gens de cinéma à Madrid*, se souvient-il. *Je n'ai pas voulu traiter, discuter avec eux, je préférais les oublier. J'ai décidé qu'on allait fermer Musidora, à moins de trouver une salle.* »

Il trouve, les difficultés surgissent. Une loi de 1965 interdit d'ouvrir tout lieu public de divertissement dans les quartiers saturés. Le centre de Madrid l'est. Il y a beau temps que les autorités prennent des libertés avec cette loi, mais pas en ce qui concerne Alphaville, la double salle de Musidora. Finalement, ils auront l'autorisation d'ouvrir pour une semaine, puis pour un mois, et ainsi de suite, jusqu'à d'autres tracasseries diversement kafkaïennes pour empêcher la création de deux salles supplémentaires.

Aujourd'hui, Alphaville, avec ses sept cents fauteuils, avec son « café-cinéma » où l'on projette gratuitement des œuvres expérimentales, du super-8, de la vidéo, où le vendredi n'importe qui peut apporter son film, est à Madrid le seul complexe cinématographique de cette taille à promouvoir ce cinéma que l'on nomme en France d' « art et essai ».

Alphaville exploite une douzaine de films par an, parmi lesquels les dix que Musidora achète. Cette année, à Cannes, ont été acquis les droits de *la Femme de l'aviateur*, d'Eric Rohmer, qui passait au marché. *Neige* sera peut-être acheté, et le film d'Alain Tanner, *les Années lumière* l'a été avant même que le tournage soit commencé. *Violent Streets*, de Michael Mann, est le type même de ce qui n'intéresse pas Musidora. *Quartet*, de James Ivory, et *Passion d'amour* se situent à la lisière de ces choix, mais le film d'Ettore Scola demande peut-être à être doublé. Or Musidora, c'est une règle absolue, ne traite que des versions originales.

Au précédent Festival, *Sauve qui peut (la vie)* a été acquis pour 30 000 dollars, ce qui était trop cher pour le nombre de spectateurs susceptibles d'être touchés. Les Anglais, eux, l'ont eu pour 5 000 dollars. Mais l'argent que Musidora a perdu avec le film de Godard, elle l'a rattrapé avec le succès commercial du *Tambour*.

Ce que l'équipe de Musidora préfère (Godard, Wenders), c'est souvent ce qui marche le moins bien. Ils sont donc obligés d'acheter parfois des films qu'ils aiment peu. De toute façon, il n'y a pas dix chefs-d'œuvre par an, et il ne s'agit pas d'imposer des goûts personnels, mais une conception. Pour Xavier de Garcillan, le cinéma n'est ni un art ni un divertissement, mais « *une communication* », il est commercial, d'auteur ou expérimental. Passent à Alphaville les films d'auteur, réalisés par « *quelqu'un qui veut dire quelque chose et donne son point de vue* ».

Quant aux fleurons financiers d'Alphaville, ils sont la preuve que les goûts du public changent, et que le public est actuellement le même à Paris et à Madrid : ce sont *l'Ami américain*, *le Tambour* et *Johnny Guitar*.

CLAIRE DEVARRIEUX.

MUSIQUE

« LE ROI ARTHUS », de Chausson

Personne ne songe plus, aujourd'hui, à reprocher aux Gurrelieder *ou au* Pelléas et Mélisande *de Schoenberg d'être « wagnériens » : au contraire, cette influence, beaucoup plus limitée qu'on ne le croit généralement mais qu'il serait vain de nier, contribue largement à la popularité croissante de ces œuvres. Comment se fait-il alors que* le Roi Arthus *de Chausson, désigné, lors de sa création en 1903 au Théâtre de la Monnaie de Bruxelles, comme le plus wagnérien des opéras français, n'ait plus jamais été représenté depuis ? Peut-être précisément parce qu'il est français. Dire que la résurrection du* Roi Arthus *en concert dans le cadre de la saison lyrique de Radio-France constitue un événement serait peu : c'est presque — compte tenu de ce que l'ouvrage a été donné intégralement sans en retrancher une mesure — une révolution.*

En attendant la parution prochaine sur disque, la retransmission par France-Musique permettra à ceux qui n'étaient pas au Théâtre des Champs-Elysées, le 14 mai, de se faire une idée de ce qu'ils ont manqué. Il y a bien eu dans l'auditoire quelques défections en cours de route, et il n'était pas difficile, à en juger par leur ennui affecté, de deviner que ce sont les mêmes qui supportent sans broncher les platitudes interminables de Donizetti et ne tolèrent Massenet que parce que, de tous les compositeurs français, c'est celui qui dérange le moins. Rien de tel avec Chausson, et n'en déplaise à ceux qui jugent les compositeurs sur leur patronyme, sa musique ne se satisfait pas d'une écoute passive.

Le Roi Arthus *peut nous donner une idée, malgré la distance, du problème d'assimilation que posaient il y a un siècle les drames wagnériens aux mélomanes français.*

Loin d'être un sous-produit du wagnérisme comme il y en a tant eu chez nous comme en Allemagne à la fin du siècle dernier, le Roi Arthus, *sur le plan musical, est une œuvre de synthèse. De l'esthétique wagnérienne elle adopte le principe du récitatif lyrique ininterrompu, l'abandon des airs, le jeu des motifs conducteurs, la division en trois actes et le chromatisme ; mais ce dernier, au lieu de se limiter comme chez Wagner aux seules tonalités majeures et mineures, s'enrichit d'une harmonie usant aussi bien des modes anciens que de la gamme par ton dont Debussy fera un emploi si caractéristique. Même peu exercée, l'oreille ne s'y trompe pas, c'est déjà une autre couleur. Enfin, de la tradition française, outre le modalisme, Chausson recueille, pour la prosodie ou pour les mélodies instrumentales aux arêtes vives, aux contours volontaires, l'héritage de Berlioz et de Lalo ; sans jamais contredire l'accentuation naturelle des mots, il les met en valeur par une articulation pleine de relief. Le traitement de l'orchestre, auquel est confiée une véritable symphonie développée selon les critères de la musique purement instrumentale, s'écarte notablement de celui que lui assignait Wagner. Toutes ces remarques seraient inutiles si le compositeur n'avait pas trouvé, à travers cette synthèse, un langage propre et parfaitement original, et surtout convaincant. Peut-être faut-il un peu d'attention pour le distinguer, mais pourquoi pas ?*

Le sujet du Roi Arthus *exige de l'auditeur les mêmes qualités de discernement. L'histoire ressemble bien à celle de Tristan et Iseult : le chevalier Lancelot est devenu l'amant de Genièvre, l'épouse du roi Arthus, fondateur de la Table ronde. Mais ce n'est pas là, malgré le développement accordé aux deux duos d'amour, le ressort principal de l'œuvre. C'est seulement l'aspect lyrique dans ce qu'il a de passionnel incarné par Genièvre : vivant exclusivement dans l'amour, elle met fin à ses jours lorsque Lancelot lui échappe. Elle n'aspire qu'à ce qui est tangible. L'autre aspect, c'est celui de la quête, vouée à l'échec, d'un idéal inaccessible. Ainsi, Arthus, qui a voulu instaurer parmi les hommes un ordre moral fondé sur la droiture, devra constater son échec puisque le plus fidèle de ses chevaliers est devenu parjure. Vaincu, Arthus reconnaît son erreur, proclame l'inutilité de la volonté et de l'effort, accomplissant ainsi le cycle qui mène à la sagesse suprême selon la tradition bouddhique : atteindre au non-vouloir par le renoncement à l'action. L'œuvre s'achève sur l'ascension d'Arthus vers une sorte de nirvana où l'appellent des voix invisibles. Le personnage de Lancelot, hésitant entre sa passion pour la reine et son aspiration à un idéal dont Arthus est le symbole, constitue donc une sorte d'intermédiaire entre deux extrêmes inconciliables. Chausson, qui a écrit lui-même son poème, fait s'affronter ici les deux termes de la contradiction que Wagner avait évitée en séparant Tristan de* Parsifal, *bien qu'il ait dans les deux cas fait des emprunts à la pensée bouddhique. Le projet était ambitieux, trop peut-être, mais il correspondait si exactement à la nature intime du compositeur, à ses doutes, à son inquiétude créatrice, qu'il ne pouvait être mieux choisi. En confiant à la musique le soin d'ajouter les résonances à ce que le livret ne peut qu'effleurer, Chausson réalise une unité si rare qu'elle ne saurait être qualifiée d'épigonale.*

Faut-il préciser, après cela, que pour faire justice à un tel ouvrage il faut des interprètes d'exception ? La distribution réunie par Radio-France n'était pas irréprochable, mais chacun sait que les titulaires des rôles de Wotan, de Tristan, d'Isolde se comptent sur les doigts d'une seule main : ce sont de telles voix qu'il faudrait, et de longues répétitions pour les chanteurs comme pour l'orchestre. Mais il ne faut pas bouder son plaisir ; et, si un théâtre osait enfin prendre le risque de mettre en scène le Roi Arthus, *il ne se déshonorerait pas en invitant Sigmund Nimsgern (Arthus), Nicole Lorange (Genièvre), Peter Jeffes (Lancelot), Bruno Laplante (Merlin) et Gérard Friedmann (Lyonnel), pour s'en tenir aux principaux rôles. Avec les Chœurs et l'Orchestre national de France, sous la direction de Lionel Friend, ils ont été, chacun avec leur mérite respectif, les artisans d'un succès qui devrait encourager des tentatives futures. D'ici là, il faut signaler la reparution, dans la collection « Les introuvables », de l'excellent livre de Jean Gallois sur Chausson, et quatre concerts consacrés au compositeur du 21 au 24 mai, au château de Ville-d'Avray, par l'Atelier musique, et le Livre d'or de France-Culture (entrée libre).*

GÉRARD CONDÉ.

EXPOSITION

Avant Paris-Paris au Centre Pompidou

(Suite de la première page.)

1937 est l'année de *Guernica*, où Michel Leiris, qui allait bientôt publier *l'Age d'homme*, le livre sans doute le plus fort de l'époque avec *la Nausée*, voyait comme le faire-part de deuil d'une civilisation. C'est aussi l'année où le prix Nobel est attribué au dernier, au plus illustre représentant, avec Gide et Thomas Mann, de l'Europe libérale, à Roger Martin du Gard, dont *les Thibault* s'achèvent en 1940 par un *Epilogue*, qui est, lui aussi, un message de deuil, un bréviaire d'amertume où se lit la fin d'un monde.

Pourtant, malgré l'évidence des périls qui menacent tout ce dont il est encore le symbole, le Paris d'avant-guerre ne laisse pas le souvenir d'une ville en proie à l'angoisse : sans parler même des chefs-d'œuvre de Jean Renoir, le cinéma français n'a jamais été si drôle et charmant, tous les Français sont intelligents, ou presque (sur le plan culturel, s'entend, le gâtisme commence dans les années 60), et le public parisien, enchanté d'apprendre que « *La guerre de Troie n'aura pas lieu* », applaudit *Ondine*, *les Parents terribles*, les mises en scène de Jouvet, Sacha Guitry ou Henry Bernstein. *Le Normandie*, cet autre « grand testament » ambigu et fastueux, sillonne l'Atlantique et, malgré la crise et tant de talents encore ignorés, la peinture elle-même navigue, à son niveau moyen, sur des eaux calmes, heureuses, interprétant parfois avec goût et une aimable modestie les découvertes du début du siècle.

Vient le temps du mépris, viennent les années blêmes qu'encadrent, en 1940, la mort de Klee et de Vuillard, en 1944 celle de Kandinsky, de Mondrian et de deux hommes qui avaient eux aussi incarné la bonne volonté, l'optimisme de l'Europe libérale, Giraudoux et Romain Rolland. Paris tremble, ô douleur, ô misère.

Pourtant la vie continue, féconde ou frivole, et elle ne le fut jamais plus pour certains que pendant les jours et les nuits de l'occupation. Cocteau tourne *l'Eternel retour* et patronne la présentation des œuvres d'Arno Breker (que l'on ne verra pas à Beaubourg, comme il en fut d'abord question). Aragon écrit *les Voyageurs de l'impériale*, qui valent mieux que ses poèmes de guerre, et Sartre *l'Etre et le Néant*. En 1944, c'est *Huis Clos* et l'année de la libération est celle aussi où d'autres prisons disent leurs drames et leurs secrets avec *Notre-Dame-des-Fleurs*, les *Otages*, de Fautrier, et l'exposition de Dubuffet chez René Drouin.

La guerre n'avait pas interrompu l'activité artistique, mais, nombre de galeries étant fermées, si beaucoup s'était préparé (Bazaine, Estève, Manessier), rien encore, ou presque, ne s'était dit. Certains étaient partis, et Max Ernst, Breton, André Masson, Léger, ont quitté l'Europe dès 1941 pour les Etats-Unis.

D'autres sont restés : Bonnard en son Cannet, Bissière dans son Périgord, tel qu'en lui-même le dénuement avec une si touchante noblesse le change, Picasso dans ses Grands-Augustins. L'exposition qu'il présente au Salon d'automne de 1944 est peut-être le dernier scandale qu'ait provoqué l'art moderne, et, si l'on y vit un peu abusivement une manifestation de résistance, il est bien vrai que les natures mortes de 1943 les portraits de Dora Maar disaient, étaient le chagrin et la pitié avec autant de force que les funambules, les fantômes, les marcheurs hallucinés dont Giacometti allait faire le symbole de l'Europe des décombres et du *Troisième homme*.

La droite pensante était morte pour ne jamais renaître (et surtout pas dans la nouvelle droite), les communistes occupent, au lendemain de la guerre, le pouvoir intellectuel qu'ils partagent avec les chrétiens de gauche et le groupe des *Temps modernes*. Ils font de Picasso un combattant de la paix (avec la fameuse colombe), orientent Léger vers une sorte de populisme épique, imposent un débat bien académique sur l' « engagement » qui, acceptable et accepté en littérature, enlise quelque temps la peinture dans la pénible théorie et la pratique plus pénible encore du « réalisme socialiste ».

La vérité de l'époque est ailleurs : dans la volonté qu'eurent alors tant de jeunes peintres de rompre les amarres ou dans le débat bien autrement fécond sur l'abstraction et la figuration que résumerait à son niveau le plus intérieur la comparaison entre l'œuvre de Soulages et celle de Nicolas de Staël. Ce furent là de grandes années sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain article, mais nous voudrions dire aujourd'hui que, si ceux qui les ont vécues en ont gardé un souvenir ébloui, ils ne le doivent pas seulement à l'apport des hommes de trente ans.

« *O Jeunesse, ô Vieillesse saintes* », disait Nerval. La plupart de ceux qui avaient fait le siècle sont morts au lendemain de la guerre : Gide et Bernanos, et Bonnard et Laurens et Brancusi, bien d'autres encore. Mais quelle force dans leurs derniers jours et quel royal congé ! L'œuvre de Matisse s'achève dans le suprême dépouillement de la chapelle de Vence, et qui n'a pas vu alors l'exposition des Ateliers de Braque, celles de Picasso et de Léger à la Maison de la pensée française, ne peut imaginer à quel point Paris donnait encore, en ces années-là, l'impression presque constante du génie.

Nous arrivons au terme de notre histoire. En 1957, Camus reçoit le prix Nobel et Yves Klein expose ses premiers monochromes. Deux événements à bien des égards symboliques, mais il nous semble que Germain Viatte, le commissaire de l'exposition, a relancé un assez fâcheux débat en faisant de 1957 l'année où un critique américain écrivit que c'était à New-York, et non plus à Paris, qu'il fallait désormais placer le nombril artistique de la planète.

Pour nous, 1957 est peut-être surtout l'année où commencent les travaux du boulevard périphérique (contre lequel nous n'avons rien). On ne le dira jamais trop : Paris, en 1957, a ses plaies et ses taches, mais c'est une ville intacte qui a préservé l'essentiel de ce qui fut la raison de son rôle historique. On sait ce qu'il en est advenu.

ANDRÉ FERMIGIER.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

En pleine mer : Petit TEP (797-96-06) (sam., 20 h. 30).
L'Orage : Artistic-Athévains (355-36-40) (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Molière mort ou vif : Théâtre de la Plaine (250-15-65) (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : Turandot (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20), la Locandiera (sam., 20 h 30, dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Chaillot (727-81-15) : Calderon (sam., 20 h. 30). — Salle Gémier : Broers (sam., 20 h. 30).
Odéon (325-70-32) : A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Petit Odéon (325-70-32) : Ainsi Solange, Paris ou ailleurs (sam. et dim., 18 h. 30).
TEP (797-96-06) : Têtes rondes, têtes pointues (sam., 20 h. 30).
Centre Pompidou (277-12-33). — Cinéma : Le cinéma expérimental, fin des années 60 (sam., dim., 19 h.) : la Roue ; Fernand Léger à New-York (dim., 15 h.). — Les Quatre Petites Filles (sam., 20 h. 30, dim., 16 h. et 20 h. 30).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Gruss à l'ancienne (sam., et dim., 14 h et 15 h. 30) ; Compagnie de danse populaire française (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Théâtre de la Ville (271-11-24) : A. Marion et M. Larrieu, flûtes ; J.-C. Pennetier, piano (sam., 18 h. 30) ; Nederland dans theater (sam., 20 h. 30).
Théâtre Musical de Paris (261-19-33) : Festival de France (Orlando Furioso) (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Elle lui dirait dans l'île (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Antoine (208-77-71) : Potiche (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Astelle-Théâtre (238-35-53) : le Ciel et l'Enfer (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Atelier (606-49-24) : les Trois Jeanne (sam., 21 h.).
Cartoucherie, Aquarium, (374-99-61) : *Un conseil de classe très ordinaire* (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — — Atelier du Chaudron (328-97-04) : Festival international de la culture juive.
Cinq Diamants (588-01-00) : Metropolitan Opera (sam., 20 h. 30).
Cité internationale universitaire (589-38-69), Resserre : Une conversation chez les Stein sur M. Goethe absent (sam., 20 h. 30). — Galerie : Lotte à Weimar (sam., 20 h. 30). — Grand Théâtre : le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).
Comédie Caumartin (742-43-41) : Reviens dormir à l'Elysées (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : Madame est sortie (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. 30).
Comédie italienne (321-22-22) : la Mère confidente (sam., 21 h., dim., 15 h. 30).
Comédie de Paris (281-00-11) : Boris Supervian (sam., 20 h.) ; la Grande Guerre des p'tites étoiles (sam., 21 h. 30).
Confluences (387-67-38) : les Mille et une nuits (sam., 20 h. 30, dim., 16 h.).
Croq'Diamants (272-20-06) : Séances de bronzage (sam., 20 h. 30) ; la Voix humaine (sam., 22 h.).
Daunou (261-69-14) : Et ta sœur ! (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Ecuries des abattoirs de Vaugirard (250-26-76) : la Dynastie des malpropres (sam., 21 h., dim., 16 h.).
Edouard-VII (742-57-49) : *Deburau* (sam., 21 h. : dim., 15 h. 30).
Essaïon (278-46-42) : Ça (sam., 20 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : Ivres pour vivre (sam., 21 h. 45).
Espace Marais (271-10-19) : les Bonnes (sam., 20 h. 30) ; *Culture d'amour en douce campagne* (sam., 22 h., dim., 15 h. et 22 h.).
Fontaine (874-74-40) : J'aimerais bien aller à Nevers (sam., 20 h. 30) ; les Aviateurs (sam., 22 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Elle voit des nains partout (sam., 22 h.).
Galerie 55 (326-63-51) : le Chant du bouc (sam., 20 h. 30).
Huchette (326-38-99) : la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 15) ; la Leçon (sam., 21 h. 30).
Le Lierre (586-55-83) : Désormais (sam., 18 h. 30, dim., 15 h. 30) : Œdipe-roi (sam., 20 h. 30, dim., 18 h.).
Lucernaire (544-57-34). Théâtre Noir : Ecoute Israël (sam., 18 h. 30) ; les Amis (sam., 20 h. 30) : Sherazade (sam., 22 h. 30). — Petite salle : Parlons français (sam., 18 h. 30).
Madeleine (265-07-09) : Arsenic et Vieilles Dentelles (sam., 20 h. 15 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Marigny (256-04-41) : *Domino* (sam., 21 h. : dim., 15 h.). — Salle Gabriel (225-20-74) : le Garçon d'appartement (sam., 21 h.).
Mathurins (265-90-00) . Huis Clos : Pétition (sam., 21 h. : dim., 16 h.).
Michel (265-35-02) : On dînera au lit (sam., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière (742-95-22) : les Mystères de l'amour (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse (320-89-90) : Exercices de style (sam., 17 h. 30 et 21 h.). — Petite Salle : Pierrot d'Asnières (sam., 20 h. 30) ; J. Benguigui (sam., 22 h.).
Œuvre (874-42-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

Samedi 23 - Dimanche 24 mai

Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.)
Roquette (805-78-51) : Pentablogues (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30) ; Angel (sam. et dim., 22 h. 30).
Studio Fortune : la Petite Mécanique (sam., 21 h.).
Studio-Théâtre 14 (773-91-64) : l'Ivre de Rabelais (sam., 20 h. 30).
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79) : Une saison en enfer (sam., 18 h. 30) ; l'Ecume des jours (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Le Journal d'un fou (sam., 22 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre 18 (226-47-47) : la Tragique Histoire d'Hamlet, prince de Danemark (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : Y'en a marre (sam., 20 h. 30) ; Nous, on fait où nous dit de faire (sam., 22 h.).
Théâtre en Rond (387-88-14) : Douze *Hommes en colère* (sam., 20 h. 30 : dim., 15 h. 30).
Théâtre du Marais (278-03-53) : le Pique-Assiette (sam., 20 h. 30).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-30) : Euphoric Poubelle (sam., 20 h. 30) : la Marelle (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Théâtre de la Mer (589-70-22) : le Testament du père Leleu (sam., 19 h. 30) ; Toi et tes nuages (sam., 21 h.).
Théâtre de Paris (280-09-30) : Vu du pont (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. pont (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre de Plaisance (320-00-06) : la Chasse au snark (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent (203-02-55) : Sur le front (sam., 21 h. : dim., 17 h.).
Théâtre du Rond-Point (256-70-80) : le Soulier de satin (sam., dim., 16 h.).
Théâtre Saint-Médard (783-50-88) : Ubu président (sam., 20 h. 30).
Variétés (233-09-92) : l'Intoxe (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).

Le Fanal (233-91-17) : la Chasse est ouverte (sam., 20 h.) : le Président (sam., 21 h. 15).
Lucernaire (544-57-34) : *J. Berrichon* (sam., 19 h. 30) ; Katiouchka (sam., 22 h. 30).
Le Petit Casino (278-36-50), I : Phèdre à repasser (sam., 20 h. 30) : Des bigoudis à l'intérieur de la tête (sam., 22 h.).
Pied-Bleu (285-32-16) : la Caisse du chat (sam. et dim., 20 h.) : Ah ! Si j'avais su monter à bicyclette (sam. et dim., 21 h. 15).
Le Point-Virgule (723-67-03) : Tranches de vie (sam., 20 h. 30) : Du ronron sur les blinis (sam., 22 h. 45).
Soupap (278-27-54) : Amours noires, humours tendres (sam., 20 h.) ; A l'ombre d'A. Breffort (sam., 21 h. 30).
Le Splendid (887-33-82) : Tendresse (sam., 20 h. 15) ; le Troisième Jumeau (sam., 22 h.).
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48) : Un Polichinelle dans le tiroir (sam., 20 h. 30) ; *Il en est... de la police* (sam., 20 h. 30).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69) : les Jumelles (sam., 20 h. 15 : la Grande Shirley (sam., 21 h. 30) ; les Petites filles modules (sam., 22 h. 30).
La Tanière (337-74-39) : A. Ionatos (sam., 20 h. 45) ; Melusine (sam., 22 h. 30).
Tremplin de Paris (281-56-79) : Vous avez dit ringard ? (sam., 20 h. 15).
Vieille Grille (707-60-93) : D. Van Hecke (sam. et dim., 20 h. 30).

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35) : Jamais deux sans moi (sam., 20 h. 30) ; *Woody folies* (sam., 21 h. 30) ; *la* Revanche de Nana (sam., 22 h. 45).
Blancs-Manteaux (887-16-70), I : Areuh = MC 2 (sam., 20 h. 15) ; A. Didier (sam., 21 h. 30) ; Des bulles dans l'encrier (sam., 22 h. 30). — II : Sardines grillées (sam., 21 h. 30) ; R. Mattera (sam., 22 h. 30).
Café d'Edgar (322-11-02) : M. Havet (sam., 18 h. 30) ; Sœurs siamoises cherchent frères siamois (sam., 20 h. 30) ; la Jacassière (sam., 21 h. 30 ; les Suisses (sam., 22 h. 30).
Café de la Gare (278-52-51) : le Grand Vide sanitaire (sam., 21 h.).
Le Connétable (277-41-40) : le Grand écart (sam., 20 h. 30) ; Hommage à Gribouille (sam., 21 h. 30) ; Djaima, J. Huet (sam., 22 h. 30) ; les Nichols (sam., 23 h. 30).
Coupe-Chou (272-07-23) : le Bel indifférent (sam., 19 h.) ; le Petit Prince (sam., 20 h. 30).
L'Ecume (542-71-15) : Mélina (sam., 20 h. 30).

Les music-hall

Aire Libre (322-70-78) : Jean-Yves Joanny (sam., 22 h. 15 ; dim., 18 h).
Casino Saint-Martin (208-21-93) : Stone et Charlotte Julian (sam., 21 h.) ; Génération Hollywood (sam., 22 h.).
Centre d'Art celtique (258-97-62) : Melaine Favennec.
Cloître des Lombards (233-54-09) : A. Simons (sam., dim., 20 h. 30).
Espace Gaîté (327-95-94) : Riou-Pouchain (sam., 20 h. 15).
F.I.A.P. (589-89-15) : P. Chouraqui (dim., 20 h.).
Forum des Halles (297-53-47) : Atahualpa Yupanqui (sam., 20 h. 30).
Gaîté Montparnasse (322-16-18) : Gwendal (sam., 20 h. 15) : Lionel Rocheman (dim., 20 h. 30).
Grand Hall Montorgueil (233-80-78) : J. Dorian (sam., 21 h.).
Lucernaire (544-57-34) : Sylvie Joly (sam., 20 h. 30).
Moderne (874-10-75) : le Chant du peuple juif assassiné (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Mogador (285-28-80) : Magic Story (sam., 20 h. 30, dim., 15 h.).
Olympia (742-25-49) : Michel Jonasz (sam., 21 h., dim., 15 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Cirque de Pékin (sam., 20 h. 45, dim., 15 h.).
Palais des sports (828-40-48) : Véronique Sanson (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.)

Potinière (261-44-16) : R. Bahri et J.-L. Lahaye (sam., 20 h. 30).
Théâtre La Bruyère (874-76-99) : Popeck (sam., 21 h.).

La danse

C.I.S.P. : Echolalie (sam., 20 h. 45).
Théâtre Présent (203-02-55) : Tchin tein à coudre (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Roquette (805-78-51) : Kaleidanse (sam., 20 h. 30).
Ranelagh (288-64-44) : 2e Salon de danse (sam. et dim., de 14 h. à 20 h. 30).

Les concerts

Croq'Diamants : *Ensemble Diferencias* (sam., dim., 19 h.).
Hôtel Hérouet : M. Henry, O. Ballieux, M. Vallon (Boismortier, Telemann Couperin) (sam., 20 h. 30).
Eglise Saint-Merri : Orchestre de chambre de Jussieu (Bach, Sibelius, Bluck, Wagner (sam., 21 h.) : Ensemble Ars Nova, dir. : P. Nahon (Holstein, Stravinski, Chaynes, Fouillaud) (dim., 16 h.).
Centre Mandapa : Chant classique de l'Inde du Nord (dim., 17 h. 30).
Théâtre des Champs-Elysées : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (concert des Lauréats du Royaume de la musique) (dim., 15 h. 30).
Notre-Dame de Paris : M.-L. Jaquet (Langlais) (dim., 17 h. 45).
Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière : J. Person (dim., 16 h. 30).
Conciergerie : J.-C. Veilhan, D. Salzer, P. Bismuth, Cl. Giardelli (Mozart, Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Place des Vosges : Orchestre P. Kuentz (Vivaldi) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Sextuor de clarinettes Leblanc (Mozart, Rimsky-Korsakov, Poulenc, Sciortino) (dim., 17 h.).

Jazz, pop, rock, folk

Bobino (322-74-84) : Magma (sam., 20 h. 45).
Cardinal Paf (272-62-05) : Zool Fleischer Trio (sam. et dim., 21 h.).
Chapelle des Lombards (357-24-24) : J. Hammond (sam., 20 h. 30, dern.) ; la Perfecta (sam., 23 h., dern.).
Caveau de la Huchette (326-65-05) : Maxim Saury (sam.-dim., 22 h.).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : M. de Villers, A. Matei, B. Tessier (sam. et dim., 21 h. 30).
Centre Culturel Censier (337-93-40) : Orchidée (sam., 21 h.) ; Trio M. Pelzer (dim., 21 h.).
Cloître des Lombards (233-54-09) : Novos Tempos (sam., dim., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Ch. Escoude (sam., 22 h. 30) ; Lou Bennet (dim., 22 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Bloom (sam., 21 h.) ; Atlantico (dim., 18 h.).
Galerie Sin' Paora (238-30-01) : Lala et Warner (sam., 21 h.).
Gibus (700-78-88) : Balton (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Voie de fait (sam., 22 h.).
Jazz Unité (776-44-26) : Lavelle trio (sam., 21 h.).
New Morning (745-82-58) : Dewey Redman (sam.- dim., 21 h.).
Mogador (285-28-80) : Don Cherry, *J. Lee Hooker* (sam., 20 h. 30).
Olympia (742-25-49) : J. Lee Hooker (dim., 21 h. 30).

Palais des Glaces (607-49-93) : A. Marceur (sam., 20 h. 30).
Petit Journal (326-28-59) : Preissac Jazz Quintet (sam., 22 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : M. Roques, G. Arvanites, J. Samson, Ch. Saudrais (sam., dim., 23 h.).
Slow Club (233-84-30) : R. Franc (sam., 21 h. 30).
Théâtre Noir (797-85-14) : Roots of Rock (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
Vieille Grille (707-60-93) : R. Girardon et J. Blanchard (dim., 17 h.).

Dans la région parisienne

Alfortville, chapiteau : Jeanne d'Arc (sam., 21 h., dim., 15 h.)
Argenteuil, C.C.M. (961-25-29) : Athens Theatre Ballet (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : Ligue nationale d'improvisation de Montréal (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Aulnay-sous-Bois, M.C. (831-11-45) : le Bourgeois gentilhomme (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. 30).
Bagneux, Théâtre Victor-Hugo (663-10-54) : G. Naudin (sam., 21 h.).
Bezons, Théâtre Paul-Eluard (982-20-88) : *Frisch and Co Friction* (sam., 21 h.).
Blanc-Mesnil, Théâtre municipal : Morange et Fertier (sam., 21 h.).
Boulogne, T.B.B. (603-60-44) : les Fiancés de Loches (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Champigny, *salle G.-Philipe* (880-96-28) : Mama Bea Tekielski (sam., 21 heures).
Choisy, Théâtre P.-Eluard (890-89-79) : Bavures (sam., 21 h.).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : Michèle Torr (dim., 15 heures).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : le Grand poucet (sam. 21 heures) ; M.J.C. (333-58-24) : *Bal Folk* (sam., 21 heures).
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30) : Demain, demain (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 heures).
Issy-les-Moulineaux, Théâtre (642-70-91) : Phi-Phi (dim., 15 h.).
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) : Un chapeau de paille d'Italie, (sam., 21 h.).
Marly-le-Roi, M.J.C. (958-74-87) : Julos Beaucarne (sam., 21 h.).
Meudon, M.T.M. (632-87-18) : le Journal d'Anne Frank (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 heures).
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81) : Le Moule (sam., 20 h. 30).
Neuilly, *Petit-Chezy* : l'Abri (sam., 20 h. 45).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe (243-00-59) : Hypermarket sur mer (dim., 17 h.) ; Graziella Martinez (sam., 20 h. 30, dim., 17 h.).
Sartrouville, Théâtre (914-23-68) : l'Ecole nationale du cirque (sam., 21 heures).
Sceaux, Les Gémeaux (660-05-64)) : *Zaka Percussion* (sam., 21 h.).
Sèvres, Salle des fêtes (534-76-65) : Musiques tangentes (sam., 21 h.) ; salle des Hauts de Sèvres (626-56-10) : la Mère (sam., 21 h.).
Le Vésinet, CAL (976-32-75) : Lights on Dance (sam., 21 h.).
Villeneuve-Saint-Georges, Théâtre municipal : Tierra Adentro (sam., 20 h. 30).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74) : le Journal d'un fou (sam., 21 h., dernière).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Sam. : 15 h., Our Betters, de G. Cukor ; 17 h., Riz amer, de G. de Santis ; 19 h., Les Cahiers du cinéma, 1951-1981 : le Petit Garçon, de N. Oshima ; 21 h., Hommage à Jerry Schatzberg : Panique à Needle Park ; dim. : 15 h., Un mari idéal, de A. Korda ; 17 h., Miquette et sa mère, de H. Diamant-Berger ; 19 h., la Loi et la Pagaille, de I. Passer ; 21 h., la Madriguera, de C. Saura.

BEAUBOURG (278-35-57)

Sam. : 15 h., l'Inhumaine, de M. L'Herbier ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants ; 19 h., Sciuscia, de V. de Sica ; 21 h., le Dieu noir et le Diable blond, de G. Rocha ; dim. : 15 h., l'Arche de Noé, de M. Curtiz ; 17 h., Quinzaine des réalisateurs indépendants : General Picture, de D. Warry ; 19 h., Europe 51, de R. Rossellini ; 21 h., l'Education sentimentale, de A. Astruc.

Les exclusivités

LES AILES DE LA COLOMBE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26), France-Elysées, 8e (723-71-11), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Olympic, 14e (542-67-42), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

ALLEMAGNE, MERE BLAFARDE (All., v.o.), Marais, 4e (278-47-86), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Olympic, 14e (542-67-42).

L'AMOUR HANDICAPE (All.-Suisse, v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Cluny-Palace, 5e (354-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

BON PEUPLE PORTUGAIS (Port., v.o.), Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BOUM (Fr.) : Monte-Carlo (225-09-83).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMME AU BON VIEUX TEMPS (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

COMME UN HOMME LIBRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40). U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88).

LE CONCOURS (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It., v.f.) (*) : Epée de Bois (337-57-47).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

DIVA (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) Vendôme, 2e (742-97-52).

ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'ESPRIT DU VENT (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

L'ETUVE (Aut., v.o.) : Olympic (542-67-42) H. Sp.

EUGENIO (It., v.o.) : Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point-Show 8e (225-67-29).

FANTOME D'AMOUR (It., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

FAUT S'FAIRE LA MALLE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

LA FLAMBEUSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA FORMULE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FUREUR DU JUSTE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

L'HOMME FRAGILE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

KASSBACH (Autr., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).

IN GIRUM NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

MAC VICAR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MALEVIL (Fr.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LES MARGINAUX (Ind., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

L'OISEAU DE MADAME BLOMER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

ON M'APPELLE MALABAR (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

OUT OF THE BLUE (Ang.) (**) v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PLEIN SUD (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82).

PRESENT ANGOLAIS (Angol., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).

LA PUCE ET LE GRINCHEUX (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

PULSIONS (A.) (**), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

QUELQUE PART DANS LE TEMPS (A., v.o.), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

RESURRECTION (A. v.o.), Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-City, 8e (562-45-76), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) Panthéon, 5e (354-15-04).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind, v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SCANNERS (*) (A., v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

SI C'EST ÇA LE DESTIN (All. v.o.), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNE FURAX (Fr.) : U.G.C.-Rotonde 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

THE ROSE (A. v.o.), Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).

TROIS FRERES (It., v.o.), Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14-Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.), 14-Juillet - Parnasse, 6e (326-58-00) H. Sp.

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33).

VIRUS (Jap., v.o.), Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES YEUX DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention-Saint-Charles, 15e ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

LES ANNEES LUMIERE, film suisse d'Alain Tanner. — V. angl. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; 14 - Juillet - Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

BRIGADE ANTI-VIOL, film améric. de Robert Ammar (**). — V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention - Saint - Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

FONDU AU NOIR, film américain de Vernon Zimmerman. — V.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

JACKIE CHAN LE MAGNIFIQUE, film de Hongkong de Cherrchi. — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount - City, 8e (562-45-76) ; Max - Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount - Orléans, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-35).

NEIGE, film français de Juliet Berto. — Rio, 2e (742-82-54) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

QUARTET, film franco-britannique de James Ivory. — V. angl. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Olympic, 14e (542-67-42). — V.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

SAN ANTONIO NE PENSE QU'A ÇA, film français de Joël Seria (*). — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE SOLITAIRE, film américain de Michael Mann. — V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Elysées, 8e (359-12-15) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES CHARIOTS DE FEU, film britannique de Hugh Hudson. — V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.f. : Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27).

LA PORTE DU PARADIS, film américain de Michael Cimino. — V.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 23 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Salvador en fête.
21 h 30 Série : Dallas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h Journal.
20 h 25 Sport : Rugby.
Béziers-Bagnères.
Finale du championnat de France, en direct du Parc des Princes.
22 h 5 Document : Les frontières du surnaturel.
de M. Peissel, réal. J. Delrieux.
22 h 55 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Les jeux.
20 h 30 Retransmission théâtrale : « le Tout pour le tout ».
de F. Dorin. Enregistré au Théâtre du Palais-Royal. Avec M. Morgan, P. Mondy...
22 h 30 Journal.
22 h 50 Champ contre-champ.

FRANCE-CULTURE

20 h, Voyage du jour, de J. Rahan. Avec : B. Balp, M. Barbulée, N. Benedetti, etc.
21 h 44, Musique enregistrée.
21 h 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, La ronde des Festivals : Panorama des Festivals de Suisse romande ; 21 h 35, Concert d'archives : « Variations sur un thème de Haydn » de Brahms ; « Thème et variations pour piano et orchestre d'Hindemith ; « Concerto en ré mineur pour piano et orchestre », de Mozart ; « Symphonie Mathis der Mahler » d'Hindemith, par l'Orchestre National de l'O.R.T.F., dir. P. Hindemith, avec Clara Haskil. A l'entracte : interview de P. Hindemith du 12 novembre 1959 et hommage à Clara Haskil décédée le 7 décembre 1960.
0 h 5, Ouvert la nuit : Le temps suspendu...

Dimanche 24 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h Messe.
célébrée en la paroisse d'Alba-la-Romaine (Ardèche).
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les nouveaux rendez-vous.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série Sloane agent spécial : Pas de deux.
16 h 40 Sports première.
18 h 25 Série : Les quatre cents coups de Virginie.
19 h 25 Les animaux du monde.
Le sommeil des animaux.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « le Vol du phénix ».
Film américain de R. Aldrich (1965), avec J. Stewart, R. Attenborough, P. Finch, H. Kruger, E. Borgnine, I. Bannen (rediffusion).
Un avion s'écrase en plein Sahara. Les rescapés de l'accident entreprennent, pour échapper au désert, de construire un nouvel appareil avec les débris de l'ancien.
22 h 35 Concert : Pléiades.
de I. Xénakis, par les « Percussions de Strasbourg ».
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J. Martin ; 11 h 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
17 h 5 Feuilleton : Gaston Phébus.
18 h La chasse au trésor.
19 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma (cycle Luis Bunuel) : « le Journal d'une femme de chambre ».
Film français de L. Bunuel (1964), avec J. Moreau, G. Géret, M. Piccoli, F. Lugagne, J. Ozenne, D. Ivernel, G. Géniat (N. Rediffusion).
Une femme de chambre parisienne entre au service d'une famille bourgeoise de la province normande, dont elle découvre l'hypocrisie et les turpitudes. Elle se sent attirée par le majordome brutal, vicieux et criminel.
22 h 15 Document : Petite confession filmée de Luis Bunuel.
de J.-C. Carrière, réal. M. Lefèvre.
22 h 15 Le petit théâtre.
« La Bataille navale », de J.-M. Ribes. Avec C. Piéplu et M. Dudicourt.
Deux naufragés sur un radeau veulent envoyer un S.O.S. dans une bouteille.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
Musique classique et musique traditionnelle des pays de l'immigration.
16 h 45 Prélude à l'après-midi.
Bruno Rigutto, pianiste, interprète Schumann, Chopin et Ravel.
17 h 45 Il n'y a pas qu'à Paris.
Etre éditeur en province.
18 h 45 Hollywood : Les grandes comédies.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Les comédiens s'amusent.
20 h 30 Des chercheurs, pour qui ?
Plus loin... la Terre.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Carthage, Annibal.
22 h 30 Cinéma de minuit (cycle aspects du film noir) : « la Proie ».
Film américain de R. Siodmak (1948), avec V. Mature, R. Conte, F. Clark, S. Winters, B. Garde, D. Kroeger (v.o. sous-titrée. N.).
Un climat oppressant de noirceur, de violence, de fatalité. Une réalisation qui tient en haleine, pour traiter, en profondeur, un sujet « classique » des films de gangsters.

FRANCE-CULTURE

14 h, Sons : Avec le tracteur.
14 h 5, La Comédie-Française présente : « Femmes parallèles » ; « les Veuves », de F. Billetdoux.
16 h 5, Le lyriscope : « Orlando furioso », de Vivaldi, au Théâtre musical de Paris.
17 h 30, Rencontre avec... Andrée Chedid.
18 h 30, Ma non troppo.
19 h 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h, Albatros : Petits romantiques français.
20 h 40, Atelier de création radiophonique : Cacaphonie.
23 h, Musique de chambre : Chopin, Goldmark, Souris.

FRANCE-MUSIQUE

11 h, France-Musique reçoit la Suisse romande (jusqu'à 24 h). En direct de Lausanne : Armin Jordan, l'Orchestre de chambre de Lausanne et l'Ensemble romand d'instruments de cuivre ; 13 h., Le jeu des penchants, avec Alain Tanner (metteur en scène des « Années Lumière ») ; 13 h 30, Les jeunes solistes suisses : Gilles Lefèvre, violon et Alain Lefèvre, piano (C. Frank, Ravel, Rachmaninoff) ; 14 h 30, La Tribune des critiques : « Guillaume Tell », de Rossini (Invité : A. Livio) ; 17 h, Concert (en direct de Payerne, Suisse) : « Motto Darwin », de Zelenka ; « Six Bagatelles », de Jaggi ; « Threne II », de Bancquart ; « Quatuor », de Marti, par l'Ensemble Musica da Camera de Genève, dir. Th. Furi, V. Bosshart, flûte, H.-W. Hirzel, violon... ; 18 h, Les grandes orgues suisses : avec Lionel Rogg (Froberger, Mendelssohn, Aranzo) ; 19 h, Panorama du Festival de Jazz de Suisse ; 20 h 5, La grande tradition de l'orchestre de la Suisse romande : Œuvres de Beethoven et Stravinski, avec l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Keilberg et Sawallisch ; 20 h 30, l'Orchestre de la Suisse romande : « Le Maître des esprits », ouverture ; « Sinfonia concertante en mi bémol majeur », de Mozart ; « Symphonie n° 7 en ré mineur », de Dvorak, dir. Horst Stein ; 22 h 30, Grandes heures et interprètes prestigieux ; 23 h 30, Conclusion du week-end « France-Musique reçoit la Suisse romande ».
0 h 5, Ouvert la nuit : Saturnales (Pierné, Poulenc,

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2935

HORIZONTALEMENT

I. Les chiens la fuient et les ours la recherchent ; Sujets féminins parfois singuliers. — II. Elles sont amenées à jouer un rôle important, sauf au théâtre ; Le suprême des honneurs ; Porte-bagages ou sujet qui en est totalement dépourvu. — III. S'affranchir des contingences terrestres ; Qui échappent au bon sens. — IV. Unité auxiliaire de la flotte ; Lorsque l'enfant paraît. — V. Ses réalisations sont souvent tirées par les cheveux. — VI. Séduite ; Procéder à une opération de reconnaissance avant l'engagement définitif ; Paradoxal ennemi du bien. — VII. Les dames-jeannes *le sont, mais* les dames tout court ne souhaitent pas l'être ; Témoignage vocal d'une jeunesse résolue. — VIII. Son chant est conventionnel ; Vedette de la coupe d'Italie. — IX. Pour lui, le « directeur », c'est l'ouvrier ; Joséphine pour Napoléon ou *sainte* Hélène *pour* le Père Eternel ; Personnel. — X. Place assise prioritaire ; Préposition ; Préfiguration du collectivisme russe ; Tout le monde est son esclave. — XI. Saint homme ou affreux bourreaux ; Spécialiste du pilo*tage sans visibilité* ; Mit *le feu* quelque part. — XII. Se désargente à mesure qu'il bronze ; C'est paradoxalement celui qui prend tout qui en manque. — XIII. Proie jaune de certains rapaces ; Elle amène des scènes dans les ménages ; Interjection ; Prêt à partir quand il est sur son trente-et-un. — XIV. Ne sort pas de *l'ordinaire* ; *Revint* en arrière quand il fut sur le retour ; Princesse qui se mit à beugler après avoir « roucoulé » ; « Pas » d'un Britannique ne marchant pas. — XV. Jeu de chevaux se transformant souvent en dada ; *Enflamme la salle quand il brûle* les planches.



VERTICALEMENT

1. Ses mouches fréquentent des milieux corrompus ; Sa rondeur *est de nature à tolérer la sécheresse* de celle qui l'apporte ; Remède infaillible pour supprimer les battements de cœur. — 2. Distrait ; Transpirent dès qu'elles courent ; N'entre par la porte que lorsqu'elle est fermée. — 3. Tenue de chasseur dans un lieu où les coups de fusil sont habituels ; Relâchement organi*que* ; *Personnel*. — 4. *Bouchon* entravant la circulation d'une conduite intérieure ; Connaît parfois la panade après avoir connu le pétrin ; Le plus souvent bien tournée, elle tourne généralement bien. — 5. Dans son champ, on arrose et fauche tout en même temps ; Etoile dont l'éclat ne nous parvient que faiblement. — 6. *Note* ; *Un grand vide* ; *Munie* d'un plan de vol. — 7. Les fiancés se les cachent, les époux se les jettent à la figure ; Femmes de feu. — 8. Préposition ; Connut bien des déboires après s'être mise à boire ; Asile pour les *braques* ; *Agrément désuet*. — 9. Des Viennois s'y sentent bien chez eux ; Préposition ; D'aspect différent au pays du *karaté* et du karité. — 10. Sujets vouant un *culte aux idoles* ; *Ancien comté* du Saint Empire ; Personnel. — 11. Manifestation de sécession ouvrière ; Nos ancêtres lui doivent une fière chandelle ; Dame avec laquelle on ne fait plus guère la cour. — 12. Meurt au terme de chaque révolution ; *C'est à* l'usure qu'il fait le plus de profit ; Extrait de Gounod. — 13. Grand bras reliant John Bull à Marianne ; Type avunculaire faisant figure de symbole. — 14. Héros malheureux d'un ménage à Troie ; Ce que font elle et lui dans une communion idéale ; Terre d'élection de la belle Florence. — *15. Possessif* ; *Le péché* mignon du pêcheur.

Solution du problème n° 2934

HORIZONTALEMENT

I. Dentiste. — II. Ereinteur. — III. Néon ; Erse. — IV. Dam. — V. Economie. — VI. Lure ; En. — VII. Li ; Sérail. — VIII. Ils ; Usine. — IX. Eloge ; S.O.S. — X. Reno ; Soue. — XI. Ers ; Finis.

VERTICALEMENT

1. Dentellière. — 2. Ere ; Cuiller. — 3. Néo-cor ; Sons. — 4. Tin ; Nés ; Go. — 5. In ; Do ; Eue. — 6. Steamers ; Si. — 7. Terminaison. — 8. Eus ; Inouï. — 9. Réa ; Alèses.

GUY BROUTY.

DOCUMENTATION

PARIS HEURE PAR HEURE. — *Programmer sa journée à Paris, heure* par heure, en choisissant une boutique, une librairie spécialisée, un *restaurant*, un *disquaire*, un salon de thé, un club de musique, etc., tout au long d'une journée qui peut commencer à 5 heures du matin et se terminer à 4 heures le lendemain, c'est ce que propose Philippe Bone dans son guide « Paris Connections ».

★ « Paris-Connections ». Editions Alternatives, B.P. 3301, 75022 Paris Cedex 01. Prix : 49 F environ.

LE DESIGN INDUSTRIEL. — *L'Union* française des designers industriels a publié un annuaire *répertoire de cette profession trop mal* connue. L'Union rassemble les membres des deux syndicats : la Chambre syndicale des designers industriels et le Syndicat des designers industriels. Cet annuaire comporte la liste des principaux cabinets installés en France, une présentation illustrée de quelques-unes de leurs réalisations ainsi que la liste des organismes professionnels et des écoles où cette spécialité est enseignée.

★ 60 francs. UFDI, 101, avenue Raymond-Poincaré, 75016 Paris.

CRÉER SON ENTREPRISE. — La revue « Autrement » et la maison d'édition « l'Etudiant » publient un *guide pratique* destiné à aider les futurs créateurs d'entreprise. Divisé en trois parties, ce guide *détaille* les principales aides en faveur de la création d'entreprise, tous les organismes régionaux qui interviennent dans le financement d'une entreprise nouvelle et toutes les adresses utiles au niveau national (cabinets, conseils, revues, etc.).

★ *Créer son entreprise. Le guide des nouveaux entrepreneurs*, co-édition Autrement / l'Etudiant. 144 pages, 49 F environ.

VIVRE A PARIS

UNE EXPOSITION DANS LE DEUXIÈME ARRONDISSEMENT

La presse et son quartier

Il y aura cette année trois cent cinquante ans que Théophraste Renaudot fondait dans l'île de la Cité *la Gazette*, premier journal français. Deux siècles plus tard, la presse, devenue prolifique, avait franchi la Seine pour s'établir dans le centre de Paris.

Une exposition organisée par la délégation à l'Action artistique de la Ville de Paris et la société d'Histoire des premier et deuxième arrondissements retrace, à la *mairie* du deuxième arrondissement, l'histoire passionnante des journaux parisiens entre 1830 et 1851, sur le territoire qui s'étend des grands boulevards à la rue de Rivoli et de la rue Montmartre à l'avenue de l'Opéra.

Dans ces lieux nerveux et sensibles, véritable plaque tournante de la vie parisienne du dix-neuvième siècle et du début du vingtième siècle, une extraordinaire concentration de journaux et d'imprimeries fut alors réalisée. Beaucoup subsistent encore malgré le déplacement vers l'ouest de la presse contemporaine.

Là, on rencontrait tous ceux qui, des rédacteurs aux caricaturistes, des polémistes aux feuilletonistes, des chroniqueurs aux critiques, s'étaient donné pour tâche d'informer scrupuleusement leurs contemporains, tout en détenant le dangereux pouvoir de faire et défaire une réputation et, surtout, d'orienter complètement l'opinion publique : il n'y a pas encore bien longtemps, la presse était son unique moyen d'information.

Documents inédits

Rien ne pourrait mieux illustrer cette influence que la genèse de deux événements d'une portée incalculable qui, en prenant naissance *dans des journaux* du centre de Paris, allaient secouer au cours du dix-neuvième siècle toute la vie du *pays*.

C'est, en effet, au *National*, 10, rue Neuve-Saint-Marc, que quarante-trois journalistes, *réunis sur l'initiative de* Thiers, Mignet et Armand Carrel, rédigeaient une vigoureuse protesta*tion contre les Ordonnances que* venaient d'édicter Charles X suspendant la liberté de la presse. De cette vigoureuse protestation, répandue à travers Paris, sortait la révolution de juillet 1830, dite des Trois Glorieuses.

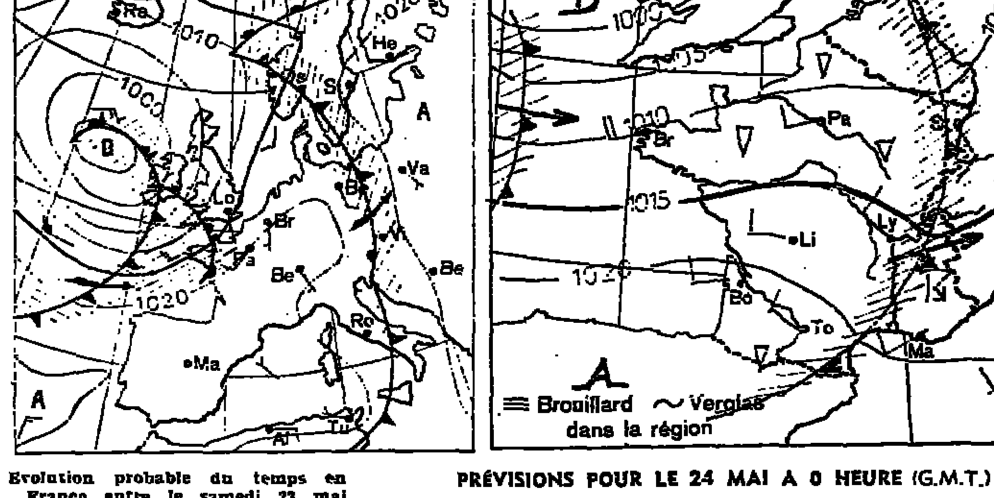
C'est un article d'Armand Marrast, dans ce même *National*, en février 1848, qui allait donner naissance à la révolution de 1848, avant qu'une *fusillade, entraînant une quarantaine* de morts, eût dispersé une manifestation devant le ministère des *affaires étrangères*, alors situé au coin du boulevard des Capucines et de la rue Neuve-Saint-Augustin *(aujourd'hui rue Daunou)*.

Toute cette période, qui commence avec la chute des Bourbons pour *s'achever par l'élection à la présidence* de la IIe République de Louis-Napoléon Bonaparte, est fidèlement *évoquée à la mairie du deuxième* arrondissement. De nombreux documents inédits, comme, par exemple, *les trois numéros* originaux du *National* des 26, 27 et 28 juillet 1830, des tableaux *représentant* Louis-Philippe et sa *famille, d'admirables* dessins de Daumier, des sculptures de Dantan et des médaillons de *David d'Angers prêtés par le musée* Carnavalet, de nombreuses photos de Nadar ; des portraits des célébrités *de l'époque romantique*, comme Victor Hugo, Balzac, Vigny, George Sand ou Lamartine, qui, à côté des *grands journalistes comme Girardin*, le docteur Véron ou Armand Carrel, collaborèrent aux journaux de toute *cette période*, sont présentés à cette exposition divisée en dix parties, parmi lesquelles « *les journaux et les hommes* », les « *grands événements et leur répercussion sur la presse* » ou encore la « *modernisation des moyens d'information sous le règne de Louis-Philippe* ». Avec la naissance des chemins de fer, des rotatives et, aussi, les débuts de Charles Havas, qui fonda sa célèbre agence en 1832, ce sont autant de chapitres importants qui *retiendront* l'attention de tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la vie parisienne, dans ce qu'elle a de plus captivant.

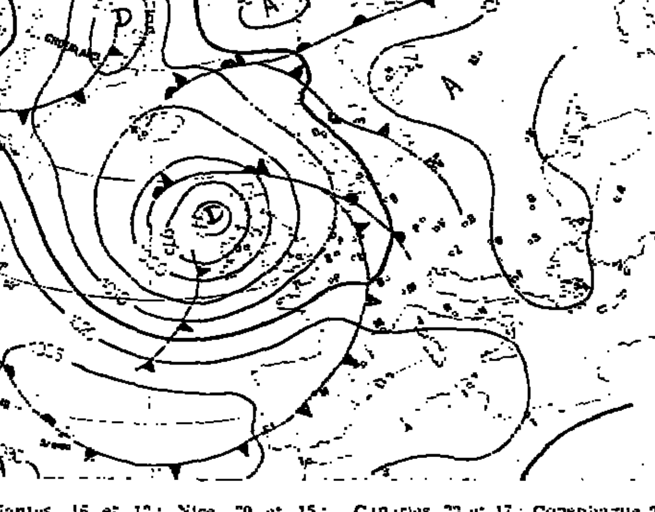
A. J.

★ 8, rue de la Banque. Tous les jours sauf le dimanche. Du 22 mai au 20 juin. Entrée gratuite.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 24 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le samedi 23 mai à 0 heure et le dimanche 24 mai à 24 heures :

La dépression voisine de l'Irlande continuera de diriger un courant océanique perturbé.

Dimanche 24, des Vosges aux Alpes, aux Cévennes et aux Pyrénées, le temps sera le matin très nuageux avec des pluies orageuses. Dans la journée, cette zone pluvio-orageuse se localisera des Vosges aux Alpes, tandis que des éclaircies se développeront près des Pyrénées.

Sur les autres régions s'établira un *temps frais et instable*. Les passages nuageux seront accompagnés d'averses plus nombreuses et parfois orageuses au nord de la *Loire*. *Les vents seront généralement* de secteur ouest, forts près de l'Atlantique et de la Manche, assez forts dans l'intérieur.

Les températures maximales varieront peu ; les températures minimales seront en légère baisse.

Le samedi 23 mai, à 3 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 018,2 millibars, soit 763,7 millimètres *de mercure*.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 mai ; le second, *le minimum de la nuit du* 22 au 23) : Ajaccio, 22 et 10 degrés ; Biarritz, 19 et 10 ; Bordeaux, 20 et 9 ; Bourges, 17 et 9 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 18 et 12 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 18 et 6 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 19 et 7 ; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 20 et 7 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 19 et 11 ; Nantes, 16 et 12 ; Nice, 20 et 15 ; Paris-Le Bourget, 17 et 12 ; Pau, 20 et 10 ; Perpignan, 22 et 11 ; *Rennes, 16 et 12* ; Strasbourg, 18 et 7 ; Tours, 17 et 11 ; Toulouse, 20 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 22 et 12 ; Berlin, 27 et 12 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 17 et 10 ; *Le Caire*, 30 et 16 ; Iles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague 23 et 13 ; Genève, 18 et 5 ; Jérusalem, 27 et 12 ; Lisbonne, 21 et 11 ; Londres, 17 et 11 ; *Madrid*, 23 et 7 ; *Moscou*, 22 et 12 ; Nairobi, 23 et 14 ; New-York, 25 et 12 ; Palma-de-Majorque, 24 et 8 ; Rome, 23 et 16 ; Stockholm, 24 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

MARDI 26 MAI

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, *Mme Allaz*.

« Trois procédés de gravure », 15 h., 58, rue de Richelieu, Mme Chapuis.

« Le parc Montsouris », 15 h., métro Cité universitaire, *Mme Meynial* (Caisse nationale des monuments historiques).

« Modigliani », 15 h., 11, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h., métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« La cathédrale russe », 15 h., 12, rue Daru (P.-Y. Jaslet).

« *La grande* loge féminine de France », 15 h., 4, cité du Couvent (Paris et son histoire).

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul *(Résurrection du passé)*.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 mai 1981 :

DES ARRETES

● Relatif à l'état des prévisions des recettes et des dépenses du *fonds d'intervention* et de régularisation du marché du sucre ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif au concours ouvert en 1981 pour l'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des sciences, groupe A, B et C).

CONFÉRENCES

17 h. 30, 55, rue de Varenne : « Le développement autocentré » (Futuribles).

19 h. 15, 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Philosophie des sciences et science de l'homme » (psycho-intégration).

20 h., 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « Sumer, Assur et Babylone » (Nouvelle Acropole).

20 h. 30, 16, rue de l'Estrapade : « *Conférence d'initiation à la méditation* Siddha », entrée libre.

20 h. 30, 62, rue Madame : « Radioscopie d'un navire romain au IIe siècle, découvert à *Fos* » *(Arcus)*.

CARNET

Mariages

— **Geneviève NIHOUL**
et
Claude CESARI
sont heureux de faire part de leur mariage, qui aura lieu dans l'intimité, le vendredi 29 mai 1981, à La Garde (Var).

Décès

— Mme Louis Bilbault,
son épouse,
Le commissaire colonel (E. R.) Georges Bilbault et Mme,
Le général Jacques Chevallier et Mme,
M. Jean-Pierre Müller,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

commissaire général
Louis BILBAULT,
ancien directeur central
du commissariat de l'air,

pieusement survenu le 21 mai 1981, à l'hôpital militaire Bégin de Saint-*Mandé (Val-de-Marne)*.

La levée de corps aura lieu le lundi 25 mai, à 14 h. 45, à l'amphithéâtre de l'hôpital (70, avenue des Minimes).

Un service religieux sera célébré le mercredi 27 mai, à Nice (Alpes-Maritimes), suivi de l'inhumation dans le caveau de famille.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

3, avenue Plaisance,
Saint-Sylvestre,
06100 Nice.

— Mme Jacques Brault,
Ses enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel de gendarmerie (E.R.)
Jacques BRAULT,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 20 mai 1981, en son *domicile de Courances, 11, rue du* Petit-Paris, 91490 Milly-la-Forêt.

Les obsèques ont eu lieu le 23 mai, en l'église de Dannemois.

— André, Michèle, Claire CHANUT,
Leur famille,
Et Virginie,
ont *l'immense chagrin de faire part* de la disparition accidentelle de

Laurent,

survenue dans sa dix-neuvième année, le 21 mai 1981.

3, « Résidence des Princes »,
78590 Noisy-le-Roi.

— M. et *Mme Georges Duboz* et leurs filles,
Mme Baudry-Duboz et ses enfants,
Mme veuve Marie Brochot et sa *famille*,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Félix DUBOZ,
née *Joséphine Gauthey*,

survenu à Autun, le 22 mai 1981.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la basilique Saint-Lazare d'Autun, *le lundi 25 mai, à 15 h. 30*.

— Paris, Strasbourg.
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean KAHN,
née Andrée Haenel.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 mai 1981.

— M. et Mme Jean-Pierre Mayer et leurs filles,
Michelle Mayer et Yaëlle,
M. et Mme Jean Cohen,
Mme René Cohen et ses enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Léon MAYER,
née Thérèse Cohen,

survenu le 20 mai 1981.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
48, boulevard Gouvion-Saint-Cyr,
75017 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le Père provincial de la Compagnie de Jésus,
Les Pères de la Communauté du 42, *rue de Grenelle*,
La famille,
font part du décès du

Père Emile RIDEAU s.j.,

survenu *le 22 mai 1981*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 26 mai 1981, à 14 heures, en l'église Saint-Ignace (33, rue de Sèvres).

— On nous prie d'annoncer le *décès* de

M. Emile SCHURR,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ingénieur général honoraire
de la S.N.C.F.,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
commandeur
de l'ordre des Palmes académiques,

survenu *le jeudi 21 mai 1981, à l'âge* de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 25 mai 1981, à 10 h. 30, en l'église *Notre-Dame-de-Lorette, sa paroisse.*

De la part de :
Le docteur et Mme Claude Demoures, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Schürr et leurs enfants,
Sœur Marie-Véronique, bénédictine du Sacré-Cœur de Montmartre,
Mme Yvon Henry, ses enfants et petite-fille,
M. et Mme Robert Hagemann et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Le docteur et Mme Georges Vrigny,
Mme Jacques Delarue,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Les familles Cler, Michalet, Delarue
Ni fleurs ni couronnes.
15, avenue Victor-Hugo,
24000 Périgueux.
30, avenue de Villeneuve-l'Etang,
78000 Versailles.
Marienthal,
67500 Haguenau.
« Les Grands Bruts »,
Trélissac,
24000 Périgueux.
4 A, rue de la Ceinture,
78000 Versailles.

— Nous apprenons le décès, survenu le jeudi 21 mai 1981, du

général Edouard TOULOUSE,

dont les obsèques ont eu lieu ce samedi 23 mai, à 16 heures, en l'église de Sainte-Marguerite-sur-Mer (Seine-Maritime).

[Né le 4 septembre 1904 à Avesnes (Nord) et sorti de Saint-Cyr dans l'artillerie, Edouard Toulouse, fait prisonnier le 23 mai 1940, réussit à s'évader de l'Oflag XVII-A avant la libération de ce camp en 1945. Colonel, il commande en 1951 le 93e régiment d'artillerie avant d'être affecté à l'état-major de la VIIIe Région militaire à Lyon, puis à l'état-major de la VIIe Région militaire à Dijon.

Nommé adjoint territorial du général commandant la subdivision d'Alger en 1957, Edouard Toulouse est promu général de brigade en 1958 et, en février 1960, il commande la zone Alger-Sahel. Commandant l'artillerie des forces françaises d'Allemagne en 1961, il est promu général de division en janvier 1962 en même temps qu'il prend les fonctions de chef du gouvernement militaire et de commandant du secteur français de Berlin. En septembre 1964, il est admis en deuxième section (réserve).]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	256 F	417 F	579 F	740 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	466 F	837 F	1 209 F	1 580 F
ETRANGER (par *messageries*) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	296 F	497 F	699 F	900 F
II. — SUISSE, TUNISIE	368 F	642 F	916 F	1 190 F

Par *voie aérienne*
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Durcissement des relations entre les États-Unis et la C.E.E.

Les représentants de la nouvelle administration américaine se succèdent à Bruxelles. Après M. Baldrige, le secrétaire au commerce, venu la semaine passée, c'est le tour de M. Rashish, le sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques qui dirigeait la délégation des Etats-Unis aux consultations à haut niveau avec la Commission européenne, qui se sont déroulées jeudi 21 et vendredi 22 mai. M. Brock, le représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, devait rencontrer M. Thorn, le président de la Commission, ce samedi, et poursuivre ses entretiens, lundi et mardi. Il devait être rejoint, ces deux derniers jours, par M. Block, le secrétaire à l'agriculture.

De notre correspondant

Communautés européennes (Bruxelles). — Les consultations à haut niveau C.E.E.-Etats-Unis, qui ont lieu deux fois par an, ont pour objectif, non pas tant de régler des difficultés ponctuelles que de favoriser une meilleure compréhension réciproque. MM. Rashish et Denman, le directeur général de la Commission pour les relations extérieures, ont indiqué, vendredi, au cours d'une conférence de presse, que les conversations qui venaient de se dérouler, « *aimables mais franches* », avaient permis d'atteindre ce résultat. Cela ne signifie pas pour autant que les points de vue des deux parties se soient rapprochés. « *Nous avons fait part dans le détail de nos préoccupations* », a expliqué M. Denman. Elles portent sur les aciers spéciaux dont les Etats-Unis freinent *délibérément l'entrée dans* leur territoire, sur le double prix du *gaz* naturel qui favorise les fabricants de fibres textiles américains au détriment de leurs concurrents européens, sur les textiles, sur l'approvisionnement en charbon de la Communauté, et bien sûr, sur l'automobile. M. Rashish n'a pas prononcé la moindre parole qui puisse laisser espérer que Washington prendra en compte les requêtes exprimées par la C.E.E. Il s'est borné à rejeter les critiques adressées par Bruxelles à l'accord d'autolimitation sur les ventes d'automobiles récemment conclu par les Etats-Unis avec Tokyo (*le Monde* du 16 mai). « *Mon administration reste très engagée à l'égard du libre-échange. L'automobile a constitué un cas très particulier. Il y a certaines situations très précises où il faut établir des restrictions à court terme ; c'est d'ailleurs prévu par le Gatt.* »

M. Rashish a affirmé qu'aucun autre arrangement de ce genre n'était envisagé. M. Denman a expliqué à son interlocuteur les raisons qui avaient incité le conseil des ministres des Dix à donner instruction à la Commission de demander aux Japonais d'appliquer à leurs exportations de voitures vers la C.E.E. des mesures analogues à celles qu'ils ont décidées à l'égard des Etats-Unis. Rien n'a indiqué que le sous-secrétaire d'Etat se soit rangé à ces raisons. On connaîtra avec intérêt les réactions de M. Brock puisque, voici quelques jours, il avait estimé qu'un arrangement C.E.E. — Japon du même type que celui conclu par Washington, n'était pas nécessaire.

Ajustements techniques

A propos des taux d'intérêt appliqués aux Etats-Unis M. Rashish n'a été que très partiellement rassurant. Il a expliqué en substance que certains à-coups constatés au cours des mois précédents étaient dus à des ajustements techniques et ne devraient par conséquent plus se produire, mais qu'en revanche, il fallait bien comprendre « *que les taux d'intérêt resteront élevés tant que l'inflation restera élevée* ».

Le ton transatlantique risque de durcir, craint-on à Bruxelles, lors des entretiens avec M. Brock, et surtout avec M. Block. En matière agricole, la nouvelle administration engagée dans une politique active de réduction du soutien accordé à ses propres agriculteurs, déteste l'idée que la *Communauté puisse jouer* les trouble-fête en se plaçant de *façon permanente comme* un exportateur dynamique sur le marché mondial. Tout porte à penser que les Etats-Unis, qui comptent bien sur des relais anglais et allemand à l'intérieur de la C.E.E., s'apprêtent à déclencher une nouvelle offensive contre la politique agricole commune.

Le durcissement général de l'administration américaine à l'égard de la Communauté, reflet d'un rapport de force toujours défavorable à l'Europe, ne s'explique certainement pas par l'évolution du commerce. Donnons-en quelques exemples : le déficit des échanges de la Communauté avec les Etats-Unis a doublé en l'espace d'une année, passant de 12,8 milliards de dollars en 1979 à 24,6 milliards de dollars en 1980. Cette évolution se vérifie dans tous les secteurs. Ainsi, le déficit des échanges agricoles est passé de 2,9 milliards en 1979 à 3,9 milliards en 1980. Alors que le commerce des produits manufacturés se traduisait, en 1979, par un léger excédent en faveur de la Communauté — plus 0,7 milliard de dollars, — il s'est soldé par un déficit de 5,5 milliards de dollars en 1980. Parmi les Etats membres de la C.E.E., c'est la France, suivie du Royaume-Uni, qui enregistre les plus mauvais résultats. Le déficit du commerce extérieur français avec les Etats-Unis est passé *de 3,3 milliards en 1979 à* 5,8 en 1980 ; celui du Royaume-Uni de 3,4 milliards de dollars, en 1979, à 5,1 en 1980.

PHILIPPE LEMAITRE.

ETATS-UNIS

● *L'indice américain des prix de détail* n'a augmenté que de 0,4 % en avril, soit un taux annuel de 5,1 % et le plus bas niveau enregistré depuis juillet 1980 (0,1 %). *Le coût de la vie* s'est accru au rythme annuel de 8,4 % *pour les quatre premiers* mois de 1981 contre 12,4 % pour l'ensemble de 1980. Ce résultat reflète en particulier, indique le département du travail, une décélération de la hausse des prix des produits pétroliers (le prix moyen de l'essence a fléchi de 1,4 % en avril après avoir augmenté de 13,4 % lors du premier trimestre), et une stabilité momentanée des prix *des produits alimentaires.*

GRANDE-BRETAGNE

● *Le taux annuel d'inflation britannique* est revenu à 12 % en avril contre 12,6 % en mars et 21,8 % un an auparavant, soit au plus bas niveau depuis près de deux ans. L'indice s'est situé à 292,7 (base 100 en 1974). La désescalade, interrompue en mars, a ainsi repris malgré la forte *accélération de la hausse des prix* intervenue le mois dernier (2,9 % contre 1,5 % en mars et 0,9 % en février), du fait principalement du relèvement des contributions indirectes, des loyers, du gas et de l'électricité. En avril 1980, l'augmentation avait en effet été encore plus forte (3,4 %). Le gouvernement estime que l'amélioration se poursuivra lentement *au cours des prochains* mois. Toutefois, l'indice du coût de la vie, corrigé officiellement des incidences fiscales, tend au contraire à se dégrader sensiblement à cause des récentes mesures budgétaires (relèvement des impôts indirects notamment) ayant augmenté en avril de 4,9 % pour atteindre un taux annuel de 15,7 % contre 13,4 % en mars.

SOCIAL

LE VINGT-CINQUIÈME CONGRÈS DE LA C.G.C.

La candidature de M. Marchelli au second poste de la direction confédérale divise les délégués

A Nanterre, le XXVe congrès de la Confédération française de l'encadrement C.G.C. (nouvelle appellation de la Confédération des cadres) a adopté, vendredi 22 *mai*, en fin de journée, le rapport moral présenté par M. Jean Menin, secrétaire général, par 487 voix — 61,18 % — contre 73 et 236 abstentions.

Les *votes* négatifs viennent principalement de la fonction publique et les *abstentions* des fédérations de la métallurgie, de l'alimentation, du commerce et de la banque, tandis que les unions ou les petits syndicats répartissent diversement leurs suffrages.

M. Menin, répondant à la quarantaine d'interventions suscitées par son rapport s'est efforcé de réfuter les critiques dont un bon *nombre* portaient sur le manque de dynamisme de la centrale, une absence de combativité conduisant à la baisse des effectifs et à un résultat insuffisant lors des élections prud'homales, une mauvaise utilisation des états généraux tenus le 7 novembre 1980.

La concertation que préconise la C.G.C. ne règne pas toujours dans la confédération, dit une déléguée. D'autres reprochent à certaines organisations de ne pas payer normalement leurs cotisations. M. Cros (métallurgie) a *estimé que* le *rapport* de M. Menin n'était pas collégial, etc.

A travers ces griefs transparaissent souvent les querelles de personnes et les remous soulevés par la candidature de M. Marchelli (métallurgie), qui briguait le poste de délégué général ou de secrétaire général, actuellement détenus le premier par M. de Santis et le second par M. Menin. *Certains accusent* l'appareil confédéral de faire bloc contre M. Marchelli, *d'autres au* contraire reprochent à ce dernier de semer la division. Pour sa part, M. Mandinaud (pétrole) s'est élevé contre « *les batailles internes qui affaiblissent la C.G.C.* » « *Il ne faut pas*, dit-il, *attendre comme les œufs, d'être cuits pour être durs.* »

Ainsi donc les deux premières journées des assises de Nanterre *auront été* absorbées soit par une réforme de statuts, soit par la *discussion sur l'actif* des deux années écoulées.

Durant les *deux* tiers du congrès, les délégués, hormis d'elliptiques allusions, n'auront pas parlé du renversement qui pendant ce temps s'était accompli à l'Elysée et à Matignon. C'est vainement qu'à l'ouverture des débats M. Ricco (fonction publique) avait proposé de reporter à plus tard la réforme statutaire et d'aborder immédiatement les conséquences de la victoire de M. Mitterrand. Ce paradoxe a été évoqué, vendredi soir, par M. Jean Menu, président confédéral. S'adressant, *semble-t-il*, davantage à la presse qu'aux congressistes, il a assuré que *la C.G.C.* « *ne s'enfermait pas dans une tour d'ivoire* [semblant] *ignorer ce qui se passe à l'extérieur* ». La réforme statutaire et le bilan d'activité, dit-il, n'ont pas empêché son organisation de se préoccuper de son insertion dans la situation nouvelle créée par « *le pouvoir politique qui se met en place* ».

Il a exprimé son aspiration à voir se construire « *une société plus juste, plus équitable, plus humaine que celle que nous avons connue jusqu'à présent. J'espère*, conclut-il, *que la C.G.C y prendra sa part* ».

Le congrès devait s'achever ce samedi avec l'élection de la nouvelle équipe confédérale et l'audition du texte d'orientation.

JOANINE ROY.

TROIS CENT DEUX MILLE CENT TRENTE-TROIS ADHÉRENTS

Selon le rapport de M. Jean Menin, et *sur* la base des méthodes de calcul traditionnelle *dans les organisations syndicales*, la C.G.C. compte 302 133 adhérents. *Elle a enregistré* une diminution de 6,2 % en 1978 et une progression de 1,9 % en 1979. La répartition comptable des adhérents est la suivante :

— 49,6 % de cadres et 50,4 % d'agents de maîtrise ; dont environ 15 % *de retraités et de préretraités* (hors VRP).

Principales fédérations : métallurgie (21,2 %), VRP (15,2 %), chimie (8,6 %), alimentation (4,9 %), équipement (4,6 %).

Principales unions : Ile-de-France (38,2 %), *Rhône-Alpes* (8,9 %), Nord (8,1 %), Provence (7 %) et Lorraine (4,4 %).

AFFAIRES

TOYOTA RENONCERAIT A CRÉER AVEC FORD UNE FILIALE COMMUNE AUX ÉTATS-UNIS

Toyota aurait renoncé à créer avec Ford une filiale commune pour fabriquer des automobiles aux Etats-Unis, comme le prévoyait *le projet d'accord* négocié entre les deux groupes depuis juillet 1980 (*le Monde* daté 15-16 *février*), annonce à Tokyo l'agence Kyodo. Toyota serait prêt, en revanche, à proposer au groupe américain, lors d'une nouvelle série de négociations prévue en juin, un simple accord de licence autorisant Ford à vendre, sous sa marque, des véhicules Toyota fabriqués aux Etats-Unis. Toyota aurait dû, selon l'agence, abandonner le *projet initial* à cause de difficultés nombreuses *concernant la gestion de la filiale* commune. — *(A.F.P.)*

[Notons que la décision de Toyota, si elle est confirmée, intervient peu de temps après la décision, prise par le gouvernement japonais sur pression des Américains, de limiter les ventes de voitures nippones aux Etats-Unis. Le recul semblerait ainsi confirmer que la *démarche initiale* du groupe japonais n'avait d'autre *but que de calmer les tensions protectionnistes* qui s'exprimaient aux Etats-Unis depuis plus d'un an.]

SOMMER-ALLIBERT NE PRÉVOIT PAS D'AMÉLIORATION SENSIBLE AVANT L'ANNÉE PROCHAINE

Passablement éprouvé en 1980 par une conjoncture difficile, le groupe Sommer-Allibert, l'une des premières entreprises européennes de revêtements de sols et de matériels plastiques, a mis en place d'importantes mesures de redressement qui *devraient porter leurs fruits l'année* prochaine seulement. Sauf accident grave, le groupe retrouvera en 1982 une marge brute d'autofinancement (M.B.A.) courante à ses plus hauts niveaux antérieurs, ce qui permettra alors de reprendre la distribution d'un dividende (interrompue en 1980), a fait valoir son président, M. Bernard Deconinck, au cours d'une conférence de presse jeudi 21 mai.

Un important travail en profondeur a été entrepris dans le sens « d'une croissance qualitative plutôt que quantitative », les investissements prévus pour l'exercice en cours (moins de 100 millions de francs) et pour 1982 (sensiblement du même ordre) visant uniquement « la productivité et la créativité », a-t-il souligné.

Dans le même temps, Sommer-Allibert prévoit de porter de 40 à 50 % sa part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, tout en procédant à des diminutions d'effectifs (six cents personnes), essentiellement par mise en retraite anticipée, et à la compression sensible de la durée des stocks.

Interrogé sur le partenaire ouest-allemand qui doit participer à l'augmentation de capital décidé par la société (« le Monde » du 5 mai), M. Deconinck a refusé une nouvelle fois d'en décliner l'identité, se bornant à indiquer qu'il détiendrait, à l'issue de cette opération, 11,25 à 22,8 % du capital de Sommer-Allibert.

● *Le nouveau conseil d'administration de l'APEC* (Association pour l'emploi des cadres) est présidé par M. Jean Nousbaum (C.N.P.F.), qui succède à M. Jean Menin (C.G.C.). Conformément aux statuts de l'Association, la présidence est assurée en alternance par un membre du collège cadres ou employeurs pour une durée de deux ans.

MONNAIES

La réunion du F.M.I. et de la Banque mondiale à Libreville

L'avenir de l'Afrique au sud du Sahara inquiète sérieusement la communauté internationale

Libreville (A.F.P.). — « *Les perspectives de croissance dans les pays de l'Afrique sudsaharienne sont de plus en plus mauvaises et ceci inquiète sérieusement la communauté internationale* », déclare le comité de développement F.M.I.-Banque mondiale *dans un communiqué publié à* Libreville, à l'issue de sa réunion du 22 mai.

M. Robert McNamara, *président de* la Banque mondiale, a rappelé que le revenu réel par habitant des pays pauvres de cette région n'avait augmenté que de 1 % par an entre 1960 *et 1970* et avait reculé de 0,4 % par an entre 1970 et 1980 — « *et cela sera pire au cours des années à venir si rien n'est fait* ».

Après avoir rappelé que la Banque mondiale terminait la mise au point d'un *programme d'action sur* ce problème, qui sera discuté en septembre à Washington, M. McNamara a ajouté que si ces pays restructuraient leur économie et *bénéficiaient d'*une aide importante, ils pourraient cependant enregistrer une croissance cumulée de 35 % au cours de la décennie 80.

« Cessation de paiement »

La président de la Banque mondiale a, *en outre*, souligné que l'AID (Association internationale pour le développement) — agence de la banque spécialisée dans les prêts à faibles taux d'intérêt — était *actuellement en* « *cessation de paiement* » en raison du non-versement de la contribution américaine.

Le *comité* recommande une prompte augmentation des ressources de la Banque mondiale et d'autres banques *régionales de développement*. Il estime aussi qu'il devrait y avoir une plus grande coopération entre ces organismes et les institutions financières privées dans le processus *d'aide au tiers-monde. Enfin, il* souligne que l'aide aux pays pauvres doit être accrue dans le domaine *de l'énergie* « *à la fois à travers les mécanismes déjà existants et par le biais d'une éventuelle nouvelle filiale de la Banque* ».

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF		au 14 mai 1981
1) OR ET CREANCES SUR L'ETRANGER		380 482
dont :		
Or	226 896	
Disponibilités à vue à l'étranger	39 988	
Ecus	81 749	
Avances au Fonds de stabilisation des changes	11 449	
2) CREANCES SUR LE TRESOR		15 927
dont :		
CONCOURS AU TRESOR PUBLIC	11 828	
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT		86 749
dont :		
Effets escomptés (crédits à moyen terme à l'exportation)	63 582	
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RESERVE A RECEVOIR DU FECOM		66 473
5) DIVERS		5 185
		536 348

PASSIF		
1) BILLETS EN CIRCULATION		146 838
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS		10 144
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC		329 424
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.		38 795
dont :		
Comptes courants des établ. astreints à la constitution de réserves	29 197	
5) ECUS A LIVRER AU FECOM		64 233
6) RESERVE DE REEVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR		253 788
7) CAPITAL ET FONDS DE RESERVE		1 931
8) DIVERS		10 618
		536 348

CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS

L'euromarché

L'eurofranc pas mort !

La hausse ininterrompue des taux d'intérêt à court terme et l'attrait universellement ressenti pour *le dollar sont* les deux principaux éléments qui ont caractérisé le marché euro-obligataire cette semaine. Après une brève période d'espoir, rapidement déçue par une nouvelle flambée sur les taux à court terme, la porte qui s'était timidement entrouverte à de nouvelles euro-émissions à taux fixe libellées en dollar s'est rapidement refermée. En conséquence, les cinq emprunts de ce type lancés au cours des deux journées d'éclaircie n'ont pas eu le succès escompté par leurs promoteurs. La filiale de la société pétrolière canadienne, Walker Home Oil Ltd qui, la première, était venue tenter sa chance en offrant 50 millions de dollars à cinq ans, part initiale d'une émission globale de 75 millions, s'est vue contrainte de relever de 15.75 % à 16 % le coupon accompagnant son offre. Cette bonne volonté n'a malheureusement pas suffi à convaincre *les investisseurs* et, *vendredi* matin, l'émission canadienne se traitait avec une décote de plus de deux points. La Swedish Export Credit Corporation, avec un euro-*emprunt* de 50 millions de dollars, d'une durée de cinq ans, lancé sur la base d'un prix de 99,50 et d'un coupon de 15,75 %, conditions que procure un rapport annuel de 15,90 %, s'est pour sa part heurtée à la trop grande fréquence des apparitions de cet emprunteur sur l'euromarché. Cela combiné avec l'attentisme des acheteurs devant la forte tension sur les *taux* à *court* terme, a pesé sur les obligations suédoises de courte durée (trois à sept ans) dénommées en anglais. Elles se traitaient après *la clôture de* la *souscription* publique, à 97,50 - 98.

De son côté Tordom Corporation, une filiale de la Banque *canadienne* Toronto - Dominion, qui, du reste, garantit l'émission, a lancé un petit emprunt de 25 millions de dollars, lui aussi de cinq ans, doté d'un coupon de 15,50 % et d'un prix au pair. Vendredi matin, il se traitait avec une décote de 1,875 à 1 375. De toutes les offres à taux fixe proposées cette semaine, la seule qui apparemment ait réussi à susciter quelque intérêt, est celle de la ville canadienne Winnipeg. D'un montant de 40 millions de dollars et d'une durée de sept ans, avec un coupon de 15,75 %, la proposition de cette *municipalité canadienne* a plu parce que ce débiteur de bonne qualité ne s'était auparavant manifesté qu'une seule fois en 1977, sur le marché *euro-obligataire*. Conséquence de sa rareté, le papier de la ville de Winnipeg était, vendredi, celui qui bénéficiait de la plus faible décote sur le « marché gris », c'est-à-dire celui qui s'établit entre le début et la clôture d'une émission.

Lancé le dernier, l'euro-emprunt de G.T.E. Finance N., filiale domiciliée dans les Antilles néerlandaises de la General Telephone and Electronics Corporation, a par contre rencontré une vive résistance malgré des modalités qui à long terme pourraient s'avérer avantageuses. Cet emprunteur américain a, en effet, offert avec un coupon de 15.625 et un prix au pair, 50 millions de dollars de « *notes* » à cinq ans, qui au choix des porteurs pourront, à partir du 15 décembre de cette année, être converties en euro-obligations d'une durée de *quinze* ans, avec un coupon de 14 %. Néanmoins, la certitude de bénéficier d'un taux d'intérêt élevé sur une aussi longue période de temps n'a pas été suffisante pour sortir les investisseurs de leur réserve. L'absence de garanties de la part de la société mère américaine a certainement joué au détriment de l'émission de la filiale. Mais cela n'est pas suffisant pour expliquer un rejet aussi brutal de la part des acheteurs potentiels. La raison de ce quasi-échec qui s'est traduit par une décote de l'ordre de deux points *et* plus est simple : personne, dans le climat d'incertitude actuel quant à l'évolution des taux d'intérêt à court terme, n'est intéressé par des engagements de longue durée.

Alors que la fermeté du dollar perturbe sur les marchés des changes toutes les autres devises du monde occidental, le recours à des *unités composites permet d'in*troduire une certaine stabilité dans un monde présentement dépourvu de cet élément. Aussi le lancement de la première euro-émission libellée en ECU pour le compte d'un emprunteur de toute première classe, la Banque européenne d'investissements (B.E.I.) est à souligner. Il s'agit d'un emprunt de 40 millions d'ECU d'une durée de *huit* ans, avec un coupon annuel de 13 %. Ce niveau a paru nettement insuffisant à certains, premièrement par rapport au rendement nettement *plus haut des euro-emprunts* libellés en dollars, et deuxièmement vis-à-vis du taux d'intérêt pondéré de l'ECU. Celui-ci, lorsqu'il est calculé à partir des taux *d'intérêt de chacune des neuf* devises de la C.E.E. constituant l'ECU, et ajusté selon le poids de chacune d'entre elles à l'intérieur de l'ECU, est de l'ordre de 13,60 %. *Le* choix *d'un coupon de* 13 % paraît avoir été décidé afin de doter l'ECU d'un niveau de taux d'intérêt qui lui est propre. Dans de nombreux cas, les taux de certaines devises de la C.E.E. restent très théoriques, dans la mesure où elles ne sont pas accessibles aux investisseurs étrangers. De la même manière, on peut s'interroger *sur le choix* du taux d'intérêt lorsqu'on se trouve simultanément en présence, ainsi qu'il en est avec le franc belge, d'une devise financière et d'une *devise commerciale*. Face au caractère irréaliste de certains taux en vigueur dans la C.E.E., la Kredietbank luxembourgeoise, qui dirige l'émission de la B.E.I., a délibérément choisi un coupon qui, à ses yeux, n'est ni plus ni moins artificiel que le taux pondéré actuel de l'ECU. Cet argument n'a pas été apprécié également par tous. C'est ainsi qu'aucun établissement nationalisé français ne participe à l'émission de la B.E.I. En revanche, la toute-puissante Deutschebank a accepté d'être cochef de file. *L'emprunt sera libérable et remboursable* en ECU. Les intérêts seront aussi réglés dans cette unité.

Bonne nouvelle pour le marché *euro-obligataire et tout spécialement* pour le secteur de l'euro-franc français. Les obligations libellées en euro-francs continueront d'être traitées librement sans passage par la *devise* titre introduite jeudi soir. Le Trésor qui, vendredi midi, avait convoqué d'urgence un certain nombre de banquiers, les a également assurés que leur activité de contrepartistes ne serait pas affectée. Les financements d'opérations en euro-devises ne seront pas soumis à la devise-titre aussi longtemps qu'ils seront effectués directement dans la devise initiale. En revanche, les financements en francs français d'opérations de portefeuille en devises devront passer par la devise-titre.

Les euro-banquiers ont accueilli très favorablement la décision du Trésor, qui marque un élargissement très net de la réglementation par rapport à celle qui avait été arrêtée en 1968, lorsque la devise-titre fut, pour la première fois, introduite en France. Il est vrai qu'à l'époque le marché de l'euro-franc était de dimension beaucoup plus réduite alors que maintenant toute imposition d'un franc financier dans ce domaine aurait non seulement *annihilé* définitivement l'existence de ce secteur mais aussi porté un sérieux coup à la crédibilité de la France sur la scène financière *internationale*.

Les banquiers présents à la réunion tenue dans les locaux du Trésor ont été impressionnés par la volonté des autorités françaises de maintenir tout autant le marché de l'euro-franc que la présence sur l'euro-marché dans son ensemble des banques françaises. Pour ce faire, on a laissé à ces dernières les moyens nécessaires pour exercer leur activité internationale.

Le marché de l'euro-franc français a néanmoins été fortement affecté par la hausse des taux à *court terme en France*. Sur le marché secondaire, les cours des euro-obligations en francs ont été ajustés en hausse sur la base de rendements de 17 %. A titre d'exemple, le cours de l'emprunt 14,125 % de la Banque européenne d'investissements, qui, huit jours plus tôt, se traitait aux alentours de 93,50, était « coté », vendredi après-midi, pour 89,25 environ.

De son côté, l'émission de la Bank of America, qui avait été la dernière à être lancée avant les élections présidentielles, se voyait donner un cours aux alen*tours* de 91,50 au *lieu* de 95 la semaine précédente. Si donc le marché secondaire continue de se maintenir, il est impossible d'envisager avant longtemps la réouverture du marché primaire. Celui-ci est condamné à rester fermé autant pour cause d'incertitudes politiques, économiques et financières en France que par *suite des hauteurs vertigineuses* des taux d'intérêt actuellement en vigueur dans l'Hexagone.

CHRISTOPHER HUGHES.

Le marché monétaire

Nouvelle flambée des taux en France

La semaine écoulée a vu les taux d'intérêt français battre tous leurs records historiques, que ce soit ceux de la Banque de France, du marché monétaire, des établissements bancaires ou des obligations. Une véritable « explosion » s'est produite, explosion provoquée par l'Institut d'émission pour défendre le *franc*, à la *manière* de la Banque de Belgique ou de la Banque d'Italie, mais avec une soudaineté — et une brutalité — encore inconnue en France. Parallèlement, la hausse des taux se poursuivait inexorablement aux Etats-Unis, accélérant la hausse du dollar sur tous les marchés des changes, et, par contrecoup, rendant encore plus difficile la défense du franc. Vendredi 22 mai, plusieurs grandes banques américaines ont porté leur taux de base (prime rate) de 20 % à 20,5 %. Le mouvement *avait commencé dès le début de* semaine. La progression relativement modérée de la masse monétaire américaine, annoncée le vendredi précédent, avait plutôt agréablement surpris les milieux financiers, qui craignaient une « explosion » et les taux baissaient de 1 % sur l'eurodollar, revenant à 18 %. Mais les grandes banques des Etats-Unis relevaient, néanmoins, leur taux de base de 1/2 %, le portant à 20 %. Cette hausse se répercutait, mardi 19 mai, sur les taux des eurodollars, qui remontaient à 19 %. Du coup, la Banque de France se voyait contrainte de porter de 16 % à 17 1/2 % le loyer de l'argent au jour le jour, sur la place de Paris, afin de soutenir le franc en augmentant la rémunération offerte aux capitaux des non-résidents.

Aussitôt, et pratiquement en accord avec elles, les établissements bancaires français relevaient à nouveau leur taux de base, fixé à 15,75 %, record absolu, contre 14,75 %. Vendredi matin, au lendemain d'une bien rude journée pour le franc, vivement attaqué, et pour accompagner un resserrement draconien du contrôle des changes, l'Institut d'émission élevait à 22 % son taux directeur (pension à sept jours sur bons du Trésor) et faisait coter à 20 % au jour le jour le taux du marché monétaire (19,5 % à trois mois). Les banques « suivaient » en hissant leur taux de base à 17 %, tous records historiques étant à nouveau battus. La veille, la Bundesbank, à la *surprise générale*, annonçait qu'elle ne relevait pas ses taux, alors qu'un tel relèvement eût été tout indiqué pour faire pièce à la hausse américaine et freiner l'ascension du dollar par rapport au mark. Mais c'eût été gêner la Banque de France, obligée, en ce cas, d'aller encore plus haut.

Les esprits pessimistes estiment que les taux, compte tenu de la suspicion qui plane sur le franc, pourraient prochainement dépasser les taux américains et atteindre des sommets « italiens ». Pour combien de temps ? Tout dépendra de la santé du franc. Si cette extraordinaire tension persistait, néanmoins, l'économie commencerait à en souffrir, essentiellement les entreprises, dont les frais *financiers deviendraient prohibitifs*. Les petites entreprises, notamment, vont dans l'immédiat payer leur découvert plus de 22 %. Quant aux particuliers, les banques n'ont pas encore osé répercuter la hausse pour les crédits qui les concernent : logement, construction, équipement ménager.

Le désastre des obligations

Quant au marché obligataire, c'est tout simplement un désastre. Entraînés par l'ascension du *court terme*, les *rendements sur* le marché secondaire ont encore progressé de 0,7 % à 1 %, battant, eux aussi, tous leurs records : 16,85 % pour les emprunts d'Etat, 17,42 % pour les emprunts publics et 18,21 % pour les emprunts privés (indices Paribas). Conséquence logique, les cours des obligations en Bourse, qui avaient perdu plus de 5 % la semaine précédente, ont encore fléchi de 3 % à 4 %. Naturellement, toutes les émissions sont stoppées, mis à part un emprunt de 500 millions de francs d'une filiale d'E.D.F., à taux variable indexé sur le taux moyen des obligations garanties par l'Etat (T.M.O.), avec, pour la première fois, une référence au taux de la Caisse des dépôts sur le marché secondaire au cas où, faute de bases suffisantes, l'INSEE ne publierait pas son taux mensuel moyen.

Ajoutons que les projets de suppression des avantages fiscaux actuels, notamment l'abattement à la base de 3 000 francs et le prélèvement libératoire de 25 % sur les revenus des obligations abondamment et complaisamment développés dans les médias, notamment par M. Pierre Uri, président de la commission fiscale du P.S., n'ont pu qu'alourdir *l'atmosphère et... inquiéter* les nouveaux responsables au gouvernement. M. Jacques Delors, qui vient d'être nommé ministre de l'économie et des finances, *n'a-t-il* pas déclaré à notre confrère *le Matin : « Le gouvernement n'a pas l'intention de bouleverser l'environnement fiscal ni les règles du jeu qui président à la formation de l'épargne et au fonctionnement du marché des capitaux. Si des améliorations doivent être apportées au régime actuel, elles ne le seront qu'après mûre réflexion et consultation non seulement des organisations patronales et syndicales mais aussi des différentes professions bancaires et financières. »* ?

Comme on comprend notre nouveau grand argentier qui doit, au surplus, se préoccuper de lancer le plus tôt possible le « grand emprunt » de 20 milliards de francs *promis* par M. Mitterrand pour financer une partie de son programme! Il y a actuellement pour 585 milliards de francs d'obligations en circulation, et, si demain, ce genre de placement doit, plus que jamais, constituer le pain quotidien de la nation pour combler le déficit budgétaire et financer les investissements, il doit aussi être plus que jamais ménagé. En matière d'épargne, les chanpements brutaux sont rarement profitables.

FRANÇOIS RENARD.

Les devises et l'or

Le dollar est recherché, et le franc attaqué

Comme le prévoyaient de nombreux spécialistes, la semaine a été « chaude » sur les marchés des changes, où la grande affaire a été le nouvel accès de faiblesse du franc à la veille de la formation du nouveau gouvernement français, et le regain de fermeté du dollar, littéralement propulsé vers le haut par l'ascension du taux d'intérêt outre-Atlantique. Initialement, pourtant, tout était calme. *Le lundi, le dollar* baissait en raison du fléchissement du taux de l'eurodollar (voir en rubrique marché monétaire), et les autorités monétaires françaises *pouvaient espérer que* la pression sur le franc, très vive en milieu de la semaine précédente, allait s'atténuer, suivant une courbe en « cloche ». Les sorties de devises se maintenaient pendant les deux premiers jours de la semaine au rythme « modéré » de 400 à 500 millions de dollars, le mark restant toutefois, collé à son cours plafond par rapport au franc (2.4090 F). Mais, au cours des deux jours suivants, de très vifs remous se produisirent sur le marché des changes. Mercredi, en fin de matinée, des interventions massives et concertées des banques centrales d'Allemagne fédérale, de Suisse, du Japon et de France pesèrent sur le dollar pour tenter d'enrayer sa hausse continue.

La Bundesbank y consacra, dit-on, près de 1 milliard de dollars. Apparemment, les effets de ces interventions furent très provisoires, et le dollar, un instant ébranlé et ramené, à Francfort, de 2,31 DM à 2,38 DM, et à Paris, de 5,56 F à 5,51 F, se redressait nettement. Sa remontée s'accéléra fortement lorsque *la Bundesbank*, le *jeudi* 21 mai, non seulement n'annonça aucun relèvement de ses taux, comme on l'attendait (sans doute pour ne pas gêner la France), mais suspendit ses interventions sur la monnaie américaine. Ce fut l'envolée du dollar à 2,32 DM et 5,58 F (et même à plus de 5,60 F à Paris). En même temps, mercredi et surtout jeudi, des rumeurs insistantes se mettaient à courir sur le franc : dévaluation par rapport au mark, élargissement des marges de fluctuation au sein du Système monétaire européen, sortie complète du Système, etc. Du coup, la sortie des devises *s'accélérait* : 800 millions de dollars mercredi, 1 200 millions de dollars jeudi, près de 3 milliards pour les quatre premiers jours de la semaine.

Jeudi soir, le premier *acte* du nouveau premier ministre, M. Pierre Mauroy, et de M. Jacques Delors, futur ministre des finances et de l'économie, fut de décréter un resserrement draconien du contrôle des changes, à la fois pour limiter les anciens *déplacements* de trésorerie du fait de la modification des taux de règlements, qui peuvent toucher 40 à 60 milliards sur les 100 milliards de francs mensuels *d'échanges commerciaux* avec l'étranger, et pour réduire les sorties de devises (les résidents français ne peuvent plus acheter des valeurs étrangères qu'à d'autres résidents, tel est le *sens* du rétablissement de la devise titre supprimée en octobre 1971). La brutalité de ces mesures, conjuguée avec une nouvelle et forte élévation du taux d'intérêt, permit, dans la matinée de vendredi, d'alléger les pressions sur le franc, mais celles-ci reprenaient dès l'après-midi (puis à New-York après la fermeture des mar*chés européens*). Tant et si bien que la Banque de France devait enregistrer de nouvelles et substantielles pertes de devises.

Le nouveau gouvernement, soucieux de « *maintenir notre monnaie* à l'abri de troubles passagers », entend, c'est bien clair, défendre le franc. A cette occasion, il semble qu'une controverse se soit développée au sein des experts du parti socialiste. Certains d'entre eux estimeraient que les parités actuelles au sein du S.M.E. étaient maintenues artificiellement par un afflux « indu et injustifié » de capitaux étrangers séduits par la politique de M. Raymond Barre, et qu'il était vain de s'acharner à les défendre encore de longues semaines, avec des taux d'intérêt « ravageurs », et, malgré tout, des pertes de devises importantes, à la longue insupportables. Dans ces conditions, il convenait, selon eux, de laisser flotter le franc pour permettre à l'économie de s'ajuster à la relance promise, et aux exportateurs de rétablir leurs marges.

Absurde, répondaient d'autres experts : une dévaluation entraînerait un renchérissement immédiat des 80 % d'importation incompressibles (notamment le pétrole), un coup d'accélérateur à *l'inflation* et une prime indue aux spéculateurs à la baisse du franc. Par ailleurs, les « politiques » clamaient que ce serait un mauvais début pour le septennat et un « royal cadeau » à la majorité sortante avant les élections. On sait quelle a été la décision finale. Beaucoup, à l'étranger (et en France), restent malgré tout, sceptiques sur les chances de maintien du franc à ses parités actuelles. Mais l'expérience enseigne que tout ajustement « à chaud » n'a guère de succès.

Le nouveau gouvernement aura donc l'appui de Bonn pour obtenir un répit sur le marché des changes et essayer de rassurer les non-résidents qui, ces derniers temps, en étaient arrivés à considérer la France comme la Suisse, un refuge rêvé pour leurs capitaux. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ E.-U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	2,0750 2,0785	— —	17,9533 18,0245	48,4848 48,4378	43,2900 43,4310	2,6560 2,6691	38,9165 39,1083	0,08680 0,08746
Paris	11,5577 11,5315	5,5700 5,5480	— —	270,06 268,73	240,53 240,93	14,7941 14,8684	216,73 216,97	4,8350 4,8535
Zurich	4,2796 4,2910	2,0623 2,0645	37,0288 37,2120	— —	89,2357 89,6634	5,4780 5,5184	80,2529 80,7391	1,7904 1,8062
Francfort	4,7932 4,7857	2,3100 2,3025	41,5658 41,5058	112,000 111,5282	— —	6,1354 6,1457	89,8832 90,0469	2,0052 2,0144
Bruxelles	78,1237 77,8716	37,65 37,4650	6,7594 6,7529	18,2545 18,1472	16,2987 16,2714	— —	14,6498 14,6319	3,2682 3,2777
Amsterdam (1)	5,3327 5,3147	2,5700 2,5570	46,1463 46,0693	124,6060 123,9556	111,2554 111,0532	6,8260 6,8250	— —	2,2309 2,2270
Milan	2390,40 2375,72	1152,00 1143,00	206,32 206,82	558,54 553,64	498,70 496,41	30,5976 30,5084	448,21 447,00	— —
Tokyo	461,16 461,84	222,95 222,20	39,9026 40,0512	107,75 107,62	96,2121 96,5038	5,9030 5,9362	86,4783 86,3987	01929 0,1944

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 22 mai, 2,5061 F contre *2,4968 F, le vendredi 15 mai.*

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

22 mai 1981

Plafond

Plancher

-0,25 / -0,50 / -0,75 / -1 / -1,25 / -1,50 / -1,75 / -2,00 / -2,25 / -2,50

*Système monétaire européen

Les matières premières

Sensible baisse du café

La perspective de fluctuations *monétaires désordonnées s'ajoute* désormais à la généralisation de l'argent cher. Un tel climat est loin d'être favorable à une reprise de l'activité économique. Des stocks d'anticipation de matières premières peuvent difficilement être constitués. Quant aux mesures restrictives prises en France, elles sont encore de nature à freiner le développement des transactions.

METAUX. — *Le mouvement de repli a affecté l'ensemble des métaux, l'or et ses satellites n'ont pas été épargnés.*

Sur le cuivre, la phase de stabilisation des cours a été de courte durée, les cours ont rétrogradé à nouveau. Pourtant la grève se poursuit dans une importante mine chilienne qui pourrait d'ailleurs être fermée si aucun accord n'intervenait sur les salaires.

Vif recul des cours du zinc à Londres qui reviennent en dessous de 400 livres la tonne. Le travail va reprendre dans plusieurs mines canadiennes. L'utilisation de métal ne marque toujours pas de signes d'amélioration, l'activité dans de nombreux secteurs laissant toujours à désirer.

Fluctuations peu importantes sur les cours de l'étain.

En dépit d'achats effectués par les pays d'Europe orientale, de l'ordre de 10 000 tonnes environ, les cours du plomb se sont conformés à l'ambiance.

DENREES. — *Vive baisse des cours du café sur l'ensemble des marchés provoquée par l'apparition de ventes importantes pour le compte du Brésil. Il est prévu pour la période 1981-1983 une augmentation de la consommation au rythme annuel de 2 % en moyenne. La production va croître dans des proportions plus importantes. Aussi, les stocks mondiaux qui atteignaient 35,3 millions de sacs au commencement de la saison 1981-1982 passeront à 48,1 millions de sacs deux ans plus tard.*

Pour la première fois depuis plusieurs semaines, une reprise s'est amorcée sur le marché du sucre. L'organisation internationale du sucre vient de relever dans de faibles proportions le quota d'exportation des pays membres en le portant à 14,57 millions de tonnes. Le Venezuela envisage de procéder à des achats relativement importants sur le marché mondial.

Nouvelle chute des cours du cacao qui reviennent à leurs bas niveaux de février dernier sous la pression des ventes de plusieurs pays africains, surtout du Nigeria.

TEXTILES. — *Les cours du coton ont fléchi à New-York. La récolte mondiale 1980-1981 est évaluée à 65,5 millions de balles en hausse de trois cent mille balles sur la précédente. La prochaine récolte serait encore plus abondante ; elle est estimée à 68,9 millions de balles.*

CEREALES. — *Sur le marché aux grains de Chicago, la baisse se poursuit sur les cours du blé. L'Argentine cherche à maintenir ses positions sur le marché soviétique. Ce pays fut l'un des grands « profiteurs » de l'embargo américain. Mais, les Etats-Unis envisagent d'engager des négociations avec l'U.R.S.S. en vue de vendre à nouveau du blé.*

Les cours du 22 mai

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant 832 (840,50) ; à trois mois, 856 (864) ; étain, comptant, 6 160 (6 180) ; à trois mois, 6 276 (6 280) ; plomb, 331,50 (332,50) ; zinc, 391,50 (419,50) ; aluminium, 627,50 (631,50) ; nickel, 3 035 (3 055) ; argent (en pence par once troy), 515 (528,05). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 77,85 (79,25) ; argent (en dollars par once), 10,67 (10,95) ; platine (en dollars par once), 446,70 (464,70) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 96,17 (99,83) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 420 - 430 (410 - 420). — Penang : étain (en ringgit par kilo), 29,35 (29,58).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juill., 83,70 (84,48) ; oct., 81 (81,40). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), août, 376 (377) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (214). — Roubaix (en francs par kilo) : laine, 41,10 (40,30).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 57,70-57,90 (55,30-55,50). — Penang (en cents des Détroits par kilo) : 275,50 - 276 (266,75-267,55).

DENREES. — New - York (en cents par lb), sauf pour le cacao en dollars par tonne) : cacao, juill., 1 733 (1 803) ; sept., 1 811 (1 870) ; sucre, juill., 15,82 (14,70) ; sept., 16,12 (15,20) ; café, juill., 115,75 (119,51) ; sept., 116,90 (118,88). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 189,15 (177,75) ; oct., 190 (179) ; café, juill., 969 (1 041) ; sept., 988 (2 046) ; cacao, juill., 891 (913) ; sept., 910 (934). — Paris (en francs par quintal) : cacao, juill., 1 050 (1 065) ; sept., 1 090 (1 095) ; café, juill., 1 200 (1 235) ; sept., 1 205 (1 250) ; sucre (en francs par tonne), juill., 2 370 (2 190) ; oct., 2 340 (2 170) ; tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne) : juill., 218,70 (220) ; août, 220,30 (221,50). — Londres (en livres par tonne) : juin, 128,50 (131) ; août, 130,20 (133,50).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juill., 406 (417) ; sept., 424 1/2 (433 1/2) ; maïs, juill., 348 1/2 (355 1/4) ; sept., 357 1/4 (364 1/4) ; indices Moody's, 1 079,40 (1 073,90) ; Reuter, 1 699,2 (1 685,80).

LA REVUE DES VALEURS

Le rétablissement de la devise-titre

Parmi les cinq mesures prises le jeudi 21 mai 1981 pour resserrer le contrôle des changes, dans le cadre de la défense du franc, figure le rétablissement d'une monnaie spéciale, la « devise-titre », vieille connaissance de l'après-guerre, supprimée dans les années 60, rétablie le 29 mai 1968, levée en septembre suivant puis rétablie fin novembre 1968, pour disparaître à nouveau en octobre 1971. Cette mesure consiste à interdire aux résidents français les achats de valeurs étrangères cotées, à moins que ces achats ne soient compensés par des ventes du même montant effectuées par un autre résident. Le produit de ces ventes est exprimé en devise-titre, négociée et cotée sur un marché spécial entre banques, où viennent s'alimenter les acheteurs de valeurs étrangères. Cette procédure revient à isoler le marché français des valeurs étrangères et à le placer en circuit fermé, le même stock « tournant » suivant le sens des transactions alors que, jusqu'à présent, aucune limitation n'était fixée aux achats ; depuis quelques mois, et surtout depuis quelques jours, de très grosses quantités de valeurs étrangères avaient été acquises soit sur la place de Paris, soit directement à l'étranger (sous réserve que les titres soient déposés chez un intermédiaire agréé).

La plupart du temps, et surtout lorsque se produit une fuite devant la monnaie nationale ou même une certaine inquiétude, une « surcote » s'ajoute aux cours des valeurs étrangères négociées à Paris, en liaison avec les variations du cours de la devise-titre. Vendredi 22 mai 1981, premier jour d'application de cette mesure, très attendue, cette surcote allait de 4 % à 15 % suivant les valeurs, les japonaises étant les mieux traitées.

Dans le futur, elle évoluera en fonction de la confiance accordée au franc, en proportion de l'appétit éprouvé par les Français vis-à-vis de ces valeurs, et aussi, tout de même, en fonction de l'évolution de leurs cours sur leurs places d'origine.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Vif recul, à nouveau, des obligations classiques, en raison de l'envolée des taux à court terme, qui s'est étendue aux taux à long terme. Même l'emprunt 8,80 %

	22 mai	Diff.
4 1/2 1973	2 530	+ 85
7 % 1973	7 290	+ 110
10,30 % 1975	77,60	— 2,60
10 % 1976	78,40	— 1,20
P.M.E. 10,6 % 1976	78,10	— 2,50
P.M.E. 11 % 1977	77,30	— 3
8,80 % 1977	180,95	— 2,85
10 % 1978	76,40	— 1,40
9,80 % 1978	74,30	— 2,40
9,45 % 1978	72,90	— 1,95
8,80 % 1978	73,30	— 1,30
9 % 1979	69,80	— 2,40
10 % 1979	72	— 3,60
10,80 % 1979	75,60	— 2,50
12 % 1980	84,20	— 3,50
C.N.E. 3 %	2 810	— 41

1977 indexé sur l'unité de compte européen a fléchi, revenant au pair.

Seuls les emprunts 4 1/2 % 1973 et 7 % 1973, indexés sur le napoléon et le lingot, ont légèrement progressé, tandis que le 3 % Caisse de l'énergie continuait à fléchir lentement.

Bâtiment et travaux publics

Spie-Batignolles et Fougerolles envisagent de se rapprocher pour acquérir une dimension réellement internationale. Ensemble, les deux groupes réaliseraient

	22 mai	Diff.
Auxil. d'Entrep.	639	+ 38
Bouygues	694	— 2
S.C.R.E.G.	105,30	— 2,20
Ciments franç.	165	+ 6
Dumez	858	+ 1,80
J. Lefebvre	222	— 1
Gén. d'entrep.	209	+ 8
Gds trav. Marseille.	411	+ 0,50
Lafarge	261	+ 13
Maisons Phénix	464	+ 28
Poliet et Chausson.	369	— 3

12,6 milliards de francs de chiffre d'affaires, ce qui les placera au premier rang en France dans les travaux publics. Ce regroupement était prévisible depuis la prise de contrôle d'Empain-Schneider par Paribas. L'établissement financier détient 32,5 % des actions Fougerolles et Empain-Schneider 23,5 % du capital de Spie-Batignolles.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

	22 mai	Diff.	
Bail Equipement	157	— 7	
B.C.T.	90,50	— 3,50	
Banque Rothschild	98	— 21	
Cetelem	113	— 10	(2)
Chargeurs réunis	132,50	+ 1,50	
Bancaire (Cie)	168	— 28	(1)
C.C.F.	142,50	— 16,50	
C.F.F.	346,90	+ 12,90	
C.F.I.	180	— 7	
Crédit du Nord	53	— 6,10	
Eurafrance	232,50	— 17,50	
Paris Pays-Bas	176,50	— 8,50	
Hénin (La)	263	— 32	
Locafrance	172	— 8,20	
Locindus	280	— 19	
Midi	778	— 40	(3)
Prétabail	367,60	— 37,40	
Pricel	135	inchangé	
Schneider	180,50	— 2	
Suez	244	— 16	
U.C.B.	115,20	— 2,80	

(1) Compte tenu d'un droit de 38 F.
(2) Compte tenu d'un droit de 39 F.
(3) Compte tenu d'un droit de 17 F.

Filatures, textiles, magasins

Pour le premier semestre de son exercice s'achevant le 31 août, la

	22 mai	Diff.
Agache-Willot	368	— 2
B.H.V.	111,30	+ 6,30
C.F.A.O.	434	+ 9
Darty	602	+ 62
D.M.C.	35,80	+ 3
Galeries Lafayette	114	+ 4
La Redoute	542	+ 2
Lainière Roubaix	38	— 0,30
Printemps	96,10	— 4
Roudière	180	— 4
S.C.O.A.	43	— 2

FNAC a réalisé un bénéfice consolidé avant impôt de 42,3 millions de francs (+ 36 %).

Alimentation

La progression des résultats de Bongrain en 1980 a été plus rapide que celle de l'activité de la société, a indiqué son président, mettant l'accent sur le redressement dans la filiale brésilienne du groupe et sur l'amélioration des marges aux Etats-Unis et en Espagne où la firme est également implantée. Pour le premier trimestre 1981, Bongrain fait état d'un chiffre d'affaires en augmentation de 21 % par rapport à 1980 et de 14 % à structure comparable.

	22 mai	Diff.	
Beghin-Say	191,50	+ 2	
B.S.N.-G. Danone	977	+ 22	
Carrefour	1 710	+ 125	(1)
Casino	1 300	+ 52	
Occidentale (Gle)	419	+ 44	
Guyenne et Gasc.	365	+ 2	
Martell	586	+ 16	
Moët-Hennessy	418	— 3	
Mumm	319	+ 5	
Olida Caby	274	+ 7	
Pernod-Ricard	258	+ 5	
Source Perrier	130,20	—	
Radar	480	+ 19	
St-Louis-Bouchon	164	— 7	
C.S. Saupiquet	290	— 10	
Vve Cliquot	920	+ 29	
Viniprix	610	— 10	
Nestlé	9 310	+ 300	

(1) Compte tenu d'un coupon de 65 F.

Produits chimiques

Le groupe « Delalande » est sorti du rouge en 1980 avec un bénéfice brut de 3,38 millions de francs, contre un déficit de 2,78 millions l'année précédente. Ce résultat aurait atteint 7,6 millions si diverses provisions n'avaient dû être constituées. Le service du dividende arrêté en 1978 est repris. Les actionnaires encaisseront 6 francs nets par action, contre 13,60 francs pour 1977.

	22 mai	Diff.
Institut Mérieux	700	— 110
Laboratoire Bellon	277	— 42
Nobel-Bozel	26,50	— 0,50
Rhône-Poulenc	63,40	— 3,60
Roussel-Uclaf	174,50	+ 20,50
B.A.S.F	350	+ 18
Bayer	340	+ 29,20
Hoechst	337	+ 30
I.C.I.	37,80	+ 0,90
Norsk-Hydro	399	+ 6

Les nationalisations ? « Erreur d'appréciation », selon la COB

Une éventuelle extension des nationalisations en France aboutirait certes à une réduction du nombre des sociétés cotées en Bourse, mais, surtout, elle constituerait avant tout « une erreur d'appréciation ».

Tel était du moins l'avis exprimé, mardi 19 mai, par le président de la Commission des opérations de Bourse (COB), M. Bernard Tricot, qui présentait le treizième rapport annuel de cet organisme (1).

Soucieux de sauvegarder les intérêts des actionnaires, notamment en ce qui concerne le problème brûlant de leur indemnisation, il a mis l'accent sur la nécessité impérieuse d'une « indemnisation juste et égale pour tous », calculée à partir des cours de Bourse et sur une période suffisamment longue pour atténuer les variations excessives récemment enregistrées dans la perspective justement, de ces nationalisations.

Misant sur le bon sens démocratique, M. Tricot a lancé au passage une mise en garde contre « tout bouleversement fâcheux qui découragerait l'épargne des valeurs mobilières », provoquant, selon lui, des dégâts économiques considérables. Bien sûr, il s'est agi d'une « bourrasque », a-t-il admis, mais la COB essaiera de contribuer, par sa ténacité et son sérieux, à ce que la Bourse continue normalement son activité.

Cette mise au point, rendue nécessaire par les événements actuels, et assortie, de ce fait, d'un certain nombre de précautions oratoires, venait conclure une analyse du rapport d'activité de la COB en 1980, une année bénéfique pour la Bourse puisque que la proportion de Français actionnaires est passée à sur 23 contre 1 sur 31 à la fin de l'année précédente.

Les mesures prises afin d'élargir cet actionnariat, notamment à travers la « loi Monory » en 1978 et, plus récemment, la loi sur la distribution d'actions aux salariés des entreprises, ont porté leurs fruits et M. Tricot s'est déclaré partisan de prolonger ces dispositions tout en les aménageant.

L'année 1980 aura été marquée par une nette augmentation des transactions, qui ont atteint 121,7 milliards de francs, contre 96 milliards l'année précédente, le volume des émissions atteignant 135,6 milliards de francs contre 82,1 milliards, une vitalité que vient confirmer « l'Année boursière 1980 » publiée par la Compagnie des agents de change (2).

Ce document fait état, pour l'année dernière, d'une capitalisation boursière passée de 235 à 258 milliards de francs pour les seules actions, les obligations représentant quelque 585 milliards de francs contre 478 milliards l'année précédente.

La hausse moyenne des cours a été chiffrée à 9,1 % en 1980, une performance que les spécialistes contemplent avec une amère ironie après la chute vertigineuse enregistrées depuis le 11 mai dernier... — S. M.

(1) Rapport de la COB au président de la République. Documentation française, 29, quai Voltaire, 75340 Paris Cedex 07.
(2) « L'Année boursière 1980 ». Compagnie des agents de change, 4, place de la Bourse, 75080 Paris Cedex 02.

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 18 AU 22 MAI

L'arme au pied

ENCORE sous le coup de la tourmente qui s'est abattue sur lui au lendemain du second tour de l'élection présidentielle, le marché a fait le gros dos tout au long de la semaine. Désabusé ; pire : méfiant. Désabusé dans la perspective de ce qui attend les valeurs françaises après un « plongeon » de 20 %, 30 % ou 50 %, selon les cas, alors que rien ne leur permet de « se rattraper aux branches ». Méfiant à l'égard de toute initiative du nouveau gouvernement et, ce qui est encore plus grave, de toute absence d'initiative pendant cette période de vacance du pouvoir qui, de l'avis des boursiers, n'a que trop duré.

Passablement déprimés, lundi, en prenant connaissance du premier sondage d'opinion IFOP - « le Point », qui venait renforcer les craintes d'une victoire socialiste aux prochaines élections législatives, les opérateurs se montraient un peu moins pessimistes le lendemain. Certes, quelques achats étaient perceptibles, de-ci de-là, mais la relative amélioration du climat était surtout à mettre au compte d'une diminution de la pression des vendeurs et, surtout, de l'action énergique des organismes de placement collectif.

La présence de ces derniers était très évidente mercredi, jour de la plus « sanglante » liquidation que la Bourse ait connue depuis l'après-guerre. Plus de 18 % de baisse d'un mois sur l'autre ! Et il ne s'agit là que d'une moyenne, qui estompe les écarts bien plus sensibles dont ont pâti nombre de titres, notamment ceux de certaines sociétés nationalisables, qui ont chuté de 40 % à 50 % par rapport à leurs cours de compensation (Matra, Manurhin). Inaugurant le nouveau mois boursier, celui de juin, la séance de jeudi marquait également l'entrée en fonctions officielle de M. Mauroy à la tête du futur gouvernement, et les opérateurs ont négligé les valeurs françaises au bénéfice des actions étrangères dans la perspective d'un renforcement du contrôle des changes et surtout du rétablissement du système de la « devise-titre », escompté par la corbeille depuis plusieurs jours déjà.

Ce pronostic se trouvait confirmé le soir même puisque parmi les mesures annoncées par le premier ministre pour défendre le franc figurait effectivement cette disposition, outre un certain nombre d'autres mécanismes destinés à freiner les sorties de capitaux.

A première vue, le marché parisien a réservé à ce dispositif l'accueil qu'il fallait en attendre : bienvenu, mais un peu tard... Non seulement les achats de valeurs étrangères n'ont pas été ralentis pour autant, vendredi, mais on a assisté à une véritable envolée des cours de ces titres, preuve de la sollicitude dont ils étaient l'objet en dépit d'une « surcote » de 6 % à 8 %. (Voir d'autre part.)

Pour la clientèle, le raisonnement apparaît clair : il vaut encore mieux payer plus cher en achetant des actions étrangères... que de continuer à perdre sur les françaises, puisque la quasi-totalité des professionnels s'accordent à prévoir qu'elles baisseront encore. Ajoutons que la nouvelle escalade des taux (22 % pour le taux directeur de la Banque de France, 17 % pour le taux de base bancaire et 20 % pour le loyer de l'argent au jour le jour, qui a bondi de 4 points en l'espace d'une seule semaine) n'est guère favorable à une reprise boursière.

SERGE MARTI.

Matériel électrique, services publics

Fidèle à sa tradition, Schlumberger va diviser ses titres le 15 juillet prochain (une action nouvelle pour deux anciennes). Avant cette opération dénommée « split », ses actionnaires encaisseront 30 cents par titre contre 25 cents (+ 20 %).

	22 mai	Diff.
Alsthom-Atlant.	96,30	+ 0,30
C.E.M.	31	inchangé
CIT-Alcatel	775	— 28
Electricité (Cie g.)	296	— 9
Crouzet	268	— 12
Thomson C.S.F.	232	— 22
Gén. des eaux	248,60	— 25,40
Legrand	1 289	— 50
Lyon. des eaux	322	+ 9
Mach. Bull	43	— 3,10
Matra	1 220	— 310
Mot. Leroy-Somer	453	— 28
Moulinex	65	+ 4,90
P.M. Labinal	151	— 15
Radiotechnique	214	+ 13
S.E.B.	130	— 5,50
Signaux	358	— 33
Télémec. électr.	942	— 23
Thomson-Brandt	178	— 11
I.B.M.	347	+ 22,50
I.T.T.	191	+ 3,20
Schlumberger	655	+ 81
Siemens	648	+ 19

Pétroles

	22 mai	Diff.	
Elf-Aquitaine	739	— 100	
Esso	170,20	— 3,80	
Pétroles (Fse)	135	— 5	
Pétroles B.P.	79,50	+ 7,50	
Primagaz	270	+ 14	
Raffinage	99	+ 4	
Sogerap	246	— 34,10	
Exxon	410	+ 39,20	
Petrofina	650	+ 40	(1)
Royal Dutch	215	+ 11,10	(2)

(1) Compte tenu d'un coupon de 36 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 7,10 F.

L'année 1981 sera pour Elf-Aquitaine une année « d'efforts et aussi d'interrogations en raison des nouvelles conditions politiques » a estimé le président, M. Albin Chalandon, estimant que l'important est maintenant de « sortir du système hybride qui conduirait à la disparition progressive de l'activité de raffinage en France ». Il a ajouté que le bénéfice de la société baisserait au minimum de 30 % en raison des pertes sur les activités de raffinage.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	22 mai	Diff.
Imétal	79,50	+ 0,50
Kléber	29	— 5
Michelin	700	+ 11
Minière mét. Penar.	60,10	+ 2,10
Charter	20,30	+ 0,50
INCO	136	+ 14,50
R.T.Z.	67,20	+ 5,30
Union minière	107	+ 3
Z.C.I.	3,15	+ 0,84

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	18 mai	19 mai	20 mai	21 mai	22 mai
Terme	398 217 512	376 600 478	343 174 415	328 783 578	239 490 604
Comptant :					
R. et obl	420 580 450	372 650 344	337 486 348	347 348 697	354 411 490
Actions	154 380 467	177 741 415	150 095 199	150 013 533	254 012 467
Total	973 178 429	926 992 137	830 755 962	826 145 808	847 914 561
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100 31 décembre 1980)					
Franç.	81,1	80,4	80,4	81,2	81
Etrang.	123,8	123,5	122,7	125,4	133,4
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100 31 décembre 1980)					
Tendance	85,2	85,1	85,3	85,9	85,8
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	87,6	86,3	87,2	87,2	86,7

Bourses étrangères

NEW-YORK

Assez vif repli

Le renchérissement progressif du loyer de l'argent avec le « prime rate » bancaire porté vendredi à 20 1/2 % (voir d'autre part) a porté cette semaine un coup assez rude au moral de Wall Street. Chaque séance s'est achevée sur un repli des cours et, à la veille du week-end, l'indice des industrielles avait perdu 14,23 points à 971,71.

Une grande nervosité a régné autour du « Big Board », beaucoup redoutant maintenant que la reprise de l'expansion ne soit beaucoup plus tardive que prévue. Du coup, la plupart des investisseurs ont fait l'impasse sur les dernières statistiques, faisant état d'une amélioration, tant sur le plan économique que dans la lutte menée contre l'inflation.

L'activité hebdomadaire a porté sur 214,63 millions de titres contre 208,89 précédemment.

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Alcoa	33 3/8	31 3/4
A.T.T.	58	56
Boeing	33 1/4	31 3/4
Chase Man. Bank.	47 1/8	47 3/8
Du Pont de Nemours	48 5/8	46 7/8
Eastman Kodak	74 1/4	54
Exxon	64 1/2	64 1/4
Ford	23 5/8	23
General Electric	64 3/4	65 3/8
General Foods	33	32 3/4
General Motors	54	53 1/4
Goodyear	17 1/4	17 7/8
I.B.M.	56 1/4	55 3/8
I.T.T	32 1/2	31 1/8
Kennecott	58 1/2	55 5/8
Mobil Oil	60 1/8	59 1/4
Pfizer	50 7/8	48 1/2
Schlumberger	102 1/2	101 1/2
Texaco	35 7/8	35 1/4
U.A.L. Inc.	27	27 3/4
Union Carbide	57 1/8	56
U.S. Steel	32 1/4	32 1/2
Westinghouse	32 1/8	32
Xerox Corp.	58 1/8	56 1/2

FRANCFORT

Moins 2 %

La hausse du dollar et des taux d'intérêt a eu raison ces derniers jours de l'optimisme « relatif » retrouvé la semaine précédente par le marché. La baisse des cours a repris et, vendredi à la clôture, l'indice de la Commerzbank s'établissait à près de 2 % en dessous de son niveau du 15 mai (698,9 contre 714,7)

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
A.E.G.	52,80	50,20
B.A.S.F.	130,80	128,90
Bayer	126	125,50
Commerzbank	130,60	128,50
Hoechst	125	125,50
Mannesman	143,20	140
Siemens	256,90	245,80
Volkswagen	162	160

LONDRES

Nouvelle baisse

Déjà peu vaillant la semaine précédente, le marché de Londres, comme la plupart des autres places internationales, a très mal perçu la tension des taux d'intérêt américains et, sur sa lancée, a poursuivi son repli à une cadence accélérée pour se retrouver à son plus bas niveau depuis deux mois.

Presque tous les compartiments ont enregistré des pertes, les industrielles en tête.

Indices « F.T. » du 22 mai : industrielles, 543,4 (contre 561) ; mines d'or, 361,6 (contre 369,5) ; fonds d'Etat, 66,5 (contre 66,88).

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Bowater	250	248
Brit. Petroleum	402	390
Charter	243	231
Courtaulds	65	65
De Beers*	8,35	8,35
Free State Geduld*.	48 1/4	41 3/4
Gt Univ Stores	480	470
Imp. Chemical	302	284
Shell	402	386
Vickers	196	181
War Loan	28	28 7/8

TOKYO

Vif redressement après une descente en piqué

Les nerfs des opérateurs ont été mis à rude épreuve cette semaine au Kabuto-cho. De fait, en raison des incertitudes politiques, mais aussi de la forte hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis, le marché a brutalement décroché, enregistrant mardi sa plus importante baisse depuis octobre 1974 (187,88 points à l'indice Nikkei Dow Jones). Mais grâce à d'importants ordres d'achats émanant d'investisseurs étrangers en quête de placements, la remontée fut tout aussi fulgurante et, samedi, à l'issue de la dernière demi-séance hebdomadaire, la Bourse japonaise avait regagné, et même au-delà, toutes ses pertes initiales.

L'activité a néanmoins diminué et, globalement, 2 860 millions de titres ont changé de mains, contre 3 773 millions.

Indices du 23 mai : Nikkei Dow Jones, 7 586,80 contre 7 486,82 ; indice général, 556,74 contre 564,85.

	Cours 15 mai	Cours 22 mai
Canon	1 530	1 440
Fuji Bank	408	400
Honda Motors	875	890
Matsushita Electric	1 760	1 700
Mitsubishi Heavy	308	312
Sony Corp.	5 060	5 230
Toyota Motors	980	950

Métallurgie, constructions mécaniques

Situation toujours difficile pour Vallourec, la quatrième société métallurgique française, qui a subi l'année dernière une perte nette de 188 millions de francs après un déficit de 187 millions pour l'exercice 1979. Les actionnaires ne toucheront pas encore de dividendes.

	22 mai	Diff.
Alspi	107	+ 2
Avions Dassault-B.	451	— 64
Fives-Lille (1)	110	— 1,90
Chiers-Châtillon	10,40	— 0,10
Creusot-Loire	50,30	
De Dietrich	394	— 30
F.A.C.C.M.	470	+ 35
Valéo	255,10	— 0,90
Fonderie (Gén.)	91	— 5
Marine-Wendel	34	— 2,50
Mét.-Normandie	19,80	— 0,30
Penhoët	281	+ 6
Peugeot - Citr. S.A.	140	— 4
Poclain	172,50	+ 10
Pompey	94	+ 11
Sacilor	11	— 0,25
Sagem	656	— 64
Saulnes	45,50	+ 1
Saunier-Duval	79	— 18
Usinor	7,40	— 0,75
Vallourec	43	— 1,55

(1) Compte tenu d'un coupon de 11,10 F.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 15 5	Cours 22 5
Or fin (kilo en barre)	92008	950
— (kilo en lingot)	92895	9700
Pièce française (20 fr.)	9[illegible]	940
Pièce française (10 fr.)	480	498
Pièce suisse (20 fr.)	699 90	782 9
Union latine (20 fr.)	630	730 50
● Pièce tunis. (20 fr.)	555	605
Souverain	799 9	880
● Souverain Elizabeth II	880	940
● Demi-souverain	410	409
Pièce de 20 dollars	365	3998 60
— 10 dollars	175	198
— 5 dollars	805 5	83 50
— 50 pesos	3911	4499 50
● — 20 marks	719	741 10
— 10 florins	658 10	728
● — 5 roubles	430	396

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	90 075	177 681 300
Schlumberger	204 800	123 018 925
A.T.T.	211 100	69 637 497
Elf Aquitaine	90 075	69 827 125
C.N.E. 3 %	23 340	65 039 390

هكذا من الاصل

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

POLITIQUE

2 à 9. Le gouvernement de M. Pierre Mauroy.
— Les nouvelles structures : relations extérieures ; mer, équipement, environnement ; éducation nationale ; sécurité sociale.
— *Les élections législatives des 14 et 21 juin.*

SOCIÉTÉ

10. JUSTICE.
— Deux nouvelles condamnations à mort : l'urgence d'un débat.
— MÉDECINE.
— SCIENCES.
— SPORTS.

ÉTRANGER

11. AFRIQUE
— ALGÉRIE : les récents incidents provoqués par les intégristes musulmans ont fait de nombreuses victimes.
11. AMÉRIQUES
11. DIPLOMATIE
12. EUROPE
— POLOGNE : Moscou dénonce pour la première fois la collusion entre des éléments de Solidarité et du parti.
12. PROCHE-ORIENT
— *La crise israélo-syrienne.*
12. ASIE
13 à 16. LE JAPON DES MANAGERS

CULTURE

17. FESTIVAL DE CANNES : ombres et réalités chinoises ; *Beau-Père.*
— MUSIQUE : *le Roi Arthus*, d'Ernest Chausson.

ÉCONOMIE

21. ÉTRANGER : durcissement des relations entre les États-Unis et la C.E.E.
22. CRÉDITS, CHANGES ET GRANDS MARCHÉS.
23. LA REVUE DES VALEURS.

RADIO-TELEVISION (19)
INFORMATIONS « SERVICES » (20)
Météorologie : Mots croisés : « Journal officiel ».
Carnet (20) : Programmes spectacles (18 et 19).

Avant sa rencontre avec M. Mitterrand

J'ai obtenu à cent pour cent ce que j'étais venu chercher à Washington déclare le chancelier Schmidt

Le chancelier ouest-allemand, M. Schmidt, était attendu à Paris, samedi soir 23 mai, rentrant d'une visite officielle à Washington. Il s'entretiendra dimanche matin à l'Élysée avec le président Mitterrand et regagnera l'Allemagne fédérale dans l'après-midi. *La visite de M. Schmidt a lieu, précise-t-on à Bonn, à l'invitation du président français.*

Parlant vendredi devant le National Press Club à Washington, M. Schmidt a déclaré : *« Je vais, après-demain, jouer le rôle de messager du président Reagan auprès du président Mitterrand. »* A propos des relations franco-allemandes, il a rappelé qu'après la guerre des Français comme Jean Monnet et Robert Schuman avaient *« tendu la main »* aux Allemands. Il a ajouté :

« Nous avons été profondément touchés. Des hommes comme de Gaulle, Pompidou et Valéry Giscard d'Estaing ont donné suite à ce geste. Je suis convaincu que Mitterrand en fera autant. A mon sens, la réconciliation entre Français et Allemands est de la plus haute importance pour le développement de l'Europe. »

En prenant congé de M. Schmidt, le président Reagan a déclaré que son hôte et lui-même étaient *« en accord »* sur de nombreux sujets, notamment sur les euromissiles. Le chancelier s'est dit *« pleinement satisfait »* des assurances américaines sur l'ouverture avec l'U.R.S.S. de négociations sur les armes eurostratégiques avant la fin de l'année. J'ai obtenu *« 100 % »* de ce que j'étais venu chercher à Washington, *a-t-il dit. Le chancelier aurait* cependant souhaité l'accélération de ces négociations, ce que les *Américains ont refusé.*

Le secrétaire d'État américain, M. Haig, a déclaré de son côté qu'il était *« très désireux »* de rencontrer le plus tôt possible M. Cheysson, ministre français des relations extérieures.

A Bruxelles, M. Thorn, président de la Commission des Communautés, parlant de la nomination de M. Cheysson, qui était, depuis 1973, membre français de cet organisme, a déclaré : *« Cette nomination témoigne du souci des plus hautes autorités de la République de confier l'action diplomatique de la France à un homme dont le nom est étroitement associé, depuis des années, aux liens originaux tissés entre la Communauté et ses partenaires du monde en développement. Au-delà de la personne de mon collègue, ce choix honore l'Europe et ses institutions. »*

M. REAGAN ADRESSE UN NOUVEAU MESSAGE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La présidence de la République a publié, ce samedi 23 mai, le message ci-dessous, adressé la veille par le président des États-Unis à M. François Mitterrand :

« Mon cher président.

» *Au nom du peuple américain, c'est un grand honneur de vous féliciter pour votre investiture en tant que président de la France.*

» *J'ai été ravi de recevoir votre récent message* (« Le Monde » *du 23 mai). Il était délicat de votre part de prendre le temps, en une période aussi chargée et importante dans votre vie, de m'écrire une lettre aussi aimable.*

» *Nous sommes les garants réciproques des relations entre la France et les États-Unis, lesquelles, pendant deux siècles, sont restées solidement basées sur des valeurs démocratiques communes et un engagement persistant en faveur de la liberté individuelle et nationale.*

» *Nos deux nations sont vouées à la défense et au développement de ces principes sacrés.*

» *Tout comme vous, je suis désireux de renforcer le dialogue entre nos deux grands pays. A Ottawa (1), nous commencerons ce qui, j'en suis persuadé, sera des relations personnelles de respect mutuel, de chaleur et de sincérité.*

» *J'espère travailler avec vous dans les mois et années à venir à relever avec succès les grands défis de notre temps.*

» *Sincèrement, Ronald Reagan.*

(1) Au sommet des grands pays industrialisés qui se tiendra les 20 et 21 juillet dans la capitale canadienne.

DES MISSILES FRANCAIS CROTALE DESTINÉS AU CHILI SERAIENT BLOQUÉS A L'AÉROPORT DE BRUXELLES

Des missiles français Crotale, ainsi que leurs lanceurs, achetés par le Chili, seraient actuellement bloqués à l'aéroport de Bruxelles, croit savoir le quotidien belge *le Soir* dans son édition datée du vendredi 22 mai. Il n'était pas possible ce samedi en fin de matinée de savoir si Paris était intervenu pour empêcher le départ de ces armes.

Traditionnellement, il appartient à l'acheteur, en l'occurrence le gouvernement chilien, d'effectuer l'enlèvement et le transport du matériel acquis. Ces armements, régulièrement achetés par Santiago, ne concernent théoriquement donc plus le gouvernement français.

Selon *Le Soir*, la firme française exportatrice, Matra Thomson C.S.F., aurait décidé, après l'élection de M. Mitterrand, de faire transiter les missiles par la Belgique. Ceux-ci seraient effectivement arrivés dimanche 17 mai à Bruxelles.

La loi belge permet de décréter un embargo non seulement sur les armes produites dans le pays mais aussi sur celles qui transitent sur son sol. Un tel embargo existe à l'encontre du Chili. Les missiles et leurs lanceurs seraient donc restés, selon *Le Soir*, en plein air, sur l'aéroport.

L'armée de l'air chilienne avait commandé ces engins destinés à la défense de ses bases contre des vols hostiles à basse altitude en avril (*le Monde* du 3 avril).

LE SUCCESSEUR DE M. ANDRÉ HENRY A LA FEN SERA ÉLU LE 18 JUIN

M. André Henry a annoncé, vendredi 22 mai, sa démission de secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) *« à la suite de son acceptation à titre personnel d'une responsabilité ministérielle au sein du gouvernement »*, (ministre du temps libre). Son successeur à la tête de la FEN sera élu le 18 juin prochain par la commission administrative nationale.

En attendant, le bureau fédéral a confié l'intérim du secrétariat général à M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-P.E.G.C.).

Les entretiens de M. Bérégovoy

« TRÈS BONNE AMBIANCE » LORS DES ENTRETIENS EXPLORATOIRES AVEC LA C.G.T.

« Très, très bonne ambiance », a déclaré M. René Lomet, secrétaire confédéral de la C.G.T., au terme d'un entretien d'une heure, samedi matin 23 mai, à l'Élysée entre une délégation cégétiste comprenant aussi MM. Ernest Deiss et Alain Obadia, et M. Bérégovoy, secrétaire général de la présidence de la République.

Au cours de cette réunion préparatoire, il *a été convenu*, a indiqué M. Lomet, de prolonger l'entretien officiel de la semaine prochaine *avec M. Mitterrand*, par une réunion ultérieure avec le gouvernement.

Réservant la primeur du contenu des revendications cégétistes au président de la République, M. Lomet a indiqué : *« Il est évident qu'il s'agira des grandes revendications et questions qui préoccupent les travailleurs. » « J'ai déclaré*, a ajouté M. Lomet, *que nous venions dans un esprit extrêmement positif »* pour discuter avec un *« partenaire »*.

Interrogé sur la composition du *gouvernement*, le *dirigeant* cégétiste a répondu : *« Tel qu'il est, il a la capacité de défendre les revendications des travailleurs. »*

A la Jamaïque

VIVE ÉMOTION LORS DES OBSÈQUES DE BOB MARLEY

Bob Marley a été inhumé le jeudi 21 mai à Nine-Miles, son *village natal, dans le nord de* l'île de la Jamaïque. Après son décès, le 11 mai à Miami (Floride), à la suite d'un *cancer (le Monde* du 13 et du 15 mai), le corps du « roi » du reggae avait été transporté à Kingston, la capitale de l'île, et a été exposé sur le grand stade de la ville. Plus de soixante mille personnes ont alors défilé devant la dépouille du chanteur.

Le jour des obsèques, une importante cérémonie officielle a eu lieu sur le stade, comble dès les *premières heures de la matinée, en* présence de l'ancien premier ministre, Michael Manley, de l'actuel chef du gouvernement, M. Edward Seaga, de Sir Florizel Glasspole, gouverneur général de l'île et de nombreux invités parmi lesquels plusieurs vedettes du show-business international. L'archimandrite Miriam Mandefro, chef de l'Église orthodoxe éthiopienne pour l'hémisphère occidental a commencé la cérémonie par la lecture d'un texte de saint Jean, lecture plusieurs fois interrompue par un groupe de « rastas » des douze tribus d'Israël, auquel appartenait Bob Marley.

L'intervention de Allan Pol, autre vedette jamaïquaine du reggae, l'éloge funèbre prononcé par M. Seaga qui qualifia Bob Marley de *« superstar du tiers-monde »*, sa musique de *« réconfort pour l'opprimé »*, de *« protestation contre l'injustice »*, enfin le concert des Wailers (le groupe du chanteur) qui accompagna la femme et la mère du « King », devaient peu à peu provoquer l'enthousiasme de la foule. Il fallut l'intervention de la police à cheval pour dégager le camion sur lequel avait été placé le cercueil et que bloquaient plusieurs milliers de personnes. Le convoi a pris ensuite la route en direction de Nine-Miles, où Bob Marley a été inhumé après une cérémonie simple.

PROFANATION DU MÉMORIAL DE ROGER SALENGRO, A LILLE

Le mémorial de Roger Salengro, ancien maire de Lille, situé près du beffroi de l'hôtel de ville, a été profané dans la nuit du vendredi 22 au samedi 23 mai. Des inconnus ont inscrit à la peinture noire : « On a eu ta peau. » Roger Salengro, ministre de l'intérieur du Front populaire, s'était suicidé après une campagne de calomnies. Pour son premier voyage à Lille depuis sa nomination comme premier ministre, M. Pierre Mauroy avait annoncé son intention de se recueillir, dimanche 24 mai, devant ce monument.

A BARCELONE

Un important commando d'extrême droite retient deux cents personnes en otages

Barcelone (A.F.P.). — Un groupe d'une vingtaine d'individus armés a pris en otages, samedi matin 23 mai, peu après 7 h. 30 G.M.T., environ deux cents personnes au siège principal d'une banque du centre de Barcelone. Un échange de coups de feu s'est produit peu après avec les policiers qui ont cerné la banque et ont isolé le quartier, éloignant une foule nombreuse qui se pressait sur les lieux. *Le commando menace de faire sauter la banque si la police donne l'assaut.*

***Les preneurs d'otages sont des* militants d'extrême droite exigeant la libération du lieutenant-colonel *Tojero et de trois autres protagonistes* du coup d'État manqué du 23 février dernier. Ils demandent en outre que deux avions soient mis à leur disposition et qu'ils puissent gagner librement l'Argentine.**

***Le commando a laissé un délai* de soixante-douze heures aux autorités pour satisfaire ces exigences. En fin de matinée, il *a laissé* sortir de l'édifice une quinzaine d'otages, pour la plupart des femmes.**

Selon le témoignage d'un caissier, *légèrement blessé, et qui avait été* évacué précédemment, les assaillants disposent d'un armement *important et de nombreux explosifs.*

A LA CONFÉRENCE DE L'OPEP

L'Arabie Saoudite demanderait un gel du prix du pétrole brut

L'Arabie Saoudite demandera lundi à la conférence ministérielle de l'OPEP un gel des prix du pétrole brut jusqu'à la fin de 1982 et le *retour* à l'unité des prix au plus bas niveau possible. Tel était le sentiment, vendredi 26 mai, des milieux spécialisés ouest-allemands après les séjours, à Berlin-Ouest et Bonn, du ministre saoudien du pétrole, cheikh Yamani. L'Arabie Saoudite escompterait, en fait, obtenir un gel des prix *jusqu'à la fin de cette année.* Bien que cheikh Yamani ait déclaré publiquement mercredi, à Bonn, que son pays ne songeait pas à réduire sa production, les milieux spécialisés *allemands estimaient qu'il pourrait* consentir une légère diminution, à Genève, s'il existait la moindre chance d'un retour à l'unité des prix à bas niveau.

De son côté, le ministre indonésien de l'énergie, le Dr Subroto, s'est déclaré vendredi, à Genève, en faveur d'un prix moyen du baril de pétrole de 36 dollars. Cette stratégie du maintien du prix moyen du baril à son niveau actuel, jusqu'à la prochaine réunion en décembre, a la faveur de la majorité des membres de l'OPEP, *face aux deux autres tendances* : l'une ramenant le prix moyen à 32 dollars le baril, l'autre, au contraire, entendant le porter à 40-41 dollars le baril. Pour le *Dr Subroto, qui présidera la conférence, « une hausse des prix est donc très improbable ». — (A.F.P.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Père Emile Rideau*, de la Compagnie de Jésus, est mort à Paris le vendredi 22 mai. Ses obsèques auront lieu le 26 mai, à 14 heures, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres.

● *M. Charles Yost*, diplomate de carrière qui fut représentant adjoint, puis représentant des États-Unis à l'ONU entre 1961 et 1971, est mort vendredi 22 mai à Washington des suites d'une longue maladie. Il était âgé de soixante-treize ans. M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, a rendu hommage à sa mémoire vendredi dans une déclaration devant le Conseil de sécurité. — *(A.F.P.)*

● *Un officier de paix tue sa femme et ses deux fils avant de se donner la mort.* — Dans la soirée du jeudi 21 mai, M. Richard Raynal, âgé de trente-cinq ans, officier de paix à la police de l'air et des frontières, à Marseille, a tué sa femme, Dolorès, trente-cinq ans et leurs deux fils, Romuald et Hugues, respectivement âgés de neuf et sept ans, avant de se donner la mort, dans leur appartement de la cité des Balustres, à Marseille. M. Raynal souffrait, selon certains témoignages, de dépression nerveuse.

Le numéro du « Monde » daté 23 mai 1981 a été tiré à 664 027 exemplaires.

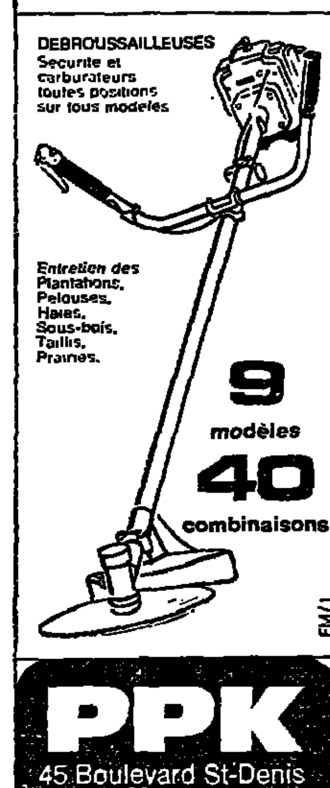
METRO GOLDWYN MAYER RACHÈTE UNITED ARTISTS

Metro Goldwyn Mayer (M.G.M.) vient, après de longues négociations, de signer un accord pour le rachat de United Artists (U.A.).

Fondé en 1919 par des artistes aux noms prestigieux — Charles Chaplin, Marie Pickford, Douglas Fairbanks, — U.A. est passé en 1967 dans l'orbite d'un de ces conglomérats financiers qui fleurissent aux États-Unis, la Transamerica Corp., qui possède des compagnies d'assurances, immobilières, la firme de location de voitures Budget Rent a Car, une société de charters, etc. La cohabitation entre les dirigeants d'United *Artists issus des studios d'Hollywood* et les financiers de Transamerica n'était pas facile. Une première *crise, en 1978, se traduisit* par le départ des dirigeants d'U.A. Mais le malaise persistait et Transamerica a donc cherché un acheteur potentiel pour ce qui était devenu la première affaire d'Hollywood.

***M.G.M.* est passé sous le contrôle, en 1969 d'un entrepreneur de Las Vegas, Kirk Kerkorian. Un an plus tard, ce financier décidait de mettre aux enchères le patrimoine artistique accumulé depuis quarante-cinq ans, dans les studios de la M.G.M. (costumes, accessoires), afin de se faire du « cash » pour des investissements immobiliers.**

M.G.M. va payer 380 millions de dollars pour le rachat de United Artists qui est présent en France sous le nom d'Artistes Associés.



A B C D E F G

هكذا من الاصل

Les super-chefs PAGE IV

Bataille pour les banques de données économiques PAGE IX

Philosopher en Angleterre PAGE XIII

SUPPLÉMENT AU NUMÉRO 11295, NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

DIMANCHE 24 MAI 1981

Le Monde

DIMANCHE

Georges Duby et les rêves du passé

« La trace d'un rêve n'est pas moins réelle que celle d'un pas », dit Georges Duby. Pour lui, être historien ce n'est pas simplement accumuler des faits : c'est aussi pénétrer dans l'esprit des hommes du passé.

GUITTA PESSIS-PASTERNAK

GEORGES DUBY, membre de l'Institut et professeur au Collège de France, est, sans doute, notre plus grand médiéviste, doublé d'un admirable écrivain. Sa recherche marque, par ses méthodes et par ses interrogations, un tournant dans l'orientation de la Nouvelle Histoire, et éclaire l'ensemble des facteurs qui constituent une civilisation.

La vaste sociologie de la création artistique, que Georges Duby nous révèle au travers de l'Europe des cathédrales, tente de saisir les véritables corrélations entre les productions culturelles et les rapports sociaux, et capte le retentissement du spirituel sur le matériel.

Son souhait serait d' *« avancer dans la compréhension de ce tout, dont l'histoire est celle des sociétés »* et de tenter de le saisir, poursuivant le rêve de Michelet *« dans un puissant mouvement qui deviendrait la vie même »*.

***

« L'historien interroge la mentalité de l'homme d'aujourd'hui, *en analysant le comportement de* ceux du passé. Seriez-vous devenu médiéviste parce que vous étiez attiré par le caractère définitivement clos de ce passé éloigné, qui vous procure davantage de liberté ?

– Je ne sais pas bien pourquoi je suis devenu médiéviste, mais je me sens à l'aise dans cette période, pour la raison que vous évoquez : la documentation y est suffisante pour que l'on puisse atteindre un certain nombre de séries de phénomènes, sans être pour autant trop pesante. On y trouve suffisamment de « trous », pour que je puisse respirer et que cela me permette de rêver. J'ai aussi l'impression de dominer l'ensemble des informations : c'est une impression fausse, sans doute, mais elle est très rassurante pour moi.

– Chaque époque en élit une autre dans le passé pour en faire la source de ses modèles. La Renaissance avait opté pour l'Antiquité, quelle époque serait choisie par la nôtre ?

– En effet, chaque époque a besoin d'une référence antérieure, d'un siècle d'or, où elle puise ses modèles et les arguments de sa propre volonté d'exister. Je suis un peu inquiet pour la nôtre, car il semble bien que la référence fondamentale de ma jeunesse, c'est-à-dire l'époque des « Lumières », l'époque de la « Raison », soit emportée par une vague de néo-romantisme. On se réfère maintenant à des époques moins raisonnables, moins rationnelles, disons plus émotives. J'ai un peu peur de cette résurgence d'un dix-neuvième siècle où l'on trouve de tout, du romantisme exubérant jusqu'aux racines de l'irrationalité qui s'est engouffrée *dans des mouvements qui nous* font encore frémir.

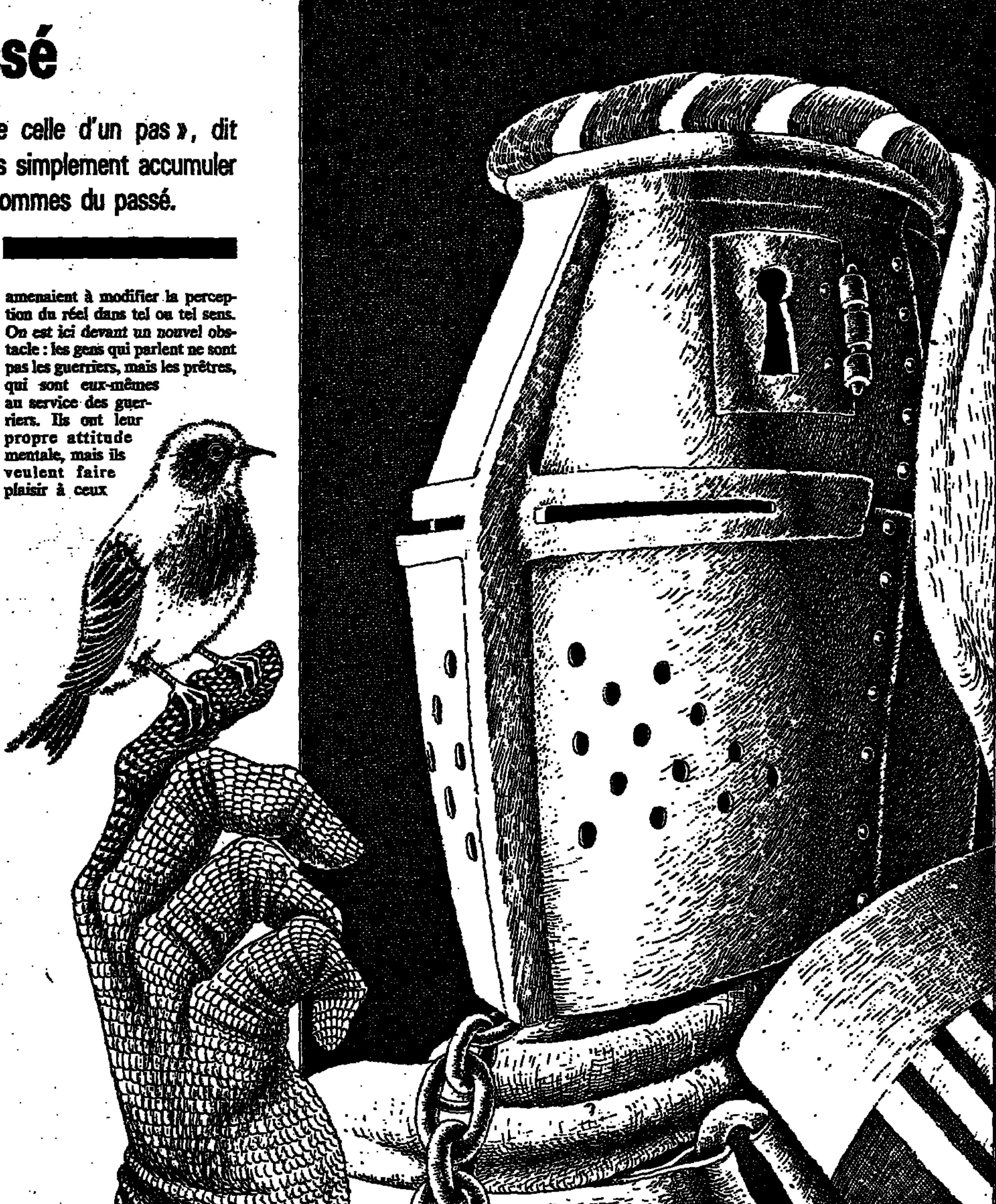
– Vous dites que « l'articulation des rapports sociaux s'opère dans le cadre de systèmes de valeurs qui possèdent leur propre histoire, mais ne coïncident pas avec l'Histoire ». *Comment* l'historien saisit-il cet extraordinaire entrecroisement du matériel et de l'immatériel, alors qu'il ne s'appuie souvent que sur des traces « officielles » laissées par les intellectuels appartenant aux classes dominantes ?

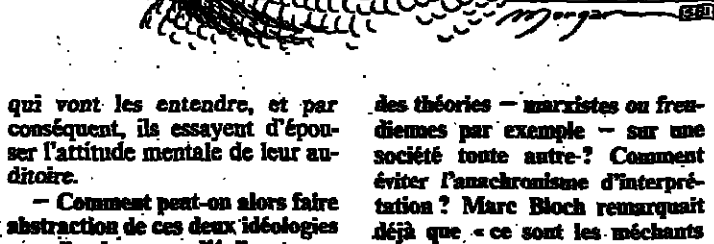
– C'est exact. La période très lointaine dont je m'occupe, je ne la vois pratiquement que par les yeux d'intellectuels qui sont au service de la classe dominante. Effectivement, je reçois une information très officielle. Il est extrêmement difficile de saisir, peut-être pas l'entrecroisement, mais la coulée parallèle des histoires respectives de l'économie, de la politique, de la religion et de l'art. Tout ceci ressemble à une série de filets dans un flot continu, chaque filet ayant son propre rythme. Le travail de l'historien consiste précisément à saisir les rapports entre ces diverses instances du phénomène. C'est la raison pour laquelle je ne m'éloigne pas volontiers d'une tranche de temps assez mince – disons la période féodale du dixième au treizième siècle. Il me semble que pour saisir ces interférences, ces interrelations, ces connections, il ne faut pas être trop ambitieux ; il faut vraiment essayer d'avoir une vue d'ensemble de tous les divers phénomènes, afin de parvenir à les mettre en rapport, parce que le propre de la science historique, c'est justement de mettre des phénomènes distincts en rapport chronologique les uns avec les autres.

– Dans « le Dimanche de Bouvines » (1), vous esquissez une anthropologie de la guerre féodale. *Comment décelez-vous la* part de « fabrication » de vos prédécesseurs, afin de pouvoir nous restituer ce que ces chevaliers pensaient réellement d'eux-mêmes ?

– Mon but est de pénétrer dans l'esprit *des chevaliers du* début du treizième siècle. C'est un but inaccessible et j'en suis très conscient, mais je peux malgré *tout* essayer de m'en approcher. Il est évident que je me fonde essentiellement sur des récits qui sont l'œuvre d'hommes qui faisaient le même métier que moi, des historiens qui trituraient l'information, comme je la triture. J'essaye donc de deviner – je dis bien de deviner – quel pouvait être le poids des choses qui les amenaient à modifier la perception du réel dans tel ou tel sens. *On est ici devant un nouvel obstacle* : les gens qui parlent ne sont pas les guerriers, mais les prêtres, qui sont eux-mêmes au service des guerriers. Ils ont leur propre attitude mentale, mais ils veulent faire plaisir à ceux qui vont les entendre, et par conséquent, ils essayent d'épouser l'attitude mentale de leur auditoire.







MORGAN

– Comment peut-on alors faire abstraction de ces deux idéologies – celle des gens d'église *transmettant* celle des guerriers – afin de déceler la vérité ?

– *Il* ne faut justement pas en faire abstraction. Il faut partir de l'idée qu'il y a coexistence de deux idéologies qui ont de la parenté, mais qui sont néanmoins très distinctes. C'est dans une sorte de dialectique entre ces deux propositions qu'apparaît finalement ce qui nous est révélé de l'époque par le témoignage écrit.

Les écrans

– *A défaut du vestige,* l'historien ne risque-t-il pas de projeter des théories – marxistes ou freudiennes par exemple – sur une société toute autre ? Comment éviter l'anachronisme d'interprétation ? Marc Bloch remarquait déjà que « ce sont les méchants faits qui font sauter les belles théories... »

– En effet, parmi les témoignages que j'exploite, il y en a qui sont innocents, des objets qui n'ont pas été manipulés en fonction d'une intention idéologique préalable. Le reste forme écran entre mon observation et la réalité. Un autre écran intervient surtout, dont je suis beaucoup moins libre d'évaluer la puissance et de voir comment il déforme les choses : il s'agit de l'écran de ma propre vision du monde, des idées que je me fais de la société et que je projette inconsciemment sur le passé pour l'expliquer. Il est évident que je ne crois pas à l'objectivité de l'Histoire. Toute histoire est forcément subjective, tout discours sur le passé est l'œuvre d'un homme qui vit dans un présent et qui interprète les vestiges du passé en fonction de ce présent.

» Pour répondre à votre question, je dirais que je me défends de toute théorisation : c'est-à-dire que le marxisme et le freudisme sont pour moi des outils de très grande efficacité, que j'utilise en tant que praticien, car j'essaye de travailler dans l'empirique, dans l'expérience, sans les *« belles théories »*. Je suis encore plus d'accord avec Marc Bloch quand il dit qu' *« on ne peut pas traiter une société comme une figure de géométrie »*.

– Auriez-vous alors recours à votre étonnante théorie selon laquelle « la trace d'un rêve n'est pas moins réelle que celle d'un pas » ?

– Oui, c'est pour bien marquer que je travaille sur des informations qui sont de natures très différentes. Je suis informé par les traces qu'ont laissées les paysans du onzième siècle dans le paysage actuel. Pour moi, la trace d'un pas, ou la trace d'un sillon sur la terre, livrent une information au même titre que les rêves de « la femme parfaite » des jeunes chevaliers célibataires. Il faut sortir d'un manichéisme sans intérêt : devoir choisir entre le matérialisme et l'idéalisme.

(Lire la suite page XII.)

(1) *Le Dimanche de Bouvines*, Gallimard, 1973.

هكذا من الاصل

Robots et P.M.E.

Dans votre article intitulé « Des robots et des hommes » (*le Monde Dimanche* du 26 avril), vous estimez, à juste titre, que, si la rentabilité des entreprises en est grandement améliorée, la substitution de robots à un personnel nombreux est source de licenciements massifs, aggravant ainsi le problème déjà aigu du chômage. Mais vous ne soulignez pas que l'automatisation peut favoriser et faciliter la création de P.M.E. En effet, dans les conditions actuelles de protection sociale, tout chef d'entreprise *hésite à faire courir à sa société* nouvelle, donc fragile, les risques d'un éventuel licenciement. Or, dans une conjoncture de forte concurrence, où seuls survivront les produits à haute valeur ajoutée, un investissement en matériel de pointe, même coûteux, peut être amorti à moyen terme et créer des emplois d'autant plus stables qu'ils ne subiront plus ultérieurement le rouleau compresseur de l'automatisation.

La Société P.A.I. (Publications, Analyses, Informations S.A.) a été fondée en 1978 par deux professionnels de la Bourse ; ses seuls employés étaient au départ un ordinateur et une machine à dessiner. Le but de cet investissement : réaliser, chaque semaine, les graphiques boursiers des valeurs cotées en France afin de les publier. Pour accomplir ce travail, il aurait fallu employer à plein temps une dizaine de dessinateurs. Un tel projet n'aurait pu être financièrement viable. Les coûts salariaux et le risque d'avoir à licencier si la revue ne rencontrait pas l'accueil escompté auraient été trop importants.

Aujourd'hui, non seulement cette revue, *P.A.I. Graphiques*, existe, voit son nombre d'abonnés *croître régulièrement et couvre* déjà, sous forme graphique, près de trois cents valeurs, matières ou indices, mais, en outre, P.A.I. s'est diversifiée et intégrée : elle *édite entièrement P.A.I. Graphiques*, depuis la banque de données de cours et de transactions qu'elle se constitue jusqu'à l'assemblage en passant par le dessin, la photographie et l'imprimerie. Bilan actuel de cette automatisation réussie : trois emplois ont été créés, permettant d'embaucher, en un an, un imprimeur qualifié de plus de cinquante ans et deux jeunes de moins de vingt-cinq ans à la recherche de leur premier emploi. Ces emplois, définitifs, ne sont qu'un premier stade : en effet, le matériel étant amorti d'ici deux ans, P.A.I. envisage dès maintenant d'accroître ses effectifs et son champ d'activité.

Il faut donc certainement nuancer, comme vous le faites vous-même dans votre article, le jugement porté sur l'automatisation. Si, à court terme, elle supprime brutalement un grand nombre d'emplois, elle permet aussi d'en créer, car elle est à l'origine de nouveaux produits. Et le but du robot, successeur de la machine, reste toujours d'humaniser et d'assouplir les conditions de travail, même si les règles du profit en font parfois un instrument d'asservissement.

MARIE-LAURE BERNARD
(P.A.I.)

André Labarthe

Ayant pris connaissance des articles publiés dans *le Monde Dimanche* des 22 mars et 26 avril dernier par MM. Paul Galleret et Louis de Villefosse, intitulés « Le premier testament du général de Gaulle » et « Muselier n'était pas un traître », je tiens à m'élever avec véhémence contre les propos portant atteinte à la mémoire de mon mari, André Labarthe.

Sous prétexte d'apporter leur témoignage à l'histoire, ces deux auteurs n'hésitent pas à tenir un langage dont le ton et les arguties ne les honorent pas.

Si, comme l'écrit dans son article M. Louis de Villefosse, « *quarante ans se sont écoulés, le temps de l'apaisement est venu – sérénité qui ne va pas sans mélancolie. Où est la justice de l'histoire ?* », n'est-il pas doublement injuste et inadmissible de mettre en cause en de tels termes un témoin lui-même disparu – mon mari est décédé en novembre 1967 – et qui fut, tout le monde est unanime à le reconnaître, un patriote résistant de la première heure et un parfait honnête homme ? Je n'en veux pour preuve que l'estime que lui porta toujours le général de Gaulle et qu'il me manifesta au lendemain de la mort de mon mari par la lettre ci-jointe :

Paris, le 15 novembre 1967

« Madame,

» Laissez-moi vous exprimer l'émotion que j'ai ressentie en apprenant la triste nouvelle.

» Vous savez, en effet, quels sentiments, depuis juin 1940, je portais à André Labarthe et que le temps et les événements n'avaient jamais altérés.

» Ma femme joint ses condoléances à celles que je vous exprime et que je vous prie d'agréer, Madame, avec mes hommages très respectueux et attristés. »

C. de Gaulle.

Mme ANDRÉ LABARTHE.

Égypte

A la suite de l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz sur « L'Egypte, bastion inconnu de la francophonie », de nombreux lecteurs de Belgique, d'Egypte ou de France nous ont fait part de leurs propres constatations sur la « démission » culturelle française à l'étranger. Mme Blanche Verdier (Paris-12e) rappelle d'autre part que la première déclaration du président Giscard d'Estaing, en 1974, fut faite en anglais. A l'heure où l'on reparle de facultés franco-arabes au Caire, M. R. Clément, ancien lecteur de français en Egypte, signale qu'avant la révolution de 1952 les facultés égyptiennes de droit et de lettres étaient « surtout de langue française ». D'autres lecteurs nous ont indiqué que c'est un Français, l'écrivain Fernand Leprette, qui, de 1920 à 1956, fut l'un des maîtres d'œuvre de l'enseignement public égyptien. Quant à M. Alain Laisné, étudiant âgé de vingt-cinq ans, il écrit : « *A l'heure où quantité de jeunes diplômés de lettres sortent des universités sans aucune perspective d'emploi (...) je me demande pourquoi l'on ne s'efforce pas de satisfaire au mieux la demande étrangère. (...) Pour ma part, muni des diplômes nécessaires, je serais prêt à quitter la France pendant plusieurs années pour aller enseigner le français en Egypte. Je serais prêt à étudier l'arabe s'il le fallait. (...) L'inscription au chômage sera peut-être ma seule perspective d'avenir. Quelle incohérence politique ! Quel gaspillage d'énergie et de matière grise ! Quel mépris pour l'espérance ! L'Egypte nous réclame du français et c'est notre anglais laborieux que nous lui proposons !* »

ALAIN LAISNÉ
(Cachan).

Le dedans

Le Monde Dimanche *a bien raison d'accorder une place particulière à l'évolution technologique de notre dernier quart de siècle.*

On peut donc [l'] aborder d'une manière quantitative en mesurant l'outil et ses possibilités : on intervient donc ici sur le plan du « dehors » de la machine... Mais il y a tout un aspect ignoré – même des sciences humaines, – c'est celui du « dedans » de la machine. Comment la forme globale, la plastique, le design des différents boutons, l'imaginaire de l'entrelacs des combinaisons intérieures..., comment tout cela est-il vécu par l'agent chargé de servir la machine ? Ce « dedans », non approchable avec les instruments classiques de mesure, n'est certes pas neutre. La place géographique privilégiée pour regrouper les consoles, la théâtralisation des lieux (mobilier, éclairage, climatisation...), participent également à la création d'un environnement mythique, nouveau Saint des saints où ne pénètrent que des personnes « embadgés ».

Toutes ces « floritures » ne sont certes pas sans effet sur les personnels. Aussi, qu'en est-il, principalement, de leur « libido » dans un contexte aussi favorable à l'investissement narcissique ? Que dit à tout le corps la sensibilité extrême du doigt qui caresse, pousse ou fait basculer une clé ? Comment est vécu ce pouvoir d'ouvrir, fermer, chauffer, refroidir, interroger... ?

Comment tout cela se traduit-il dans l'économie personnelle ? Comme un désinvestisseur libidinal ? (Prendre son « pied » avec la machine !) Comme un « exacerbateur » pulsionnel ?... Des rencontres avec des formateurs d'entreprises privées et parapubliques, des articles d'outre-Atlantique donnent à penser que les choses se radicaliseraient plus nettement dans ce secteur d'activité. Il y aurait certes intérêt à ce que des investigations plus sérieuses soient poussées dans ce domaine. Mais, ce jour, posons le problème de la non-neutralité de ce type d'environnement sur le « dedans » de l'individu, comme s'il y avait communication des inconscients entre la machine – et, par là, l'inconscient d'une collectivité – et l'agent.

J.-C. BRÉMAUD,
psychologue
(Evry).

● *Traduction.* La nouvelle de Gabriele Wohmann, « Une détresse ordinaire », parue dans *le Monde Dimanche* du 10 mai, était traduite par Jacques Le Rider. Signalons d'autre part qu'une coquille, dans une phrase de ce texte, nous a fait imprimer une fort inélégante répétition. Il fallait lire : « *Le ménage, la machine à laver, lui servaient de diversion, le jour de repassage lui apportait régulièrement un peu de distraction* » (et non de diversion).

Parti pris

Acteurs

A la fin de la campagne pour l'élection présidentielle et pendant les jours qui ont suivi la désignation de M. François Mitterrand, l'étiage du courrier du Monde Dimanche a baissé.

Peut-être parce que tels de nos correspondants ont préféré s'adresser aux candidats, puis à l'élu, pour signaler les erreurs ou les excès.

Peut-être aussi parce que le grand suspens les a un moment détournés de leurs préoccupations quotidiennes, des bizarreries ou des transformations de la société où ils vivent, pour s'intéresser au combat des chefs et au grand suspens du présent et de l'avenir.

Quel que soit le motif de ce court entracte de demi-silence il est un des indices d'une tendance nouvelle : la politique a fait en France sa rentrée dans la vie quotidienne.

La politique et les formes d'action collective qui en étaient proches en étaient sorties progressivement au cours des dernières années. Le « phénomène associatif » s'interrogeait sur lui-même, signe de vieillissement qui ne trompe guère. Patrick Benquet, dans l'enquête que nous avons publiée le 12 avril dernier sur « les militants du repli », avait décrit le désenchantement, ce retour à eux-mêmes des combattants d'hier, et le sociologue américain Christopher Lasch avait montré qu'il était largement répandu dans le monde développé.

Le choc du changement politique brisera-t-il, au moins en France, ces coquilles où beaucoup s'étaient réfugiés ? Il a provoqué dans la rue ou autour de la table du dîner débats et commentaires. Les soixante-huitards quadragénaires ont fêté leur jeunesse tandis que d'autres revivaient leurs effrois passés.

Réaction éphémère ? Les générations – et les modes sociales – sont brèves aujourd'hui. Celle du « bof » comme les autres. L'évolution technologique et ses conséquences dans tous les domaines ne permettent pas de rester longtemps assis dans la salle. Le temps des spectateurs risque d'être bientôt considéré comme aussi fané que la Belle Epoque faussement idéalisée de nos arrière-grand-mères.

JEAN PLANCHAIS.

XAVIER PANGAUD

VOUS et MOI

Aire de repos

C'est un mausolée qui se croit gothique. Une tête en sort. Tel le rat hors du trou, elle jette des regards inquiets. Une porte grince. Un grand corps de singe défraîchi se glisse hors de l'édifice. Un mort ressuscité ? Non. Un jeune homme en jean élimé. Il m'aperçoit et rit. Bien qu'il éveille la curiosité et même un léger soupçon, je ris aussi. C'est l'heure douteuse où le soleil se couche et où le diable fait ses comptes.

– *Je vous étonne ?*

– Un peu.

– *Asseyons-nous. Cette nuit, il va faire beau.*

Nous sommes dans un cimetière de l'ex-Seine-et-Oise.

– Vous habitez... là ?

– *Je n'habite pas.*

– Bivouac ? Dans un milieu si peu épanouissant ?

– *Mais c'est très sécurisant, au contraire ! Et tellement économique ! Je voyage, voyez-vous. L'hôtel et le camping sont hors de prix. Sans argent, où dormir ?*

– Mais les kiosques, les stades, les églises, les squares ?

– *Bondés.*

– *Les plages ?*

– *Je les ai toutes « faites ». Mais être réveillé à deux heures à coups de projecteur n'est pas une vie. Sans parler des voleurs qui ouvrent votre « sac à viande » pendant votre sommeil.*

– Et la belle étoile ?

– *La « belle » ? Tous les routards vous le diront : l'ennemi du « tramp » n'est ni le froid, ni la faim, ni même l'homme. C'est la pluie : ce dégueulis du ciel sur votre tête. Et là rien ne vaut un petit caveau de famille.*

– Vous « voyagez » depuis longtemps ?

– *Des années ! J'étais étudiant. Il a fallu un jour que je parte, droit derrière moi. Pour me faire du bien. Las de ne rien attendre, j'ai coupé une branche pour m'en faire une canne. Au début, je dormais sous les haies.*

– Pas très confortable.

– *J'ai toujours vécu comme un manant. Depuis que j'ai pris la route, au moins suis-je en règle...*

– En règle ?

– *... Avec moi-même. La route, c'est ma vie. Je ne suis ni punk, ni permissionnaire en cavale ni drogué. J'aime errer. Le tout est d'être discret. Pas de cheveux longs. Chaussures nettes : le monde est à vous.*

– Le monde des morts.

– *Ils ne sont pas plus macabres que les vivants. De toute façon, je vis comme une ombre. Le jour, je suis une pierre qui roule. La nuit...*

– Vous jouez à cache-cache avec les vivants ?

– *Bien obligé de faire comme si je n'existais pas.*

– Tout de même, un cimetière comme chambre à coucher...

– *On s'y fait.*

– Tout ce marbre...

– *... Me laisse de marbre ! C'est par hasard que j'ai découvert les possibilités des cimetières français. Ces chapelles sculptées dans le saindoux ! On vivait à côté de ça ! J'ai une carte des bons cimetières.*

– Vous êtes méthodique.

– *Et cartésien puisque je leur attribue des croix. Tous ne sont pas hospitaliers. Tenez. Le Père-Lachaise, c'est mauvais. Les toqués et leurs messes noires ! Et ceux qui viennent y faire chanter la nature... ou la contre-nature ! Un cimetière doit être régi par la loi du silence.*

– Combien d'étoiles donner à celui-là ?

– *C'est un brave petit cimetière de campagne sur lequel j'ai mon opinion. On peut s'y confier au néant...*

– ... Tranquille comme dans un cercueil ?

– *Absolument. Jadis, l'insomnie me bouffait le cerveau. J'étais inquiet. Ici, je dors comme une bête, je suis...*

– Quiet ?

– *Dormir avec les fantômes, c'est dormir sur du velours. Les hommes ne sont pas mes amis.*

– Je m'en doutais.

– *Ce que j'aime le mieux chez les gens ce n'est pas leur présence.*

– Une façon de voir l'existence.

– *La solitude est un luxe précieux, non ?*

– Si on sait l'employer.

– *D'accord, je suis assez isolé. Peu de gens me connaissent. Mais je n'aspire pas à vivre en troupeau.*

– Vous préférez les lieux écartés, au propre et au figuré ?

– *J'aime être à l'écart... Même de ceux qui sont à l'écart.*

– Vous avez coupé beaucoup de ponts ?

– *Pas avec le passé. Tenez : ces gens qui nous entourent. Ils sont passés devant le tribunal d'Osiris. Ils ne me gênent pas.*

– Vous ne les gênez pas non plus.

– *D'autant moins que j'ai un « passe ». Je laisse tout en état. Tout le monde n'en fait pas autant. Dans certains caveaux, je trouve des matelas. Quand vient l'heure de rentrer dans ma sombre coquille, je n'aime pas ça.*

– On n'est pas chez soi ! Mais toutes ces croix ne vous incitent pas à la mélancolie ?

– *Dire que les boîtes en dessous ne m'inspirent aucune méditation serait mentir. Mais ne vous y trompez pas. C'est plein d'oiseaux. De chats. De hérissons. De fleurs ! C'est vrai que le matin, ça fait plaisir de n'être pas mort. Mais, dès l'aube, tout chante. Oui. C'est assez riant. Et la nuit ! On n'imagine pas l'extraordinaire vie silencieuse qui anime ces lieux. L'été, je sors de ma cachette pour le plaisir de faire ma ronde...*

– Comme Rembrandt ?

– *Si vous voulez.*

– Et vos moyens de subsistance ?

– *Suffisants !* répond-il, *non sans suffisance. Chaque jour, je cherche même ce dont je pourrais encore me passer. Et je trouve. Il n'y a qu'une chose indispensable : l'eau. Bien des maires sont gargotiers ou sont de mèche. Ils ferment les fontaines pour obliger les passants à fréquenter leurs bistrots. Ne reste que le robinet que la loi prévoit dans chaque cimetière.*

– Vous êtes... heureux ?

– *Il y a quand même un trou noir au milieu de ma vie, trop de choses doivent y rester ignorées. Disons que je suis content.*

– Vous me surprenez...

La lune se lève. Temps de quitter cet endroit extravagant.

– *Je suis mort plusieurs fois,* insiste mon interlocuteur d'outre-mer, *de toute son âme souterraine.*

Nous nous serrons la main.

– Je songe à quel point la société est impuissante face à un petit jeune homme qui la considère comme Robinson, son île. Dans quelle île vit celui-là ? Misanthrope malgré lui, appartient-il à l'espèce la plus rare : celle du solitaire complet ? Sont-ils beaucoup à vivre sans foi, sans loi, sans toit, à l'instar des Bororos que dénonçaient les missionnaires ?

– Bonne nuit, fils de l'Ombre !

– *De ma vie, je n'ai jamais eu une chambre à moi,* ajoute-t-il, *comme pour s'excuser.*

PIERRE LEULLIETTE.

Actuelles

Les hommes-machines

« Dans les Etats modernes, l'administration des choses s'est perfectionnée aux dépens de celle des hommes, et l'on s'occupe en général beaucoup plus du matériel que du moral. [...] On s'attache surtout beaucoup à inventer des machines, et l'on ne prend pas garde que plus il y a dans un Etat de machines pour soulager l'industrie de l'homme, plus il y a d'hommes qui ne sont que des machines. [...]

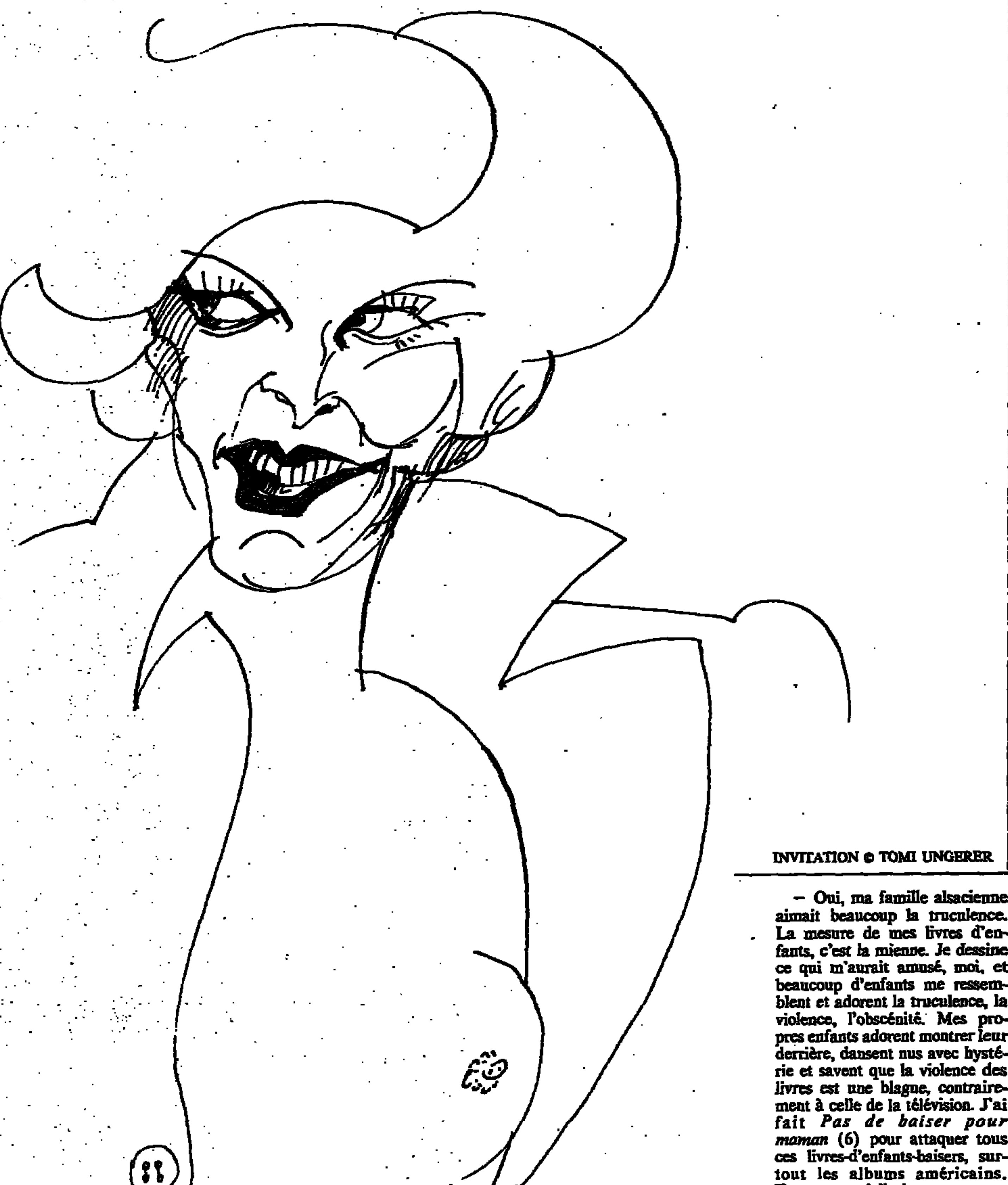
» Les gouvernements modernes veulent beaucoup de fabriques, de luxe, de plaisirs, de population surtout et ils cherchent à bannir la mendicité. Ils veulent la cause et rejettent l'effet. Le pays de l'Europe où il y a le plus de fortunes colossales est aussi celui où il y a le plus de pauvres. Qu'on prenne garde qu'au milieu de notre richesse, de notre luxe de table surtout, de notre mollesse, de l'abondance de nos denrées et la perfection de notre agriculture, l'Europe a dressé des autels à l'homme qui a enseigné au peuple à se contenter d'une soupe maigre. [...] On n'y pense pas : la société en Europe est dans un état violent. »

∴

De la législation primitive considérée dans les derniers temps par les seules lumières de la raison (1802), par le vicomte Louis de Bonald, publiciste et philosophe. Ces lignes sont en note, au chapitre 12 de la deuxième partie.

JEAN GUICHARD-MEILI

هكذا من الاصل



INVITATION © TOMI UNGERER

VIES

La revanche de Tomi Ungerer

Presque inconnu en France, Tomi Ungerer est un des illustrateurs les plus célèbres aux États-Unis, en Allemagne et en Suisse. Une exposition au Musée des arts décoratifs permet actuellement aux Parisiens de le découvrir.

CATHERINE CHAINE

« CETTE exposition aux *Arts décoratifs* arrive bien après celles de New-York, de Zurich et des grandes villes allemandes. Pourquoi avoir attendu d'avoir cinquante ans pour exposer à Paris ?

– Parce que mes premières expériences de dessinateur en France ont été catastrophiques. A vingt-cinq ans, j'ai apporté mon premier stock de dessins à un grand magazine à Paris. J'arrivais en auto-stop de Strasbourg avec cent quarante dessins dans mes cartons. Six semaines après, on m'a renvoyé cinq dessins *tâchés de trous* de cigarettes et de ronds de bière. Avec une des deux plus grosses agences de publicité françaises j'ai eu la même mésaventure... Alors, je suis parti pour New-York et j'y suis resté treize ans. Cette exposition est un peu une revanche. La revanche de l'artiste et la revanche de l'Alsacien humilié par le *parisianisme. Je* veux montrer que je sais dessiner et je veux que tous les Français le *sachent.*

– L'exposition compte quatre cent cinquante dessins. Comment les avez-vous choisis parmi les dizaines de milliers que vous avez faits ?

– Ce tri a *été* très pénible. J'ai dû faire face à mes quinze dernières années de travail et *revoir mes* charmantes, énormes fautes des débuts. J'ai eu peur d'avoir tué ma fraîcheur à force de progrès *techniques.* Un bon ou beau dessin est toujours imparfait : dans les nus de Rodin, les proportions sont fausses, mais on a envie d'embrasser le papier, de remercier l'artiste. Heureusement, depuis *que* ce choix est *fini, je me sens* de nouveau innocent, prêt à redémarrer de zéro avec de nouvelles maladresses.

– *Ce qui frappe dans cette* exposition c'est la variété de votre production : dessins érotiques, affiches, paysages, caricatures, dessins de livres d'enfants, etc.

– Ma facilité pour le dessin me pousse à cette variété, parce que cette facilité est dangereuse *et risque de vite gâcher le don.* Alors, j'oublie et je réapprends sans cesse. J'étudie l'anatomie, la botanique, le costume, les meubles du seizième siècle. J'ai besoin *de cette variété et je la* développe en moi comme si je plantais un jardin potager : il faut des salades, mais aussi des choux de Bruxelles et des buissons *de groseille. Chaque* livre correspond à une étape de ma vie : *la Soirée mondaine* (1) illustre ma période mondaine à New-York, *Fornicon* (2), l'époque où j'étais devenu une machine à faire l'amour, *Slow Agony* (3), mon séjour de huit ans au Canada, et quand un livre est fini je l'oublie complètement. Il faut que je laisse tout derrière moi pour continuer.

– Dans cette variété comment définissez-vous votre style ?

– Je change de style comme d'habits et je peux dessiner un coucher de soleil allemand, français ou anglais, parce que je possède ces trois cultures au niveau du sentiment. Et j'aime beaucoup jouer avec ces trois influences sur mes carnets de *croquis. Et puis j'essaie* de trouver un style différent pour chaque livre et le plus difficile est souvent de se débarrasser d'une ancienne manière. Quand j'ai *commencé le Liederbuch* (4) tous mes dessins d'enfant se ressemblaient. Ils commençaient à prendre le style Ungerer. Alors j'ai fait des centaines de croquis *d'enfants d'après nature* ou d'après photographies. Certaines expressions – boudeuses ou colériques, ou des éclats de rire – reviennent souvent parce que je les *aime, mais le style a fini par* changer.

– Comment travaillez-vous ?

– En principe, je dessine tous les jours de 8 heures à 13 heures et l'après-midi je fais des meubles, *des palissades, je répare* une de mes vieilles maisons, etc. Mais je dessine au minimum cinq ou six heures par jour et, pendant mes crises de travail, toute la journée. Je pense que l'artiste doit être avant tout un travailleur et je m'applique beaucoup : j'ai refait *certains* dessins de *Babylone* (5) trente à quarante fois, parce que j'avais loupé une courbe ou autre chose.

» Et puis il y a les jours avec inspiration et des jours sans. Les jours avec sont formidables. Par exemple, j'ai fait toutes les esquisses de *Babylone* en deux après-midi. J'étais illuminé, possédé par le livre. Mais, entre les esquisses et l'exécution artistique, pour trouver le bon média il m'a fallu des années. Et les jours sans inspiration, *je fais de l'anatomie.* J'ai un squelette chez moi et j'adore le côté mécanique de l'anatomie. Les différentes positions du corps me passionnent et je cherche les plus difficiles à dessiner : un homme étendu par terre, les pieds en avant par exemple. Les raccourcis, la perspective, m'amusent beaucoup. Ou bien j'étudie la botanique. Où que je sois, je fais toujours un compte de tout ce qui pousse sur place. De tous les oiseaux aussi. Ou encore, je copie librement un vieux livre. Je prends un traité médical, ou un ancien conte de fées, ou de vieux volumes de *Mon journal,* et si je trouve un cheval qui a une belle position ou un paysage bien composé ou tout simplement un joli bonnet, je les copie dans mes carnets de croquis. J'essaie d'être un *Petit Larousse illustré* pour moi-même ; ainsi, dès que j'ai une idée, j'ai immédiatement la référence visuelle pour l'illustrer.

La colère

» C'est très important, parce que si je pense à un violon, par exemple, je sais déjà exactement comment il est fabriqué et je peux le dessiner avec beaucoup plus de légèreté et d'instantanéité. *J'absorbe* un maximum d'images et je me constitue un véritable service d'information dans ma cervelle et *dans mes* carnets. Quand j'ai dessiné les paysages du *Liederbuch,* par exemple, j'ai étalé par terre tous mes croquis de villages alsaciens et une scène du *Liederbuch* est parfois le résultat de cinq ou six différents croquis de maisons, et puis je prends une fontaine ici, un arbre là et je recompose. Pour le *Liederbuch,* j'ai dessiné plus *de mille croquis avant* de commencer les dessins définitifs.

– Ce qui frappe dans vos dessins, c'est leur violence. D'où vous *vient cette rage ?*

– De mon horreur pour la société moderne. Dans *Babylone, le héros du travail est manchot* et le retraité a un buste sans bras parce que, pour moi, *tous* les deux sont estropiés. En Irlande, je quitte parfois ma ferme pour aller à la ville et *rallumer* ma colère contre le manque d'humanité, la dureté, la tension des cités.

» C'est cette colère qui m'a fait quitter New-York il y a douze ans. En 1969, nous sommes partis en Land-Rover, ma femme et moi, et nous avons tout recommencé de zéro au Canada. Nous avons construit une ferme dans un endroit sauvage, défriché les bois, fabriqué les palissades, cuit *le pain,* fumé le hareng. Je tuais même le cochon, le mouton et les poulets, parce que la *première* fois que j'ai demandé un poulet au boucher, il me l'a découpé en tranches fines avec une scie électrique... Alors, je me suis transformé en éleveur et en boucher et je livrais ma viande à tout le voisinage. Maintenant, je *sais* dessiner un cochon, parce que je les ai tellement charcutés ! Aujourd'hui, *en Irlande,* je ne fais plus le fermier et je n'ai pas construit ma maison, mais je continue à vivre comme un faux pauvre. A vrai dire, je me défends avec la plus parfaite hypocrisie contre tout l'argent que j'ai gagné, parce que j'ai connu, dans mon *enfance,* l'avantage de ne pas être pourri par l'argent.

– Est-ce dans votre enfance aussi que vous puisez la truculence de vos livres d'enfants ?

– Oui, ma famille alsacienne aimait beaucoup la truculence. La mesure de mes livres d'enfants, c'est la mienne. Je dessine ce qui m'aurait amusé, moi, et beaucoup d'enfants me ressemblent et adorent la truculence, la violence, l'obscénité. Mes propres enfants adorent montrer leur derrière, dansent nus avec hystérie et savent que la violence des livres est une blague, contrairement à celle de la télévision. J'ai fait *Pas de baiser pour maman* (6) pour attaquer tous ces livres-d'enfants-baisers, surtout les albums américains. Toutes ces mielleries, ces susurrations, me font vomir.

Grünewald

– Quels sont les artistes qui vous ont influencé ?

– J'appartiens à une famille d'artistes qui fabriquaient des horloges astronomiques. *Mon* père avait construit le campanile de Messine avec toutes ses sculptures qui bougent – le lion qui hurle trois fois à midi, le coq qui *chante et Jésus qui* sort de sa tombe. C'était un homme remarquable, à la fois astronome, technicien, artiste. Il est mort très jeune, en nous laissant pour toute *richesse* une *énorme* bibliothèque. Nous survivions uniquement grâce à notre jardin potager. J'avais tout juste des chaussures pour aller en classe, mais ma mère n'a jamais vendu un livre ou un tableau. Elle nous faisait la lecture à *haute voix* et *encourageait* aveuglément les talents de ses enfants.

» Et puis j'habitais Colmar et j'ai été élevé avec Grünewald et Hansi. *Le retable était près de la* station d'autobus et j'entrais très souvent dans le musée, qui était gratis. Grünewald a sûrement été la grande influence de ma vie. *Plus tard, je ne sais plus très bien* qui a été important, parce qu'il y a beaucoup de chiqué dans les toquades d'adolescence. Gustave Doré, Benjamin Rabier, Daumier, *ont certainement* compté pour moi.

– Et après cette exposition, quels sont vos projets ?

– Cette exposition me permet de liquider le passé. *Je ne sais* pas ce que le futur m'apportera.» ■

(1) Ed. Albin Michel.
(2) Ed. Simoens.
(3) A paraître.
(4) Anthologie de chansons alsaciennes et allemandes. Ed. Diogenes, Zürich.
(5) Hubschmid et Bouret, éditeurs.
(6) Ed. l'Ecole des loisirs.

هكذا من الأصل

FAMILLE

Le fils du boucher

Nous sommes trois. Lui a près de quatre-vingts ans ; elle a quelques années de moins. Moi, je ne suis là que pour les écouter. Le quatrième, celui dont il est question, aurait cinquante-quatre ans s'il vivait encore. Il avait dix-huit ans quand il a été tué au matin du 1er septembre 1944, le jour où les Américains libéraient la petite ville où son père était boucher.

CLAUDE COLLIN

LUI : Ce soir-là, il m'a demandé la camionnette. Ça faisait déjà une bonne huitaine qu'il partait comme ça tous les soirs, vers 6 h 30, 7 heures, et il revenait le lendemain matin. J'en avais assez et j'ai dit non. Alors il est parti, et on n'a pas su où il allait, on ne l'a su qu'après. Ils ne sont pas allés bien loin. Quelques maisons plus bas, il y avait un marchand de chevaux, ils lui ont mis un revolver sous le nez. Ce n'était pas mon fils, ce n'était pas le Roland ; lui, il n'aurait pas osé. Il avait beau mesurer près de 2 mètres et peser près de 100 kilos, c'était quand même un grand gosse ; il venait tout juste d'avoir ses dix-huit ans. Non, c'est l'autre, son copain, celui qui était avec lui, qui a sorti un revolver. Ils ont dit au bonhomme : « *Tu nous prêtes la bétaillère pour la nuit, ne discute pas, on en a besoin.* » Et ils sont partis. Je crois qu'ils sont d'abord allés chez un boucher que j'avais l'habitude de fournir – c'était moi qui distribuait la viande aux bouchers du canton. Ils lui ont demandé un demi-veau. Le Roland lui a dit : « *Mon père te le rendra.* » Ils ont pris du pain aussi à la coopérative, 50 kilos au moins. Et puis je ne sais pas tout ce qu'ils ont fait le reste de la nuit.

ELLE : On nous a dit qu'ils avaient été mettre un drapeau français sur la mine à 20 kilomètres d'ici.

LUI : Oui, tu as raison, j'avais oublié. Et puis ils étaient avec la bétaillère sur une petite route, au petit matin. Il devait y en avoir deux dans la voiture, notre Roland conduisait. Il y en avait deux avec des fusils sur les marchepieds et il y en avait un derrière dans les miches de pain. Et alors, c'est là que tout est arrivé. Ils ont rencontré des Allemands qui refluaient, il y en avait un petit groupe ; ils étaient déployés en tirailleur de chaque côté de la route. Je ne sais pas ce qui s'est passé ; comme il n'y a pas eu de survivant, on ne peut pas le savoir. Ont-ils foncé sur les Allemands, ont-ils tiré dessus ? Toujours est-il que les Allemands les ont tués tous. D'abord les quatre qui étaient dans la voiture et sur les marchepieds. Celui qui était derrière avec les miches de pain, ils l'ont fait descendre, ils lui ont demandé de les conduire jusqu'au village voisin, et puis, là, ils l'ont abattu, lui aussi. Et nous, on ne savait rien de tout ça. C'était dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1944. Le matin quand on a vu le premier char américain arriver là-bas près du pont, on s'est dit qu'on allait voir notre Roland dessus ; on pensait qu'il était parti au-devant d'eux. Je discutais avec un voisin qui était le maire de l'époque. Et presque en même temps, on a vu un camion qui passait. C'était le camion du laitier, il y avait une bâche et quatre corps dessous. Le copain de notre Roland n'était pas mort, il respirait encore ! Je crois bien qu'il a rendu l'âme à ce moment-là. Vous imaginez le coup que ça a été pour nous. On n'avait qu'un fils, un seul, il pesait 11 livres à la naissance et ma femme n'avait pas pu en ravoir par après. Personne sur qui reporter son affection. On a cru devenir fous. D'ailleurs ma femme a perdu la tête pendant longtemps ; elle a mis des années à se remettre. On a abandonné la boucherie, et notre appartement qui était au-dessus, ma femme n'a plus jamais voulu y remettre les pieds. On est parti dans une maison qu'on avait achetée en pensant à nos vieux jours. Vous savez, ça nous a fichu un coup terrible, ça nous a tout changé la vie.

Au début, rien

MOI : Est-ce que vous étiez au courant des activités de votre fils ?

ELLE : Oui et non, on le savait sans le savoir. Disons qu'au début on ne savait rien.

LUI : Si je l'avais su, ça ne se serait jamais passé, je me serais gendarmé, je l'aurais empêché d'y aller. C'était un gosse. Ce n'était pas sa place.

ELLE : On s'était bien rendu compte de quelque chose. Dans les armoires, il y avait des habits qui disparaissaient, des draps, des serviettes ; à la boucherie, il manquait des morceaux de viande. Tout ça, c'était pour ses copains ; il ravitaillait le maquis ! Le soir, il sortait, mais il était d'âge à pouvoir sortir une heure ou deux après son travail, on ne pouvait pas l'empêcher, d'autant plus qu'il travaillait dur, ce n'était pas un paresseux. A l'époque, il voyait une petite jeune fille, on était au courant, on ne disait rien. Quand il sortait le soir, on croyait qu'il était avec elle. On ne savait pas qu'il allait à des réunions. Ils se retrouvaient tous avec ce bonhomme qui leur avait mis ces idées-là en tête. Ah ! celui-là, je lui en veux. Il n'avait pas le droit de faire ça, c'était des gosses.

LUI : Ils avaient un secret terrible ces jeunes-là ; ils ne se seraient pas vendus. Ils ne disaient rien à personne. Un peu après, quand on nous a eu mis au courant et que je lui demandais : « *Où donc qu'ils sont tes copains ?* », il me répondit : « *Ne crois surtout pas que je vais te le dire.* » On ne savait même pas que son copain, celui qui a été tué avec lui, était aussi du maquis.

ELLE : Un jour quelqu'un est venu nous dire : « *Vous savez votre Roland, il ravitaille le maquis.* » Je n'arrivais pas à y croire. C'était un gosse, et on n'avait que celui-là. Ça m'a affolée, on avait tellement peur des Allemands. Quand je l'ai su, je me suis mise à genoux devant lui, j'ai pleuré, je l'ai imploré, mais il n'y a rien eu à faire. Il disait : « *J'ai toujours fait comme vous vouliez que je fasse, mais, cette fois, ce n'est pas pareil, vous ne m'empêcherez pas de faire ce que j'ai décidé.* » Il disait : « *Je n'ai pas le droit de laisser tomber mes copains, ceux qui ont dû fuir, ceux qui se planquent, ceux qui ont faim. Je dois les aider. Je vois trop de malheur, trop de misère autour de moi. Et moi, je suis trop heureux, je suis un enfant gâté, je ne peux pas rester tranquille à la maison pendant que les autres se font tuer.* »

Les affaires

LUI : C'est sûr qu'il n'était pas malheureux. Il avait un peu tout ce qu'il voulait, c'était notre enfant unique. Il travaillait avec moi à la boucherie. On travaillait dur, mais les affaires marchaient. Quand j'étais rentré après la débâcle, j'étais allé avec ma belle-mère, qui parlait parfaitement allemand, à la Kommandantur. On m'avait autorisé à rouvrir la boucherie et on avait remis l'abattoir en marche. C'est même moi qui distribuait la viande aux bouchers des environs et j'avais obtenu pour mon fils une autorisation permanente qui lui permettait de circuler à travers tout le canton. Il avait à peine l'âge d'avoir le permis, ça va bien que c'était moi, on ne me l'avait pas refusé. Je lui avais même acheté une petite moto. Si j'avais su que c'était pour porter les plis du maquis, il ne l'aurait jamais eue. Mais on n'était au courant de rien.

ELLE : On nous a dit, mais je ne sais pas si c'est vrai, qu'un jour où il portait un pli il avait avalé le papier et tué les deux Allemands qui l'avaient arrêté. Mais c'est ce qu'on nous a dit. On nous a dit tant de choses, vous savez.

MOI : Mais pour quelles raisons croyez-vous qu'il faisait ça ?

ELLE : C'est sûr qu'il détestait les Allemands. Je ne sais pas pourquoi, mais il ne pouvait pas les voir. Quand il y en avait un au magasin, il refusait de le servir, il s'en allait.

LUI : J'avais beau lui dire que ça ne servait à rien, qu'il fallait bien les servir eux aussi. Pensez-vous, il ne voulait rien entendre.

ELLE : A l'époque, il a eu mal aux oreilles, et j'ai dû l'emmener quelquefois chez un spécialiste pour le faire soigner. On y allait par le train. Eh bien, vous ne l'auriez pas fait asseoir dans un compartiment où il y avait un Allemand. Quand il en voyait un, il claquait la porte et il allait plus loin. Il avait une de ces haines, allez savoir pourquoi ?

LUI : A l'époque, il voyait une petite jeune fille, c'était la fille d'un gendarme. On ne disait rien ; mais lui, il aurait voulu qu'on la laisse entrer à la maison. Moi, je lui disais : « *Mais, mon pauvre gosse, tu n'as que dix-huit ans, tu ne vas tout de même pas te marier. Il faut que t'ailles soldat d'abord.* » A ce moment-là, c'était comme ça. Certains nous l'ont reproché, nous ont dit qu'il s'était mis au maquis parce qu'on l'empêchait de voir cette petite jeune fille. Mais on ne l'empêchait pas, on ne voulait pas qu'il l'amène à la maison, c'est tout.

ELLE : Non, il en voulait aux Allemands, c'est ça. A un moment, on a dû héberger un officier. On nous l'avait collé parce qu'on avait une chambre en plus. Il venait coucher chez nous.

LUI : On était bien obligé, on n'avait pas le choix, on ne nous avait pas demandé notre avis.

ELLE : Il avait sa mitraillette qui était dans le placard. Un jour, peu de temps avant que notre Roland soit tué, la petite bonne vient me voir en me disant : « *Madame, je ne sais pas ce que fait votre fils, il est dans la chambre de l'officier et il s'amuse avec sa mitraillette.* » On est monté. Il voulait prendre la mitraillette de l'officier allemand et partir avec. Heureusement, son père est arrivé, et il a dit : « *Tu ne la prendras pas, tu vas nous faire tuer tous, réfléchis donc un peu.* »

LUI : Oh ! ce n'était pas la première fois. On n'était plus trop d'accord depuis un certain temps. On se disputait souvent. Par exemple, à un moment, les Allemands désignaient des hommes pour aller garder la voie de chemin de fer. On était forcé d'y aller, c'était un ordre. C'était soi-disant pour empêcher les sabotages, mais ça ne servait à rien, on n'avait que des bâtons, c'est tout. C'était plutôt une partie de rigolade ; on emmenait un saucisson, un litre de pinard. Eh bien, il m'en voulait parce que j'acceptais d'y aller. Il me disait chaque fois : « *Mais pourquoi que tu y vas ? Tu n'as pas besoin d'y aller.* » Il avait une haine pas possible contre les Allemands. Tiens, un ou deux jours avant le 1er septembre, c'était la débandade ; il en passait, il en passait ; on ne disait rien, on avait toujours peur. Il en est même venu deux chez nous à la charcuterie pour se laver. Ils étaient sales comme des cochons. Ils n'avaient pas l'air mauvais, mais on ne comprenait pas ce qu'ils disaient. Ma femme ne voulait pas descendre ; elle aurait compris, elle, puisqu'elle savait l'allemand. Mon fils, lui, voulait les assommer avec un couperet qui était là. Je lui ai dit : « *Ne fais pas de connerie.* » Ils sont repartis en m'emportant une voiture. Qu'est-ce que vous vouliez que je fasse ? Il y avait deux voitures dans le garage, ils m'ont pris une petite Renault. Je les ai laissés partir. On était content qu'ils partent. Mais lui, si je l'avais laissé faire, il les aurait zigouillés.

Je n'y vais pas

ELLE : Le dernier soir où il est parti, il a demandé à son père de l'accompagner. Il voulait qu'il vienne avec lui.

LUI : Moi, je lui ai dit : « *Je suis bien ici, je ne vais pas avec toi.* » Mais lui, il aurait voulu que j'y aille.

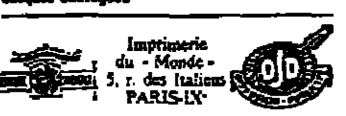
MOI : Et comment les gens ont-ils réagi le 1er septembre quand ils ont appris ce qui s'était passé ?

ELLE : Les Allemands qui les avaient tués ont été fait prisonniers ou plutôt ils se sont rendus. On les a amenés sur la place de l'hôtel de ville, et on nous a dit qu'on allait les fusiller. Nous, on était contents et pas contents. Ce n'est pas ça qui nous rendait notre gamin. En fait, ça nous était égal. Finalement, ils n'ont pas été fusillés, je crois.

LUI : De toute façon, c'était la guerre. C'était des militaires, eux, on ne pouvait rien leur dire. Je ne sais pas comment tout ça a fini. Nous, on était tellement abattus qu'on ne s'en est pas soucié.

Ce qui est certain, c'est que ça a arrêté tout. Il y en avait qui voulaient régler des comptes. Il y en avait qui étaient jaloux parce que certains avaient travaillé ; c'est sûr, eux, ils ne voulaient rien foutre, mais celui qui voulait travailler, il pouvait vivre, même pendant la guerre. Eux, ils ne voulaient pas travailler alors ils vivaient d'expédients. Tous ces gens-là étaient jaloux. Il y en avait qui s'apprêtaient à tondre les bonnes femmes qui avaient fricoté avec les Allemands. Il y en avait même qui voulaient prendre la mairie. Mais ce qui s'était passé le matin, quand les gens l'ont su, ça a tout arrêté. les gens ont été consternés, stupéfiés. Je suis sûr que ça a évité que le sang ne coule. Mais nous, ça ne nous a pas rendu nos gamins. Ça a tout chamboulé notre vie. Dire que s'il n'y avait pas eu cette avarie-là, il serait boucher en ce moment. Moi, je serais encore avec le tablier blanc à l'aider, et puis on habiterait toujours là-bas au-dessus de la boucherie. Quelle saloperie la guerre ! ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57 437

ORDRE

Les super-chefs

La nouvelle génération des dirigeants d'entreprise « va au charbon ». Objectif : établir un consensus social au bénéfice des patrons.

MICHEL HEURTEAUX

DYNAMIQUES, compétents, motivés... mais encore ? Les cadres aujourd'hui doivent être aussi plus combatifs, carrément « musclés », quand on ne leur demande pas d'être versés dans la polémologie ! L'entreprise remobilise son encadrement ; dans les ateliers et les bureaux, les hiérarques reprennent du poil de la bête.

« *Le durcissement est incontestable*, constate Christian Laué, patron du groupe Egor, l'un des tout premiers cabinets de recrutement sur la place de Paris. *Depuis trois ans environ nous avons des demandes allant dans ce sens. Les managers cherchent des gens ayant du tempérament, très engagés dans l'action, capables de prendre des responsabilités, d'aller au charbon.* » On en est à préférer désormais « *les qualités hormonales aux compétences techniques* ». Le fameux « malaise » des cadres ne serait plus de saison ; aujourd'hui, ils ont des certitudes. Sur un marché de l'emploi déprimé, les jeunes loups bardés de diplômes doivent eux-mêmes redoubler d'agressivité pour espérer se faire une place au soleil. « *Beaucoup sont prêts à jouer un jeu plus dur*, remarque Christian Laué. *Ils ont la volonté de s'en sortir dans un monde de plus en plus difficile.* »

Dépression économique, croissance « *sobre* », concurrence accrue, autant de défis pour les entreprises. « *Nous évoluons dans un univers dangereux*, a écrit Jean Chenevier, président de l'Institut de l'entreprise (1). *Nous nous étions habitués à vivre dans l'expansion heureuse des « Trente Glorieuses »* (1945-1975) ; *d'autres nous disputent notre confort (...) ; il faut se battre plus âprement pour maintenir les parts de marché et en conquérir de nouvelles.* » D'où la nécessité du « *redéploiement industriel, des restructurations et des concentrations, d'où aussi la nécessité d'avoir des chefs incontestés et des troupes disciplinées et, si possible, convaincues de la justesse du combat.* »

Bon nombre de « chasseurs de têtes » se font l'écho de ce langage guerrier. On veut d'abord des « opérationnels » à hautes performances, des hommes à poigne pour des postes en première ligne : direction industrielle, fabrication, direction commerciale. Des sortes de « tueurs » travaillant sous contrat, capables d'élaguer les branches mortes de filiales jugées non rentables, de « dégraisser » du personnel en surnombre et de « gérer » les conflits sociaux.

Dans le style « commando parachutiste », Jean-Pierre Rétif s'est taillé une belle réputation de battant à Saint-Nazaire, où il dirige une usine de fabrication de boites de vitesses pour poids lourds, filiale d'Eaton Corporation, multinationale américaine. Ne l'a-t-on pas surnommé l'« homme de fer », le « nettoyeur de tranchées » ? « *La devise de Rétif, c'est : je meurs ou je passe* », lance un permanent C.F.D.T. de la fédération métallurgie de Loire-Atlantique. Nommé en 1978, avec une mission bien précise — « *remettre de l'ordre ou fermer la boîte* », — le nouveau directeur débarque dans une usine en grève. Séquestrations, coups de poing, mises à pied, poursuites judiciaires et pour finir licenciement d'une poignée de militants C.G.T. et C.F.D.T. La direction retourne la situation en sa faveur. A la fermeté succède un dialogue sur le tas. Les cadres sont remis au travail ; quant à la base, on l'a fait s'exprimer, mais par l'intermédiaire de la hiérarchie.

Le patron lui-même descend dans les ateliers « *voir ce qui ne va pas* ». Carré dans ses manières, cet ingénieur des arts et métiers, titulaire de plusieurs C.A.P., est avant tout un homme de terrain. La classe ouvrière, il connaît. En peu de temps, le climat social chez Eaton s'apaise. « *J'ai trouvé ma majorité silencieuse*, dit-il. *Le Français moyen n'aime pas la chienlit !* » Pour Jean-Pierre Rétif, l'heure n'est plus aux atermoiements, à la faiblesse, mais à l'engagement. Voilà un homme qui ne met pas son drapeau dans la poche : « *On ne peut plus être neutre, il faut se positionner. Si on lâche quelque part, c'est tout le système qui va s'effondrer.* » A son modeste niveau, il se sent un devoir de participer à la défense d'un « *Occident menacé* ».

Croisés

De plus en plus on fait appel à ces « croisés » de l'entreprise. Les directions générales délèguent une partie du pouvoir décisionnaire à des hommes sûrs, des gestionnaires froids, habiles, rompus aux techniques du management à l'américaine, qui sauront « dynamiser » leur personnel pour améliorer le cash-flow. Dans le secteur de la grande distribution par exemple, où la recherche constante d'une optimisation des résultats est la règle d'or, les rapports hiérarchiques sont empreints d'une certaine dureté. « *C'est de l'autoritarisme pur et simple, camouflé sous des discours modernistes* », affirme Jacques, délégué C.F.D.T. du personnel chez Auchan. Il en viendrait presque à regretter les anciens chefs, des ex-commerçants, des vendeurs montés en grade, qui pourtant n'avaient pas la réputation de tendrons... « *Les nouveaux directeurs ne font pas de sentiment, ils ont été formés pour ça.* » Recrutés dans la plupart des cas sur titres universitaires, issus d'écoles de gestion, ils sont rapidement propulsés dans les magasins où ils devront faire leurs preuves, c'est-à-dire « faire du chiffre ». Conditions pour réussir à la tête d'une grande surface : avoir la santé — les dix à douze heures par jour ne sont pas rares, — atteindre les objectifs fixés par le siège. *Hors du rendement, point de salut !*

Roland, trente-trois ans tout juste, entré chez Auchan en 1974 comme contrôleur de gestion, a aujourd'hui la responsabilité d'un hypermarché dans la région parisienne. Un brillant jeune homme selon les critères de la maison mère. L'œil vif, le cheveux ras, le blazer strict, il est là dans son bureau vitré surplombant des enfilades de rayons et une interminable batterie de caisses enregistreuses. Un peu méfiant, surtout pressé, il se définit comme un « animateur d'équipe ». « *C'est le côté relationnel qui me paraît fondamental* », dit-il, parlant de son style de commandement. Mais, derrière le jeune cadre à la fibre volontiers humaniste, perce le chef autoritaire pour qui le dialogue a ses limites. « *Je reste ouvert à toute proposition, à partir du moment où ça se justifie...* »

Soumis à des impératifs de gestion, une épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête, certains cadres dirigeants s'estiment fondés à demander plus à leurs subordonnés. « *On n'a plus*



هكذا من الاصل

le droit à l'erreur, dit Jean-Paul Baudoin, directeur général de Sperry-Univac France. *On nous demande des efforts en permanence. Alors cela se traduit par une politique plus dure.* » Désigné par la maison mère américaine il y a quelques mois seulement à la plus haute fonction, ce patron de trente-sept ans a un peu le sentiment d'être un mercenaire. Aujourd'hui ici, demain ailleurs, la notion de plan de carrière n'ayant aucune réalité dans ce genre de multinationale. « *Un directeur général, ça saute en vingt-quatre heures. Il faut accepter la règle.* » Le pouvoir, il l'exerce à sa façon : « *Je ne suis ni super-participatif ni super-directif. Je me vois plutôt comme un fonceur.* »

C'est aussi comme cela que le perçoivent la plus grande partie des ingénieurs et des cadres sous ses ordres. Côté syndical, on critique sévèrement « *le système qui ne peut plus accepter que les gens se mêlent de la gestion. Il s'est créé depuis son arrivée un climat de soumission ; seuls les avis allant dans le sens de la direction sont admis* ». Quant aux cadres, « *ils doivent se soumettre ou se démettre* ».

Le moment

Que des directions cherchent à s'appuyer sur les hauts cadres « légitimistes » (2) pour lesquels l'identification au patronat est la plus explicite, quoi de plus naturel ? Ce qui est plus nouveau, c'est la volonté clairement exprimée dans toutes les instances patronales de redonner du pouvoir aux chefs, des petits aux grands. La revalorisation des tâches de l'encadrement étant présentée comme l'un des impératifs majeurs de ce temps. Urgente nécessité en effet ; occasion rêvée sans doute d'une reprise en main à un moment où les salariés, menacés par le flot montant du chômage, ne se trouvent pas toujours en situation de contester les nouvelles formes de relations de travail. La crise économique, les divisions syndicales, la démobilisation des travailleurs (3), ont convaincu nombre de chefs d'entreprise que c'était le moment ou jamais de reprendre l'initiative sur le terrain, en développant une stratégie très habile, dont l'objectif est de créer une sorte de consensus « à la japonaise », d'entraîner une majorité de salariés à s'identifier au projet de l'entreprise. « *La productivité économique ne va pas sans une certaine adhésion des actifs* », dit-on au C.N.P.F. Pour rendre les entreprises plus compétitives, il faut, selon Paul Appell, président d'Entreprise et progrès, « *intégrer l'économique et le social* ».

L'offensive néo-libérale en cours, qui s'accompagne d'une *restructuration idéologique* – caractérisée par l'émergence de thèmes anti-égalitaires chers aux « *nouveaux économistes* » et un renforcement notable de la hiérarchie, – ne vise-t-elle pas à terme à instaurer un « nouvel ordre intérieur » (4) ? Un ordre qui garantirait une paix sociale avec des partenaires – dominants - dominés – enfin réconciliés. Situation « *idéale* » qui passerait nécessairement par l'élimination des gêneurs, des déviants. Les organisations syndicales « revendicatives » se sentent visées par cette politique et elles ont raison. « *Mai 68 a donné des idées aux patrons* », disent-elles en substance. « *On peut s'attendre à une pression patronale durable* – notait la revue *C.F.D.T. aujourd'hui* (5) – *organisée, visant à transformer toutes les bases actuelles de l'organisation des travailleurs dans l'entreprise.* »

La grande idée, c'est d'utiliser la hiérarchie intermédiaire – agents de maîtrise, techniciens, cadres subalternes – pour concurrencer les syndicats en se posant comme un relais privilégié entre la base et la direction. « *Le patronat se bat comme il ne s'est jamais battu*, reconnaît Jacques Potavin, responsable du secteur « luttes » à la C.G.T. *Il tente de nous prendre sur le terrain d'une meilleure collecte des besoins, pour nous isoler.* »

Dans cette partie de bras de fer pour obtenir le leadership, les militants connaissent parfois, face à cette nouvelle génération de chefs férus d' « expérimentation sociale », des échecs douloureux. Comme à la SNIAS, division « hélicoptères », à Marignane, où la C.G.T est passée de 70 % des voix aux élections des délégués du personnel en 1972 à 26 % aujourd'hui. Perte d'influence qui résulte de la nouvelle politique sociale conduite par Fernand Carrayon, un « gad'arts » décidé dès sa nomination à remettre « *de l'ordre dans la boutique* ». Il reconnaît faire de l'idéologie : « *Pourquoi le patronat n'en ferait-il pas lui aussi ?* », s'exclame-t-il. Avec le recul, il juge son approche du problème correcte. « *On a créé une nouvelle race d'hommes*, dit-il parlant de ses contremaîtres et de ses chefs d'atelier. *C'est avec eux qu'on pourra faire la démocratie industrielle.* » Pas avec les « meneurs » de la C.G.T. et de la C.F.D.T. que l'on a isolés à l'autre bout de cette immense usine, mais avec tous ceux qui acceptent de jouer le jeu, c'est-à-dire ceux qui votent pour les « syndicats de l'entente », F.O.-C.G.C.-C.F.T.C.

Comme le dit Michel – vingt-six ans d'Aérospatiale, – chef d'îlot d'une unité autonome de production où se monte l'hélicoptère Ecureuil, « *on a les syndicats qu'on mérite* ». Lui, il veut développer « *la convivialité dans le travail* ». Il est là « *pour écouter, comprendre les motivations des hommes* ». Bref, à son échelle, il « fait du social ». Ces méthodes que d'aucuns baptisent « bourrage de crâne » ont bel et bien porté leurs fruits : pas un seul débrayage en dix ans et un « esprit boutique » à faire pâlir d'envie les concurrents.

JYH

Jeu de go

Un tel patriotisme d'entreprise ne se décrète pourtant pas ; on peut tout au plus l'élaborer, l'organiser. Dans cette recherche du consensus, la formation des esprits revêt une importance capitale. Stages de commandement, séminaires de relations humaines, cours du soir sur l' « animation des équipes » tendent à se multiplier. L'industrie du consentement est en pleine expansion. Des officines en tout genre, plus ou moins liées aux milieux patronaux avec leurs « théoriciens », leurs conférenciers, leurs experts en psychosociologie.

Là s'élabore le profil du chef new-look. Dans un ouvrage intitulé *Commander demain* (6), on le décrit comme « *celui qui fait s'exprimer les équipes, qui réduit à temps les conflits, qui identifie les aspirations avant qu'elles ne deviennent des revendications* ». Le traitement des tensions et la gestion des conflits, c'est une des spécialités de Bossard Institut. Cet organisme propose aux dirigeants une large gamme de séminaires de relations sociales sur le thème : « Introduire le changement pour une plus grande efficacité, faire accepter ce changement ». Les consultants se réfèrent à la « sociodynamie », démarche présentée comme un « *art de la navigation sociale* », et font appel à toutes les ressources de la polémologie : Clausewitz, Sun-Tzu, Mao. Ils se fondent, entre autres stratégies, sur celle du jeu de go : « *Cela s'apparente à une stratégie de subversion*, explique un responsable. *On ne tue pas l'adversaire, on cherche à exister mieux que lui. Il s'agit d'occuper tout simplement le terrain.* » Et de placer les syndicats sur la touche...

Situation qui n'est pas pour déplaire à certains patrons, bien qu'ils se défendent – et avec quelle vigueur ! – de manipuler qui que ce soit. Ce type de formation connaît en tout cas un vif succès. « *Ce sont les entreprises les plus dynamiques qui s'adressent à nous* », dit-on chez Bossard. Métallurgie, automobile, et maintenant secteur tertiaire, banques et assurances notamment.

A la SOGIC, société travaillant sur le même créneau, les affaires n'ont jamais aussi bien marché : « *On refuse du monde* », affirme le patron, un « gros bras » des relations humaines, connu comme le loup blanc dans l'industrie pour ses méthodes d'une rare efficacité. « *Nous, on vole plutôt au ras des pâquerettes.* » La spécialité ici étant la formation des contremaîtres et des ouvriers spécialisés, triés sur le volet. Un millier de personnes ont été formées en 1979, autant en 1980.

Terrain de lutte

Parmi les clients de la SOGIC, la Solmer, à Fos-sur-Mer. Là aussi, on s'est résolu à « remettre la pendule à l'heure ». A la suite du conflit particulièrement dur de 1979, qui a paralysé pendant deux mois les hauts fourneaux du complexe sidérurgique, la direction a cherché à se donner les moyens de contrebalancer l'influence des syndicats. Un département des affaires sociales particulièrement étoffé a été créé, avec à sa tête un ancien ingénieur-mécanicien de marine, apparemment recruté plus pour ses qualités de meneur d'hommes que pour ses talents de négociateur. Une allure de catcheur, des épaules de déménageur, Guy Baudot en impose. Dans son bureau exigu, on le sent mal à l'aise au milieu de la paperasse. Avec lui, pas de finasseries, on ne fera pas dans la dentelle. Les explications sont directes : « *On ne peut plus se permettre d'avoir des mouvements sociaux graves.* » La formation systématique des agents de maîtrise, des cadres et des ingénieurs - mille personnes environ d'ici à 1982 – a pour but d'« *éviter le pourrissement de la situation* ».

« *Si on veut sauvegarder l'entreprise, on sera obligé d'en faire un terrain de lutte.* » Ce qui est recherché : « *La modification des mentalités et des comportements. Cette prise de conscience se fait déjà à travers les stages.* » Stages baptisés « apprentissage du pouvoir ». Cet ancien rugbyman a la conviction qu'il pourra à terme « *tourner la mêlée, pourrir la balle dans le camp adverse* », c'est-à-dire renverser le rapport de forces dans les ateliers, mais aussi au niveau du comité d'entreprise.

Vous avez dit « rapport de forces » ? « *Mais mon bon monsieur, ici, on ne connaît pas !* » Il s'étonne, M. Vauthier, directeur des laboratoires Servier, à Orléans. Pour un peu, il se fâcherait. Dans cet établissement ultra-moderne qui fabrique des médicaments, il n'y a pas l'ombre d'un conflit. Tout le monde se plaît d'ailleurs à reconnaître la qualité des conditions de travail. Le Codese, dans le volumineux catalogue consacré à « l'amélioration des conditions de vie dans l'entreprise » (7), note à plusieurs reprises les innovations *sociales en tout genre dont bénéficient* les salariés de cette entreprise : horaires souples, équipes *autonomes, expression des salariés*. Chez Servier, tout le monde rame dans la même direction, et, à entendre le bondissant directeur dans sa blouse blanche, travailler ici, c'est un peu le paradis sur terre.

La recette ? Pas de syndicats – *il est vrai qu'ici ils n'ont pas du* tout bonne presse, – mais une majorité d' « alliés » dans un personnel composé à près de 80 % de femmes. Une organisation « repensée » dans un lieu « *où les gens se rendent avec autant de plaisir qu'ils en ont à rentrer chez eux* », selon le commentaire du président-directeur général. La hiérarchie elle-même a été modifiée de telle manière que le consensus puisse s'exprimer et servir les objectifs de production. Donc plus de chefs, à en croire la direction, mais des « leaders » désignés par vote secret dans *chaque atelier, sur chaque chaîne* de fabrication. Cette formule de gouvernement de l'entreprise a pour M. Vauthier un double intérêt : « *On supprime tous les antagonismes, l'équipe choisit un responsable, c'est la démocratie à la base.* »

Cet ersatz d'autogestion, octroyé d'en haut, a, tout au moins au niveau de la production, donné des résultats inespérés : *gains de productivité*, compétitivité accrue.

Ce dynamisme repose en grande partie sur une organisation du travail fondée sur le système des « ateliers autonomes de production ». « *Nous faisons du taylorisme sans en faire* », explique le directeur. Le moindre des tours de force ayant été de « convaincre » les ouvrières de déterminer elles-mêmes leurs propres cadences, étant bien entendu que les objectifs restaient fixés par la direction. « *Quand il y a un coup de fouet à donner, elles le donnent sans problème.* »

Le bon usage du chef, c'est aussi cela : persuader ses subordonnés de la nécessité de s'autocontrôler tout en leur donnant l'impression qu'ils jouissent d'une certaine liberté d'action. Apparemment, personne chez Servier ne se plaint du système. Là non plus aucun conflit, rien qui vienne troubler la tranquille assurance d'une société prospère.

Voilà pourtant un modèle d'organisation sociale qui intrigue. Est-ce du lard ou du cochon, quelle est cette soupe qui bout *dans la marmite* ? Il en est qui font le déplacement d'Orléans, des Allemands et même des Japonais qui en matière de paternalisme scientifique n'ont sans doute rien à nous envier. Il arrive aussi que le patron prenne son bâton de pèlerin. Il s'en va porter la bonne parole dans les cénacles patronaux et les séminaires chics pour cadres supérieurs. « *On est en train de faire des petits* », confie-t-il. Et plus vite qu'on ne le pense.

Les nouveaux chefs ne sont-ils pas déjà parmi nous ? ■

(1) Brochure éditée par l'Institut de l'entreprise sous le titre : *le « Comment » du redéploiement industriel*.

(2) *L'Univers politique et syndical des cadres*, par G. Grumberg et R. Mouriaux, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

(3) « Le syndicalisme en crise », *le Monde* daté 4-5 mars 1980.

(4) *Le Nouvel Ordre intérieur*, éditions Alain Moreau, 1980.

(5) *C.F.D.T. aujourd'hui*, n° 40.

(6) *Commander demain*, par Pierre Morin, éditions Dunod-Entreprises.

(7) Codese, (Comité pour le développement social et économique de l'entreprise), document publié par le C.N.P.F., 1980.

CROQUIS

Réveil

Ah, il y en a marre ! Mais *comment font-ils ? hurle intérieurement* Anne en quittant *son lit, furieuse.* C'est *dimanche* matin, 7 h. 30. Les gosses sont réveillés, en pleine forme. Ils ont improvisé une dînette de biscottes écrasées, le parquet de leur chambre en est plein. Ça crisse quand ils sautent par terre en jouant à la course de crapauds. Anne plonge le nez dans son café, elle s'est réfugiée dans le salon pour au moins se réveiller tranquillement avant que les crapauds ne prennent leur chocolat. Elle remue sa cuillère dans sa tasse, et agite les idées dans sa tête tout embrumée de sommeil.

Vivre ailleurs, quitter la ville pour une maison généreuse en espace, où chacun aurait son endroit réservé, sa pièce à rêves et à trésors. Où il y aurait aussi un jardin pour se reposer les yeux sur des fleurs, des arbres. Et des herbes hautes où se cacher pour faire la sieste au printemps. *Pourtant,* la ville, c'est bien aussi. Ça bouge. Anne sait que la campagne ne suffit pas toujours, qu'on peut *se sentir d'humeur bucolique* par pur réflexe, surtout le di*manche matin.* De l'*air* !

Maintenant les écraseurs de *biscottes jouent à la torture* chatouillante, ils hurlent de *rire.* Anne pense aux voisins, et elle a plutôt honte. Mais ces gens charmants ont eu cinq enfants, et ils lui ont dit un jour qu'ils savaient *« ce que c'est, les gosses »*. Bon. Elle reprend un peu de café et resserre sa main sur la tasse. Elle sait également que, lorsque les deux petits ne sont pas là pendant quelques jours, en vacances chez une grand-mère, le calme des cinquante mètres carrés de l'appartement lui semble indécent, presque dangereux. Que l'ordre tranquille de leur chambre lui fait songer à la mort. Sans jouets partout, sans dessins au doigt sur les carreaux ni biscottes sur le parquet. Anne rit toute seule : Les petits crétins, quelle pêche ils ont, et sans café, eux ! Ça y est, elle est réveillée.

CLAIRE LAROCHE.

Le peintre

Il devait être 8 heures du soir et nous allions nous mettre à table. J'ai voulu secouer la nappe par la fenêtre – je sais, ça ne se fait pas, – mais elle était pleine de miettes. Je l'ai fait.

Au moment où elle s'envolait, sous les miettes, j'ai vu quelqu'un. Un crâne presque chauve, prolongé d'un imperméable et d'une bouche qui tenait un pinceau. Eh oui, c'était un peintre qui était là, sur le trottoir avec son chevalet. Le bras tendu, il ajoutait un ton à sa toile. Ce qu'il peignait était devant moi : un immeuble rasé, *du plâtre, des bouts de bois* enchevêtrés et, à côté, en *jaune, le bulldozer et la bétonneuse.*

Derrière, un immeuble se dressait. Seul. Sauf. On le ré*novait. Sur ses flancs, il portait* la marque des escaliers et des *séparations d'appartements* disparus, des restes de peinture et, tout en haut – pour éviter d'éventuels jets de pierres – un échafaudage de poutres et de taules le ceignait, telle une couronne. L'homme piochait dans sa palette barbouillée, et j'écarquillai les yeux. Mais non, je ne rêvais pas, c'était bien un manège et pas un immeuble qu'il était en train de peindre. Un manège tournoyant de couleurs parmi les gravats. Et l'échafaudage du haut servait maintenant de toit.

Sans m'excuser pour les *miettes, j'ai refermé* la fenêtre, doucement. Ça n'avait d'ail*leurs aucune importance. Le* peintre n'avait rien remarqué – *ni miettes ni fenêtre, – il était* trop occupé à refaire le monde, *à sa façon.*

CÉCILE ARBONA.

Lyonnaise au Luxembourg

De loin, le terrain de boules *se signale par son pourtour* grillagé, petit enclos dans le *jardin du Luxembourg. A côté,* les joueurs de cartes dessinent *un autre espace ludique, où* seules quelques femmes ont accès. Quant au jeu de boules, n'y évoluent que des hommes, en majorité âgés. Ils se laissent chacun facilement épingler par un signe distinctif, l'inséparable bouffarde, la grosse bedaine ou la casquette.

La parole accompagne toutes les péripéties. Il y a d'abord la parole tactique, qui décide du coup à faire. La plupart du temps, elle est émise par un chef tacite, reconnu, tête adroite, écoutée parce qu'elle sait faire ses preuves boule en main.

Il y a ensuite la parole-commentaire. Celle du joueur qui vient de lâcher sa boule, pour un aller sans retour. Celle des autres joueurs, qui la regardent rouler ou tomber, selon qu'il s'agit d'un pointeur ou d'un tireur. *Celle enfin des* spectateurs à l'intérieur de l'enceinte, *joueurs sur la touche* qui ponctuent les coups, *les uns ramenant leur science,* les autres l'ironie.

Le cochonnet est appelé guignol. La boule qui va trop loin n'est pas dit forte, mais vite. Vite, parce qu'elle ne fait que frôler le guignol, qu'elle ne vient pas mourir sur ce point chaud âprement disputé.

Tout le monde se presse au*tour, à l'exception du joueur en* piste, qui, lui, évolue seul à *l'autre extrémité.* Chaque point repose sur cette navette entre aire de lancement et aire d'arrivée. Près du guignol se tient le jeu, et pourtant celui-ci se joue là-bas, derrière cette ligne où chacun a assis un style pour lancer sa boule et, le coup parti, une façon de le prolonger du corps et du regard, comme s'il était encore possible de l'infléchir à distance.

Une fois de plus, un petit nombre de règles fixes permet d'engendrer une infinité de parties. Elle se ressemblent toutes, mais il n'y en a pas deux d'identiques. Chaque boule s'en vient creuser la différence, *infime si elle* est embrassée de loin, énorme si elle *est vue comme celle qui risque* de faire la décision. Un point, *c'est tout.*

C'est ce pouvoir que chaque *boule recèle dans cette main* qui la soupèse, l'évalue, la tient *et la retient encore, c'est ce* pouvoir qui relance l'attrait du *jeu, repoussant du même coup* le démon Monotonie. S'il me*nace un peu trop,* un litige par exemple vient à point nommé *lui river son clou. Tout l'art* consiste à le maintenir à l'om*bre, hors de cette surface lumi*neuse, hautement délimitée, où *tous les coups semblent por*ter.

DANIEL PERCHERON.

CONTRACEPTION

« Parler pilule »

Une animatrice du Planning familial dans une banlieue ouvrière. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'informer.

MARIE-CLAUDE BETBEDER

DE hautes et longues façades sans un balcon ; mille et mille fenêtres... C'est dans un appartement en rez-de-chaussée de cette « cité » du début des années 60 que Clotilde M. a commencé ses permanences de planning familial, à Villeneuve-la-Garenne (Hauts-de-Seine), voilà douze ans. *« J'habitais là, je connaissais beaucoup de monde parce que je faisais partie de l'amicale des locataires et que je participais à l'animation de la cité. Je voyais les énormes problèmes qui se posaient au plus grand nombre. Mes filles devenaient grandes : je me suis mise à suivre la formation que donnait le M.F.P.F. (1). »* Dans ce décor, Clotilde est comme un poisson dans l'eau : elle est née à Gennevilliers, commune voisine, toute sa vie s'est déroulée dans cette boucle de la Seine, entre Asnières et Villeneuve, et elle ne peut pas faire trois pas sans croiser quelqu'un de connaissance.

« C'est même un peu lourd parfois. Quand je suis dans la queue au Prisunic ou au Félix-Potin, ça ne me gêne pas de parler de pilule... Au contraire même : il y a toujours des oreilles qui traînent, et ça permet à certains d'avoir des informations qu'ils sont bien contents d'entendre ; mais, quand je suis pressée et que quelqu'un m'arrête pour me dire : « J'ai oublié ma pilule, qu'est-ce que je dois faire ? », je finis par me sentir harcelée. » « Parler pilule » n'est pas si simple d'ailleurs. *« On n'en finit jamais avec la formation »*, reconnaît Clotilde, qui continue aujourd'hui encore à suivre les réunions d' « analyse de la pratique » où se retrouvent régulièrement les animatrices du M.F.P.F.

Le petit local, au 5 du square Paul-Claudel, est plus que discret, avec sa porte dans un recoin de hall. *« C'est important qu'on puisse y entrer sans être vu »*, commente Clotilde. Les consultations sont gratuites. On ne donne ni son nom ni son adresse, sauf si on décide de prendre la carte du M.F.P.F. ou s'il y a à remplir un formulaire d'I.V.G. (2). En dix ans, quelque quatre mille personnes ont passé cette porte : Français et immigrés, hommes et femmes ; beaucoup, beaucoup de jeunes, surtout ces dernières années où ils ont peut-être fini par l'emporter en nombre sur les femmes de 25 à 40 ans, qui ont longtemps constitué la catégorie la plus importante.

Le poids des tabous

Des jeunes du quartier, bien entendu : *« Souvent je connais leurs parents, ou même leurs mères sont mes amies. »* Certains, surtout au début, ne venaient pas sans inquiétude : *« Vous ne le direz pas à maman... »* Secret professionnel ! *« Une année, j'ai vu défiler, par petits groupes, toute une classe du lycée Balzac, un lycée de Paris qui recevait à l'époque beaucoup de jeunes de Villeneuve. Puis, quand la commune a eu son lycée, j'ai commencé à voir des jeunes qui venaient pour des dissertations ou des exposés, quelquefois avec un magnétophone. Certains revenaient la semaine d'après avec une liste de questions posées par la classe. »* Pourtant, les professeurs qui prennent sérieusement en charge l'information sexuelle sont rares, et presque tout reste à faire au niveau des adolescents.

Les mentalités des adultes évoluent aussi lentement, le poids des tabous et des ignorances reste considérable. Beaucoup d'hommes redoutent encore la liberté que la contraception donne à leur femme, ou ne peuvent admettre que la stérilité de leur couple puisse venir de leur fait. S'ils n'osent pas toujours s'exprimer en clair à ce sujet, ils le font indirectement, par exemple en évoquant le cas de quelqu'un d'autre. Quant aux femmes, elles attendent encore souvent une interruption de grossesse pour prendre contact avec la permanence.

Pour faciliter l'évolution des mentalités, Clotilde a pris très tôt l'habitude, quand plusieurs personnes se trouvaient ensemble dans sa salle d'attente, d'amorcer une conversation avec le groupe et – si aucune réticence ne se faisait sentir – de leur proposer de les recevoir en même temps. *« Ça marche toujours très bien ! »* C'est une façon d'éviter le rapport jamais vraiment satisfaisant entre qui « sait » et qui ne « sait » pas : *« A plusieurs, chacun, chacune a des chances de pouvoir tirer de son expérience quelque chose qui servira aux autres »*, et le rapport d'inégalité s'estompe. *« Et puis, on découvre qu'on n'est pas seul à rencontrer certains problèmes ! »* Le rôle du groupe est encore plus net pour les femmes immigrées : *« C'est*

COOPÉRATIVES

Les mousquetaires des Charentes

Drôle d'ingénieurs, en Charente-Maritime. Ils fondent une coopérative, se passionnent pour les énergies renouvelables et la micro-informatique.

DANIEL SCHNEIDER

UNE coopérative de produits biologiques, une troupe de montreurs de marionnettes, deux théâtres (de l'Éphémère et de l'Absence), un groupe de fous de musique qui organisent des concerts de rock à Poitiers, quelques librairies, un cirque, une revue de poésie, un journal mensuel régional – encore à créer, – tout cela, comme il se doit, « parallèle » ou « différent ». Quel point commun entre toutes ces initiatives ? D'abord, toutes ont vu le jour en Poitou-Charentes. Mais, surtout, toutes sont passées, de près ou de loin, par la « boutique de gestion » d'Épicentre.

Une boutique de gestion ? Quelques planches incertaines sur des tréteaux, un téléphone, et des brassées de fiches techniques, adresses, revues, dossiers de presse, dans une pièce du petit village de Fenioux (120 habitants, Charente-Maritime). A la fois conseil juridique, expert-comptable et S.O.S. amitié pour créateurs d'entreprises.

Aux uns, Épicentre a simplement fourni d'élémentaires données techniques : saviez-vous qu'une association type 1901 ne peut recevoir de dons, ou qu'une coopérative est obligée d'avoir recours à un commissaire aux comptes ? *« Mais souvent, avant de parler statuts, on doit passer beaucoup de temps à aider nos visiteurs à voir clair en eux-mêmes*, explique Brigitte, la boutiquière. *Par exemple, selon que les fondateurs d'une coopérative de production biologique seront plus désireux de produire ou de militer, on leur conseillera la coopérative ou l'association. A eux de savoir. »*

Autre service rendu par la boutique : elle fournit aux apprentis libraires ou comédiens un fichier de leurs congénères régionaux : *« Sans nous, il leur faudrait peut-être des mois avant de les rencontrer. Et cette prise de contact avec ceux qui se sont déjà lancés est primordiale »*, explique encore Brigitte. Certains n'ont effectué qu'une visite, d'autres se soumettent régulièrement à un « chek-up » de la boutique, qui tente de leur éviter les innombrables embûches tendues sous les pas des « nouveaux entrepreneurs ». L'abonnement simple (donnant droit d'accès au fichier) coûte 100 F, les interventions de « suivi » sont facturées en fonction des revenus des « clients ». *« Mais on a encore beaucoup de scrupules à se faire payer »*, soupire-t-on à Fenioux.

Sans aucune campagne de publicité, la boutique compte déjà trente abonnés, chiffre quasi astronomique quand on sait qu'elle n'offre pas ses services au premier venu. *« Il faut qu'ils aient quelque chose de différent »*, explique Brigitte. Comprenez : un irrésistible attrait pour l'autogestion ou les énergies renouvelables. Le moins surprenant n'est pas de voir cette « économie-bis » se fortifier et se doter tranquillement de liens multiforme.

« Comment ? »

Tout commence en janvier 1980, quand quatre jeunes *ingénieurs frais émoulus* des Mines ou de l'École centrale de Paris – et, pour l'un d'entre eux, après un passage par la gestion d'une librairie et d'un restaurant – décident de mettre en commun travail, talents et salaires en fondant une SCOP (société coopérative ouvrière de production). Leurs premières missions ? très classiques. Dans telle entreprise, la réorganisation d'un service, l'introduction de l'informatique dans telle autre. Une coopérative d'intérim à haut niveau, qui se fixait également comme objectif, en sus du travail proprement dit, la diffusion d'un guide – confectionné par l'un d'entre eux, Michel Adam, – des bonnes adresses « alternatives » des Charentes.

Succès et réputation venant, *les quatre mousquetaires se trou*vent bientôt en butte à des sollici*tations diverses autant que pres*santes : *« Comment avez-vous fait ? Comment monter une coopérative ? » « Ces demandes dévoraient notre temps »*, explique aujourd'hui Patrick Chagneau. D'où création de la boutique, qui vient d'être promue association autonome, et emploie déjà une personne et demie.

Compréhensible, l'engouement. Qu'importe si, après plus d'un an d'existence, les cinq salariés-actionnaires n'arrivent encore à se payer que 3 000 francs par mois : *« On préfère accepter des travaux qui nous intéressent, même si on n'est pas toujours formés pour. On va donc forcément plus lentement. De même, on essaie de ne consacrer au travail à l'extérieur que la moitié de notre temps, l'autre étant réservée, par exemple, à une réunion hebdomadaire de mise en commun »*.

Depuis sa création, le visage d'Épiscope (c'est le nom de la coopérative) s'est profondément modifié. Oubliées, aujourd'hui, les missions en entreprises des débuts. Le gros de leur chiffre d'affaires (370 000 F en 1980) provient de contrats d'études conclus avec l'administration (Direction départementale de l'agriculture, Parc régional du Poitou), qui leur donnent l'occasion de promouvoir leurs deux causes favorites : la micro-informatique, et les énergies renouvelables. La première *« parce qu'elle est à la portée de tout le monde, et par exemple des associations locales pour tenir leur fichier »*, la seconde parce que l'écologie est leur seconde nature.

Du Parc régional, par exemple, ils recensent les ressources en énergies renouvelables, avant, bientôt, d'en organiser l'exploitation. *« En même temps, on va aussi informatiser leur gestion »*. Ce travail d'inventaire et d'élaboration d'un plan d'exploitation des énergies renouvelables, Patrick Chagneau rêve de l'effectuer à l'échelle d'une ferme. Mais la percée auprès des agriculteurs « traditionnels » est plus lente, en dépit du succès des expositions itinérantes qu'ils ne cessent d'organiser ici et là : *« Nous avions un projet pour un village entier, et il a capoté, entre autres parce que nous étions bénévoles, donc pas pris au sérieux ! »*.

Restent deux catégories de partenaires : l'État, et leurs semblables, rencontrés au hasard des congrès, rassemblements, colloques, cours de formation à la gestion ou à l'informatique – autre *activité notable d'Épiscope,* – véritables viviers de clients nouveaux. Rien n'est négligé, pas même la tenue d'un stand au festival de la bande dessinée d'Angoulême, pour nouer de nouveaux contacts et multiplier ainsi les « possibles ». Au hasard des rencontres, se présentent parfois des contrats inattendus : ainsi, dans une commune proche de La Rochelle, Épiscope réalise auprès des habitants une enquête préalable à l'implantation d'équipements sociaux.

Drôles d'ingénieurs ! Une idée à la minute – dernières en date : un bibliobus « alternatif », et des cours de gestion pour les étudiants des beaux-arts *« à qui les notions les plus élémentaires font défaut »*, – un dynamisme à faire soupirer plus d'un capitaine d'industrie, tout cela dans le respect absolu de leurs rythmes et envies, sans se forcer : ils s'octroient des congés sans solde illimités, *« à condition bien sûr de ne pas mettre en péril la vie de l'équipe »*.

Drôle d'association que cette boutique de gestion qui n'accepte les subventions que sous forme de contrats publics, ou d'emplois *d'utilité collective (« On aime mieux avoir de l'argent pour un travail intéressant que pour acheter une machine à écrire »)*. Drôles de patrons, qui proclament leur refus d'embaucher, mais souhaitent *« que les candidats s'embauchent eux-mêmes. S'ils sont motivés, ils doivent pouvoir trouver une place parmi nous »*. Ainsi Brigitte, venu sans engagement effectuer un « stage Barre », et qui s'occupe aujourd'hui de la boutique de gestion *« parce qu'elle l'a voulu »*.

Drôles de militants, qui méprisent tous les mouvements nationaux, même écologistes – *« on ne s'y reconnaît pas »*, – mais investissent leurs soirées dans les interminables conseils d'administration d'associations locales amies.

Drôles de gens, tout simplement, ballottés avec bonheur par les rencontres et l'air du temps. Si, comme Pierre Daninos le fit au major Thompson, on les coupait en deux, on trouverait pêle-mêle un fichier d'adresses, une pile solaire, un coin de prairie, un doigt de cognac, une banque de données, une cuve à compost, un coucher de soleil sur le Saintonge et sûrement, quelques milliards d'idées encore à éclore. ■



هكذا من الأصل

souvent pour demander un petit service qu'elles viennent la première fois : une lettre à écrire, un formulaire à remplir... Puis, quand on commence à discuter de contraception, elles en parlent avec leurs amies, elles reviennent à plusieurs et, souvent, une sorte de réseau d'entraide se met en place : celle à qui son mari interdit d'utiliser la pilule laisse ses comprimés chez celle qui a été autorisée à en prendre ; et la distribution se fait le matin, sur le chemin de l'école. » Jusqu'en 1974, comme le stérilet n'était pas remboursé par la Sécurité sociale, il fallait que celles qui en avaient besoin grapillent chaque jour quelques dizaines de centimes sur le montant des courses pour réunir la somme voulue sans que le mari le sache. « *Une fois, j'en ai vu plusieurs se cotiser pour dépanner une jeune qui venait d'avoir trois enfants à la suite et qui était très mal en point.* »

Les hommes...

Depuis janvier 1980, la permanence est interrompue – pétitions et démarches étant jusqu'ici sans résultat – parce que la municipalité de Villeneuve a supprimé la subvention de fonctionnement. « *C'est notre devoir d'alléger les charges de la commune,* dit en substance M. Mourrier, maire adjoint. *Désormais, il y a au dispensaire de la Croix-Rouge un centre de planification financé par la D.D.A.S.S. (3), avec conseillère conjugale et gynécologue. C'est plus complet.* » Pour quelque deux cents francs d'économie par semaine, la petite structure souple et légère, en plein cœur de la cité, a été abandonnée au profit de consultations dans un cadre médical à l'autre bout de la commune.

Ceux et celles qui veulent voir Clotilde peuvent continuer à le faire, à condition de se résigner, eux aussi, au cadre médical et d'aller la trouver dans un des centres de P.M.I. (4) où elle fait des « *animations* », *chaque semaine* à Villeneuve et dans les communes voisines de Saint-Ouen et de l'Ile-Saint-Denis. Mais les horaires, établis en fonction des besoins des femmes au foyer ne conviennent ni à qui travaille ni à qui va à l'école ; et les jeunes, pour ne citer qu'eux, ont pratiquement disparu de toutes les consultations de contraception de Villeneuve depuis qu'elles *se font en dispensaire.*

La tâche, dans ce contexte, consiste à aller au-devant de personnes qui ne feraient pas spontanément une démarche de contraception en intervenant dans la salle où elles attendent de voir le médecin. « *J'amorce la conversation en parlant des enfants : Tiens, en voilà un que je ne connais pas... Vous l'allaitez ? L'accouchement s'est bien passé ? Est-ce qu'on vous a parlé de contraception ? Et on enchaîne... Si quelqu'un parle de stérilet, j'en montre différents modèles ; je sors aussi le petit utérus artificiel que j'ai apporté. Pour décrire ce qu'on ressent au moment de la pose, je fais parler les femmes qui en ont déjà un.* » Certaines femmes parlent volontiers ; d'autres gardent le silence et parleront une autre fois. La partie est gagnée quand le dialogue se noue entre les personnes qui sont là.

Une difficulté parfois : rassembler les petits clans qui se forment spontanément dans une salle d'attente : ici les Françaises, là les Algériennes, plus loin les Portugaises ou les Antillaises... Quand il y a des hommes – et il y en a davantage depuis quelque temps, – *ils ont du mal à s'intégrer* aux discussions. Récemment, pourtant, l'un d'eux qui venait pour demander une stérilisation a expliqué très tranquillement ses raisons au groupe : la pilule et le stérilet étaient contre-indiqués pour sa femme, et la vasectomie était une opération plus simple que la ligature des trompes... Une belle exception. ■

(1) Mouvement français pour le planning familial.

(2) Interruption volontaire de grossesse.

(3) D.D.A.S.S. : Direction départementale de l'action sanitaire et sociale.

(4) Protection maternelle et infantile.

PAYS-BAS

Le syndicat des appelés perd ses cheveux

Depuis la « bataille des cheveux longs », qu'il gagna en 1971 au grand mécontentement des états-majors, le syndicat des appelés de l'armée néerlandaise a perdu de son influence, et ses effectifs sont en forte baisse.

RENÉ TER STEEGE

P*LUS rien ne reste à revendiquer, paraît-il.* » Telle a été la réaction, plutôt soulagée, du ministère de la défense des Pays-Bas lorsqu'il put récemment annoncer que le syndicat des militaires du contingent (V.V.D.M.) avait du mal à recruter.

Ce genre de difficultés n'est évidemment pas pour déplaire aux Néerlandais qui, à l'époque où la V.V.D.M. se battait avec éclat contre la hiérarchie militaire, ne cessaient de proclamer que les forces armées ne résisteraient pas longtemps à la « subversion » dont se rendraient coupables les responsables du syndicat.

Fondée au milieu des turbulentes années 60, la V.V.D.M. (*Vereniging voor dienstplichtige militairen,* Association des militaires du contingent) devait plus tard encourir les foudres de bien des Néerlandais, militaires et civils. C'était peut-être une raison d'adhésion supplémentaire pour les jeunes appelés. Au début des années 70, la V.V.D.M. comptait, assurait-elle, plus de trente mille membres. Il n'en reste que seize mille. Signe d'un temps où le conservatisme a de nouveau pignon sur rue ?

S'il est assez douteux que les militaires du contingent aux Pays-Bas soient si choyés qu'ils n'aient plus rien à désirer, il n'en reste pas moins qu'ils peuvent se juger privilégiés par rapport à leurs collègues d'Europe occidentale. *Ils le doivent en grande partie à la V.V.D.M., qui s'est battue longuement pour leur émancipation.*

Ils touchent maintenant un *traitement du même ordre que le* SMIC néerlandais pour les jeunes de moins de vingt-trois ans. La période du service obligatoire a été ramenée de deux ans à quatorze mois, les services effectués pendant le week-end donnent droit à *des rémunérations* supplémentaires, le salut militaire n'est plus obligatoire qu'à l'occasion de certains cérémonies, les appelés ne sont pratiquement plus condamnés à des peines d'emprisonnement et, bien *entendu,* les cheveux courts ne sont plus de mise.

Ce fut cette dernière victoire de la V.V.D.M. qui fit le plus de bruit. Le monde entier avait pu *constater* que « ça bougeait » au sein des forces armées néerlandaises quand parurent les premières photos de soldats chevelus, à la grande horreur des divers *establishments* militaires. Un jeune officier de la légion étrangère, crâne rasé au plus près, nous confia qu'avec de tels chevelus l'armée néerlandaise ne devait pas peser lourd devant un envahisseur potentiel.

Intégrée

Les débuts de la V.V.D.M. en 1966 ne laissaient guère prévoir les vives controverses qui devaient plus tard émailler son existence. La hiérarchie militaire *s'était* même montrée plutôt bienveillante envers de premières revendications très terre à terre : abolition de certaines corvées jugées particulièrement pénibles, installation de davantage de lavabos et de toilettes dans les casernes, suppression des trains militaires. Sans trop de difficultés, les chefs de corps donnèrent leur aval. C'est l'époque où le service d'information de l'armée peut encore prétendre que la V.V.D.M. « *ne contrevient nullement à la discipline militaire* ». La bonne entente entre le syndicat et les responsables militaires est plutôt mal vue par des appelés qui prônent une attitude syndicale beaucoup plus militante. Ils restent cependant mino*ritaires.* La V.V.D.M. est *même* invitée à s'intégrer dans les instances de concertation des forces armées.

L'« affaire des cheveux longs » devait mettre un terme à la « tolérance répressive » manifestée à l'égard de la V.V.D.M., comme le disaient de jeunes intellectuels souvent fraîchement sortis de l'Université et avides d'en découdre avec un symbole évident de l'autorité. Le conflit des cheveux éclate quand, en *1971,* la V.V.D.M. apporte son soutien à un soldat qui refuse de sacrifier sa chevelure au coiffeur militaire. Ce fait divers, largement commenté par la presse néerlandaise à l'époque, ne tarda pas à devenir une véritable épreuve de force entre le ministre de la défense et le syndicat des appelés, qui finira par obtenir gain de cause. Du coup, les soldats néerlandais prennent conscience d'une subite notoriété mondiale, au grand dam de leurs *chefs.*

Encouragée par cette victoire, la V.V.D.M. se prépare à d'autres affrontements. En 1972, elle mène une campagne pour l'abolition du salut militaire obligatoire. Les premiers refus sont réprimés assez sévèrement, et la campagne est suspendue pendant quelque temps. Mais une « journée anti-salut », pendant laquelle les appelés sont invités à saluer cordialement et sans formalité quiconque porte un uniforme, y compris les facteurs et les agents de police, marque un nouveau départ.

Les autorités prennent très mal ce genre de protestation ludique. Le ministre de la défense accuse la V.V.D.M. d'incitation à la mutinerie et refuse carrément l'abolition du salut, tandis que des voix s'élèvent, *militaires* et civiles, pour exiger la suppression tout court du syndicat. Pour la première fois, les sept membres de la direction de la V.V.D.M. doivent comparaître devant un tribunal militaire, accusés de sabotage de la *discipline* militaire. Après que le procureur eut requis une peine de trois mois d'emprisonnement, le tribunal condamna les sept appelés à deux *mois de prison ferme.*

Le seuil dépassé

Cet épisode marque la fin de l'isolement relatif dans lequel se trouvait la V.V.D.M. depuis sa fondation. Les grands syndicats ouvriers, des organisations de jeunesse et des partis politiques de gauche s'unissent pour protester contre la condamnation. Partout dans le pays des manifestants défilent en exigeant la libération des condamnés. En vain, d'ailleurs. La V.V.D.M. avait apparemment dépassé le *seuil de tolérance, pourtant* réputé très large aux Pays-Bas.

Dirigeants et membres de la V.V.D.M. avaient mis beaucoup d'espoirs en une attitude plus souple des autorités quand les élections législatives de 1973 firent du P.V.D.A. socialiste le plus grand parti gouvernemental. Espoirs vite déçus. En apparence cependant l'atmosphère com*mence par se détendre.* La V.V.D.M. fut ainsi réadmise dans les instances de concertation des forces armées dont elle avait été exclue à l'occasion de la bataille pour l'abolition du salut militaire.

Mais la trêve fut de courte durée. Les appelés se sont *trompés, diront-ils,* sur le degré de souplesse du nouveau gouvernement. D'autres actions « nationales » dans les casernes en vue de soutenir toutes sortes de revendications font monter la tension. Le ministre de la défense menace de traduire à nouveau en justice les responsables syndicaux, pour incitation à une grève pour une augmentation des soldes. *Des mouvements de* protestation « sauvages » se multiplient dans les casernes, notamment contre les circonstances dans lesquelles se déroulent des exercices en plein hiver. Dans les casernes où la V.V.D.M. est bien *implantée,* la « *protestation* des pieds gelés » bat son plein. Certains appelés refusent même de partir en campagne tant que leurs conditions de vie ne sont pas améliorées. La V.V.D.M. juge prudent de revenir sur ses pas quand le ministre de la défense, en colère, brandit la *menace* de *sanctions sévères* contre cette « *forme de mutinerie* ».

Vers la fin des années 70, les actions syndicales difficiles à accepter par la hiérarchie militaire se font de plus en plus rares. *Ainsi* la V.V.D.M. *annule-t-elle,* sous de fortes pressions, la présentation par des soldats en uniforme de leurs revendications à La Haye au très strict général américain Alexander Haig, l'actuel secrétaire d'Etat, alors commandant suprême allié en Europe.

Bureaucratique

Ces dernières années, l'action du syndicat des appelés a pris *souvent un caractère* « *bureaucratique* », comme la rédaction de Livres noirs mettant en cause les circonstances pénibles dans lesquelles se déroulent des exercices sur le terrain. Le syndicat s'efforce de prêter une assistance *judiciaire* à des appelés qui refusent, par conviction personnelle, *d'effectuer des services de garde* devant des bases militaires où est stocké du matériel nucléaire. Et la lutte pour la liberté d'expression totale dans les casernes est loin d'être gagnée.

Sur ces entrefaites, un second *syndicat* d'appelés a vu le jour, qui affirme compter dans les sept mille membres. « *Des types passablement de droite* », ont dit les responsables de la V.V.D.M. pour désigner leurs collègues du syndicat rival, qui prônent la concertation plutôt que le « modèle des conflits ». Cette apparition d'un autre syndicat a certainement contribué à la *diminution des effectifs de la* V.V.D.M. Son déclin s'est accéléré quand, en *1978,* l'âge du service militaire fut abaissé. L'âge moyen revient à vingt ans environ ; ce sont maintenant des jeunes de dix-huit à dix-neuf ans qui constituent la majorité. Différence négligeable ? Selon la V.V.D.M., les « jeunes » seraient plus faciles à manipuler par leurs *supérieurs hiérarchiques.* Ils seraient en général beaucoup *plus dociles que ceux qui ont déjà* une expérience, si brève soit-elle, des responsabilités de la vie civile.

La V.V.D.M. accuse la hiérarchie militaire d'avoir recours à des ruses raffinées pour venir à bout des « *meneurs* » dans les casernes et affaiblir ainsi le syndicat. Au fur et à mesure des actions syndicales militantes, les officiers ont compris que la tactique du gros bâton avait des résultats inverses à ceux qu'on attendait. *Maintenant,* dès que les services de sélection repèrent des « agitateurs » potentiels, on leur confie, selon le syndicat, les postes les moins pénibles, ou même agréables : chauffeur, cuisinier, pour qu'ils ne puissent pas contaminer les « bons » appelés d'aujourd'hui. ■

هكذا من الاصل

DIASPORA

Les Portugais de la mousson

L'empire portugais en Asie n'existe plus. Mais dans des endroits reculés de petites communautés s'en réclament encore.

RENÉ PÉLISSIER

LES écoliers apprenaient naguère que les Portugais surgirent en Asie avec Vasco de Gama en 1498 pour y chercher des chrétiens et du poivre. Des premiers, ils trouvèrent assez peu, mais ils en firent d'autres. Du second, ils chargèrent tant qu'ils se créèrent des ennemis. Néerlandais, Français et Britanniques, tous ces épiciers jaloux les remplacèrent progressivement jusqu'à ce que Nehru finisse la besogne à Goa, en 1961, et l'Indonésie à Timor, en 1975-1976. Restent donc de cette trouée dans les mers chaudes les 1 550 hectares de Macao que les *commissaires-priseurs* de Lisbonne n'ont pas encore convaincu la Chine d'accepter. Tout cela est *connu. Ce que l'on sait peut-être* moins, c'est que se sont maintenues de petites communautés *asiatiques qui, linguistiquement* et parfois génétiquement, se réclament de ce lointain enfantement *lusitanien*.

Qu'on repère quelques centaines de leurs membres, au hasard des annuaires de Singapour, de Hongkong ou de Bombay, ou qu'on en fréquente des noyaux compacts à Goa, à Malacca et à Macao, ils ont peu de chose à partager entre eux et encore moins avec un *doutor* (docteur) de Coimbra ou un maçon émigré à Champigny. Sauf dans les communautés qui ont encore connu l'école portugaise dans les anciennes provinces de l'Ultramar, le portugais actuel est devenu pour eux une sorte de latin matriciel, mais de plus en plus incompréhensible. Dans certains cas où la coupure dure depuis trois et bientôt quatre siècles de solitude (Sri-Lanka, certaines îles de la Sonde, etc.), leurs différentes langues créoles ont même dérivé jusqu'aux rives de l'hermétisme.

Cœlacanthes

On peut distinguer, parmi ces Portugais de la mousson, deux courants : les cœlacanthes de l'expansion ibérique et les orphelins de Salazar.

Les plus anciens et les mieux conservés se rencontrent à Malacca. Avaler, frétillant, 155 kilomètres de bitume quasi autoroutier entre Kuala-Lumpur (Malaisie) et cet ancien comptoir chinois aujourd'hui envasé prépare à la déception qui attend le voyageur féru d'histoire. Mais que dire de celle qui s'abat sur un spécialiste de la fermeture de l'Empire portugais d'Afrique (1), venu en Orient pour voir ce qui reste d'une colonisation près de trois cent quarante ans après son extinction ? Là où le 25 juillet 1511 Alfonso de Albuquerque et ses Portugais s'emparent – malgré l'offensive des éléphants du sultan – du plus grand emporium de l'Asie, ne subsiste plus de la fameuse forteresse que la porte de Santiago, moignon ridicule au milieu d'un square maigrelet que contour*nent* les cyclo-pousse.

Assis sous les frondaisons du restaurant Theseira *(sic)*, dans le Portuguese Settlement où sont regroupés les Malaysian Portuguese, comme ils se définissent eux-mêmes, on est, il faut l'avouer, loin de Moluques, du poivre et de la cannelle. Lorsque les Néerlandais capturèrent Malacca en 1641, les Portugais laissèrent derrière eux cent trente ans de présence et plus de vingt mille métis et assimilés. Ils n'y sont jamais revenus, mais trois cent quarante ans après, on peut commander ses langoustines dans la langue de Camoens et comprendre, avec un peu d'entraînement, le *papia cristao* local, dont les archaïsmes du XVIe siècle feraient pleurer un philologue. Un Hollandais peut bien s'émouvoir devant l'ocre de la Stadthuys, qui sert toujours de mairie à Malacca, il ne trouverait pas une seule famille où le bon siècle et demi de métissage avec ces messieurs d'Amsterdam ait laissé *une radicelle* langagière.

Dans ce musée des torpeurs, la communauté, chaperonnée par deux curés portugais du diocèse de Macao, résiste étonnamment bien à l'usure de son créole. Socialement, on n'en dira pas autant, car, si le personnage de Cornelius, campé par Joseph Conrad dans *Lord Jim*, n'est plus l'archétype du Portugais de Malacca, la vie qu'ils mènent dans ce ghetto étriqué et pauvre n'est pas propice à leur épanouissement. Ceux qui s'en évadent pour aller chercher fortune à Singapour semblent renouer avec la vigueur du lointain ancêtre.

Burghers

Mais n'y perdent-ils pas un peu de cette singularité que leurs *élites anglophones cherchent* à préserver en défendant le *cristao*, la langue de l'inlassable métisse *qui a su absorber deux idiomes* germaniques, sans compter ceux de tous les routards qui viennent reblanchir la communauté à peu de frais ? Ce n'est pourtant pas à cette Mère Courage de la lusophonie voluptueuse que Lisbonne et Brasilia devraient venir en aide prioritairement, mais bien à un rameau encore plus obscur de la diaspora des caravelles, qui végète à Sri-Lanka (ex-Ceylan). Ils *devraient se hâter s'ils ne veulent* pas arriver après les obsèques.

Des octogénaires encore alertes, *mais qui ne se sont jamais* bien remis de la lecture de *la Féerie cinghalaise ?* Des aspirants de diverses escadres ayant bravé l'océan Indien pour monter sur le dos des éléphants ? Les habituels chercheurs de Dieu, en panne entre le Grand et le Petit Véhicule ? Depuis longtemps cette humanité aux accents étranges n'étonne plus le Tamil grisonnant qui, chauffeur de taxi de son état et philosophe par résignation, la cahote sur la route de Trincomalee. Mais un « chasseur de Portugais », comme il dit, venu s'entretenir avec des Burghers dans la langue d'horribles colonialistes rembarqués en 1658, il y a de quoi le débusquer de sa placidité professionnelle. D'ailleurs, la chasse aux Portugais à Sri-Lanka est déjà une course contre la montre, car les lusophones s'y font rares et les vestiges matériels du temps des conquistadores encore plus.

Que l'on descende jusqu'à ce degré zéro de l'urbanisme tropical qui s'appelle Colombo ou que l'on s'avance sur les routes sahéliennes du nord et de l'est, il faut partout en rabattre. Passés à la moulinette de prédicants atrabilaires, les rares morceaux de chapelles qui subsistent n'évoquent, ni de près ni de loin, l'art manuélien. Quant aux amateurs de machicoulis et d'échauguettes, ils peuvent, certes, alimenter leur nostalgie sur les remparts de Galle, mais tout y est irrémédiablement VOC et VOC (Vereenigde Oost-Indische Compagnie). Ici aussi, les Portugais ont été remplacés par les Néerlandais (1658-1796), mais de ces derniers il ne reste que des pierres, alors que les premiers se prolongent dans quelques milliers de familles. Précairement.

« *Voyez mes yeux bleus* (sic). *Je suis Portugais, yes, Sir.* » Il s'appelle Roberts ou De Vries, plus rarement Silva ou Fernandes. Le malentendu commence. Lorsque s'ouvre la conversation dans la langue du président Eanes, l'interlocuteur décroche. En fait, il entend surtout quelques adjectifs et infinitifs élémentaires. Un banal merci *(obrigado)* n'est pas compris, car chez lui il utilise une formule emphatique du XVIe siècle. Trop de cinghalais, trop de tamil sont entrés dans ce créole de Ceylan pour que la communication s'établisse entre un Burgher et un Brésilien. D'ailleurs, savent-ils même que l'autre existe ?

Être métis dans certains pays nouvellement indépendants n'est pas une situation toujours confortable. Pour s'être identifiés au colonisateur à la période anglaise, leur volonté de se dire supérieurs ou différents n'a pas été oubliée après 1948. Les plus avisés ou les plus riches ont préféré émigrer en Angleterre et surtout en Australie. *Se cramponnent sur place* les plus pauvres, les plus foncés ou les mieux intégrés dans la nou*velle société. De nos jours*, l'incroyable solidité du lien linguistique entre la mère et les enfants *semble se briser. Sauf dans un* village d'Astérix, près de Batticaloa sur la côte est, où le dernier carré s'évertue à préserver son créole, la jeune génération l'ignore le plus souvent ou en a honte. Sans *littérature, sans* écoles et sans soutien de l'actuel clergé local, elle meurt à petit feu.

Assister les bras croisés à l'effacement d'une langue est parfois aussi pénible que suivre l'agonie d'un être cher. Doublement si celle-ci descend d'un des vecteurs majeurs de la culture universelle, le premier truchement entre les mondes tropicaux et l'Europe.

Dans la moiteur insupportable de la côte orientale et à l'insu de ces touristes qui paient cher pour s'impaluder, idiots, les ultimes lusophones tentent d'éviter l'anéantissement de leur différence. Quelques-uns semblent vouloir mettre noir sur blanc les vieilles prières du temps de la résistance aux Bataves, les chansons de berceau et tout ce capital rétrécissant *qui* n'est pas encore du folklore. Les Portugais d'Europe n'ont jamais fait grand-*chose* pour ces cousins basanés. Un diplomate se serait rendu sur place et aurait offert un peu de *matériel de couture pour les* femmes du village des irréductibles. Ce ne sont certes pas les *successeurs de Salazar* qui vont se mettre une mauvaise affaire sur les bras avec Colombo pour ces enfants perdus tombés hors de l'histoire, lesquels, au demeurant, ne se sentent portugais que mythiquement. A Sri-Lanaka comme à Malacca, l'*Imperio* a disjoncté depuis trop de siècles pour que ces « lusophones » ou lusophones, piégés dans un repli de l'histoire coloniale, voient leur avenir linguistique en rose – mais que dire de Timor ? Bientôt les érudits les salueront, mais ce sera à titre posthume.

Si on quitte ces curiosités muséographiques, on entre dans le domaine de la politique contemporaine avec Goa et Macao. A Macao, la présence portugaise est ininterrompue depuis 1555-1557. Avec ces ruelles qui grimpent sur la colline surchargée de couvents moisis, de jardins secrets et de chanoines savants, le Macao des jours de semaine n'a rien à voir avec les flambeurs décavées qui reprennent le ferry pour Hong-kong le dimanche soir. République de métis, la cité a résisté à tout : aux typhons, aux mandarins, à Philippe II, aux horlogers, aux banquiers, aux drogués, au Grand Timonier et même aux promoteurs. Enfin, presque ! Ce n'est plus une province d'outre-mer, c'est un état d'âme. Un extrait du XVIIIe siècle.

Mouroir

Pour le sentir, il faut s'asseoir sur les murailles de la forteresse de Sao-Paulo construite par des artilleurs jésuites. De là-haut, à travers le baroque de sa façade béante, les fantômes du collage incendié contemplent la Chine populaire, par-delà la rivière des Perles. Au *crépuscule*, on croit voir l'*Astrolabe* de La Pérouse doubler l'îlot de Taipa, mais ce n'est *qu'une jonque qui se hâte* de regagner le Porto Interior avant d'être prise pour un rafiot de *Vietnamiens. Bref, le* Macao des Portugais se mérite et ne se dévoile pas aux Nippons, qui, sautant de l'enfer *vertical* de Hong-kong, n'ont que le temps de mitrailler le seul Portugais ostensiblement visible : le voiturier du Casino-Hôtel, déguisé en picador d'opérette. A chacun son exotisme.

Depuis le départ de la garnison métropolitaine, le portugais est devenu une langue rare. Seules les vieilles familles *macaenes* (un millier ?) parlent, outre leur créole spécifique, un portugais ultra-suave, mais uniquement dans les occasions formelles. Et il vaut mieux s'adresser aux plus de trente ans. Malgré la belle allure du Licieu Nacional Dom Henrique, le cantonais est la *lingua franca* de Macao, l'anglais ve*nant* loin derrière et le portugais voguant sur les eaux de l'ésotérisme pour plus de 95 % de la population sans cesse *re-sinisée* par les fuyards ayant échappé aux gardes, de l'autre côté de la pé*ninsule. Attachante et inoublia*ble Macao, où les jeunes fonctionnaires osent à peine articuler leur langue officielle, et où l'on entend la responsable des serveuses de cafétéria du Casino, une métropolitaine pur-sang, donner ses ordres dans un dialecte chinois qu'elle ne lit pas. Le drapeau vert et rouge flotte toujours sur la résidence de cette entité autonome de la République portugaise, mais les camions de la province de Guanddong qui circulent dans la ville nous rappellent que le vert du pavillon est en sursis dans cette estampe rescapée de la décolonisation. Derrière la porte du Siège, où les petites vendeuses communistes vous consentent 40 % de remise sur la bijouterie un peu ébréchée qu'elles sont chargées de vendre chez les capitalistes, nul ne se presse. Dame, avec les Portugais !

Au-delà des particularités de chacune de ces communautés lusophones, plusieurs questions se posent, qui ne sont peut-être pas sans intérêt pour l'avenir des microcommunautés francophones les plus isolées. Qu'est-ce qui fait qu'une langue et un héritage culturel survivent, tandis que d'autres disparaissent ? Faut-il les maintenir ? Si oui, à quel prix, comment, avec qui, pour qui et pour quoi ? Les enseignements que l'on retire de cette pérégrination dans un mouroir linguistique donnent froid dans le dos. Qui peut affirmer qu'en l'an 2300 quelqu'un saura encore déchiffrer les stèles en français qui parsèment l'Asie et le Pacifique ? Et ce choix géographique n'est-il pas déjà trop restrictif ? ■

(1) René Pélissier : *le Naufrage des caravelles. Études sur la fin de l'Empire portugais (1961-1975)*. Éditions Pélissier, 78630 Orgeval.

REFLETS DU MONDE

i.d.

Une réalité irrationnelle

L'hebdomadaire dominical ivoirien *I.D.* écrit sous le titre « Et si la sorcellerie existait » qu' « *il n'y a pas d'Africains, parmi ceux que nous avons rencontrés, qui n'aient évoqué la maladie mystérieuse d'un parent, d'un ami ou d'une simple connaissance soignée en vain pendant plusieurs semaines par des médecins, des responsables de sectes, voire par des guérisseurs. Cela finit toujours par le décès du malade. Les Abidjanais mettent ces morts au compte de la sorcellerie.*

» *Les sorciers, versés dans la science occulte, liés entre eux par un pacte de criminalité, sont tenus responsables de toutes les maladies, au sens très large du mot : malaise, dépression, fatigue, malchance, mal mystérieux, tout ce qui est le mauvais côté de la vie. La plupart des interlocuteurs ont soutenu que c'est surtout la nuit que les sorciers déploient leurs activités. Ils estiment qu'en Afrique noire les femmes sont plus sorcières que les hommes (...)*

» *Cela dit, faut-il croire ou non au sorcier ? Que l'on prenne garde des jugements péremptoires et sans appel. Celui qui voudrait nier la vérité de la sorcellerie en disant que son système ne résiste pas à l'analyse scientifique irait trop vite en besogne. Car la logique de la sorcellerie échappe à tout raisonnement cartésien (...)*

» *Il ne faut pas perdre de vue que la sorcellerie n'est pas seulement africaine. Même s'il paraît difficile de rapprocher le phénomène de ce qui se passe ailleurs, on peut souligner une sorte de résurgence d'une forme de sorcellerie aux Etats-Unis* ».

MAGAZINE FRANCE URSS

Un serment soviétique

Dans tous les pays du monde, tous les médecins prêtent le serment d'Hippocrate. Mais l'éthique médicale ne semble pas tout à fait la même partout. En effet, selon le magazine *France-U.R.S.S.*, les médecins soviétiques prêtent le serment suivant : « *Ayant reçu le noble titre de docteur et ayant embrassé la profession de médecin, je jure :*

» *– De consacrer tout mon savoir et mes pouvoirs à la protection et à l'amélioration de la santé de l'homme, à la guérison et à la prévention de la maladie, de travailler consciencieusement là où les intérêts de la société l'exigent ;*

» *– D'être toujours prêt à donner des soins médicaux, à traiter les malades avec attention et sollicitude, à garder le secret professionnel ;*

» *– D'améliorer continuellement mes connaissances médicales et mes compétences de médecin, de prêter assistance, par mon travail, au développement de la science et à l'exercice de la médecine ;*

» *– De me tourner vers mes collègues de profession pour leur demander conseil, si les intérêts du patient l'exigent, et de ne jamais leur refuser conseil et assistance ;*

» *– De consacrer et développer les nobles traditions de la médecine de notre pays, de me référer dans toutes mes actions aux principes de la moralité communiste, de me rappeler toujours la noble vocation des responsabilités d'un médecin soviétique envers le peuple et le gouvernement soviétiques.*

» *Je jure de rester fidèle à ce serment durant toute ma vie.* »

C'est sans doute le membre de phrase sur les responsabilités d'un médecin soviétique à l'égard de son gouvernement qui permet, sans trop de remords de conscience, à certains d'appliquer des « traitements psychiatriques » aux personnes saines de corps et d'esprit internées pour des motifs politiques.

JOURNAL DE GENÈVE

Évangélisation à l'américaine

Le JOURNAL DE GENÈVE nous apprend dans sa rubrique « C'est arrivé outre-Sarine » que le marketting trouve des adeptes jusque dans les milieux religieux :

« *Vie nouvelle* » *est une action d'évangélisation à l'américaine qui a démarré dans la ville de Bâle au lendemain de Pâques. Plus d'une quarantaine de paroisses et de communautés chrétiennes participent à cette action « pour un nouveau départ dans la foi chrétienne. » Des affiches sont placardées dans toute la ville, invitant ceux qui les lisent à appeler un numéro de téléphone pour se procurer, gratuitement, un livre de poche contenant les témoignages de dix-sept personnes, dont un ancien héroïnomane, qui ont trouvé un nouveau sens à leur vie. De même, un prospectus, rédigé de la même façon, a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres bâloises. Pour l'instant cette action semble rencontrer un écho favorable, puisque dans certains quartiers une personne sur trois, contactée par téléphone, demande un entretien à la maison.* »

Daily Mail

Économie souterraine

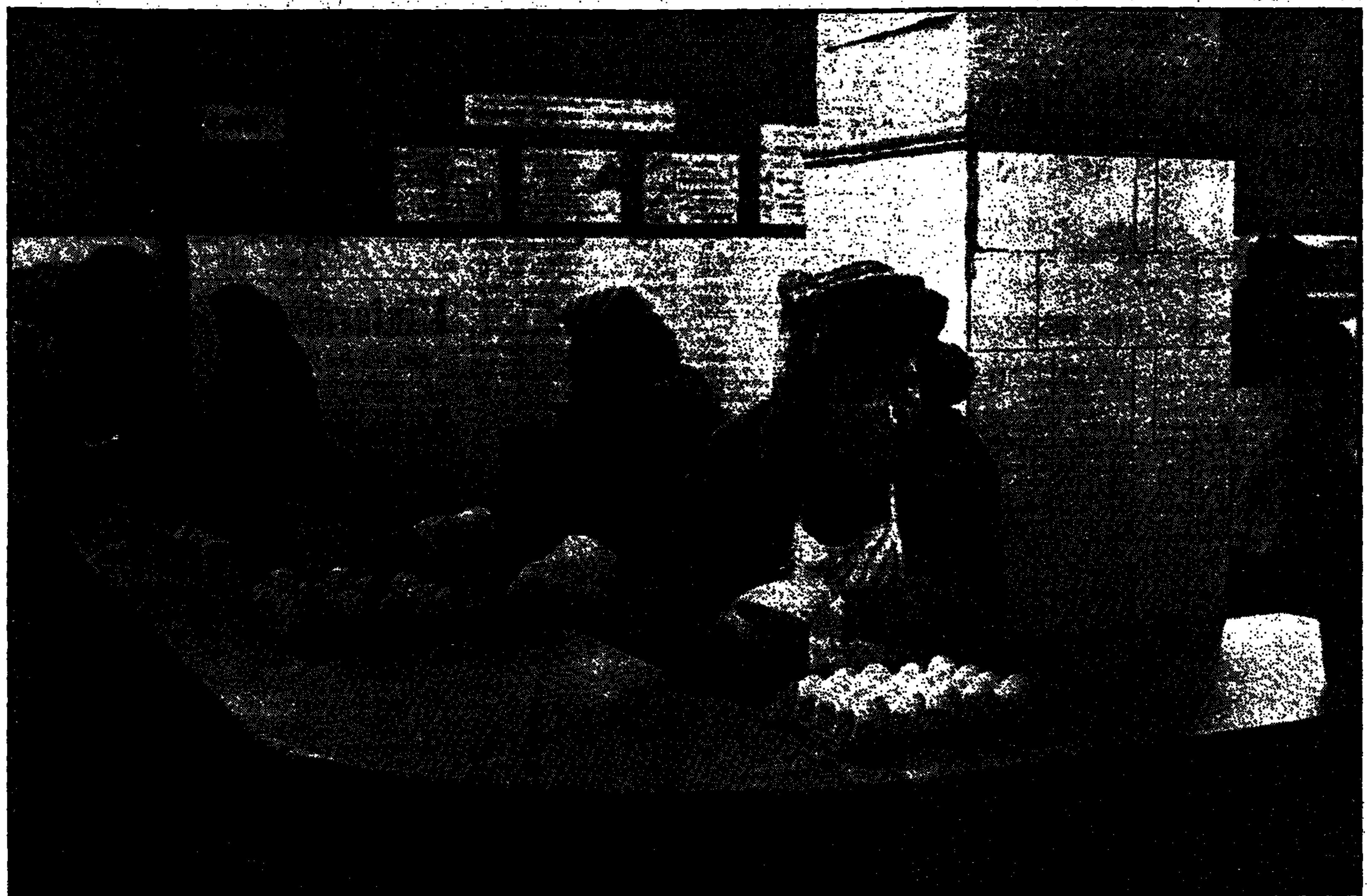
Les Italiens sont socialistes le matin et capitalistes l'après-midi, estime le DAILY MAIL, qui décrit la double activité de certains postiers de Rome.

« *La poste de Rome, qui emploie quinze cents personnes, distribue la même masse de courrier qu'une compagnie privée qui fait travailler trois cents personnes. Le phénomène intéressant est que ces trois cents personnes sont également employées dans les services postaux publics, où le taux d'absentéisme approche 50 %. De nombreux employés des services publics italiens, en effet, travaillent pour l'Etat le matin et au noir l'après-midi. Ils reçoivent du gouvernement un salaire, des retraites, une couverture sociale, pour un travail minime, et font profiter de leur talent l'après-midi des sociétés privées, pour lesquelles ils travaillent au noir. L'absentéisme est, en outre, encouragé dans les services publics par le système de sanction des retards. Un employé arrivant en retard se verra retenir une part de son salaire. En revanche, s'il est malade, il sera payé normalement pendant trois jours. Mieux vaut donc, si l'on rate son train, retourner chez soi pour trois jours. Toutes choses qui expliquent que l'économie « souterraine » italienne emploie, selon les estimations, six millions de personnes environ.* »



L'informa

هكذا من الأصل



MARTINE FRANK/MAGNUM

BANQUES DE DONNÉES

L'information économique, nouvel enjeu

Grandes manœuvres dans le secteur – stratégique – du commerce des données économiques. Après les Etats-Unis, la France s'engage à son tour.

ÉRIC ROHDE

« *VOULEZ-VOUS connaître le produit national brut du Luxembourg en 1960, le taux d'inflation du Burundi depuis dix ans, l'évolution des dépenses en textile des ménages français en francs constants ou la valeur des exportations japonaises d'acier fin en dollars ?* » Là, au bord de cette table confinée dans un étroit bureau perdu dans Paris, l'un des plus importants « gisements » d'informations jamais constitué est à portée de la main. A portée de ce petit terminal branché à un téléphone, un banal poste gris, par l'intermédiaire d'un « modem » (1).

Une heure et demie durant, nous jonglons avec les données du Fonds monétaire international (F.M.I.), de l'INSEE ou d'ailleurs, déroulant des mètres et des mètres d'un *listing* où se succèdent les tableaux et les graphiques dessinant les courbes des plus folles régressions ou corrélations que puisse inspirer à un économètre sa fantaisie. Cette étourdissante valse de variables, bien que commandée depuis Paris, est exécutée outre-Atlantique par les ordinateurs de Data Ressources Inc. (D.R.I.). Et si ce client préfère ne pas être cité, c'est parce que les banques de données économiques sont devenues aujourd'hui un sujet brûlant.

« *Ce sont des outils stratégiques* », commente Albert Merlin, directeur des études économiques à Saint-Gobain - Pont-à-Mousson (S.G.P.M.), où l'on ne se cache pas d'être également utilisateur de D.R.I.

« *L'analyse conjoncturelle dont une entreprise a besoin aujourd'hui exige la prise en compte de données de plus en plus nombreuses. la crise nous a par ailleurs tous contraints à nous préoccuper davantage de ce qui se passe à l'aval de notre activité, c'est-à-dire du marché, mais aussi de tout ce qui la conditionne en amont.* » Si l'évolution de la consommation en carton ondulé ou en verre plat est fonction de variables comme le pouvoir d'achat et l'investissement, les marges bénéficiaires dépendent plus des coûts salariaux, des prix de l'énergie et des matières premières ou des transports.

Grâce aux nombreuses données que *détient* la banque, *les* économistes de la compagnie peuvent, par des tests, mieux estimer le degré de dépendance de ces différents paramètres entre eux et prévoir éventuellement les effets des fluctuations de l'un sur l'autre. Et ce avec d'autant plus de profit que Saint-Gobain loue *des espaces-mémoires au serveur* américain, où elle enregistre ses propres informations qu'elle peut ainsi mettre en relation avec les données extérieures l'intéressant.

Moyen documentaire élaboré pour l'un, instrument d' « *aide à la décision* » pour les autres, les banques de données économiques sont appelées à connaître un essor important. Contrairement aux banques scientifiques qui ne peuvent intéresser qu'un public forcément restreint, les systèmes d'informations économiques s'adressent à une large clientèle, celle du monde des affaires. Clientèle réputée solvable...

Aux Etats-Unis, la *diffusion* d'informations économiques représente déjà 70 % du marché des banques de données, selon Francis Wasserman, directeur d'études à la Société d'études pour le développement économique et social (SEDES), soit environ 500 millions de francs. En France, il avoisine les 5 millions de francs.

Ce n'est pas faute d'informations : la France serait le second pays producteur de données, après les Etats-Unis, en volume. Ce n'est pas non plus faute d'ordinateurs : depuis longtemps déjà, les informations de tous les grands ministères (budget, santé et sécurité sociale, industrie, travail et participation), celles d'associations d'entreprises telles que Rexéco (émanation du C.N.P.F.) ou le Bureau d'informations et de prévisions économiques (BIPE), comme celles de l'INSEE, sont gérées par informatique.

Mais, dans la majorité des cas, il s'agit de systèmes à vocation interne qui ont été développés sans le souci d'une éventuelle ouverture aux utilisateurs extérieurs, potentiels ou déclarés. Rarement l'informatique a été perçue comme pouvant faciliter l'accès de tiers aux données. Parfois, elle a même plutôt été conçue comme le moyen de mieux s'en réserver l'usage. Question de mentalité, sans *doute, mais aussi question d'époque*. Il n'y a guère que depuis deux ou trois ans que l'on raisonne en terme de connection externe ou télématique (2).

Rentabiliser

La perspective de rentabiliser leurs fonds de données informatisées incite à présent de nombreux producteurs d'informations économiques à en ouvrir l'accès. Mais c'est un pas qu'aucun n'accomplit sans le concours d'une *société de service informatique*. Car il s'agit non seulement de stocker et de mettre à jour les informations mais aussi de les commercialiser. C'est-à-dire de fournir un logiciel d'interrogation et de calcul à la clientèle, une assistance technique, des conseils, etc.

Deux grands types de banques de données économiques sont aujourd'hui à disposition du public. Celles qui contiennent des références bibliographiques d'ouvrages spécialisés, et les banques *macro-économiques*.

La première catégorie comprend les systèmes suivants :

- **GRAPPE**, 80 000 références rassemblées par l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), accessible par le serveur SG2-Citère (filiale de la Société générale).
- **RESEDA**, 80 000 références en matière agricole, accessible par Télésystèmes-Questel (filiale indirecte de la direction *générale des télécommunications*) (3).
- **SPHINX**, 25 000 références enregistrées par l'INSEE, servi par le G-Cam (groupement d'intérêt économique fondé par la Caisse des dépôts et consignations et filiales) ainsi que par SG2-Citère.
- **ISIS**, 40 000 références enregistrées par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, commercialisé par le G-Cam.
- Les fonds de la société *MERLIN-GÉRIN* (*16 000 références*), ceux de la **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BANQUE DE BELGIQUE** (15 000 références) et **AGRIS** (520 000 références en agriculture recensées par la FAO) que sert SPI-Spidel (filiale de Péchiney Ugine-Kuhlman).

Dans le second groupe de systèmes, l'utilisateur accède directement au contenu de l'information. Il s'agit des séries élaborées par de grands organismes nationaux ou internationaux, offertes souvent par plusieurs serveurs, principalement :

- **IFS**, 17 000 séries de statistiques économiques et monétaires établies par le Fonds monétaire international (F.M.I.) sur cent trente-neuf pays, mises à jour mensuelles. Servies par la Compagnie internationale de services en informatique (CISI) (filiale du Commissariat à l'énergie atomique), par la Sligos (filiale à *majorité* Crédit Lyonnais) et par Télésystèmes-Eurodial.
- **PIE**, environ 6 000 séries décrivant les « principaux indicateurs économiques », établies par l'O.C.D.E., mises à jour mensuelles. Accessible par la CISI, Sligos, Télésystèmes-Eurodial et le G-Cam.
- **I.A.I.**, 6 500 séries comprenant les « indicateurs d'activité industrielle », *également* élaborées par l'O.C.D.E., servies par la Sligos et la CISI.
- **CRONOS**, ensemble de plus de 500 000 séries émanant de l'Office de statistiques des Communautés européennes (O.S.C.E.) qui comprend notamment des chiffres en matière de commerce intérieur et extérieur à la CEE. Accessible par la CISI.
- **SIC**, de 7 000 à 10 000 séries d'informations conjoncturelles (selon les serveurs) sur la France élaborées par l'INSEE. Servies par le G-Cam, la Sligos, la CISI et Télésystèmes-Eurodial (4).

La disponibilité de ces données sur de gros calculateurs est certes un acquis non négligeable mais, qui intéresse-t-elle parmi les acteurs de la vie économique hormis une frange de spécialistes et d'érudits ?

A part quelques très grosses entreprises et quelques administrations ou établissements para publics, tous les serveurs reconnaissent qu'aucune clientèle acheteuse d'informations en ligne ne s'est encore vraiment manifestée.

Plusieurs raisons à cela. L'interrogation d'une banque est encore quelque chose de compliqué. Dans tous les cas, l'accès aux données s'effectue par l'intermédiaire de langages codés qui ne sont jamais tout à fait les mêmes d'un serveur à l'autre, bien que tous issus des mêmes logiciels américains. C'est une pratique à laquelle il faut s'initier ; on ne « possède » véritablement une banque qu'au terme de plusieurs mois d'apprentissage et de nombreuses heures d'utilisation.

Outre les prix encore assez élevés de certains abonnements, auxquels il faut rajouter éventuellement l'amortissement d'un terminal (environ 10 000 F) et approximativement 500 F par heure d'interrogation, cette contrainte est souvent rédhibitoire.

Mais le principal obstacle à une plus large diffusion de l'information dispensée par des banques automatisées reste encore l'inadéquation entre les données offertes et les besoins de la clientèle potentielle.

(Lire la suite page X.)

(1) « Modem » (modulateur-démodulateur) acoustique, dispositif qui autorise la liaison entre un terminal et un ordinateur via le réseau du téléphone.

(2) *Sur le sujet général des banques de données, voir le Monde* du 27 septembre 1979, 20 septembre 1980 et *le Monde diplomatique* de novembre 1979, de décembre 1980.

(3) Le Réseau de documentation socio-économique en agriculture (RESEDA) est une association qui groupe sept membres, dont le ministère de l'agriculture et la Caisse nationale de Crédit agricole.

(4) Le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) a mis sur pied la banque Ulysse recensant 100 000 produits fabriqués par vingt-cinq mille entreprises exportatrices. Ce fonds est à usage interne alors que la banque Télémaque sur les marchés extérieurs devrait être disponible en ligne à partir de 1982.

هكذا من الأصل

SMALL

Un pool d'inventeurs pour le tiers-monde

A Castelnau (Cher), l'équipe de l'Institut international d'innovation met au point des techniques nouvelles pour les pays pauvres.

MARC ZUBER

« L'INNOVATION, c'est une invention qui tient la distance. » Ainsi s'exprime l'ambition première de l'Institut international d'innovation, par l'intermédiaire d'Alain Becker, son président, l'actuel propriétaire du château de Castelnau (Cher), qui abrite au cœur du Berry les promoteurs d'un développement économique et social original (1). Centre de recherche mais surtout porteur d'applications tangibles, l'I.I.I. présente un catalogue de réalisations éloquent : des constructions scolaires, une ville universitaire, des périmètres irrigués, des systèmes conservateurs d'énergie, des projets apicoles et agro-alimentaires, etc.

Créé en 1978, l'Institut international d'innovation s'est confortablement installé dès l'année suivante dans un superbe château Renaissance, à l'abri des nuisances urbaines qu'il ne se contente pas de dénoncer. L'innovation a ainsi établi ses bases dans une demeure dont les fondations datent de l'Empire romain.

Ingénieur-économiste-sociologue, administrateur de l'O.C.D.E., Alain Becker fut lauréat de la Bourse de la vocation en 1961. Il a gardé des contacts étroits, avec Marcel Bleustein-Blanchet (Publicis), qui suit de près les efforts de l'I.I.I. Connaissant bien les expériences de la Barbariga (2) à Venise, Alain Becker, comme ses amis italiens, condamne les choix « aberrants » des pays riches. Il préconise l'abandon du gigantisme et la dispersion des activités humaines sur les lieux de vie, notamment en zone rurale. « Il faut construire les voitures dans les chefs-lieux de canton, déclare-t-il. L'invention doit passer par le crible d'une large critique décentralisée et ne plus être un instrument de pouvoir. Aujourd'hui, l'innovation consiste à ne pas inventer. » Pour lui, l'avenir passe par les petites et moyennes entreprises, qui, au contact de leur environnement et grâce à la souplesse de leurs structures, peuvent mieux évaluer les choix et s'adapter dans un contexte économique précis car à l'échelle humaine.

Alain Becker s'attaque ensuite à cette tendance bien française de prétendre se situer à la pointe dans le domaine des technologies sophistiquées : « Le supersonique Concorde, gloire de notre aéronautique, vaut 1 franc symbolique », sourit-il avec ironie avant de conclure par une formule-choc : « Nous fabriquons des Dien-Bien-Phu économiques ; des bastions retranchés et rutilants détachés des exigences vraies. »

Les pays pauvres ou en voie de développement n'ayant ni les réflexes technocratiques ni le passif industriel des grandes nations occidentales sont des clients potentiels pour l'institut, qui reçoit souvent décideurs, hommes politiques et banquiers du tiers-monde afin de trouver avec eux les moyens d'introduire le changement dans leurs Etats respectifs. « Dans nos ateliers, nous accueillons aussi des gens qui travaillent à la création de produits nouveaux. L'I.I.I., c'est un peu une clinique d'accouchement. Mais il y a un gros déchet. Une idée nouvelle sur trois environ est bonne. Nous faisons le tri, retenant ce qui peut être utile au redéploiement économique. Il existe actuellement dans le monde quelque cinq mille personnes auxquelles on peut s'adresser pour résoudre l'ensemble des problèmes. »

Une fois l'accord conclu entre l'institut et son client, les chercheurs examinent *in situ* les orientations souhaitables, déterminant ainsi un choix motivé soumis à l'approbation des autorités compétentes. Se fondant sur sa perception des technologies et des marchés, le centre propose un prototype à faible concurrence dans sa catégorie, offrant un débouché stable et un mode de travail acceptable par le milieu social qui en assumera la réalisation. Enfin, l'institut installe sur place des unités de production en respectant au maximum l'environnement humain et sans déborder les capacités technologiques locales. Faible consommation d'énergie, utilisation optimale de machines-outils polyvalentes et bon marché, petits groupes responsables d'un bout à l'autre du processus de fabrication, formation professionnelle sur le terrain, investissement initial minimun, assurent l'originalité de la démarche commerciale.

« M'as-tu-vu »

Alain Becker souligne que l'I.I.I. « n'a pas compétence à s'intéresser à des projets subventionnés par nature ou culturels par vocation ». De plus, du point de vue financier, il ajoute : « Si un support de départ est indispensable, celui-ci doit constituer une dotation fixe et non renouvelable. » L'Institut international d'innovation s'attache donc à la conception de produits novateurs et aisément reproductibles sur place. Son budget propre avoisine les 10 millions de francs annuels « pour le train-train quotidien ».

C'est dans les ateliers de l'institut que la démonstration théorique prend forme en trois dimensions. François Rétif met au point un hangar sous-marin avec une toiture en structure gonflable. Avec ce module, il conçoit un assemblage architectural où la seule réplique de l'élément de base (léger et maniable par un individu) permet par imbrication la construction d'un ensemble cohérent. Ingénierie et architecture font bon ménage, un simple mode d'emploi suffit.

Dans un autre domaine, celui de l'architecture navale, Philippe Nineuil a conçu pour le Portugal un navire de pêche à propulsion vélique. Il s'agit d'un catamaran – doté de moteurs auxiliaires – dont les manœuvres sont contrôlées par un ordinateur encastré dans la mâture. Outre l'économie d'énergie évidente, ce modèle permet à l'équipage de concentrer son effort sur la pêche. L'alliance de la mini-informatique, d'une technologie performante et inédite avec le profond engouement populaire pour les grands voiliers transatlantiques illustre la volonté d'Alain Becker et de son équipe qui axent leur publicité exclusivement sur la mise en œuvre d'opérations spectaculaires dans les secteurs-clés de l'économie, « des opérations m'as-tu-vu ».

Les travaux en cours sont nombreux. Par exemple, l'aéroglisseur de Jacques Belin qui peut porter une charge payante de quatre tonnes, soit plus que son propre poids, qualité rarissime pour ce type d'appareil (hauteur de vol : 12 centimètres). Il y a encore l'avion en bois de l'ingénieur Desmond Norman (commercialisé par une association sœur, l'Institut malgache d'innovation) que Madagascar utilise pour transporter son riz et auquel s'intéressent Australiens, Canadiens et certains pays d'Afrique. Des voitures électriques en passant par les petites centrales couplant les énergies hydraulique et éolienne, la liste des projets et des réalisations n'est pas limitative. Castelnau est un creuset d'idées en ébullition.

L'I.I.I., une utopie ? Ici, le mot fait frémir et on s'empresse de le jeter aux oubliettes. Les responsables de l'institut ont les pieds sur terre ; leurs produits se vendent, même si leur commercialisation en série est laissée aux acheteurs.

« Nos gains, étant donné notre statut, sont automatiquement réinvestis dans le centre. Nous ne sommes pas des marchands mais les témoins actifs et critiques d'une société qui se prend au piège de sa richesse et fabrique des laissés-pour-compte de la production », affirme Alain Becker qui fustige les égoïsmes des pays industrialisés. Lui et ses amis refusent de donner une prime à la découverte. Pour eux, il est temps de maîtriser la technologie afin d'en définir des lignes directrices au service des populations concernées et de leur vécu quotidien. Et ils lancent un cri d'alarme dont l'écho n'a pas de frontière : « Nous, Occidentaux, en sommes grosso modo au stade de l'Empire romain dans son dernier siècle de prédominance. Si nous ne voulons pas être assiégés et détruits par les « barbares », il faut savoir partager à temps. » ■

(1) Institut international d'innovation, château de Castelnau, 18290 Charost, tél. (48) 26-25-70.

(2) *Le Monde Dimanche* du 3 février 1980.



ANNIE BATLLE

REPÈRES

Métiers de l'environnement

Les activités de l'environnement touchaient 373 000 emplois en 1979, dont 200 000 pour la lutte contre la pollution et les nuisances. Il faut ajouter à ce bilan les énergies nouvelles (solaire, géothermie), qui concernent un nombre d'emplois équivalent.

Chaque année, l'environnement procure, 20 000 à 30 000 emplois. Mais point de bucolisme... les métiers les plus près de la nature (agriculture, sylviculture, garde de parc naturel...) offrent peu de possibilités professionnelles. Les techniques de demain sont dans les domaines de l'air, de l'eau, de l'isolation acoustique, de l'urbanisme... ou du recyclage des 500 millions de tonnes annuelles de déchets français. Rêver de nature et se retrouver spécialistes des ordures ! *(le Quotidien du médecin.)*

Les grands du solaire

Les compagnies pétrolières ont investi 80 millions de dollars en recherche et développement consacrés au solaire et en achat de capital de sociétés moins importantes. Ces dépenses, permises par les hauts profits de 1979, promettent d'être encore plus élevées au cours des années à venir.

C'est ainsi que Atlantic Richfield (ARCO) a consacré l'an dernier 25 millions de dollars à ce que l'on pense être le plus important de tous les investissements privés de tous les temps dans l'énergie solaire. Par sa filiale, ARCO Solar, la compagnie pétrolière entre déjà pour 25 % dans la production mondiale de cellules photovoltaïques, qui convertissent la lumière solaire en électricité. De plus, ARCO a acheté deux sociétés solaires américaines pour environ 20 millions de dollars.

Cette tentative de monopolisation du solaire n'est pas le seul fait de compagnies pétrolières comme ARCO. Parmi les autres géants fortement engagés dans le solaire, il y a General Electric, Westinghouse, IBM, Honeywell, Boeing, Saint-Gobain, Renault et Mitsubishi. *(Forum Developpement*, Palais des Nations unies, CH1211 Genève.)

Le goût de bouchon

Depuis cinq ans, la station de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture de Waedenwil (canton de Zurich) essayait d'expliquer l'origine du goût de bouchon constaté dans certains vins. Les chercheurs sont parvenus à la conclusion que la chloruration (ou blanchiment) pratiquée dans les pays producteurs de liège est probablement la cause de l'apparition ultérieure du goût de bouchon. La substance incriminée a même été identifiée : il s'agit du 2, 4, 6-trichloranisol, produit chloreux dérivé de la lignite. Il suffit qu'une quantité infinitésimale de cette substance soit mise en contact avec le vin pour que 50 % des dégustateurs lui attribuent un goût de bouchon.

Cette découverte devrait inciter les producteurs de liège à utiliser des technologies ne nécessitant pas l'emploi du chlore. *(Journal vinicole suisse.)*

BOITE A OUTILS

Cent pages pour l'avenir

Cent pages informatives, toniques, concrètes sur les problèmes actuels de notre planète, leur imbrication, les chances de les résoudre. Encore cent pages dira-t-on sur la dévastation de la nature, sur la démographie galopante, sur le déséquilibre Nord-Sud, sur ces modèles mondiaux et les initiatives internationales ? Oui, mais par un homme de terrain, Aurelio Peccei président du club de Rome, industriel italien, voyageur infatigable, homme de contact en dehors des circuits institutionnels et non homme de discours.

Il décrit « le présent réel et le futur possible tels que l'auteur les voit après avoir réfléchi et discuté beaucoup », dans un langage simple, sans prétention, avec des propositions concrètes. Les citations, les chiffres, les exemples sont limités au minimum mais récents et des meilleures sources. *(100 pages pour l'avenir*, Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.)

« Aide-toi toi-même »

« Historiquement, les révolutions politiques violentes ont été dues aux efforts des citoyens pour contrôler leur propre destinée. Il existe aujourd'hui une opportunité de révolution tranquille, fondée sur la prise en charge des individus par eux-mêmes. » Dans « Helping Ourselves - Local Solutions to Global Problems », Bruce Stockes dénonce le passéisme, l'état de dépendance à l'égard des gourvernements, des institutions, des élites dans lesquels sont entretenus et s'entretiennent les individus.

La plupart des domaines qui semblent échapper aux citoyens, non seulement lui sont en fait accessibles, mais de son action individuelle, de son énergie, dépend la solution des problèmes collectifs.

Dans les champs de la santé, de la nourriture, de l'habitat, de la démographie, de la productivité industrielle, des conditions de travail, de l'énergie... l'auteur prend des exemples précis où l'initiative individuelle peut avoir un impact ici et maintenant. (Ed. W.W. Norton & Company - N.Y. Landon. « A Worldwatch Institute Book », 1776, Massachusetts Avenue, N.W. Washington D.C. 20036, U.S.A. Contact : Bruce Stokes (202) 452 1999.)

BLOC-NOTES

● INFORMATIQUE LATINE. – La convention informatique latine (CIL), qui se présente comme la plus importante manifestation informatique d'Espagne, se tient tous les deux ans à Barcelone depuis 1977. Elle aura lieu du 9 au 12 juin prochain, sur le site du Palais des congrès de Montjuich. Durant quatre jours, quarante-neuf exposés seront proposés à un public de spécialistes sur l'actualité informatique. C'est ainsi que seront évoqués, en particulier, les thèmes suivants : génie du logiciel, méthodologie et méthodes individualisées d'aide à l'analyse et à la programmation, bases de données relationnelles, télématique et informatique de réseaux, microprocesseurs et automatisation, bureautique, informatique et vie quotidienne...

La CIL est née de l'initiative d'un certain nombre d'organismes socio-professionnels et d'établissements universitaires catalans. Les seules langues de travail admises étaient à l'origine le castillan et le catalan, les communications pouvant être faites dans n'importe quelle autre langue, mais leur traduction ne s'effectuait qu'en castillan et en catalan. Depuis 1979 et l'association avec la CIL du club d'utilisateurs informatiques Midi-Pyrénées, le français est également reconnu comme langue de travail.

Il s'agit de l'exemple rare d'une manifestation internationale qui, dans un domaine scientifique de pointe, écarte l'anglais comme langue véhiculaire. (M. Maurice Bancarel, Comité français pour la CIL, 22, rue Démouilles, 31054 Toulouse Cedex. Tél. : (61) 25-21-15.)

L'information économique

(Suite de la page IX.)

La rencontre sans précédent d'économistes d'entreprise et de statisticiens producteurs de données lors d'un colloque qui s'est tenu en mai 1978 (5) a révélé un grand besoin en informations, le plus souvent sectorielles ou d'un niveau de détail très fin. Expression des besoins qui ont souligné à quel point subsistaient des lacunes.

Conçu à l'origine pour satisfaire les besoins de l'administration, le système productif de chiffres élaboré par l'INSEE fournit très peu d'informations dans nombre de domaines tels que les stocks, les biens d'équipement ou les activités dites de service. Trop souvent aussi les séries statistiques se présentent de façon trop agrégée ou expriment des valeurs et des moyennes alors qu'elles seraient plus riches d'enseignement sous la forme d'unités physiques et de dispersions.

Devant la rareté des données ayant une portée « opérationnelle », et face à un marché qui a du mal à décoller, les sociétés de serveurs se livrent toutes à une véritable chasse aux informations auprès des producteurs. C'est ainsi que la CISI a obtenu, de haute lutte, la diffusion de la banque CRONOS des Communautés européennes. Bien qu'il ne s'agisse pas à terme d'une exclusivité, il semble acquis que le serveur ne rencontrera pas de concurrent pendant un ou deux ans, ce qui lui assurera un avantage certain. La filiale du CEA s'est également assuré le concours du Groupe d'analyses et macro-économie appliquée (GAMA) animé par le professeur Raymond Courbis de Paris-X pour la diffusion des prévisions sectorielles du modèle ANAIS. D'autres accords sont en préparation.

La chasse

Tous les serveurs font en ce moment la cour au groupe DAFSA-SNEI pour accueillir la future banque sur les entreprises que préparent les deux établissements, dont les fichiers respectifs sont pour l'instant hébergés et « servis » par SPI-Spidel (6). De son côté, ce dernier s'est associé avec Rexéco pour la constitution de la banque IPECODE que compte monter l'organisme que dirige M. Jacques Plassard, en collaboration avec plusieurs entreprises du secteur privé mais surtout para-public. La Sligos, elle, met en avant son logiciel « Apl-net » qui permet à sa clientèle d'interroger plusieurs banques simultanément. Le G-Gam, quant à lui, a obtenu de la Chambre de commerce de Paris, la diffusion du service Telexport qui comprend plusieurs banques contenant des informations sur la documentation et les réglementations intéressant les exportateurs, les opportunités de marchés à l'étranger et les firmes exportatrices. Ce serveur a aussi noué des liens avec la SEDES (contrôlée par la Caisse des dépôts), l'Agence France-Presse (dont il diffuse déjà la banque AGORA) et le BIPE.

Ces quatre organismes envisagent de créer une banque commune sous le nom d'Écofutur, dont la principale vocation consisterait à diffuser plus largement les informations sectorielles que détient le BIPE, sous une forme moins détaillée qu'à ses adhérents, avec l'appui de cet incomparable réseau de trois cents bureaux dans cent soixante pays que possède l'A.F.P. (7).

Dans la compétition qui opposera de plus en plus vivement tous ces organismes et établissements, l'aspect d'une implantation internationale pèsera de son poids. Car, selon les prévisions les plus crédibles, le marché français ne devrait pas excéder 100 millions de francs en 1985, environ le tiers du marché européen. Et de l'avis général, il n'y aura pas de place pour tout le monde. D'autant qu'une décision de l'administration risque de faire nettement pencher la balance en faveur d'un seul.

La Direction des industries électroniques et informatiques (DIELI) et l'INSEE ont lancé au mois de juillet un « appel aux propositions » pour qu'« existe au moins une société commerciale capable d'offrir sur une large échelle des données économiques, des traitements statistiques, des modèles, du conseil, et de l'assistance aux utilisateurs ». Cet appel recouvre un projet : celui de confier à un serveur l'exploitation des richesses statistiques de l'institut national. Exploitation sans laquelle une banque de données « proche » des préoccupations d'un public de non-spécialistes ne peut pas voir le jour. Pour l'INSEE, il s'agit d'un « grand virage ».

A la direction de l'institut, en effet, on ne cache pas la dimension de l'effort qu'il faudra accomplir. La constitution de cette banque, dont on entend faire la « vitrine » de la maison, suppose l'harmonisation et le contrôle des différents fichiers existant dans les vingt-cinq divisions assurant la production. Bien que le contenu exact de la banque ne soit pas encore arrêté, celle-ci devrait comprendre, dans un premier temps, un fonds de « données d'encadrement », notamment : la comptabilité nationale exprimée en trois ou quatre années de références en francs constants et courants ; des comptes « satellites » tels que la protection sociale, santé, agriculture, transports, commerce ; un tableau d'échanges interindustriels en quatre-vingt-dix branches ; les chiffres servant à l'élaboration des différents indices et le résultat des enquêtes périodiques.

L'entreprise s'échelonnera sur cinq ans et requierra l'équivalent d'environ une vingtaine d'années-homme. Les coûts informatiques – à charge du serveur qui sera retenu – sont estimés entre 20 et 30 millions de francs. Cet investissement, auquel il faut ajouter des frais de commercialisation à peu près du même ordre, n'a rebuté aucun des serveurs, qui sont tous candidats à cette collaboration avec l'INSEE. Même si les données qu'élaborera l'institut ne seront pas la propriété exclusive d'un seul parmi eux, l'élu n'en bénéficiera pas moins d'un avantage décisif sur ses concurrents. Après plus de six mois d'hésitations, l'administration n'a toujours pas tranché. Une première sélection, néanmoins, a été effectuée. Ce sont, par ordre de préférence, un nouveau venu parmi les serveurs, la société G.S.I. (filiale de la C.G.E.), la Sligos et la CISI.

Le choix fait, il restera encore à définir les structures juridiques de l'organisme que fonderont l'INSEE et son associé, et les modes de commercialisation de la banque. « Produit de marché », l'information économique restera-t-elle alors encore un service public ? ■

(5) Organisé par l'Association française des énonomistes d'entreprise (AFEDE), l'Association des statisticiens économistes anciens élèves de l'Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et le magazine *l'Expansion*.

(6) La Dafsa édite l'annuaire des « Liaisons financières » (cinquante mille sociétés), la SNEI publie le *Kompass* indiquant « Qui fait quoi ? » (soixante mille sociétés).

(7) *Le Monde* du 16 avril 1981.

هكذا من الاصل

TÉMOINS

Germaine Krull, pionnière de la photographie moderne

Elle a fait la révolution à Munich en 1919, connu l'avant-garde intellectuelle des années 20, été correspondante de guerre, gérante d'hôtel à Bangkok, puis chargée des relations publiques des lamas tibétains. Mais Germaine Krull est surtout l'un des plus grands photographes vivants.

GUY MANDERY

« *COMMENT est Paris ? Il y a un vide depuis que Malraux a disparu n'est-ce pas ?* » Et sans laisser le temps de répondre : « *Vous ne savez pas où sont mes négatifs par hasard ?* » Dans le soleil oblique de l'après-midi, sur la pelouse de la Doon Guest House, les questions surprennent. C'est que nous ne sommes pas dans une banlieue londonienne comme on pourrait le croire, mais à une centaine de kilomètres de la frontière chinoise, à Dehra Dun, ville indienne des contreforts de l'Himalaya, où venaient se reposer jadis les colons anglais accablés par les chaleurs du Sud.

Dans le fauteuil en rotin, les yeux au-dessus de sa tasse de thé, chemisier mauve et pantalon noir, cheveux blancs soignés, Germaine Krull, quatre-vingt-trois ans. Celle à qui Man Ray écrivit : « *Germaine, vous et moi sommes les plus grands photographes de notre temps, moi dans le genre primitif, vous dans le moderne.* » Ce qui aurait pu être une boutade, mais n'en est pas une, car Henri Cartier-Bresson confirme : « *Germaine Krull a eu une grande influence sur les photographes de notre génération et a ouvert des chemins nouveaux.* »

Porteuse d'un passeport hollandais, née en Pologne de parents allemands, Germaine Krull s'est toujours considérée comme française. Au moins depuis qu'enfant elle apprend à lire et à écrire à Asnières, où s'arrête un temps sa famille en perpétuelle errance à travers l'Europe. Son père, qu'elle déteste, refuse de l'envoyer à l'école, lui donne des précepteurs, et fait d'elle une enfant « pas comme les autres ». Il lui lègue aussi deux traits qui vont gouverner sa vie : un anticonformisme révolté et le goût de la photographie.

A dix-huit ans, elle n'a aucun des diplômes qui lui permettraient d'entrer à l'université. Alors, parmi les écoles qui s'offrent à elle à Munich vers 1916, elle choisit la photographie. Reçue première deux ans plus tard, la voilà maître photographe, autorisée à enseigner. « *J'ouvre un atelier avec deux ou trois élèves, mais nous faisions plus de politique que de photographie.* »

Révolution

En 1919, en effet, ses amis munichois sont les chefs révolutionnaires Ernst Toller et Kurt Eisner. C'est la révolution, les princes disparaissent, Kurt Eisner est président du soviet de Munich ! On a vingt ans, tout est permis, la vie est belle ! Mais cela ne dure pas. Les soviets s'effondrent, Eisner est tué par un monarchiste, c'est la répression. Les agitateurs sont poursuivis. Germaine Krull fuit au Tyrol avec Towia Axelrod, l'envoyé du gouvernement révolutionnaire russe auprès du soviet bavarois. Arrêtée, libérée, de nouveau arrêtée l'année suivante pour d'autres activités révolutionnaires, elle est finalement expulsée de Bavière.

Elle va à Berlin, ouvre un studio tout près de la Kurfürstendam. Là, elle tire des portraits « comme il faut » avec une chambre 13 × 18 cm, comme on le lui a appris à l'école. Mais dans son laboratoire, en cachette, elle fabrique de petits albums en reproduisant des photos de Lénine qu'elle vend ensuite sous le manteau. Berlin en 1920 est une formidable bouilloire politique et culturelle. Des artistes de toute l'Europe, mais surtout de Russie et de Hongrie, affluent dans la capitale où la tension intellectuelle est à son comble. Les Russes, nombreux et influents, sont les porte-parole artistiques de la révolution d'Octobre. Les plasticiens propagent les théories constructivistes. Pendant les deux années de plus forte effervescence, 1921 et 1922, Germaine Krull baigne dans ce *melting pot* de l'art nouveau.

Elle y rencontre un jeune Hollandais qui a des florins, ce qui, dans le climat de dévaluation quotidienne du mark, équivaut à être millionnaire. Il s'appelle Joris Ivens, et chez lui, à Amsterdam, s'occupe encore des affaires de son père. Lorsque la fièvre de Berlin commence à retomber, Krull et Ivens partent en Hollande.

Dans le port d'Amsterdam, Germaine Krull, sensibilisée aux beautés du monde industriel par les théoriciens berlinois, découvre le graphisme des grues et des machines. « *J'étais impressionnée par ces constructions métalliques. J'ai voulu les rendre comme je les voyais. Alors j'ai photographié les grues comme un petit homme voit une grue : d'en dessous, mon appareil levé vers le ciel !* »

Ces premières photographies hors du studio qu'elle prend dans le port d'Amsterdam bousculent l'œil et la tradition. Elles constituent le noyau de ce qui deviendra quatre ans plus tard, en 1927, *Métal* l'un des livres cardinaux de la photographie.

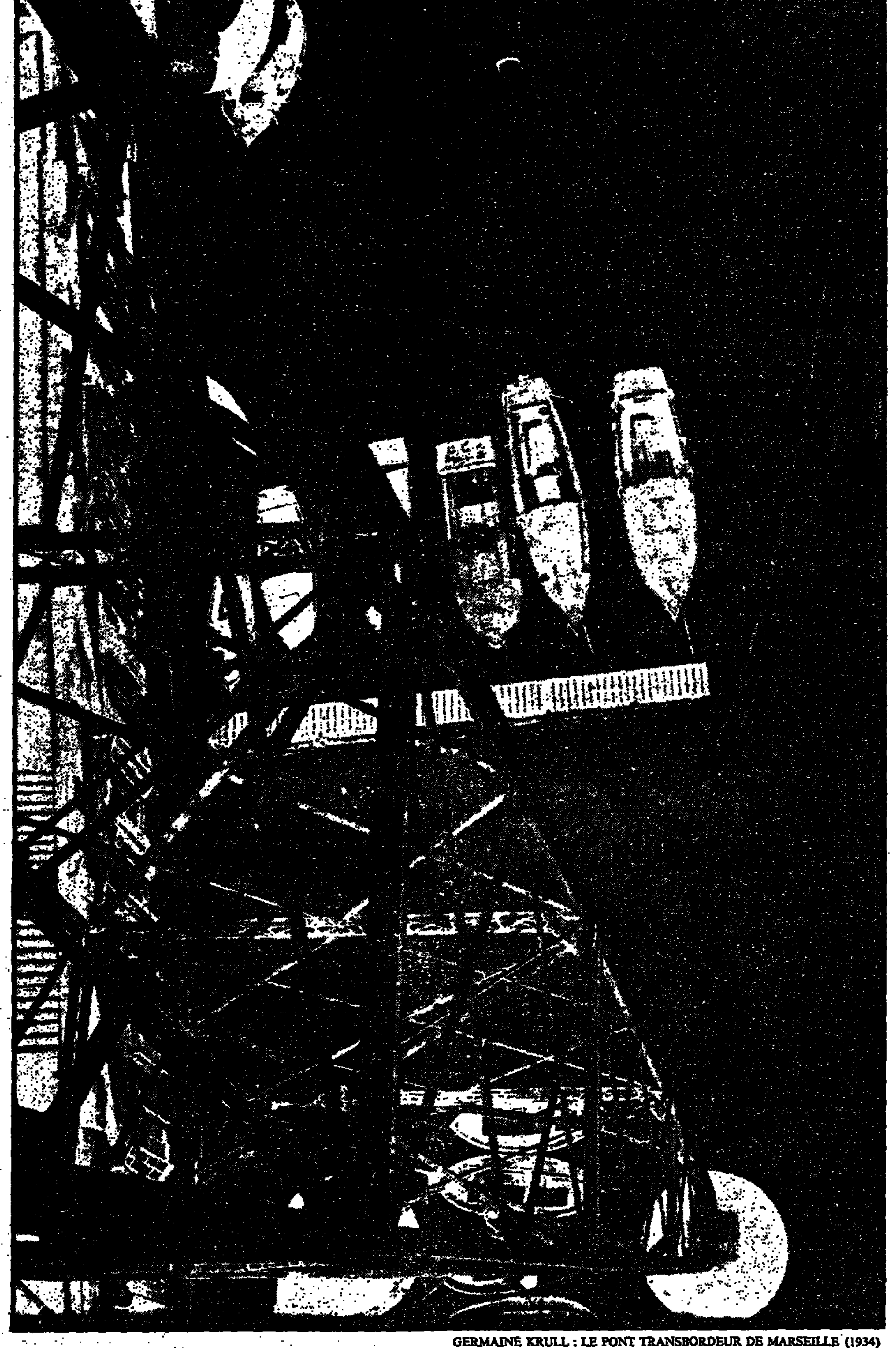
Paris !

Amsterdam, naturellement, n'est qu'une étape. Après Berlin, une seule ville peut attirer la photographe : Paris ! Elle y vient en 1924, s'installe à Montmartre, et par l'intermédiaire d'amis d'Ivens trouve le moyen de faire de la photo de mode. Un jour, cependant, elle va montrer ses photos d'Amsterdam à la très officielle Société française de photographie. Un monsieur à rosette fort aimable la reçoit, examine ses photos, et lui dit, paternel : « *Mais mademoiselle, votre appareil n'était pas d'aplomb !* »

Le milieu artistique cosmopolite, celui qui se réunit alors à Montparnasse et à Saint-Germain, fait preuve de plus de clairvoyance. Robert et Sonia Delaunay, qui sont devenus ses amis, lui permettent d'exposer ses grues et ses fers dans l'espace qui leur est imparti au Salon d'automne de 1926.

Plus tard, à la terrasse des Deux-Magots, elle rencontre Lucien Vogel, l'homme-clé du journalisme illustré de l'entre-deux-guerres. C'est en 1928, et Vogel vient de créer *Vu* le premier grand hebdomadaire reposant essentiellement sur la photographie, le précurseur des *Life* et des *Paris-Match*. Pour la Germaine Krull d'alors, « *l'objectif est un œil mieux fait que l'œil* » et « *chaque angle nouveau multiplie le monde par lui-même* ». Vogel, ouvert à toutes les nouveautés, lui commande des reportages. « *On pouvait lui apporter n'importe quelle idée nouvelle, il était toujours preneur. Pour lui, l'appareil n'était jamais assez de travers.* » Dans *Vu*, Krull publie des sujets traités de façon originale : la tour Eiffel, les sectes religieuses. Avec André Kertesz, qui était arrivé à Paris un an après elle, ils fournissent le meilleur des premiers numéros du grand magazine.

Le reportage lui convient mieux que le studio. Il permet de bouger, d'explorer le monde. « *Le vrai photographe c'est le témoin de tous les jours, le reporter. Qu'il ne tienne pas toujours son œil à un mètre cinquante du sol, c'est naturel. Mais qu'il pense toujours au sol (...). Le monde. Le monde de l'époque.* » Cependant elle sait déjà, avant 1930, que le monde photographié, même avec un objectif, est un monde vu au travers d'une personnalité. « *D'un seul déclic, l'objectif enregistre le monde à l'extérieur et le photographe à l'intérieur.* »



GERMAINE KRULL : LE PONT TRANSBORDEUR DE MARSEILLE (1934)

Elle collabore aussi au *Marianne* d'Emmanuel Berl et André Malraux, qui lui demandent d'illustrer les livraisons de *La Chatte*, de Colette. « *Elle n'aimait pas les photographes, mais j'ai réussi à me faire admettre parce que je partageais son amour des chats.* »

Publicité

Vers 1930, Germaine Krull commence à être reconnue par quelques-uns. Pour confondre les détracteurs de l'image mécanique qui clament qu'on ne peut pas faire d'art avec une machine, Cocteau lui écrit : « *Vous savez que la machine, je n'en suis pas idolâtre, et que l'esclavage, même machinal, me répugne. Or ce qui me touche, c'est la collaboration avec les machines.* Elle s'impose. *Chez Columbia, je refuse de laisser prendre des clichés de ma voix ; je fabrique, en collaboration avec le gramophone, une voix inconnue, inédite, mordante, et qui paraît sortir du masque grec. N'est-ce pas votre méthode ? Vous êtes un miroir reformant. Vous et la chambre noire obtenez un monde neuf, un monde qui a traversé des mécanismes et une âme.* »

André Malraux, qui dirige chez Gallimard la collection « Les peintres nouveaux » véritable répertoire de l'art moderne, décide d'adjoindre « Les photographes nouveaux » les plus marquants : Man Ray, André Kertesz et Germaine Krull. C'est presque une consécration, en tout cas une reconnaissance. « *Malraux est venu dans mon studio rue De Maistre pour choisir les photos de la brochure. Il était bel homme, oui. Avec ses grands yeux il ressemblait vraiment... au portrait que j'ai fait de lui et qu'on a vu partout.* »

A Paris, on commence à voir de la photographie nouvelle, notamment à la Galerie de la Pléiade, en haut de Saint-Michel, en face du Luxembourg. Mais tout le monde ne la regarde pas d'un bon œil. *L'Illustration* dont le service photo est dirigé par Emmanuel Sougez, est interdite à ces « modernes ». La Société française de photographie leur ferme les portes du Salon international qu'elle organise chaque année, et où règnent les maîtres et les adeptes du pictorialisme académique et vaporeux.

En revanche, à la Comédie des Champs-Élysées, Louis Jouvet offre à Germaine Krull et ses amis le foyer du théâtre. L'espace est restreint, beaucoup de photos se retrouvent dans l'escalier. Pour la critique, c'est le « Salon de l'escalier ». En fait, le premier Salon des artistes photographes indépendants.

Le milieu le plus ouvert à la nouvelle photographie est encore celui de la publicité où certains directeurs artistiques admettent les pires audaces. Dans une composition que lui commande un chemisier des Champs-Élysées, Germaine Krull associe blanches soieries et pièces d'automobile pleines de cambouis. Dans un catalogue pour Peugeot, une erreur de cadrage coupe les roues de toutes les voitures. « *Ça se fait comme ça !* » Et les photos sont acceptées.

Le travail pour Peugeot rapporte une voiture. Alors c'est Paris-Biarritz, Paris-Méditerranée. Des itinéraires de plaisir qui deviennent des livres. Sur cent photos de *la Route de Paris à la Méditerranée* (1931), une quarantaine sont de Germaine Krull.

(*Lire la suite page XIV.*)

ÉTATS-UNIS

Les Chinois et la « montagne dorée »

Pour les Chinois aussi, l'Amérique a longtemps été un mythe. Même si la vie y était dure et la situation des immigrants bien précaire.

ADRIENNE LERNER

« *AMERICA ! AMERICA !* », ce cri d'espoir des Irlandais fuyant la famine, des juifs russes chassés par les pogroms, des Italiens échappant à la misère méridionale, des milliers de Chinois, on l'ignore trop souvent, l'ont repris à leur tour. Dès le milieu du dix-neuvième siècle, ils commencèrent à émigrer en masse aux Etats-Unis.

Après le succès de *Racines* de Alex Haley qui retrace la généalogie africaine oubliée de la population noire, voici que la minorité chinoise s'intéresse elle aussi à son identité. Son porte-parole, Maxine Hong Kingston, née en Californie de parents immigrés chinois, a raconté en 1976 dans *The Woman Warrior-Memoirs of A girlhood Among Ghosts* (1) son itinéraire de femme sino-américaine. Ce livre a connu aux Etats-Unis un accueil plus que chaleureux et il est resté longtempt sur la liste des best-sellers.

Aujourd'hui, son deuxième livre, *Chinamen* (*les Hommes chinois*, édité par Alfred A. Knopf, Inc.), semble destiné à une carrière aussi brillante. Cette fois-ci, Maxine Kingston fait revivre l'aventure des hommes de sa famille : frère, père, grands-pères, *véridiques ou légendaires*, partis vers le pays de rêves et confrontés à la dure réalité de l'immigration.

Par bateau, de la Chine à Cuba, voyageant comme menuisier ou comme marin, puis cachés dans une caisse marquée « fragile » jusqu'en Floride ou New-York ; embauchés par des recruteurs venus chercher à travers l'Empire céleste de la main-d'œuvre bon marché pour la colonisation d'Hawaii ; via le poste d'immigration d'Angel-Island, près de San-Francisco, après une sélection rigoureuse... c'est par tous ces moyens que les Chinois, comme d'autres groupes d'immigrants, sont arrivés aux Etats-Unis, pays mythique où tout, croyaient-ils, était possible.

Voici Ah Goong, l'ancêtre frugal, qui en visite chez un voisin, s'il éprouve le besoin de se soulager, pèse son excrément sur une balance spéciale, afin que le voisin lui rende une quantité égale d'engrais pour sa propre parcelle. Or, sa femme le répète : il y a un endroit sur terre où on peut faire *fortune « à partir de rien »*. C'est l'Amérique, le pays de la *« montagne dorée »*.

On le retrouve embauché aux Etats-Unis pour la construction du chemin de fer transcontinental, travaillant comme un esclave avec des milliers d'autres compatriotes. Il faut miner une paroi montagneuse. Frêle et léger, Ah Goong est choisi pour monter dans une nacelle d'osier oscillant le long d'un à-pic. A l'endroit indiqué, il place la poudre, allume la mèche, puis fait signe qu'on le remonte d'urgence avant l'explosion. Quelque fois on tarde, tout *saute, homme y compris*. Ah Goong est volontaire pour la descente suivante : un accident ne se produit *pas deux fois de suite*.

Puis c'est le travail dans les tunnels. D'abord au marteau, vingt-quatre heures de martèlement pour 30 centimètres de granit. Dans les rêves de Ah Goong, ce bruit se transforme en celui de femmes chinoises hachant la viande.

Avec l'invention de la dynamite, le travail prend un autre *rythme et entraîne de nouveaux* dangers. Ah Goong survit aux accidents ; mais certains de ses camarades deviennent des *« corps humains propulsés en l'air comme des morceaux de marionnettes... dont l'odeur de chair brûlée imprègne les rochers »*.

Un beau jour, la montagne est percée. Les traverses et les rails sont posés. On inaugure le chemin de fer transcontinental. *« la plus grande entreprise dans l'histoire de l'humanité... seuls les Américains pouvaient la mener à bien »*.

Expulsés

L'achèvement du réseau ferroviaire précède de peu la chasse aux Chinois, des mesures discriminatoires et raciales, l'exclusion et l'expulsion. En 1880, à San-Francisco, par exemple, on institue une taxe sur les cheveux tressés en natte et on vote une loi prohibant l'usage de perches *pour le port de paniers de linge* (typiquement chinois). En 1882, une loi interdit l'entrée des Etats-Unis à tout Chinois pendant dix ans. En 1906, à San-Francisco encore, une loi oblige les enfants chinois, japonais et coréens à fréquenter des écoles réservées. En 1924, une loi retire la nationalité américaine à tout homme qui épouse une Chinoise.

L'exode de Chinois indésirables se passe comme prévu : la population chinoise américaine passe de cent sept mille immigrés en 1882 à soixante-dix mille en 1946. Ah Goong fait partie de ceux qui reviennent au pays. Mais, quand il rentre en Chine avec, pour toute richesse, une petite bague, en or fondu à partir des pépites qu'il a péniblement amassées, il rapporte aussi avec lui le mythe toujours vivace de la « montagne dorée ».

Mythe qui sera maintes fois repris dans la *talk-story*, — histoire parlée — transmission parmi les Chinois d'informations, de contes, et de traditions qui se fait de bouche à oreille. L'importance de la *talk-story* est telle que, pour certains, la vie réelle en est sensiblement déformée.

Le fils de Ah Goong, fasciné par la « montagne dorée », tentera à son tour sa chance et s'installera définitivement aux Etats-Unis. Plus tard, son propre fils, le frère de Maxine Hong Kingston, pacifiste et idéaliste, entre en crise quand les légendes qui remplissent sa tête vont à l'encontre de la réalité américaine. La « montagne dorée » *« ne connaît ni la guerre ni l'invasion, la conscription n'y est pas obligatoire »*, s'est-il entendu répéter depuis toujours. Cependant, le voilà, lui, bel et bien obligé de faire son service militaire et ceci en pleine guerre du Vietnam.

Le secrétaire à la défense proclame que les Chinois sont l'ennemi du monde. L'opinion conservatrice exige des « chinetoques » pour se battre avec les « chinetoques ». Le frère (nous ne connaîtrons jamais son prénom), totalement désorienté, prend la dure décision de s'inscrire dans la marine, un service où il n'aura pas de bombes à lancer et où il espère demeurer en mer loin des atrocités de la guerre.

Ce serait sans doute, pourtant, le désespoir complet sans l'aide de la *talk-story* qui lui sert d'exutoire. Le frère supporte ainsi la vie militaire en marmottant du matin au soir devant chaque situation qu'il juge intolérable. *« Ils me réveillent à 5 heures et demie avant que ma cervelle ne puisse fonctionner... me voici réveillé sans avoir pu dormir... »* De même, pendant les marches forcées, il bougonne contre *« les ampoules aux pieds... les bleus aux os... l'esclavage... ils sont tous des idiots.. moi aussi, je deviens bête, je le sens »*. Mais avec la même fermeté de caractère que ces ancêtres, il surmonte l'épreuve. Trois ans plus tard, il quitte la marine, vivant, sans avoir tué quiconque.

Il existe de curieux voisinages géographiques qui ne peuvent manquer d'étonner, marquant autant de symboles dans l'imaginaire collectif. Ainsi, à l'arrivée devant le port de Manhattan, qu'aperçoit-on, juste à quelques dizaines de mètres d'Ellis-Island où d'innombrables immigrants sont restés parqués, certains pendant des mois, dans l'attente parfois déçue de leur entrée au pays de la « montagne dorée » ? La statue de la Liberté, avec à son pied ce sonnet prometteur d'Emma Lazarus :

« Give me your tired, your poor,

Your huddled masses yearning to breathe free.

The wretched refuse of your teaming shore. »

(« A moi, vos fatigués et vos pauvres,

Vos masses écrasées désirant respirer librement,

Les indésirables rejetés de vos pays surpeuplés. ») ■

(1) *La Femme guerrière. Mémoires d'enfance parmi les fantômes*, édité par Alfred Knopf, Inc.

Georges Duby

(Suite de la première page.)

La réalité de l'information est aussi grande dans les vestiges d'un château-fort, que dans un poème que me livre l'imaginaire d'un homme de ces temps-là. J'essaye donc de les interpréter de la même façon.

— Pourrait-on même supposer que les œuvres littéraires révèlent parfois une réalité plus véridique que certains « documents », puisque leurs auteurs n'ont pas essayé de « fabriquer » volontairement *une certaine image idéalisée* d'eux-mêmes ?

— Je serais tenté d'aller dans votre sens ; il y a en effet plus de liberté à l'égard des cadres dominants de l'idéologie lorsque l'on invente, lorsque l'on crée une œuvre littéraire d'évasion, que lorsque l'on propose un manifeste en faveur de telle ou telle morale.

Corrélations

— Dans votre voyage à travers « l'Europe des cathédrales » (2), vous analysez les relations entre les productions culturelles et les structures sociales. Comment opère la dialectique entre une vision du monde et un mode de production, entre le mental et le matériel ?

— Je ne sais pas encore comment ça opère, je ne sais d'ailleurs pas si quelqu'un le sait. Un des objets fondamentaux de la recherche en histoire est, actuellement, de comprendre le mécanisme des rapports entre ce que l'on appelle les infrastructures, et ce qui est de l'ordre du mental, de l'esprit. Pour le moment, on en est à saisir des corrélations très grossières. *La grande poussée de* la création architecturale au onzième siècle par exemple, nous serait incompréhensible si l'on ne savait pas qu'il y avait un flux considérable de productivité matérielle, donc une création de richesse qui, par le canal de l'organisation seigneuriale, a été disponible pour être investie dans des ouvrages de création artistique.

» Il est par contre beaucoup plus difficile de saisir comment le *spirituel retentit sur le matériel*. Il y a pourtant des approches : on peut penser qu'une *certaine morale sexuelle peut* intervenir sur l'évolution démographique, sur la croissance plus ou moins vive de la population. Mais les rapports vrais entre ce qui est de l'ordre de la chair et ce qui est de l'ordre de l'esprit, et qui fait la vie, la société, cette articulation-là, moi je ne la saisis pas encore, même dans une société comme celle que je connais bien et qui est relativement simple.

— Pourtant vous nous offrez une pertinente analyse des correspondances entre l'éthique, l'esthétique et le mode de production de l'Ordre Cistercien (3)...

— Il est évident que la clé pour comprendre l'architecture cistercienne se trouve conjointement dans des phénomènes économiques — une réussite matérielle fantastique qui a procuré les moyens de bâtir des édifices qui sont encore debout aujourd.hui — et dans des phénomènes moraux de rigueur, de dépouillement, qui font que ces bâtiments ne ressemblent *pas aux bâtiments clunisiens*. Les relations entre options morales et réussites économiques sont très complexes. Si les Cisterciens n'avaient pas choisi, par rigueur, par souci d'abstinence, de travailler eux-mêmes sur des terres vierges, en pleine forêt, ils n'en auraient pas eu ces bénéfices financiers. Tout est si lié dans un *tel entrecroisement*, que *saisir* cette dialectique n'est vraiment pas simple. Je refuse donc d'affirmer qu'il y a, en dernière instance, un élément décisif ; je crois que tout est déterminé par tout et tout détermine tout.

Ouvrages d'art

— Selon vous « *le paysage est* l'inscription sur le sol de la globalité d'une vision du monde » (4). *Quelle est la cause profonde de la* rupture actuelle entre notre système de valeurs et sa médiocre concrétisation architecturale, qui est à l'origine de la médiocrité de l'urbanisme contemporain ?

— C'est une question très difficile qui ne peut pas recevoir de réponse *ferme*. Nous sommes en face d'une constatation : le paysage urbain ou le paysage rural *sont l'un et l'autre affreux* ; les belles réalisations sont extrêmement rares. Il semble d'ailleurs que la réussite dans l'organisation de l'espace et dans la création du paysage soit plus forte dans ce qui serait un paysage industriel de pointe : les œuvres d'art de notre temps sont les barrages, les autoroutes, les aéroports. Les grands architectes d'aujourd'hui sont ceux qui construisent Roissy — c'est évident. C'est parce que le système de valeur de notre temps n'est plus ancré sur la campagne ou la cité, parce qu'il a ses assises très profondes dans des phénomènes de circulation et de communication, que nous avons ce sentiment que les villages ou les centres urbains, qui étaient autrefois admirablement créés, ne reçoivent *plus aujourd'hui que la médiocrité* dans l'effort de pensée.

— En effet, autrefois, la Cité fut une monumentale « *image du* pouvoir ordonnateur, une victoire de la culture sur la nature » (5). Cette harmonie semble avoir disparu de nos paysages hybrides et tentaculaires. On a l'impression que l'homme se désintéresse de son habitat...

— C'est *exact*. On assiste depuis une trentaine d'années à une disparition conjointe d'un genre *de vie rurale* et *d'un genre de vie* citadine ; les deux s'interpénètrent avec des phénomènes de migration très importants. *Dans* notre société, les gens ont l'habitude d'avoir deux, trois foyers et d'être toujours en mouvement. La raison, la culture, triomphant *de la nature*, c'est justement la mise en place. parfois réussie, d'un système de communication, au détriment de la résidence, symbole de stabilité.

— Il y a un autre système de communication, analysé par la sociologie du mariage, celle des stuctures de parenté à l'époque féodale, qui est l'axe central de vos recherches actuelles, aussi bien au Collège de France que dans votre dernier ouvrage « le Chevalier, la Femme et le Prêtre » (6). Cette étude suscite plusieurs questions : les gens d'Eglise, *vos principaux informateurs*, qui imposent le mariage aux laïcs afin de mieux les encadrer, sont eux-mêmes astreints au célibat. Comment peuvent-ils alors témoigner d'une « conjugalité » qu'ils ignorent et redoutent ?

— *Dans ce livre*, j'essaye de voir, non pas quelle était la morale du mariage — cela a été déjà *bien étudié* — mais *quelle était* la pratique du mariage : comment un chevalier prenait femme et comment il usait d'une femme ? Je pose cette question en sociologue, car je n'arriverai jamais à bien comprendre comment fonctionnait la société féodale si je ne connaissais pas ses pratiques matrimoniales. C'est d'ailleurs une période extrêmement importante, parce que c'est à ce moment-là que le mariage en Europe occidentale, qui était une *institution purement profane*, devient un sacrement de l'Eglise. J'essaye donc de suivre la résistance à cette mise en place.

Psychanalyse

» L'écran, ici, est particulièrement opaque parce que les gens dont je recueille les paroles sont tous des ecclésiastiques à une époque où l'Eglise imposa simultanément à tous les serviteurs de Dieu le célibat, et à tous les laïcs, le mariage. Les gens qui me parlent sont donc des célibataires, bon gré, mal gré, ils professent tous une répulsion à l'égard de la *femme* qui est *pour eux l'origine* du péché. Evidemment, ils me livrent de la pratique matrimoniale une image singulièrement déformée. Je suis donc obligé de la décrypter, de la rectifier : je ne vois la réalité que par la caricature qu'ils en offrent, en quelque sorte je la vois presque en négatif. Quand ils parlent de l'amour, je suis obligé de prendre le contrepied de ce qu'ils disent, pour atteindre à ce qui me paraît être la vérité.

— A ce moment-là l'historien ne se transforme-t-il pas en psychanalyste ?

— Il faut aussi qu'il s'en défende, parce que la psychanalyse est une aventure purement personnelle et je n'ai pas le droit de transporter cette expérience vers des *hommes qui ont vécu 700 ans* avant moi. Je suis d'ailleurs sûr que l'œdipe ne se situait pas au même endroit *dans la société* du onzième siècle : dans ce livre j'essaye précisément d'analyser la relation parentale, et comment le culte de la Vierge, par exemple, est l'expression d'une frustration des jeunes gens à l'égard de la mère tout à fait étrangère.

— « L'institution matrimoniale », avec ses rites, ses interdits et ses obligations, dont l'influence économique et politique fut considérable, était la clef de voûte de l'édifice social. L'éclatement actuel de la famille n'entraînera-t-il pas une certaine désagrégation de la société ?

— La destruction des structures qui se sont mises en place à l'époque féodale, et que j'ai justement étudiées afin d'aider à comprendre comment elles se transforment aujourd'hui, est un phénomène qui n'est pas indépendant de l'évolution globale de la société. La société est en train de changer de peau : elle ne va pas être désagrégée par ce phénomène ; bien au contraire, c'est sa propre vie qui conduit ces vieilles enveloppes à se défaire. Nous sommes maintenant au creux de la mutation et nous ne savons pas encore par quoi ce qui se défait va être remplacé.

Actifs et passifs

— *Que pensez-vous du sociologue* américain Richard Sennett qui postule que « la famille nu*cléaire » est un obstacle à la mo*bilité sociale ?

— Je serais plutôt tenté de penser que c'est le développement du capitalisme qui a fait éclater la famille traditionnelle, précisément pour libérer de la main-d'œuvre. Il est évident que le couple souple, où chacun peut s'en aller quand il veut, est la forme qui répond le mieux aux besoins d'exploitation des travailleurs par la grande industrie. Je crois donc que la désagrégation de la *famille a commencé* par la classe ouvrière et s'est ensuite répandue dans la bourgeoisie.

— Est-il ainsi possible d'établir une analogie entre les contestataires actuels, qui rejettent la société de l'ordre technocratique — garant des idéologies matérialistes — et les sectes hérétiques, qui récusaient la société de l'ordre trifonctionnel — lui-même garant de l'idéologie hiérarchique (7) ?

— Je pense que l'on a tout à fait le droit d'établir une analogie : dans toute société évoluée, il y a toujours des éléments de contestation, de remise en cause de l'idéologie dominante. Il y a toujours des marginaux passifs, qui font leur univers à part, enfermés comme l'étaient les moines ou les Cathares du onzième siècle, ou comme le sont les hippies aujourd'hui. Puis, il y a aussi la contestation active, qui veut détruire l'ordre établi pour le remplacer par un autre. S'il y a une analogie entre les sectes hérétiques de l'an mille et une certaine forme de la contestation de 1981, c'est que les deux se fondent sur le principe de l'égalité. De même qu'il y a sans doute des analogies entre le mouvement franciscain et le mouvement hippy, parce que l'un et l'autre sont fondés sur le refus de l'argent.

— La Fête, qui était une rénovation de l'ordre social par son ajustement momentané à un ordre masqué avait un rôle de relâchement régulier des tensions, et d'effacement provisoire des censures. Son absence serait-elle la cause de *la violence actuelle* ?

— Plusieurs questions se posent : d'abord, est-il vrai qu'il y a *plus* de violence aujourd'hui qu'hier ? J'en doute. Je pense que nous sommes mieux informés, *mais que* le degré de violence n'est pas plus élevé dans notre société que dans des so*ciétés antérieures*. Quant *à la* Fête elle-même, il est évident qu'elle avait un rôle équilibrant dans la *société*, *en permettant* l'évacuation des frustrations par un moment de licence. Ce qui nous frappe par son absence, c'est la Fête officielle ; je suis pourtant persuadé que la Fête existe toujours, mais dans des lieux où nous ne l'apercevons pas. » ■

(2) *Le Temps des Cathédrales*, Gallimard, 1976.

(3) *Saint-Bernard et l'Art cistercien*, Flammarion, 1976.

(4) Georges Duby et Guy Lardeau. *Dialogues*. Flammarion, 1980.

(5) *Histoire de la France urbaine*, Seuil. 1980.

(6) *Le Chevalier, la Femme et le Prêtre*, Hachette, 1981.

(7) *Les Trois Ordres où l'Imaginerie du Féodalisme*, Gallimard, 1978.

هكذا من الاصل

DÉPAYSEMENT

Philosopher en Angleterre

Aller philosopher en Angleterre est s'exposer au plus grand dépaysement intellectuel imaginable. Loin des grands débats idéologiques sur le freudisme, le marxisme ou le structuralisme, la seule question importante est : « Qu'est-ce que ça veut dire ? »

CHRISTIAN DESCAMPS

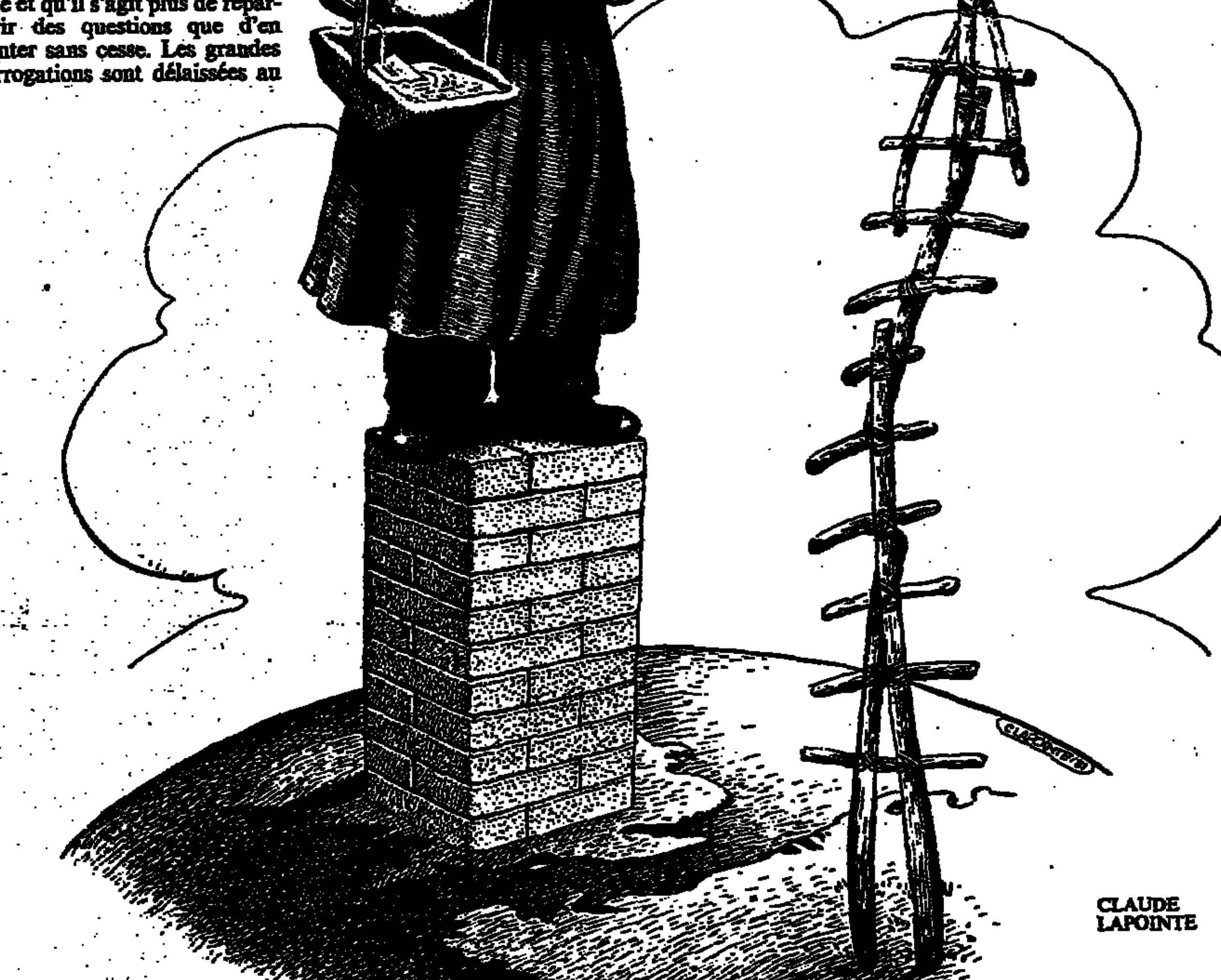
TRÈS loin des fluctuations *françaises qui*, chaque saison, prétendent modifier *la scène philosophique*, les penseurs anglais ont fait de la patience du concept un art subtil. A Oxford ou à Cambridge – à Oxbridge, comme aiment à dire les Anglo-Saxons, – les philosophes retraversent, avec sérénité et sophistication, les mêmes questions depuis le début de ce siècle. Et si, il y a peu, Cambridge a mobilisé l'attention des médias à propos de la nomination contestée d'un professeur qui se réclamait – bruyamment – du structuralisme, on aurait tort de voir là une massive querelle d'anciens et de modernes. Cette dispute à fleuret moucheté touchait *essentiellement les littéraires*, elle n'atteignait que très *peu les philosophes*. Malgré un intérêt – récent et restreint – de *ce côté* de la Manche, les travaux anglo-saxons semblent peu exportables.

Tenter de saisir ces recherches, c'est faire un saut dans un autre monde, dans une façon de penser qui, pour un Français, un Italien ou un Espagnol, paraît à *mille lieux de ce que l'on nomme* ici philosophie. Suivre les *conférences ou les cours* d'Oxford, c'est découvrir d'abord qu'on n'y parle jamais de l'être – sauf pour en faire un verbe, – du monde, des classes ou de l'inconscient, mais qu'on pratique quotidiennement – avec subtilité et distinction – une problématique logique ; celle de la philosophie analytique. Pénétrer ce monde, c'est sans doute remonter à la révolution qui, à la fin du dix-neuvième siècle, invente une façon de philosopher à l'anglaise. Quelques penseurs décisifs – pas *tous anglais d'ailleurs – vont* déplacer les questions. Bertrand Russell, *l'élève de* Trinity College, le pacifiste jeté en prison *pendant* la guerre de 1914, va se proposer de prendre en compte le logicisme et l'empirisme de la tradition de Locke ou de Hume. Il va s'agir de remonter des conséquences vers les prémisses des données, d'établir des certitudes partielles. Et, malgré de très grandes divergences, des gens comme Whitehead, Moore ou Wittgenstein vont, par des canaux différents, se démarquer des « pompes fumeuses » du grand idéalisme allemand qui faisait alors florès sur la scène *conceptuelle*.

Ces philosophes vont inventer un mode d'argumentation qui va labourer le champ de la logique, de l'expérience, du langage ordinaire, sans jamais défendre mordicus une philosophie unique, une ligne. Whitehead avançait : *« Aussitôt que vous demeurez satisfait d'idées premières, de propositions primitives, vous avez cessé d'être philosophe. »* Il va s'agir de reconnaître – avec l'exigence de clarté revendiquée par tous – que, comme le disait Moore : *« Les questions philosophiques ne viennent pas du monde ni des sciences, elles viennent de ce que les autres philosophes ont dit du monde ou des sciences. »*

Irrespect

Il importe donc moins d'inventer que de tester la signification de l'immense jurisprudence sédimentée par le corpus des philosophes de tous les temps. Mais que l'on ne voie pas là une exigence pétrifiée ; Locke, déjà, voulait s'embaucher *comme un manœuvre* qui déblaierait un peu les détritus qui bloquent le chemin de la connaissance. Plutôt qu'une religiosité, marxiste, nietzschéenne ou freudienne, on pratique un respect amical pour Frege, Russell ou Moore. Comprendre ces recherches, c'est *accepter d'autres règles du jeu*, admettre qu'il n'y a sans doute qu'un ou deux philosophes par siècle et qu'il s'agit plus de reparcourir des questions que d'en inventer sans cesse. Les grandes interrogations sont délaissées au



CLAUDE LAPOINTE

profit de la clarté, de la solidité des règles de l'expression. *« Vous avancez cette proposition, voyons donc si elle tient ! »* Il y a là un irrespect tonique, puisqu'il importe peu que la phrase que vous avancez *soit d'Aristote ou* de votre voisin. Quotidienne*ment, les séminaires* interrogent le langage dont nous nous servons, le type d'intelligibilité qu'il est nécessaire de définir pour construire une phrase. On creuse l'argument qui permet de construire un discours qui, ponctuellement, fasse accord.

Cette minutie ne s'appuie jamais sur l'œuvre entière d'un *philosophe ; on découpe plutôt un* ensemble en tranches, en *phrases, en énoncés*. Jamais l'on ne se demandera, dans de grandes envolées idéologiques, si Platon était de droite ou du centre ; on laisse les grands travaux d'analyse du fascisme ou de la démocratie aux spécialistes de ces domaines. Ainsi, dans un cours de philosophie morale, on n'abordera pas le rapport de Kant avec la Révolution française ; on étudiera une phrase, une maxime, découpée avec précision. On constituera ainsi cinq, dix, quinze positions kantiennes et, si l'on réussit à réfuter l'une de ces propositions, l'on n'ira pas clamer que le philosophe de Königsberg doit être jeté aux orties.

Dans leur spécificité, les philosophes anglais laissent à d'autres l'histoire des idées. Comme le remarquait J. Barnes : *« S'il y a un vice anglais, c'est celui de coinvoiter la vérité en oubliant l'histoire, mais le vice européen, c'est de se contenter du passé en oubliant la philosophie. »* Les grandes inventions fulgurantes – à la française – n'ont ici guère droit de cité si l'on excepte de petits groupes fascinés par Paris, spécialisé dans l'importation intellectuelle. Pour les Anglais, nos philosophes sont des poètes au charme pré-socratique.

« Tutorial »

Vu d'Albion, notre pays reste dans la lignée de Taine. Celui-ci parlait du milieu, du moment, de la race ; au gré des courants, nos philosophes ont, tour à tour, rencontré la lutte des classes, les Indiens, l'inconscient, la folie, le désir... Brûlée par ces passions, notre philosophie s'est vivifiée, mais elle a aussi souvent changé de terrain. A notre capitale de la vitesse, Oxbridge oppose une lenteur laborieuse. Là-bas, il serait tout à fait indécent d'oser vous demander si vous êtes freudien ou pas ; et on laisse les polémiques sur le marxisme ou sur l'économique, qui serait (ou non) *déterminant* en dernière instance, aux historiens ou aux anthropologues. Ainsi E.P. Thomson, qui pose ces questions de l'intérieur, le fait à partir de son métier d'historien. Jamais sur l'île – et il est sans doute important que le parti *communiste* anglais n'aie qu'une très faible influence – les grandes *polémiques* sur Marx ne prennent des *allures de combat électoral*. Ce sont les sociologues et les histo*riens qui vont se pencher sur la* culture populaire ou sur la scis*sion du parti travailliste. Ainsi*, l'on peut remarquer que Ber*trand Russell n'a jamais mêlé* ses prises de position politique, son *pacifisme, sa critique* de l'U.R.S.S. (dès 1920), son tribu*nal à ses prises de parti* explicitement philosophiques.

Ce mode de travail tient sans doute aux conditions de l'enseignement. A Oxford ou à Cambridge, on pratique le *tutorial*, cet entretien à deux où le professeur presse l'étudiant de questions auxquelles il devra répondre avec clarté. Si l'on étudie le *Parménide* de Platon, on va ouvrir le texte à la première page, l'on va se demander, ensemble, si la première ligne est justifiée, avant de passer à la seconde. L'étudiant va dialoguer avec le philosophe au présent, négligeant – méthodologiquement – le contexte ; par cette précaution, on va éliminer les questions générales sur le platonisme. En France, on demande à un novice de se faire platonicien *quand il aborde Platon*, on lui réclame l'effort d'entrer dans un monde qu'il ne devra critiquer qu'ensuite. Ici, on n'entre pas dans un palais d'*idées*, on examine les briques une à une, pour voir, pour tester leur solidité. Mais ces exercices n'oublient jamais de s'appuyer sur des textes constitués avec une précision inégalée partout ailleurs. C'est encore en anglais que l'on trouvera les meilleures éditions d'Aristote.

L'obscène

Au nom de l'art du dire, de la signification, Oxford ou Cambridge refusent les grandes réthoriques généralisantes. A la tradition française, solidement ancrée chez les essayistes du dix-huitième siècle, il opposent le *scholar*, le lettré, l'érudit, l'artisan et l'homme de l'art. Comme *la philosophie n'est pas enseignée* dans les classes terminales, chacun accepte que seuls les philosophes se posent des questions philosophiques. Par exemple, le *« Que puis-je faire ? »* de Kant est déporté dans toutes ses acceptions linguistiques, paradoxes compris. Et promené dans tous les contextes, le *« Que puis-je faire ? »* pourra être appliqué aux paralysés, aux fous, à l'homme, à la femme, à l'enfant, etc.

Comme il n'y a pas de scène, de tam-tams philosophiques, on *évite les empoignades*, les émotions fortes, les retournements trop rapides aussi. Pourtant, on en vient parfois à consulter les *philosophes*, sur des questions précises. Ainsi, le Parlement l'a fait quand il s'est agi de définir une loi sur la pornographie : on est allé trouver des philosophes pour leur demander de clarifier la notion de l'obscène...

L'écart avec le continent ne fut toutefois pas toujours aussi grand. Un temps, les Anglais s'étaient attachés aux philosophes continentaux ; Austin a, pendant plus d'un an, étudié Merleau-Ponty en lui appliquant les règles de la philosophie analytique en posant à chaque phrase le fameux : « Qu'est-ce que cela veut dire ? ». Ryle a, lui aussi, passé Husserl et Heidegger au crible de cette méthode exigeante. Bien peu de Français ont fait l'effort inverse. Qui interroge les mots, les énoncés, les prescriptions, avant *de s'embarquer* dans des odyssées philosophiques *qui ont pour départ* Dieu, l'être, la nature, la conscience ou l'in*conscient ? Et oublions* ceux qui de tout cela déduisent qu'il faut être *pro ou anti-chinois*.

Pourtant la modestie savante des Anglais pourrait sans doute vivifier nos trop grandes synthèses qui s'interrogent peu sur leur point de départ. D'Oxford ou de Cambridge, on voit combien nous utilisons ici d'immenses sous-entendus non analysés. Aux pompeux qui vont trop vite de « l'être du devenir » au « devenir de l'être », Oxbridge répond avec l'art du dictionnaire, avec l'exigence de clarté, cette complexité subtile. Car, si on ne cesse de renvoyer aux faits, on n'a évidemment *pas la naïveté* de les croire établis. La grande percée épistémologique de Thomas Khun, sa description du fonctionnement effectif des communautés scientifiques a modifié la question du contrôle *des faits*, de l'expérience, de la réalité.

Le philosophe, c'est celui qui se propose d'apporter des critères nouveaux aux jugements de tous les jours, de poser autrement les grandes interrogations. Ainsi plutôt que de faire des enfants superbes et illégitimes aux philosophes du passé, on se préoccupe – dans la lignée de Max Weber – de montrer comment un énoncé ne peut décrire à la fois un fait et un jugement de valeur. Jauger les travaux français à l'aune du : « De quoi s'agit-il ? » ce serait pousser loin l'art du raffinement, de la précision. Là-bas, ces exercices sont quotidiens ; sans cesse les professeurs pratiquent ces exercices devant leurs pairs qui – courtoisement, mais fermement – soumettent leurs dires à leur rasoir implacable. Fascinant, à condition d'en accepter les règles hyperréelles, cet univers qui ne demande jamais l'adhésion ou la croyance *pourrait sans doute vivifier nos* sèves continentales.

Il serait sans doute souhaitable qu'un jour, enfin, ce monde croise – autrement que dans des colloques de bon ton – les recherches qui ici brillent de tant d'éclat. Mais cette rencontre ne pourra s'effectuer qu'avec minutie. En effet, il ne suffit pas de lire des philosophes comme Dummet, Strawson, Ayer, Williams ou Montefiore pour les entendre totalement. Les prendre en *compte*, c'est travailler avec eux, partager leur mode de fonctionnement. Quelques travaux récents rendent bien l'importance de ces recherches (1), et il ne s'agit sans doute pas de rêver d'une synthèse impossible. On peut pourtant, plus modestement, espérer que certains reconnaissent l'importance de la philosophie analytique de langue anglaise. Il y a là une difficulté réelle ; mais c'est en Angleterre que Kant est allé chercher Hume pour se réveiller de son sommeil dogmatique. ■

(1) Quelques ouvrages : *Critique* (août-septembre 1980) : « Les philosophes anglo-saxons par eux-mêmes » ; Pierre Jacob : *l'Empirisme logique* (éditions de Minuit) et *De Vienne à Cambridge* (éditions Gallimard). Jacques Bouvresse : *la Parole malheureuse* (éditions de Minuit) et *le Mythe de l'intériorité* (éditions de Minuit). Gilles-Gaston Granger : *Wittgenstein* (Seghers).

هكذا من الأصل

SCIENCE

Rififi au musée

PAUL CARO

TRÈS sélective, la célèbre *revue scientifique* hebdomadaire anglaise *Nature* est renommée pour la qualité des articles spécialisés qui y paraissent. La section d'informations générales véhicule aussi beaucoup de nouvelles intéressantes sur l'état de la science dans le monde et sur les découvertes en cours. Mais, *récemment, c'est le courrier* des lecteurs qui a attiré l'attention. Cela, depuis le 20 novembre 1980, date de la parution d'une lettre du professeur Halstead, de l'université de Reading, qui dénonçait deux nouvelles expositions organisées par la section d'histoire naturelle du British Museum, respectivement sur les dinosaures et sur la place de l'homme dans l'évolution, comme des complots subversifs marxistes destinés à pervertir *« un élément-clé du système éducatif de la Grande-Bretagne »*. Cet anathème a déclenché une fureur, qui s'est traduite par un flot de lettres pour ou contre, flot qui n'est pas encore tari.

De notre côté de l'eau, il peut *paraître curieux de voir un débat* politique s'engager à propos de *quelques tas d'os fossiles*, blanchis et vénérables, bien éloignés, *semble-t-il, des difficultés* auxquelles se heurtent nos sociétés contemporaines. On peut craindre que ce ne soit encore un exemple de l'incorrigible originalité britannique dans l'art de déplacer les problèmes. En fait, la science jouit dans la société anglo-saxonne d'une position moins isolée que dans la nôtre, et, à propos d'elle, des questions de fond peuvent être quelquefois abordées, que nous ne percevons guère, et encore, qu'à l'occasion de nos querelles électorales.

Cladisme

Les nouvelles expositions du British Museum sont présentées selon les principes de l'analyse *cladistique. Qu'est-ce donc que* cette dangereuse doctrine subversive ? *Le* cladisme est une nouvelle technique de classification des formes animales. Une méthode pour ranger les espèces, les actuelles et les anciennes, pour présenter un tableau cohérent de leurs relations et de leur *histoire*. C'est *une nouveauté* : cette systématique a été conçue vers *1950* par l'entomologiste allemand Willi Hennig – décédé en *1976* – et appliquée d'abord aux insectes. C'est seulement en 1966, après la parution de son livre en anglais, que Hennig est devenu célèbre, en raison des violentes controverses qui ont éclaté alors autour de son œuvre.

On aurait pu croire que si quelque chose pouvait être considéré comme établi dans la *science, définitif, assuré, c'était* bien la classification zoologique, aboutissement des travaux d'une discipline descriptive ancienne, illustrée par tant de savants. Eh bien ! non. Les cladistes, révolutionnaires irrespectueux, jettent tout par terre ! Leur truc, c'est de ne pas croire aux liens de parenté *et de se méfier des arbres généalogiques hiérarchiques*. Ils préfèrent rapprocher hardiment les espèces qui présentent les mêmes caractères morphologiques évolués. Par exemple, ils ont fait rire tout le congrès de Reading, en 1978, *en affirmant qu'un* dipneuste (une sorte de vertébré aquatique à poumon) est plus proche d'une vache (parce que tous les deux ont des narines internes) que d'un saumon (bien qu'ils aient en commun, outre l'allure générale, écailles et nageoires). De même, dans l'analyse *cladistique, les oiseaux sont* les plus proches parents des crocodiles.

On imagine que ces conceptions bouleversent bien des idées reçues. Pour un exposé des principes scientifiques du cladisme, on pourra consulter un article récemment paru dans *la Recherche* (1), mais attention ! cet article est rédigé *par des partisans de* Hennig, d'ailleurs parties prenantes dans les polémiques parues dans *Nature*... La connexion avec le marxisme sera précisée ci-dessous.

Naturellement, le point faible du cladisme est dans le choix des fameux caractères évolués, mais le point faible des expositions du British Museum paraît être dans le choix délibéré et exclusif, *peut-être* prématuré, des solutions cladistes. Or cela conduit à des difficultés. Comme le cladisme assure qu'une nouvelle espèce apparaît quand une ancienne se divise en deux, il n'y a plus d'ancêtres directs, d'où, *par exemple, l'affirmation* que l'*homo sapiens* n'a pas pu directement *évoluer à partir des* formes de l'*homo erectus*. Or il semble qu'il existe des ensembles de documents fossiles qui suggèrent dans ce cas précis une évolution graduelle. D'où l'accusation d'avoir fait, parmi les théories *scientifiques*, un choix partisan et erroné pour la présentation au *public*.

Chauvinisme

Cette accusation grave est portée contre la direction du musée, en février et en mars, par deux très vifs éditoriaux de *Nature*, dont les éditeurs quittent leur position de boîtes aux lettres. La question est posée de savoir si ce n'est pas la théorie de l'évolution et le darwinisme en général que mettent en doute dans leur présentation les organisateurs des expositions. Le complot marxiste *se doublerait donc* d'une atteinte sacrilège au dernier monument de l'Angleterre victorienne. Les esprits s'échauffent. Un des grands maîtres de la systématique traditionnelle en profite pour assener aux partisans français du *cladisme une volée de bois vert* : selon lui, *« les biologistes français, à l'exception de quelques extrémistes, ont toujours été antidarwiniens, sans autre raison bien claire que leur chauvinisme » !* Aux dernières nouvelles, au musée, on s'accroche à ses positions, on se défend d'assassiner Darwin, mais on maintient que la théorie de l'évolution *n'est qu'une théorie, non un fait* prouvé, bien que toutes les évidences *soient*, jusqu'à présent, en sa faveur.

Si, dans les pages de *Nature*, on a glissé de la polémique sur le cladisme à la polémique sur le darwinisme, c'est qu'il y a des raisons logiques. En effet, en octobre 1980, s'est tenue à Chicago une conférence sur la « macro-évolution », qui a réuni environ cent cinquante participants. Des heurts violents se sont produits. Traditionnellement, on estime que l'évolution s'effectue par de petits changements accumulés sur des millions d'années. C'est le gradualisme.

Mais, aujourd'hui, les expérimentateurs affirment que, *d'après les documents fossiles*, les espèces, au lieu d'évoluer progressivement, restent stables durant des millions d'années, *puis disparaissent* brusquement pour être remplacées par d'autres, apparentées aux anciennes, mais nettement différentes. Il n'y a pas de formes de transition, et ce n'est pas parce que les séquences fossiles sont incomplètes. L'évolution procéderait par sauts brusques. C'est la théorie de l' « équilibre ponctué », dont les auteurs, liés à la gauche américaine, sont Stephen Jay Gould et Niles Eldridge. C'est la connexion avec le *marxisme*. Car Gould et Eldridge partent du *cladisme comme système de classification* ; sur cette classification, *ils plaquent* un système dynamique, qui décrit le mécanisme de la différenciation *des espèces*, et ils opposent le concept de gradualisme, enraciné dans la culture occidentale, aux philosophies marxisantes, qui expliquent le changement par le saut brusque. C'est la continuité-dans-le-changement opposée à la révolution. On voit les implications politiques : les conservateurs anglais craignent que les cladogrammes des *expositions* du British Museum n'inculquent à la *jeunesse l'idée que* la révolution est un processus naturel !

L'amour

S'agissant d'évolution, il faut admettre que la transmission génétique est essentielle. Le lamarckisme, qui a reparu ces jours-ci dans les pages de *Nature*, mais pour être aussitôt rejeté à la trappe, ne paraît pas pouvoir expliquer une altération brutale du gène. Or la *transmission du* gène se fait, me semble-t-il, par *la pratique amoureuse. Nos* honorables paléontologistes marxistes suggèrent donc l'existence de révolutions dans les mœurs. Nous sommes bien placés pour savoir que cela existe. Peut-être cependant que la mode et la coquetterie suffisent déjà. On vient de faire une curieuse expérience sur des pinsons australiens. On les a décorés aux pattes, mâles et femelles, de bandes plastiques de couleurs voyantes ; le résultat est net : les femelles préfèrent les mâles à bandes rouges ; les mâles, les femelles à bandes noires. Voilà clairement *le moteur de l'évolution* ! D'ailleurs, un cladiste a suggéré *récemment* (2) *que, en ce qui* concerne l'homme, il ne fallait *pas chercher* dans l'usage des outils ou dans la pratique de la *chasse* la cause du processus de l'hominisation, mais bien plutôt dans les curieuses mœurs sexuelles de l'espèce.

Du point de vue des séquences D.N.A., l'homme est à 98 % le frère du chimpanzé, mais il aime vivre en couple, et la protection familiale assure le succès reproductif, donc la dissémination de l'espèce. Pour former la paire, on fait la cour : c'est possible à toute époque de l'année. Pour plaire, il faut se distinguer, attirer, de part et d'autre, d'où notre dimorphisme sexuel, nos jeux, nos règles de société finalement. Les plaisirs de la Belle et de la Bête forment de puissants facteurs de sélection, qui ont dû jouer dans l'émergence de l'*homo sapiens*. Les quelques différences qui subsistent encore de nos jours entre les *variétés de celui-ci pourraient* bien, dans le futur, disparaître, *par l'amour*, grâce au *mélange* des populations de la planète, qui *commence* de nos jours. Le cladisme, finalement, loin d'être un obscur complot, n'est peut-être que le fil ténu qui relie entre eux tous ces romans d'amour heureux, et ces quelques viols, qui nous ont faits ! ■

(1) *La Recherche*, décembre 1980, page 1 396.

(2) *Science*, 23 janvier 1981, page 341.

Germaine Krull

(Suite de la page XI.)

Elle seule donne des images prises de la voiture en roulant, à travers le pare-brise ou sur le côté. En osant le filé et les cadrages basculés, en tentant encore une fois de photographier « comme elle voit », elle seule photographie la vitesse, la fraîcheur du vent, les formes qui glissent, *filent, disparaissent*.

Le cinéma la tente un moment. Elle s'essaye à un ou deux moyens métrages, mais surtout elle fréquente, outre Ivens, René Clair, L'Herbier, Gance, Bunuel, avec lesquels elle collabore plus ou moins. Comme on dit à l'époque, elle est une femme « lancée ». Elle habite un appartement boulevard Saint-Michel où elle fait installer une salle de bains de star. Tellement somptueuse qu'elle ne parvient pas à la payer. Si bien qu'elle doit quitter Paris en *1935*. Elle va à Monte-Carlo où, pour le casino de la principauté, elle photographie le gratin mondial, illustre la revue de l'établissement et, en 1937, réalise d'immenses fresques-photomontages pour le pavillon de Monaco à l'Exposition universelle.

L'Orient

Grâce à son passeport hollandais *qu'elle doit à son mariage* avec Joris Ivens, elle n'est pas inquiétée lorsque la guerre est déclarée. Mais après l'armistice, elle n'a qu'une idée, rejoindre ceux de la France libre. Ce qu'elle fait vers 1941 à Rio au Brésil. Auparavant, elle remise soigneusement à Paris chez son ami Eli Lotar, des dizaines de boîtes en carton qui contiennent toutes ses plaques et tous ses négatifs depuis 1920. La mémoire de son œuvre. Qu'elle ne reverra plus jamais, et qu'elle recherche encore aujourd'hui.

Rio, Brazzaville un temps, Alger où morte de trac elle tire le portrait du Général, et elle débarque en *Provence* avec la 1re Armée française de De Lattre, *correspondante* de guerre-photographe accréditée auprès du *Q.G. allié* en *Europe*. Fin 1944, elle photographie la percée fulgurante en Alsace, un peu comme elle avait photographié *la Route de Paris à la Méditerrané*. Roger Vailland fait le récit, et c'est *la Bataille l'Alsace* publié en 1945. Entre-temps, au milieu des combats, elle avait retrouvé la brigade Alsace-Lorraine et un certain colonel Berger, alias André Malraux.

Après la seconde guerre mondiale, elle est de nouveau à Paris. Mais, tout comme elle avait senti en 1922 à Berlin que le haut de la vague était passé, elle comprend que la photographie ne peut plus être désormais à Paris, l'aventure artistique et intellectuelle qu'elle a été entre les deux guerres. Alors, comme on lui propose des *reportages « chauds » en* Extrême-Orient, à cinquante ans elle part comme correspondante de guerre en Asie.

Birmanie, Indochine, Singapour, Java même, et puis un jour, l'agence qui l'emploie, ferme. Germaine Krull se trouve à Bangkok. Elle y reste quinze ans, oubliant la photographie pour diriger un hôtel. Jusqu'à ce qu'André Malraux (encore *lui*) toujours historien d'art bien que *ministre, la sollicite pour illustrer* un livre sur l'art bouddhique dont *il la sait familière* depuis qu'elle est en Thaïlande. Le livre finalement ne se fera pas, mais c'est une occasion pour elle de revenir en France dans les années 60 après avoir liquidé l'hôtel de Bangkok. Elle séjourne quelque temps dans la région parisienne, et Malraux lui arrange en 1967 une exposition à la Cinémathèque avec les photos de Thaïlande, plus quelques anciennes récupérées de-ci de-là. Le grand boom *sur la photographie n'a pas encore* eu lieu et le milieu artistique *parisien ne s'émeut pas de cette* exposition qui fait peu de bruit.

Au cours du coktail, l'ambassadeur indien lui parle d'autres bouddhistes, ceux que les Chinois ont chassés du Tibet et qui se sont fixés dans le nord de l'Inde. Et, à plus de soixant-dix ans, Germaine Krull part à la rencontre de ces réfugiés, les aide à s'intégrer, vit avec eux, s'en fait aimer. Grâce à elle, ils ont maintenant un vrai temple à Purawala, à quelques kilomètres de Debra Dun.

Aujourd'hui, elle écrit ses Mémoires dans le décor suranné d'une pension de famille où l'on garde encore l'argenterie de l'époque coloniale. Pendant qu'en Europe, aux U.S.A., la critique, les musées, les galeries, découvrent la prodigieuse photographie *qui se fit à Paris dans les années* 20 et 30.

Sur le perron de la Doon Guest House, Germaine Krull jette frileusement un châle sur ses épaules. Maintenant que les Tibétains sont casés, quelle sera sa prochaine aventure ? *« Vous ne trouvez pas que j'en ai assez fait comme ça ? »* Elle veut rester dans cet endroit, où, malgré la salle de bains pas du tout luxueuse, elle a un confort, des *serviteurs* bien agréables à son âge, qu'elle ne pourrait sans doute pas avoir en Europe. Et puis, où aller ? Non, elle est bien ici.

A moins qu'on ne retrouve ses négatifs. *« Alors là, évidemment, ça changerait tout. »* ■

GÉNÉALOGIE

Une distraction ou un jeu ?

PIERRE CALLERY

LE *jeu*, nous dit le dictionnaire, est une récréation fondée sur différentes combinaisons de calcul, de chance, ou d'adresse.

La généalogie contemporaine – dans la mesure où elle n'est plus une *nécessité mais est devenue* une distraction ne consistant pas à compiler des données déjà connues mais à assurer une recherche active – correspond à cette définition.

Dès le départ, la collecte des premiers renseignements auprès de la famille oblige à un recoupement raisonné des informations *plus ou moins* contradictoires reçues de l'un ou de l'autre. Il faut deviner, en fonction des données fournies, la date approximative du décès de tel aïeul, et surtout *le lieu*. La *demande* de l'*acte* n'est plus alors qu'une formalité, mais la chance joue. La réponse sera-t-elle positive ?

L'imprévu peut se trouver au bout du chemin et là, plus qu'ailleurs peut-être, il passionne. Au milieu du dix-neuvième siècle, un acte de mariage indique que le futur beau-père d'un bisaïeul est *décédé à Toulon. Or il vivait* dans la région parisienne, assez modestement, et se déclarait tisserand. Personne de sa famille ne figure sur l'acte de décès. Que *s'est-il donc passé ? La recherche* de ses ascendants et collatéraux n'indique aucune parenté dans le Var. L'acte, pris en photocopie, est examiné sous toutes les coutures de nombreuses fois. L'homme est décédé à l'hôpital *maritime : nouvelle interrogation*. Personne jamais n'avait entendu dire qu'il fût marin. *Il* passait pour un banal journalier rural.

Négligé tout d'abord, un b, inscrit en tout petit caractère en haut et à gauche de l'acte, suggère finalement une solution peu vraisemblable mais cependant *possible. L'intéressé serait-il* mort au bagne ? L'idée avait été suggérée, à titre de plaisanterie, par un ami qui passait et n'y croyait pas du tout.

Et pourquoi pas ? Tout est possible ! Afin d'en avoir immédiatement le cœur net et pour *éviter la réponse traditionnelle et* trop fréquente que *« le service n'assure pas de recherches »*, on demande au dépôt d'archives du port de Toulon d'envoyer une copie du matricule de bagne de l'intéressé (comme si on le savait bagnard !). Cette démarche contient certainement un peu de *vice et beaucoup d'adresse. Elle* fut suivie d'une réponse très aimable contenant la copie désirée. La chance était au rendez-vous...

Vers la même époque, le dossier personnel d'un autre bisaïeul, commis principal à la préfecture de la Seine (série VK2 du dépôt des archives de Paris), ne semble pas donner beaucoup plus de renseignements. Pourtant une lettre *très banale en apparence* mérite d'être lue avec attention : on y apprend *incidemment, en effet*, que son père, chef local du parti républicain en 1848, à Pontarlier, a été incarcéré lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851 et qu'il mourut des suites d'une longue captivité... Les directions de recherche *se multiplient alors*, et l'on peut même découvrir que le bisaïeul, profondément blessé, écrivit par la suite dans les journaux de Franche-Comté des articles virulents à l'occasion des élections.

Or nul dans la famille n'avait entendu dire que le bisaïeul rural avait fini ses jours au bagne (où l'avait envoyé un vol de vaches dont la preuve absolue reste *encore à faire...*).

Nul n'avait su qu'un autre bisaïeul avait exercé des talents de publiciste républicain après la mort de son père, prisonnier politique.

Calculs

Tout le monde n'a pas des arrière-grands-parents aussi frappés par le sort. La recherche se teinte là d'affectivité : on ne peut s'empêcher, rétrospectivement, de compatir à leurs malheurs, mais le jeu pur, abstrait pour ainsi dire, attend l'amateur *dans la recherche même la plus* banale. Il lui faut émettre des hypothèses, faire des calculs. Et rencontrer l'inattendu, à moins que la chance d'un renseignement *imprévu ne* l'ait favorisé.

Sa quête des ascendants peut évidemment consister à noter, d'acte en acte, toutes les personnes de la commune étudiée portant le patronyme cherché.

Il peut éventuellement rencon*trer l'ascendant désiré* et les actes le concernant – c'est effectivement une forme de chance, bien modeste mais cependant réelle. Sinon, à partir des données recueillies, il lui faudra poser des hypothèses sur les lieux où *rechercher, sur les dates* probables des actes.

Toutefois, la recherche devient beaucoup plus amusante, et il n'est pas dit qu'elle ne soit pas plus efficace et plus rapide, en procédant en sens inverse. L'amateur doit étudier tout d'abord les premiers éléments *recueillis. Il lui faut prévoir* qu'un enfant prénommé comme le père, comme la mère, ou encore Marie, se situe souvent parmi les premiers-nés de la famille, qu'il est donc proche du mariage. Il doit calculer que les remariages étaient très fréquents autrefois et qu'il faut toujours *prévoir leur éventualité*. S'il étudie les actes de catholicité, il lui *faut noter que les parrains* et marraines des premiers-nés correspondaient souvent aux grands-parents, aux oncles et tantes, et que leur domicile indique parfois le lieu de mariage des parents si celui-ci n'a pas été célébré dans la commune ; et ainsi de suite : il lui faut ne pas oublier le sens différent de *« défunt » et de « feu »*. Dans chaque cas particulier, de nouveaux éléments entrent en ligne de compte. Et, toutes les fois, la recherche s'oriente différemment ; le calcul, la chance ou l'adresse aussi.

Lire un roman policier, ce n'est pas jouer, c'est se distraire.

En revanche, résoudre une énigme *policière est un jeu* ; la recherche généalogique, qui en est proche, aussi. ■

هكذا من الاصل

DOSSIER

Le secret professionnel

Les discours sur l'information ouverte et la société « maison de verre » ne peuvent masquer une réalité plus profonde : la pratique du secret. Celui-ci protège l'intimité des personnes, mais aussi la liberté de manœuvre de nombreux professionnels, en particulier dans les sphères de l'Etat.

ANDRÉ HOLLEAUX (*)

Sous la monarchie, la chose publique était secrète ; les affaires du royaume étaient dominées par le secret du roi. Le décret des 10 et 14 août 1790 fit un pas libéral en proclamant l'inviolabilité du secret des lettres. Le code pénal du Consulat contient un article 378 sur le secret professionnel, très général dans sa portée. Aujourd'hui encore, il est au centre de notre dispositif sur le silence (1). Depuis 1804, ce texte est devenu une référence ; son champ s'est étendu et ramifié. La jurisprudence et la loi ont élargi la corporation des gens au secret en y plaçant de nouvelles professions.

Son élargissement s'explique *par le souci de gagner une position privilégiée ; c'est comme un honneur de pouvoir se taire*. Certaines professions se persuadent qu'en obtenant ce droit au secret elles s'anoblissent. Plus une profession se sent menacée, mal aimée, plus elle réclame l'image de marque du secret, la gloire du silence (2).

Le code pénal de Napoléon ne citait que les médecins, les chirurgiens et autres offices de santé, les pharmaciens et les sages-femmes. D'autres professions médicales ou paramédicales s'y ajoutent aujourd'hui. Du sanitaire on est passé aux professions sociales : assistantes sociales, nourrices, gardiennes de crèches, personnes attachées à l'hébergement, à l'aide sociale et à l'aide à l'enfance. Le fil directeur de ces choix – si tant est qu'il y en ait un – est le rapport de confiance. A ce titre, sont tenus comme « confidents nécessaires » et astreints au secret la plupart des professions juridiques, les agents de change, les architectes, etc. (voir encadré).

Discrétion

La liste des fonctionnaires et agents du service public est aussi fournie. Elle concerne notamment ceux qui ont des pouvoirs d'investigation et de contrôle (impôts, douanes, inspections du travail...). La loi met aussi « au secret » des groupes plus ou moins pléthoriques de personnes ; ainsi tous ceux qui concourent à une procédure pénale, à une instruction judiciaire (le fameux article 11 du code de procédure pénale), tous ceux qui font des enquêtes statistiques officielles, notamment à l'occasion des recensements périodiques de la population ; ceux qui s'occupent de l'admission à l'aide sociale, qui participent aux expropriations, qui dans les relations de travail font de la médiation. Il en est de même de quiconque s'occupe de la préparation de documents d'urbanisme public, de ceux qui se trouvent mêlés à l'ex*ploitation et* à la fabrication des substances et des préparations *chimiques, avec cette énigme* supplémentaire qu'on ne sait pas *exactement en quoi consiste* un produit chimique...

Dans le même esprit, la loi a prévu l'anonymat, et donc le secret, sur les personnes concernées par la grossesse et la naissance, l'admission des enfants comme pupilles de l'Etat, le traitement des toxicomanes...

Plus elles s'allongent, plus ces énumérations soulèvent d'interrogations sur leurs frontières ; on frise l'arbitraire, voire l'incohérence. A perfectionner la mosaïque, on a rendu plus voyantes lacunes et anomalies. Ainsi les étudiants en médecine, les élèves des écoles de sages-femmes et les avocats stagiaires sont, au regard du secret, des exclus, alors que celles et ceux qui se préparent au métier d'infirmier, de pédicure, d'assistante sociale, de géomètre, d'expert-comptable sont soumis au secret... Les adaptateurs de prothèses sont « au secret », mais pas les opticiens-lunetiers. Les éducateurs d'enfants handicapés ou ceux qui s'occupent de prévention et les psychologues échappent au secret, alors que les professeurs d'éducation physique y sont tenus, comme si la normalité devait être plus cachée que le handicap.

En outre, la frontière n'est pas précise entre le secret professionnel *et* la discrétion. Lorsque les « personnes qui savent » ne sont *pas soumises au secret professionnel*, elles peuvent tomber *sous le coup de l'obligation de* discrétion. Ainsi les agents publics pour tout *ce qui* concerne les faits et informations dont ils ont connaissance dans leurs fonctions ou à l'occasion de celles-ci : tout détournement, toute communication – contraire au règlement – de pièces ou de documents de service à des tiers leur sont interdits. Ici encore, que d'*imprécisions : les fonctionnaires titulaires sont assujettis à l'obligation de discrétion, mais* rien n'est net pour la masse du personnel contractuel ou temporaire !

Tout se complique depuis cette *révolution juridique qui* a consisté, par la loi du 17 juillet 1978, à proclamer le libre accès aux documents administratifs. *Qui dit libre accès dit communication*, alors que l'interdiction était la conséquence de l'obligation de discrétion, que la loi cependant ne *supprime* pas. Depuis cette loi, le secret des fonctionnaires change toutefois de visage.

Violation

Les « bouches cousues » sont-elles toujours fermées ? Rien n'est moins sûr. Il est exceptionnel que des poursuites soient intentées pour violation du secret professionnel, alors que les notaires sont assez souvent cités par leurs clients pour une attitude *« omissionnelle »* ; s'ils ont caché quelque chose que le client *aurait dû apprendre, méconnaissant* ainsi leur devoir de conseil.

De même, chaque fois qu'une personnalité importante est hospitalisée ou qu'elle disparaît, on sait assez vite la nature de son mal. On concilie alors le secret médical et le besoin de l'information de l'opinion pour éviter la propagation de rumeurs. Le secret médical est d'autant plus difficile à préserver qu'il est partagé ; le patient, surtout s'il est *hospitalisé, est vu et examiné par* un grand nombre de personnes : *médecins spécialistes, infirmières*, manipulateurs d'appareils *d'analyses ou de soins*, personnel de laboratoire, etc. Ce secret est de plus en plus collectif ; l'équipe médicale englobe des spécialistes, des occasionnels, voire des intrus. Et que dire pour ce qui concerne les grands personnages (Franco, Tito, Boumediène...) !

Le secret *professionnel* subit des dérogations dans diverses *situations*. Ainsi les autorités sanitaires doivent être averties de *certaines maladies ; on peut leur* signaler les alcooliques dangereux, les toximanes, les auteurs d'avortements illicites, les mineurs en danger. Mais surtout d'importantes dérogations existent en France en faveur du fisc ; pour ses agents, tous les secrets tombent : secret bancaire, secret des entreprises... On appelle cela le droit de communication, qui peut aller jusqu'au droit de perquisition (3).

Qui plus est, quand un juge d'instruction détient une indication qui fait supposer une fraude fiscale, il doit en avertir l'administration *des impôts*. A charge de retour, les agents du fisc doivent *dénoncer au* procureur une série de délits économiques et financiers dont ils auraient connaissance.

D'autre part, bien que le secret vaille pour les rapports entre les administrations, de nombreux textes autorisent la communication de l'une à l'autre de renseignements et de documents. Pour en faire la liste, il faut éplucher le code du travail, le code général des impôts, le code de la sécurité sociale, le code des P.T.T... Les organismes de sécurité sociale ne doivent pas renseigner la police, sauf si les intéressés y consentent, et à moins qu'un juge d'instruction ait délivré une commission rogatoire ; même impossibilité pour les services préfectoraux, l'autorité militaire, une ambassade ou un consulat à l'étranger. En revanche, la Caisse doit renseigner l'hôpital ou un service social si c'est pour permettre à quelqu'un ou à sa famille de bénéficier de droits sociaux (4).

Pour savoir ce qui est un secret ou non, nous ne sommes pas au bout de nos peines, car l'informatique, en multipliant les données, favorisera de nouvelles indiscrétions. La loi du 6 janvier 1978 sur l'*informatique*, les fichiers et les libertés ouvre et ferme à la fois. En effet, *toute personne* a le droit de connaître et, si nécessaire, de *rectifier sa fiche individuelle*, mais le contenu et l'utilisation de celle-ci sont *strictement réglementés* sous la haute surveillance de la commission nationale « Informatique et libertés », qui, avec des pouvoirs considérables, est le garant du respect de la vie privée de chacun.

Avec la télématique, des groupes et des équipes s'autogéreront grâce à de minuscules appareils. Du patron à l'employé, du directeur au chef de bureau, du ministre à ses fonctionnaires, les distances s'amenuiseront et les rôles se superposeront.

Dans ces conditions, notre droit au secret, déjà si byzantin, va devenir totalement inadapté. Et pour les juges, ce sera la quadrature du cercle. ■

(1) L'article 378 du code pénal (premier alinéa) prévoit : « Les médecins, *chirurgiens et autres officiers de santé*, ainsi que les pharmaciens, les sages-femmes et toutes autres personnes dépositaires, par état ou par profession ou par fonctions temporaires ou permanentes, *des secrets qu'on leur confie, qui*, hors le cas où la loi les oblige ou les autorise à se porter dénonciateurs, auront révélé ces secrets seront punis d'un emprisonnement d'un mois à six mois et d'une amende de 1 200 à 6 000 F. »

(2) René Floriot et Raoul Combaldieu : *le Secret professionnel*, Flammarion, 1973, 300 p., Françoise Warembourg-Auque, « Réflexions sur le secret professionnel », *Revue de science criminelle et de droit pénal comparé* (1978, n° 2).

(3) « Deux arrêts de la Cour de cassation : *les agents des douanes pourront* rechercher des documents au domicile des particuliers », par Y. Famchon, « le Monde de l'économie » du 24 février 1981.

(4) Conseil d'Etat (section sociale), avis du 11 mars 1965, publié.

(*) Conseiller d'Etat, professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

Les professions concernées

Médecins ; chirurgiens ; sages-femmes ; infirmiers et infirmières ; masseurs-kinésithérapeutes ; pédicures ; orthophonistes ; orthoptistes ; *audioprothésistes* ; chirurgiens-dentistes ; pharmaciens ; *vétérinaires* ; élèves ou stagiaires se préparant au professions d'infirmière et de pédicure.

Assistants et assistantes sociales (y compris élèves ou stagiaires) : nourrices ; gardiennes ; personnel des maisons maternelles ; personnel *des organismes agréés* pour les consultations préalables à l'interruption de la grossesse ; personnes possédant des informations concernant la grossesse et la naissance, l'admission des enfants comme pupilles de l'Etat, le traitement des toxico*manes*.

Avocats ; avoués ; autres auxiliaires de justice ; conseils juridiques ; commissaires aux comptes ; experts-comptables et comptables agréés (y compris élèves ou stagiaires) ; agents de change ; géomètres *experts* (y compris élèves ou stagiaires) ; architectes ; commissaires-priseurs ; magistrats et jurés ; membres du Conseil constitutionnel et de la Haute Cour de justice ; membres des *conseils de* prud'hommes et des juridictions de sécurité sociale ; experts et personnel du secrétariat des juridictions ; personnes qui concourent à la procédure pénale, aux procédures fiscales, aux travaux des commissions d'enquête parlementaire.

Agents des impôts, des douanes, *du contrôle des prix, du contrôle des* banques, des services de la statistique ; inspecteurs et contrôleurs du travail ; inspecteurs des établissements dangereux ; inspecteurs de la pharmacie ; agents de la *Banque de* France ; agents de la Commission *des opérations de Bourse* ; administrateurs et agents des caisses de sécurité sociale ; membres de la commission départementale des impôts, de la commission technique des ententes et positions dominantes, du conseil supérieur d'hygiène publique de France, de la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, *des commissions administratives* des bureaux d'aide sociale.

Personnes qui concourent à l'admission *à l'aide sociale*, à l'expropriation, à la médiation, à la préparation des plans d'urbanisme, à l'exploitation et à la fabrication des substances et préparations chimiques...

Petits et grands

● *La défense nationale.* C'est le plus dissuasif des secrets et aussi le plus universel : tout pays, *n'eût-il pas d'armée*, l'a adopté. Au-delà de l'Armée, y entrent certains renseignements économiques ou industriels réservés à des initiés.

Il couvre ce que le ministre de la défense déclare secret ; c'est le seul cas où une autorité gouvernementale fixe d'autorité les contours et les accès du secret. Sa divulgation est sanctionnée plus fortement : crime de haute trahison, d'espionnage ou délit d'atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat. Mais d'autres ministres peuvent aussi fixer leurs secrets de défense. Ainsi celui de la culture et de la communication considère comme secrets les documents concernant la protection du patrimoine national en temps de conflit armé.

● *Le secret diplomatique*, plus flou, résulte du statut des diplomates qui jouissent de privilèges et d'exemptions (la valise diplomatique). Mais, à la différence du secret de la défense, le ministre des affaires étrangères n'en fixe pas, au moins officiellement, les contours.

● *Le secret postal* (lettres, correspondances, transmissions radio-électriques) est aussi très ancien. Il concerne d'abord les agents des postes et télécommunications. *Un facteur qui* conserve frauduleusement, même pendant un temps relativement court, une lettre au lieu de la faire parvenir dans un délai normal, ou qui place dans une cachette des lettres qui restent en souffrance jusqu'au lendemain, commet le délit de « suppression ».

Mais les foudres du secret postal peuvent aussi s'abattre *sur un simple particulier. Un gardien* ou un concierge d'immeuble *qui ne remet pas les plis que le* postier lui laisse pour être distri*bués aux habitants de l'immeuble* qu'il surveille est coupable pénalement de « détournement ou suppression de correspondance ».

Jugements et arrêts contiennent des histoires croustillantes. Le mari qui a ouvert une lettre adressée à sa femme, et l'a confiée à son avoué à l'occasion d'une instance en divorce, a été condamné. Mais les parents jouissent de plus de liberté pour la correspondance reçue au foyer par leurs enfants, à moins qu'ils abusent de leur liberté.

● *Le secret de fabrique* couvre les inventions, les procédés, les trouvailles, voire les trucs qu'utilisent les industriels, leurs cadres et collaborateurs d'entreprise. Avec les secrets *militaires*, les secrets *industriels* ont produit leurs fraudeurs : l'es*pionnage industriel* s'est fortement développé, il a ses spécialistes. Il *existe des maffias qui* risquent de s'étendre avec l'*informatique* qui a aussi ses escrocs (1).

● *Les banquiers.* On ne sait s'ils sont soumis à certains secrets ou à une quelconque discrétion ; sur eux la loi est muette et la jurisprudence partagée. En Suisse le secret bancaire est rempart absolu contre les regards indiscrets sur la situation financière des clients des banques, que leurs comptes soient numérotés ou normaux. On en a beaucoup parlé lorsqu'en avril 1980 deux douaniers français ont été arrêtés à Bâle, poursuivis pour espionnage économique puis remis en liberté (2).

● *Les journalistes.* Ils ont pour vocation de recueillir puis de divulguer des informations brutes ou commentées. Invoquant leur honneur professionnel et s'appuyant sur une charte des devoirs des journalistes de 1918, ils revendiquent hautement le droit de conserver secrètes leurs sources d'informations, à défaut de quoi ils estiment ne pouvoir travailler normalement.

Par un code de déontologie ou autrement, les droits, devoirs et immunités de la profession devraient être fixés (3), car la jurisprudence des tribunaux erre. Certains journalistes ont été poursuivis pour non-dénonciation de malfaiteur et soit absous (révélations de Pierrot le fou en 1948), soit condamnés (interviews de Francis Jeanson par Gorges Arnaud, l'auteur du *Salaire de la peur*, pendant la guerre d'Algérie). Plus récemment, les journalistes qui avaient interviewé Mesrine ont refusé de *révéler leurs sources*. Ils ont été inculpés pour « apologie de *crimes* », *ainsi que les directeurs* de *Paris-Match* et de *Libération*.

(1) Jean-Marc Chabanas, « Les escrocs de l'informatique », *le Monde Dimanche* du 6 janvier 1980.

(2) Klaus Wiederau, « Suisse : une discrétion protégée par les tribunaux », *le Monde* des 8 mai et 11 mai 1980.

(3) Le droit au secret professionnel du journaliste a été examiné au forum « Information et liberté », qui s'est tenu à Paris le 5 octobre 1978 (*le Monde* du 8 octobre 1978).

Au tribunal

L'article 109 du code de procédure pénale prévoit que toute *personne citée comme témoin par* le juge d'instruction doit comparaître, prêter serment et déposer sous réserve du secret professionnel.

Les médecins, invoquant l'intérêt du malade et soutenus par l'opinion, sont d'ardents défenseurs du secret. Ils se prévalent du « secret absolu » devant quiconque, fût-il juge, et quelles que soient les circonstances. Ils se souviennent que le secret médical a été au risque de sa vie rappelé solennellement en pleine occupation allemande par le professeur Portes, président de l'ordre des *médecins, invitant ses confrères* à se taire lorsqu'ils soignaient des personnes recherchées par l'occupant. Si les juges veulent connaître la santé physique ou morale des prévenus, ils désignent des médecins experts avec mission de leur rendre compte de leurs constatations, ce dont ils s'acquittent consciencieusement.

D'autres médecins, salariés ou attachés à un employeur (médecins du travail, médecins inspecteurs du travail, médecins de la sécurité sociale...), sont des contrôleurs ou des arbitres, avec des distinctions subtiles entre les constatations médicales propre*ment dites – qui restent secrètes* – et ce qui peut être porté à la connaissance de l'employeur.

Notaires et huissiers peuvent aussi se prévaloir en justice du secret absolu. Les policiers peuvent aussi conserver le secret sur leurs sources *d'informations*. Dans l'affaire Ben Barka, le com*missaire* Caille, *interrogé comme* témoin par le président des *assises pour savoir qui était le* mystérieux correspondant qui lui *avait téléphoné à l'origine de l'affaire*, a opposé jusqu'au bout le secret professionnel, même après que le huis clos eut été ordonné. La cour n'a pas pu l'obliger à parler, car la jurisprudence était en sa faveur.

Parmi les défenseurs les plus fermes du secret, il y a les assistantes sociales. En général, on estime que leur secret n'est que relatif et doit céder devant la justice, mais avec des distinctions. D'autres soutiennent que l'assistante sociale n'a pas tort de se prévaloir d'un secret absolu dont elle ne pourrait être déliée en *aucune circonstance* (1). C'est ce que soutiennent les assistantes *sociales et leurs organisations* : nous ne sommes ni des infirmières ni des policiers, *disent-elles* !

Elles citent un exemple vécu : une d'entre elles est convoquée par un juge d'instruction ; elle lui *oppose le secret*, mais, ayant été vue par le public dans son antichambre avant de pénétrer *dans* son cabinet, elle se trouve déconsidérée par l'opinion de la ville où elle exerce ses fonctions et a dû être mutée pour ce motif. Par un arrêt récent, la Cour de cassation (20 novembre 1980, demoiselle Rey) a estimé que l'assistante sociale n'est pas obligée de tout révéler à son supérieur hiérarchique.

Les inspecteurs du travail sont aussi vigilants : sans secret professionnel, *disent-ils, ils* ne pourraient remplir leur rôle de prévention, qui les conduit à s'entretenir en confiance avec les employeurs, les salariés, les responsables syndicaux... Une récente circulaire du ministre du travail va dans leur sens, à propos des accidents du travail (2).

Certificats médicaux

Les juridictions civiles ne sont pas trop démunies lorsqu'elles veulent percer certaines vérités, couvertes par des secrets. Les certificats médicaux sont objets de litiges. En principe, le tribunal doit, suivant l'expression consacrée, les *« rejeter des débats »* ; mais, à le faire systématiquement, on risque d'aboutir à des *iniquités au détriment du malade* en faveur de qui le secret a été *établi. En fait*, le malade peut produire en justice tous certificats pour défendre ses intérêts matériels (indemnités dues par les compagnies d'assurances ou prestations sociales) ou moraux (instance en divorce).

D'autres problèmes se posent quand les héritiers se prévalent en justice de certificats relatifs à la santé du disparu. La solution comporte des nuances selon que le disparu s'est ou non exprimé à ce sujet de son vivant ou selon que le secret est intime ou banal. Ainsi écarte-t-on généralement des débats lors d'actions en recherche de paternité naturelle les certificats *témoignant* de l'impossibilité pour quelqu'un de procréer (3).

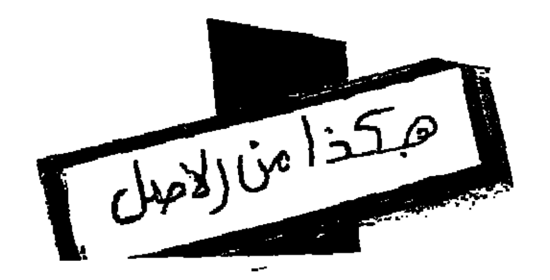
La divulgation des certificats médicaux est inquiétante depuis qu'ils se sont multipliés. Une enquête du *Médecin de France*, organe de la Confédération des syndicats médicaux français, en a recensé plus d'une centaine, dont plus de vingt considérés *comme inutiles, voire aberrants* : des médecins ont certifié l'aptitude d'un *étudiant à vivre* en collectivité dans une cité universitaire ou celle d'un joueur de pétanque à se livrer à ce sport (4). ■

(1) « Les caisses d'allocations familiales, le secret professionnel et l'informatique », Michel Bernard, maître des requêtes au Conseil d'Etat. *Bulletin mensuel des caisses d'allocations familiales*, 1973, n° 10.

(2) Lettre circulaire du ministre du travail aux directeurs régionaux du travail et de la main-d'œuvre du 13 novembre 1975. Extraits publiés par *le Monde* du 26 novembre 1975.

(3) « Le secret professionnel et la recevabilité des certificats médicaux comme mode de preuve en justice », docteur Louis Melennec, Gwenael Belleil, *la Gazette du Palais* (n° 7/8 daté 7-8 janvier 1976).

(4) « La dérision des certificats médicaux », *le Monde* du 16 novembre 1977.



Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

Parti pris : Acteurs ; Vous et moi : Aire de repos ; Actuelles : Les hommes-machines II

AUJOURD'HUI

Vies : La revanche de Tomi Ungerer III
Famille : Le fils du boucher ; Ordre : Les super-chefs IV
Croquis ; Contraception : « Parler pilule » ; Coopératives : Les mousquetaires des Charentes VI
Pays-Bas : Le Syndicat des appelés perd ses cheveux VII
Diaspora : Les Portugais de la mousson ; Reflets du monde VIII

DEMAIN

Banques de données : L'information économique, nouvel enjeu IX
Small : Un « pool » d'inventeurs pour le tiers-monde ; Crible X

CLEFS

Témoins : Germaine Krull, pionnière de la photographie moderne XI
Etats-Unis : Les Chinois et la montagne Dorée XII
Dépaysement : Philosopher en Angleterre XIII

CHRONIQUES

Science : Rififi au musée ; Généalogie : Une distraction ou un jeu ? XIV

DOSSIER

Le secret professionnel XV



UNE NOUVELLE INÉDITE DE MICHEL GRIMAUD

La mère prodigue

LUCAS n'était pas fils de roi, et la reine sa mère *n'était pas reine*, mais elle le croyait quelquefois. Lucas allait vêtu comme un prince, et Louise nous toisait de haut en l'accompagnant à l'école communale. Elle se tenait très droite, sombre et fière ainsi qu'il sied à la mère d'un fils de roi sans royaume. Lucas était blond, gracieux et orphelin de père. Leur palais tenait peu de place, 8, rue des Maris-Clos, avec un étage mansardé dans l'ombre mitoyenne des immeubles voisins et une devanture verte au rez-de-chaussée, si étroite que Louise pouvait à peine exposer dans sa vitrine deux cartes de boutons dorés et un col de dentelle jauni.

« Mon fils sera ecclésiastique ou officier de marine », disait Louise à la cour de voisines qui fréquentaient sa mercerie. S'en serait-elle tenue là. Lucas, pieux enfant et bon élève de notre classe, eût très bien fait un chanoine ou un sous-marinier.

Il entrait dans sa douzième année, et sa mère ayant recouvré quelque argent à la vente de l'automobile du mari défunt, il suivait des cours particuliers de solfège lorsque notre ville organisa son premier crochet radiophonique. Je ne sais quel démon poussa la mère à transformer son prince en saltimbanque, mais Lucas grimpa un soir sur l'estrade où il chanta un air de *Bastien et Bastienne*. La surprise de notre public gavé de refrains à la mode valut à Lucas un triomphe et le premier prix « classique », créé sur l'heure tout exprès par un jury de notables émoustillés. Ce succès détermina la vocation de Louise : Lucas serait artiste lyrique.

Dès lors, Lucas se rendit deux fois par semaine en taxi à la ville voisine prendre des leçons de chant. Il porta des chemises à jabot le dimanche et se mêla plus rarement à nos jeux. Lui arrivait-il de souffrir dans la tendre prison où sa mère l'enfermait petit à petit ? Tandis que nous courions hors les murs vers les châtaigneraies abruptes ou les berges broussailleuses de la rivière et goûtions une liberté nouvelle, Lucas dans sa chambre faisait des vocalises. On l'entendit pourtant un jour regretter notre compagnie et Louise lui répondit :

« Ce sont de bons enfants, mais tu n'es pas comme eux, mon bijou.

– Je suis comment ?

– Tu es différent... Tu as un petit cœur d'artiste qui durcirait bien vite si l'on n'y prenait garde. Est-ce que tu veux devenir un grand chanteur ?

– Oui...

– Alors, fais-moi confiance, je saurai préserver ta sensibilité, moi !

– Les autres disent...

– Laisse dire les autres, pense à l'avenir, mon bijou. Un jour, tu seras célèbre, tu chanteras sur de grandes scènes avec des dorures jusqu'au plafond. Il y aura une foule de gens riches pour t'écouter... Nous descendrons dans les palaces tous les deux et on ne se quittera jamais.

– Est-ce que nous irons aussi en vacances à la mer ? »

EN province, chaque ville est une grande famille où l'on ne peut rien se cacher. Le cœur multiple et allègre de la nôtre battait encore à cette époque au lavoir public, dans la fraîcheur des bassins et les senteurs de savon. C'était un lieu de femmes et d'enfants, encombré de perches, de lessiveuses, de corbeilles, de brouettes au bois délavé, un lieu à l'atmosphère désinvolte, un brin méchante, où le fracas des battoirs à linge rythmait la proclamation des nouvelles avec des échos de cathédrale.

« Il y a des travaux à la mercerie...

– Encore une folie de la Louise !

– Elle va le pourrir, son gosse, vous verrez... »

C'est ainsi que, dans les giclées d'eau mordante du grand bassin de rinçage, ou aidant nos mères à brouetter des lessiveuses de plomb sur les chemins pentus, rieurs et curieux dans nos traits de chanvre, nous apprîmes que Lucas aurait bientôt une chambre princière pour geôle. De bavardages en potins, nous suivions la progression des travaux.

Les murs étaient tendus de toile paille, un ciel d'une blancheur virginale surplombait le lit et des meubles neufs de jeune fille garnissaient la pièce agrandie, on achevait dans un cabinet attenant l'installation d'une salle de bains.

« Avec une baignoire jaune, je vous le dis ! »

Louise vendit une méchante terre à genêts qui lui échut à point en héritage. Un rose nouveau vint à ses joues pâles, du rêve estompa la morgue de ses yeux. Et nous grandîmes un an tandis qu'elle devenait plus petite.

Le second crochet radiophonique eut lieu au début de l'automne. Lucas, couronné de blond et de grâce, concourut avec une *Berceuse* de Mozart. Il rôdait de la mélancolie sur le visage des mères, comme si elles convoitaient vaguement l'audace et la solitude qui font les mères de fils de roi. Assise au premier rang, le dos bien plat, Louise, rayonnante, savourait le calme inaccoutumé de l'auditoire, et sans doute aurait-elle aimé que le tour de son fils se poursuivît indéfiniment. Ses mains croisées sur un sac noir verni ne tremblaient pas ; assurée de cueillir le fruit lumineux de ses efforts, elle attendait sereinement. La foule en effet, touchée par ce prince du pays qui chantait de si jolies choses, lui donna la victoire. Il gagna. Lucas fréquenta les enfants du notaire et du pharmacien, on l'entendit une fois ou deux chanter dans les salons de la ville. Il porta de l'or en médaille sous la popeline dominicale, et Louise mit un piano droit dans sa chambre.

Une cliente de la mercerie apprit à ce sujet quelques détails : le comptable de Louise s'inquiétait de l'amortissement du piano cependant que celle-ci regrettait de ne pouvoir caser dans la chambre de Lucas, décidément trop petite, une merveille de crapaud blanc qui l'avait fait longtemps hésiter. La nouvelle descendit au lavoir en lessiveuse, et, sous la vaste toiture où verdissaient les mousses, on prophétisa la ruine de Louise en dressant l'inventaire de ses extravagances, ne lui faisant grâce ni d'une course en taxi ni du moindre complet de la garde-robe de Lucas.

« Et son nouveau costume de velours bleu !

– Et ses chemises à jabot !

– Il a bien huit paires de chaussures !

– De ce train, elle n'ira pas loin. »

Le temps passa, comme passe le temps dans les enfances provinciales, jour après jour, goutte à goutte, édifiant nos vies à menues touches avec une lenteur de stalagmite. Lucas fut lauréat du troisième crochet radiophonique, et même de quelques autres dans le département, car ces curieuses joutes vocales devenaient alors à la mode. La mère et le fils se déplaçaient en voiture de remise et sur les vicinales de la gloire descendaient à l'hôtel. Louise, grisée d'aise, hypothéqua des lendemains chantants et son fonds de commerce pour rasseoir l'esprit du notaire. C'est en remportant à quinze ans d'éclatante manière le quatrième concours avec la *Berceuse* de Mozart que Lucas nous fit ses adieux pour la première fois.

« Je ne chanterai plus devant vous qui avez encouragé mes débuts. Le temps est venu pour moi de songer à ma carrière : je partirai sous peu conquérir la capitale, mais sachez que je vous dédie mon prochain succès... Adieu, cher public. »

Nous étions émus, flattés aussi que nous fût reconnu quelque mérite dans l'éclosion d'une brillante destinée. Confusément, nous imaginions qu'un peu de sa gloire future rejaillirait sur nous. Ils partirent.

Deux mois plus tard, Lucas nous revint par le train, donnant le bras à sa mère. Il entrait dans cette période de la vie où les princes grandissent aussi vite que les autres, Louise en était toute amenuisée. Nous apprîmes bientôt que la voix de Lucas subissait les outrages de la mue. Elle demandait du temps, des soins, de la prudence. Gloire et fortune différées, il fallait pourtant vivre, mais dans la dignité. Louise mit la mercerie en vente et se retira avec son *fils au chef-lieu*.

Le temps arrivait enfin pour Lucas des amours adolescentes ; malgré l'aimante tyrannie de sa mère, il en connut de pathétiques. S'évadant parfois de sa demeure lointaine, noble maison blanche sous les tilleuls avec une véranda bleue, il accourait chez nous, suivant à bicyclette l'ancien halage défoncé qui longeait la rivière entre les deux villes, comme un cousin aux longues pattes fébriles, attiré par la flamme des premiers souvenirs. Il heurtait à tous les cœurs, trébuchait à chaque inconstance comme s'il devait périr, avec de grands yeux mouillés sous les boucles blondes ; puis il s'éprit de Marie-Cécile, un grave apaisement lui vint. Nous les suivions distraitement dans de longues promenades en forêt ou à travers les collines ; ils aimaient se retirer au fond d'une grotte oratoire dans les rochers lisses, mais sans doute Lucas était-il trop sage pour chaparder la moindre caresse à des lèvres timides.

Lorsqu'il ne pouvait s'éloigner de sa mère ou que la défiance des parents de Marie-Cécile tenait celle-ci recluse, ils s'écrivaient d'épaisses lettres bleues, vertes ou roses, confiant à l'un ou l'autre d'entre nous le soin de les remettre en secret. Le sort les réunit un jour au bord de la rivière où notre tapageuse compagnie troublait la haute rumeur des peupliers. Et Louise survint, épuisée d'une trop longue marche, bouleversée. Elle demeura silencieuse, reprenant haleine, les yeux rivés avec un étonnement immense sur le couple aux mains jointes.

« Pourquoi m'as-tu fait ça ? », dit-elle finalement à Lucas défait comme un homme adultère.

Il repartit troublé et soumis à son bras, je transmis quelques jours plus tard à Marie-Cécile une lettre blanche de rupture.

Au cinquième radio-crochet, Lucas ne se montra point, mais il gagna le sixième pour ses dix-sept ans en interprétant sa *Berceuse* de Mozart. Il nous refit ce soir-là des adieux déchirants, mais quelque chose qui ressemblait déjà à l'habitude gâtait l'émotion. Louise se défit de ses meubles. Une armure d'espérance tenait ce bout de reine tout droit, hors d'atteinte du persiflage. Ils nous quittèrent et les eaux quotidiennes recouvrirent leur place dans les mémoires. Nous les oubliâmes.

LORS du septième radio-crochet, l'animateur nous ayant promis une surprise, nous attendions l'ultime concurrent avec une impatience houleuse, quand celui-ci parut soudain, en habit rose de marquis, perruque poudrée, souliers à boucle et bas de soie. L'étonnant candidat avait une face pâle et crispée, malhabilement rehaussée par deux pastilles de fard rouge peintes sur les pommettes. Dans le silence médusé, on entendit le plancher grincer tandis qu'il marchait au micro lentement. Quelqu'un le reconnut et cria :

« Lucas, c'est Lucas ! »

Les gens se pressèrent vers l'estrade, incrédules, mais oui, c'était bien Lucas qui inclinait vers nous ce visage amaigri et doux où vacillait un sourire. Il fallut l'intervention de l'animateur pour tempérer quelque peu notre cruelle gaieté et obtenir le retour graduel de l'attention.

Alors la foule curieuse écouta Lucas chanter sa *Berceuse* de Mozart. Il y eut quelques applaudissements polis à la fin, perdus dans l'explosion d'un tumulte insolent. Lucas voulut parler. Il dit qu'il s'était ainsi habillé en l'honneur du public qu'il aimait, pour chanter devant lui une dernière fois, car les scènes de la capitale l'attendaient désormais... Il dut abandonner à jamais les planches de notre ville, poursuivi jusqu'à la gare par les quolibets. Les radio-crochets se renouvelèrent une fois ou deux, monotones, avant de s'éteindre dans la désaffection générale, comme si la disparition de notre prodige local leur avait porté un coup fatal.

Lucas et moi, nous nous sommes retrouvés fortuitement bien des années plus tard, dans un corridor de théâtre parisien. Il portait une hallebarde dans le spectacle, et j'errais à la recherche des loges d'artistes.

« Je fais de la figuration, me dit-il. *Vois-tu, j'ai renoncé à chanter, cela exigeait trop de sacrifices de la part de ma mère. Voici deux ans, elle a vendu à mon insu un bien infiniment précieux, pour m'arranger un récital... Ce fut un fiasco.*

– Je comprends, lui dis-je.

– Non, tu ne comprends rien. »

Il me quitta abruptement sur ces paroles glaciales. En regagnant la sortie un peu plus tard, sur un palier étroit je me suis effacé devant sa mère...

Louise n'était plus qu'une reine minuscule, ratatinée sur sa canne. Elle leva vers moi un visage borgne sans me reconnaître : *« Merci, merci, jeune homme. »*

Comment oublier cette paupière fripée, vide, et la désespérance de son œil unique ? ■

MICHEL GRIMAUD est le pseudonyme d'un couple auteur de nombreux ouvrages pour la jeunesse, de nouvelles et d'un roman *Malakansâr*, paru chez Denoel dans la collection « Présence du futur ». Un second roman *la Dame de cuir* doit sortir prochainement dans la même collection.